CORRESPONDANCE

DE

MONTESQUIEU

PUBLIÉE PAR

François GEBELIN

AVEC LA COLLABORATION DE

M. André MORIZE

I





BORDEAUX

IMPRIMERIES GOUNOUILHOU

IMPRIMEURS DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES

11, rue Guiraude, 11

M.DCCCC.XIV



PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES

DE GUYENNE

COLLECTION BORDELAISE

DES

INÉDITS DE MONTESQUIEU

Deux opuscules de Montesquieu, publiés par le Baron de MONTESQUIEU. Eau-forte de M. LEO DROUYN.
Bordeaux, Paris, 1891, in-4°.

Mélanges inédits de Montesquieu, publiés par le Baron de MONTESQUIEU.
Bordeaux, Paris, 1892, in-4°.

Voyages de Montesquieu, publiés par le Baron Albert de MONTESQUIEU.
Bordeaux, Paris, 1894-1896, 2 vol. in-4°.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, publiés par le Baron Gaston de MONTESQUIEU.
Bordeaux, Paris, 1899-1901, 2 vol. in-4°.

MONTESQUIEU. *Histoire véritable*, publiée d'après un nouveau document, avec une introduction et des notes par L. de BORDES DE FORTAGE.
Bordeaux, 1902, in-4°.

CORRESPONDANCE

DE

MONTESQUIEU

TOME I

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

Hors commerce, numérotés ainsi qu'il suit :

De 1 à 200 sur papier de Hollande.

Pour le commerce :

De 201 à 225 sur papier de Hollande,
De 1 à 340 sur papier vélin.

N° 

Justification du tirage :



CORRESPONDANCE

DE

MONTESQUIEU

PUBLIÉE PAR

François GEBELIN

AVEC LA COLLABORATION DE

M. André MORIZE

I





BORDEAUX

IMPRIMERIES GOUNOUILHOU

IMPRIMEURS DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES

11, rue Guiraude, 11

—

M.DCCCC.XIV

INTRODUCTION

Le volume que nous donnons aujourd'hui et celui qui suivra doivent clore la collection des inédits de Montesquieu, dont la publication fut entreprise en 1891 par sa famille avec le concours des Bibliophiles de Guyenne.

Nous ne saurions à la vérité commencer ce travail sans rendre hommage à la mémoire de celui qui l'aurait dû signer, de Raymond Céleste, qui nous a été enlevé avant qu'il ait eu le temps de l'achever [1]. L'honneur que nous ont fait les Bibliophiles de Guyenne en nous chargeant de reprendre l'ouvrage est fort grand, mais il n'est pas sans péril; et tout notre effort a tendu à ne pas nous montrer les continuateurs trop indignes de celui qui nous avait précédés.

1. Deux cent cinquante-six lettres avaient été déjà envoyées par Céleste à l'impression. Les placards en ont été tirés à deux exemplaires, dont l'un est conservé à la Bibliothèque de Bordeaux (M. F. 478). On trouve dans ces placards plusieurs lettres adressées à Montesquieu qui ne sont pas entrées dans notre édition.

*
* *

Le premier recueil de lettres de Montesquieu[1] parut après sa mort sous le titre : *Lettres familières du président de Montesquieu, baron de La Brède, à divers amis d'Italie*. S. l., 1767, in-12[2].

L'auteur de la publication, l'abbé Guasco, était un de ces Italiens dont la société paraît avoir plu au Président, d'esprit fort alerte, amusant par son jargon moitié français moitié étranger et par l'exubérance de ses gestes[3], parfois même encombrant quelque peu et son désir de plaire allant jusqu'à l'indiscrétion[4].

Il voulait avant toutes choses en éditant les lettres de Montesquieu se faire valoir et « se rengorger de l'amitié d'un homme illustre, qui lui parlait de ses champs et de ses vignes »[5]. Les notes dont il accompagne la publication sont

1. Quelques lettres avaient auparavant paru isolément : les trois lettres à Maignol (nos 231, 234 et 235), imprimées dans un factum ; la lettre 507, publiée par J. Vernet dans ses *Lettres sur la coutume moderne d'employer le* Vous *au lieu du* Tu... (La Haye, 1752, in-8o) ; les lettres 339 et 360, données par Maupertuis dans son *Éloge de Montesquieu* (Berlin, 1755, in-8o).

2. Bibliographie, nos 1 et 2.

3. Cf. l'éloge de Guasco par Dacier (*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XLV, p. 189).

4. Grimm (éd. Tourneux, VII, 391) raconte comment il s'imposa chez Mme Geoffrin.

5. Grimm, VII, 392.

à ce point de vue significatives[1]. En doit-on conclure, qu'allant plus loin, il ne s'est pas fait faute d'altérer à son avantage le texte même des lettres[2] ? Si l'on envisage la correspondance dans son ensemble, on doit, pensons-nous, répondre à la question par la négative. Nous connaissons, en effet, l'original et une copie contemporaine de deux des lettres publiées en 1767[3], et quand on les confère au texte de Guasco, l'on peut conclure que celui-ci s'est montré un éditeur fidèle. A peine relevons-nous dans l'une d'elles[4] une inexactitude voulue et d'une fatuité qui prête à rire : Montesquieu avait écrit de Guasco qu'il prodiguait son mauvais estomac à « toutes les tables » ; l'abbé corrige « à toutes les invitations de dîners d'ambassadeurs ».

Guasco était vindicatif autant que vaniteux. Nous le sentons joyeux d'écrire que son ennemi, le marquis d'Orméa, mourut « au milieu des douleurs et des rugissements »[5]. Il fit plus : comme

1. Les notes de Guasco ayant été reproduites *in extenso* dans l'édition Laboulaye, nous avons cru pouvoir écourter ou supprimer un petit nombre d'entre elles, qui ne présentent aucun intérêt.

2. La question a été posée par M. Tourneux, *Mme Geoffrin et les éditions expurgées des « Lettres familières » de Montesquieu*, dans la *Revue d'histoire littéraire*, 1894, p. 64.

3. Lettre 290, dont l'original se trouvait dans la collection Rathery ; et lettre 467, dont une copie, de la main d'un secrétaire de Montesquieu, se trouve aux archives de La Brède.

4. Lettre 467.

5. Lettre 342, note.

il avait été mis à la porte de chez Mme Geoffrin, qu'avait choquée sa façon de s'établir chez elle[1], il eut la grossièreté, à douze ans de distance, d'insérer dans la correspondance de Montesquieu trois lettres des plus désobligeantes pour elle[2]. Tout porte à croire que ces lettres sont pour le moins falsifiées : la déplorable réputation de l'abbé[3], les bonnes relations que jusqu'à sa mort Montesquieu continua d'entretenir avec Mme Geoffrin[4] et l'aveu, semble-t-il, de Guasco lui-même, qui reconnut « avoir fourni quelques lettres qui n'étaient point comprises dans un recueil » prêté par lui aux éditeurs des *Lettres familières*[5].

Le scandale fut tel que l'ouvrage ne put entrer

1. Cf. Grimm, VII, 391. « Le Président l'avait introduit chez Mme Geoffrin, et l'abbé de Guasco s'y était établi de façon qu'il fallait ou le chasser ou risquer de voir la maison désertée de la bonne compagnie. »

2. Les lettres LIV, LV et LVII (nos 668, 670 et 672 de notre édition).

3. Grimm, VII, 390 et suiv.; et mieux Collé (éd. Bonhomme, III, 171), dont le témoignage est d'autant plus sûr qu'il n'était pas des amis de Mme Geoffrin.

4. « Ce que je sais, c'est que j'ai vu le Président chez Mme Geoffrin peu de jours avant la maladie qui le mit au tombeau. » Grimm, VII, 392.

5. Lettre de Guasco au *Journal encyclopédique*, 19 octobre 1767, réimprimée par M. Tourneux, *art. cit.*, p. 59. — Citons aussi ce passage de la préface de Guasco dans les éditions de 1771 et 1773 : « Quelques-unes de ces lettres étant écrites d'un caractère peu lisible, d'autres étant mal conservées, il se sera peut-être glissé quelques inexactitudes dans la copie que j'en ai fait faire... »

en France que mutilé[1]. Guasco fit alors paraître, dans la *Gazette d'Utrecht* du 3 octobre 1767, un article où Mme Geoffrin était traitée de « harangère du beau monde », de « dame de charité de la littérature » et autres aménités du même genre. Les amis de celle-ci s'émurent : une rétractation de l'article du 3 octobre fut imposée à la *Gazette d'Utrecht* par la voie diplomatique[2] et, sur l'ordre de Choiseul[3], une protestation parut dans la *Gazette de France* contre la publicité faite aux *Lettres familières* : « On ne peut voir sans indignation les écrivains de quelques papiers publics se prêter à des animosités obscures et outrager sans mesure et sans pudeur des personnes qui, par leur conduite et leurs qualités essentielles, jouissent de la considération que le public n'accorde jamais qu'à juste titre[4]. »

En même temps paraissait à Paris une édition expurgée des *Lettres familières*[5], où le premier

1. Bibliographie, nº 3. Ces exemplaires doivent être fort rares : « Je n'ai vu qu'un exemplaire de cette édition tronquée, » ecrit Collé (III, 169).

2. Cf. les lettres de Des Rivaux à Choiseul (24 novembre 1767) et de Choiseul à Mme Geoffrin (29 novembre et 4 décembre 1767), dans Ségur, *Le royaume de la rue Saint-Honoré*, pp. 473 et 474.

3. Lettre de Mme Geoffrin à l'abbé de Véri (24 mai 1768), p.p. M. Tourneux, *art. cit.*, p. 62.

4. *Gazette de France*, 20 novembre 1767.

5. Bibliographie nº 4. — L'édition expurgée est annoncée dans l'*Année littéraire*, lettre du 30 juillet 1767, et dans une lettre de Grimm du 15 août (éd. Tourneux, VII, 389).

paragraphe de la lettre LIV et les lettres LV et LVII en entier, ainsi qu'une note de la lettre XXVI[1], étaient supprimés, et qui comprenait par contre cinq lettres ou fragments de lettres encore inédits[2]. Une réédition en eut lieu l'année suivante[3], où furent encore ajoutées quatre lettres nouvelles[4]. — De son côté Guasco donnait à l'étranger plusieurs éditions où figuraient les trois lettres sur Mme Geoffrin[5].

Les éditeurs d'*Œuvres complètes* de Montesquieu au XVIIIe siècle se bornèrent à reproduire sans y rien ajouter l'un ou l'autre des recueils de *Lettres familières*. Plassan pour la première fois, en 1796, songea à enrichir sa publication[6] et donna sept fragments de lettres de Montesquieu au chevalier d'Aydie, qu'il accompagna de cette note : « Les originaux des lettres de Montesquieu au chevalier d'Aydie sont dans les mains du

1. Lettre 368 de notre édition.
2. Lettres 529, 537, 547, 549 et 551.
3. Bibliographie n° 5.
4. Les lettres 634 et 653, qui venaient de paraître dans l'édition des *Œuvres complètes* publiée à Londres, chez Nourse (1767, 3 vol. in-4°); et les lettres 374 et 546. — Cette édition de 1768 resta inconnue à tous les éditeurs de Montesquieu au XVIIIe siècle : la première édition qui redonna les lettres 374 et 546 est celle de Plassan.
5. Bibliographie, nos 6 et 7.
6. *Œuvres de Montesquieu*... Paris, Plassan, Bernard et Grégoire, an IV (1796), 5 vol. in-4°.

citoyen Talleyrand-Périgord, ci-devant commandant en chef du Languedoc, ami de Montesquieu[1]. » Une édition beaucoup plus complète de ces lettres parut l'année suivante sous le titre : *Lettres originales de Montesquieu au chevalier d'Aydie*; Paris, Pougens, an V (août 1797), in-8° de 16 pages[2]. Cette édition, aussi bien que celle de Plassan, présente de singulières interversions d'alinéas pour ceux qui n'ont pas vu de lettres de Montesquieu et qui ne savent point comment un paragraphe remplit souvent à lui seul toute une page : que l'ordre des feuillets se trouve interverti, il devient difficile de les remettre à leur place. Nous avons, pour notre part, essayé de corriger quelques-unes des erreurs de Pougens ou de Plassan à l'aide des lettres du chevalier d'Aydie qui se trouvent aux archives de La Brède.

A l'époque de la Restauration, lors de la grande vogue de Montesquieu, chaque éditeur de ses œuvres complètes tint à honneur d'ajouter à la correspondance quelques lettres inédites. Lefèvre, en 1816, utilise la correspondance de Mme du Deffand qui avait paru en 1809, retrouve une lettre dans l'*Almanach littéraire* de 1783, en

1. T. IV, p. 471. — Ces lettres ont été rééditées telles quelles dans les *Œuvres posthumes*.

2. B. N., Zp 2868. — Cette édition comprend huit lettres (nos 409, 426, 462, 483, 557, 583, 631 et 643 de notre édition).

découvre une autre dans l'Ashridge collection, et réussit à publier neuf lettres nouvelles[1]. Belin, l'année suivante, en donne trois autres[2]; Didot, en 1820, deux[3]; Parrelle, en 1826, deux[4]; Ravenel, en 1834, quatre[5]. Un demi-siècle plus tard enfin, Édouard Laboulaye, mettant à profit les travaux de tous ses prédécesseurs et se livrant lui-même à de nombreuses recherches dans les bibliothèques et les collections particulières[6], arrivait à grouper un total de cent cinquante-huit lettres[7].

1. *Œuvres complètes de Montesquieu, précédées de la vie de cet auteur.* Paris, Lefèvre, 1816, 6 vol. in-8°. — Les lettres inédites correspondent aux lettres 264, 415, 558, 559, 626, 633, 654, 655 et 659 de notre édition.

2. *Œuvres de Montesquieu...* Paris, A. Belin, 1817, 2 vol. in-8°. — Lettres 504, 507 et 519.

3. *Œuvres diverses de Montesquieu, précédées des Lettres persanes...* Paris, 1820, in-8° (*Collection des meilleurs ouvrages de la langue françoise, dédiée aux amateurs de l'art typographique*). — Lettres 339 et 497.

4. *Œuvres de Montesquieu, avec les notes de tous les commentateurs; édition publiée par L. Parrelle.* Paris, Lefèvre, 1826, 8 vol. in-8° (*Collection des classiques français*). — Lettres 520 et 620.

5. *Œuvres complètes de Montesquieu... Nouvelle édition... par J. Ravenel.* Paris, L. de Bure, 1834, in-8°. — Lettres 180, 351, 571 et appendice 1, lettre 3.

6. Laboulaye n'a pu pénétrer aux archives de La Brède. Mais il a donné quelques billets d'après Vian (*Histoire de Montesquieu.* Paris, 1879, in-8°), qui y avait eu accès.

7. *Œuvres complètes de Montesquieu, avec les variantes des premières éditions, un choix des meilleurs commentaires et des notes nouvelles par Édouard Laboulaye...* Paris, Garnier, 1875-

Aucune publication d'ensemble n'a eu lieu depuis celle de Laboulaye. Mais quelques lettres isolées ont paru çà et là dans *Le portefeuille de Madame Dupin,* publié par le comte de Villeneuve-Guibert, dans la *Revue de Gascogne* de 1901, dans la *Revue d'histoire littéraire* de 1907 et de 1908 et, tout récemment, dans le *Montesquieu* de M. Joseph Dedieu[1]. Il convient de signaler à part, à cause de son importance, la publication faite en 1910 dans la *Revue d'histoire littéraire* par M. P. Bonnefon, qui a donné le texte intégral de six lettres inédites et l'analyse de treize autres, d'après des catalogues de ventes.

***

Le fonds de notre publication nous a été fourni par les archives de La Brède. Ce n'est point ici le lieu de refaire l'histoire des manuscrits de Montesquieu : elle a déjà été écrite par Raymond Céleste[2]. On sait les tribulations sans nombre de

1879, 7 vol. in-8°. — Nous indiquons le renvoi à l'édition Laboulaye pour toutes les lettres qui y ont été publiées. Quand nous avons vu l'original, nous rejetons le renvoi à Laboulaye après l'indication de la source. Dans le cas contraire, l'indication de provenance est ainsi rédigée : « Laboulaye... ; d'après l'original... »

1. *Les grands philosophes. Montesquieu, par Joseph Dedieu.* Paris, Alcan, 1913, in-8°.

2. *Mélanges inédits de Montesquieu, publiés par le baron de Montesquieu* (Bordeaux, Paris, 1892, in-4°), introduction.

ces papiers : comment, à l'époque de la Terreur, ils quittèrent la famille, comme ils furent plus tard transportés en Angleterre, revinrent en France et séjournèrent chez Laîné, chez Aimé Martin, avant de rentrer définitivement à La Brède. Faut-il s'étonner qu'au cours de ces pérégrinations il s'en soit égaré quelques-uns et que l'on n'y trouve plus les lettres « du roi de Prusse, du roi de Pologne, de cardinaux », que signalait, en 1795, Latapie à Darcet[1] ? Nous sommes surpris bien au contraire de les voir encore aujourd'hui si complets, au point que telle correspondance de Montesquieu avec Mme de Lambert, par exemple, avec le chevalier d'Aydie, puisse être reconstituée presque dans son ensemble.

Les lettres de Montesquieu conservées à La Brède sont en grande majorité, cela va de soi, des minutes, dont un très grand nombre autographes. L'aspect matériel de ces brouillons est à lui seul fort intéressant, car nulle part n'éclate davantage la conscience d'écrivain de Montesquieu : le moindre billet est souvent surchargé de ratures[2]. Difficulté à écrire ? Sans doute. Peut-

1. Lettre de Latapie à Darcet, 18 fructidor an III, dans *Mélanges inédits*, p. XVIII.

2. De certaines lettres il existe même deux minutes (lettres 26, 144, 215.

être aussi devons-nous y voir l'effet de la distraction proverbiale du Président : tel brouillon de lettre en marge duquel il s'est laissé aller à griffonner une petite caricature ne le marquerait-il point[1] ?

La plupart de ces minutes ont été criblées d'annotations à des époques diverses. Il en est que nous devons signaler : ce sont de simples dates qu'une main du XVIIIe siècle[2] a mises sur presque tous les brouillons. Comme un grand nombre de ceux-ci ne sont pas datés, ces indications nous ont été parfois très utiles. Mais il faut se garder d'avoir en elles trop de confiance : nous trouvons par exemple la date de 1717 sur une lettre adressée par Montesquieu à sa fille Denise, qui naquit le 23 février 1727[3].

A côté des minutes, les archives de La Brède renferment aussi quelques lettres originales du Président. Les unes ont été envoyées par lui à sa fille Denise et à Godefroy de Secondat, son mari, d'où sont issus les représentants actuels du nom de Montesquieu. Les autres ont été rachetées au XIXe siècle par leur descendants[4].

1. Lettre 428. La reproduction de cette caricature sert de justification du tirage à ce volume.

2. Peut-être celle de Secondat, le fils de Montesquieu.

3. Lettre 312.

4. Lettres 192 (minute), 237 (minute), 251, 294, 483, 554, 634, 643, etc.

Les archives de La Brède nous ont permis de joindre aux lettres de Montesquieu celles qui lui ont été adressées. Elles sont d'une variété rare, depuis la lettre d'affaires d'un libraire jusqu'au billet d'une jolie femme. Tous les mondes y défilent : la petite société bordelaise et son académie provinciale, la famille de Mme de Prie, où de grands seigneurs, comme les Matignon, s'allient à des traitants enrichis, les trois salons littéraires de Mme de Lambert, Mme de Tencin et Mme Geoffrin, Maurepas et son entourage, l'hôtel de Brancas, et la cour de Vienne et les petites cours italiennes et plus tard la cour de Lunéville. « Pour mes amis... je les ai toujours conservés », écrit Montesquieu[1]. Quel plus éloquent témoignage en avons-nous que ces lettres où ses amis sans cesse l'appellent auprès d'eux, où la mort seule semble avoir interrompu bien des correspondances ?

Il est un de ses amis avec qui Montesquieu entretint un commerce de lettres particulièrement important : le président Barbot, auquel il écrivit « pendant plus de trente ans ». « C'était tout à fait, rapporte Latapie, dans le goût des

1. *Pensées et fragments inédits de Montesquieu, publiés par le baron Gaston de Montesquieu* (Bordeaux, 1899, 2 vol. in-4°), t. I, p. 11.

lettres de Cicéron à Atticus: le même naturel, la même confiance, la même liberté politique et religieuse[1]. » Cette correspondance fut malheureusement détruite par la sœur même du président Barbot, qui agit à l'instigation d'un « tartuffe de moine », le P. François Chabrol, récollet[2]. Le hasard nous a conservé quelques-unes de ces lettres. Elles sont à la bibliothèque de Bordeaux, dans les papiers de François de Lamontaigne, ancien secrétaire de l'Académie de Bordeaux[3], qui pendant la Terreur emporta chez lui une partie des archives de la compagnie et notamment la correspondance, où se trouvaient vingt-sept lettres de Montesquieu[4], dont une dizaine adressées au président Barbot[5].

Afin que notre travail ne fût pas trop imparfait, nous avons tâché de recueillir à droite et à gauche quelques lettres encore inédites de Montesquieu. Et c'est ici pour nous le lieu de remercier tous ceux qui nous ont aidés de leur expérience

1. Latapie à Darcet, 18 fructidor an III, dans les *Mélanges inédits*, p. XIX.
2. *Ibid.*
3. Ces papiers ont été acquis par la ville de Bordeaux, en 1884, sur le rapport de M. Barckhausen. *Procès-verbaux des séances du conseil municipal de Bordeaux*, 18 avril 1884.
4. Le rapport de M. Barckhausen dit trente-deux. Il y a, en réalité, vingt-sept lettres en trente-trois feuilles.
5. Lettres 153, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 293 et 525.

et de leurs conseils : M. Henri Barckhausen, dont le concours est nécessaire à tous ceux qui entreprennent une étude sur Montesquieu ; M. Paul Bonnefon, que son intimité avec M. Céleste a mis à même de nous communiquer des renseignements précieux ; MM. de Bordes de Fortage et Paul Courteault, qui ont dirigé nos recherches touchant les amis bordelais de Montesquieu ; et tous ceux qui nous ont obligeamment ouvert leurs collections ou guidés dans les dépôts dont ils ont la garde : MM. J.-A. Brutails, P. Caraman, Gabriel Garric, Giraud-Mangin, Ernest Labadie, F. Perpéchon, de Ravignan, Robert Régnier, Taphanel[1], Tausserat, sans oublier l'Académie de Bordeaux, qui a bien voulu mettre à notre disposition ses registres manuscrits.

1. M. Taphanel a pénétré dans des archives de famille, dont l'accès est aujourd'hui devenu impossible. Il a bien voulu nous envoyer l'analyse de quatre billets inédits de Montesquieu à La Beaumelle : « Ce sont de simples compliments, remerciements pour des documents prêtés, trois lignes accompagnant un envoi de livres, quelques conseils au sujet de la création un moment rêvée par La Beaumelle d'une gazette littéraire, conseils plutôt négatifs en raison des obstacles que soulevait alors une entreprise de ce genre ; billet très bref : douze ou quinze lignes tout au plus. »

BIBLIOGRAPHIE

DES ÉDITIONS ISOLÉES DES

LETTRES FAMILIÈRES

---

1. *Lettres familières du président de Montesquieu, baron de La Brède, à divers amis d'Italie.* S. l. [Florence ?], 1767, in-12, 264 pages.

[Bibl. Nat., Z 15315.

Titre gravé avec, en regard, la reproduction de la médaille de Dacier[1]. — 62 lettres (y compris une lettre de la duchesse d'Aiguillon et deux fragments de lettres de Secondat à Guasco).

2. *Lettres familières du président de Montesquieu, baron de La Brède, à divers amis d'Italie.* S. l., 1767, in-12, 285 pages.

[Bibl. Nat., Z 15313.

Titre imprimé, sans reproduction de la médaille. — Texte et notes identiques à ceux de l'édition précédente.

1. C'est cette reproduction qui figure sur le titre de ce volume.

3. *Même édition*, mutilée.

[Bibl. Nat., Z 15314.

En tête on a encarté un feuillet, sur lequel on lit: « Avis. Cette édition des lettres familières de Montesquieu ayant été faite un peu à la hâte, il s'est glissé deux fautes assez essentielles, sur lesquelles on croit devoir prévenir le lecteur, afin qu'il ne regarde pas l'ouvrage comme imparfait. La première est qu'après le folio 236, on a mis 259. La seconde est qu'ensuite de la lettre LIII on a mis LVIII, ce qui ferait croire qu'il y a une lacune dans l'ouvrage, tandis qu'il n'y en a qu'une dans l'attention du correcteur. » — En réalité la note 3 de la lettre XXVI a été modifiée, et les feuillets 237 à 258 (lettres LIV, LV, LVI et LVII) supprimés.

4. *Lettres familières de M. le président de Montesquieu. Nouvelle édition, augmentée de plusieurs lettres et autres ouvrages du même auteur qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes.* A Florence, et se trouvent à Paris, chez Vincent..., Durand neveu..., 1767, in-12, XXIII-237 et 144 pages.

[Bibl. Nat., Z 15316.

65 lettres. — La note 3 de la lettre XXVI, le premier paragraphe de la lettre LIV et les lettres LV et LVII en entier ont été supprimés. — A la suite, une édition expurgée de la *Réponse aux observations sur l'Esprit des lois*, de Risteau, avec pagination spéciale.

5. *Lettres familières de M. le président de Montesquieu. Nouvelle édition augmentée de plusieurs lettres et autres ouvrages du même auteur qui ne se trouvent pas dans les éditions précédentes.* A Florence, et se trouvent à Paris, chez Vincent..., Durand neveu..., 1768, in-12, XVIII-245 et 144 pages.

[Bibl. Nat., Z 15317.

69 lettres. — Mêmes modifications du texte que dans l'édition précédente. — A la suite, la *Réponse* de Risteau.

6. *Lettres familières du président de Montesquieu. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée de plusieurs lettres.* S. l., 1771, in-12, 295 pages.

[Bibl. Bordeaux, P. F. 1241.

67 lettres. — La note de la lettre XXVI et les lettres LIV, LV et LVII conformes au texte de la première édition.

7. *Lettres familières du président de Montesquieu, baron de La Brède, à divers amis d'Italie.* A Rome, 1773, in-12, VIII-347 pages, et la table.

[Arsenal, B. L. 19036.

67 lettres. — Même remarque que pour l'édition précédente. — A la suite, la *Réponse* de Risteau.

8. *Lettres familières et autres œuvres posthumes de M. de Montesquieu.* Amsterdam, 1808, in-12, 415 pages.

[Bibl. Bordeaux, P. F. 1353.

67 lettres. — Même remarque que pour les éditions précédentes. — En tête *Arsace et Isménie*, un *Discours* prononcé par Montesquieu, en 1725, à la rentrée du parlement de Bordeaux, et l'*Éloge* de Berwick.

F. G.

CORRESPONDANCE

DE

MONTESQUIEU

5 may 1725

je suis bien obligé Mademoiselle a
l'autheur du temple de gnide de m'avoir [illegible]
[illegible] une de vos lettres je vois que vous voulez
scavoir [illegible] come le bruit en [illegible]
[illegible] La verité est que [illegible]
[illegible] Madame de [illegible]
[illegible] singularité
et il trouve de la gayeté et de la
singularité [illegible] je ne suis point faché
qu'on lui attribue [illegible] mais vous allez
parler de ce temple [illegible]
vu icy [illegible] [illegible] et montelcon qui nous
ont dit ou [illegible] nous dire toutes leurs affaires
[illegible] que de paix [illegible] est guerrier

Lettre 65.

(En tête, la date a été ajoutée de l'écriture ancienne).

montelcon nous a dit quil avoit ecrit au
roy despagne quil ne savoit pas [illegible]
~~la seine despagne de france~~ encor qui [illegible]
mais qu'il parloit de plusieurs personnes qui [illegible]
[illegible] cette intention ~~[illegible]~~ maison de
~~[illegible]~~ [illegible] ~~[illegible]~~
~~la maison de [illegible]~~ [illegible]
[illegible] de [illegible] elle [illegible] de france [illegible]
~~faché de ne pouvoir pas vous~~ je suis bien fa
~~je ne puis vous mander si il y a [illegible]~~
~~[illegible] de [illegible]~~ [illegible]
~~[illegible] la [illegible]~~ montelcon a [illegible]
devant de ~~[illegible]~~ de santa cruz affin de les
persuader de renvoyer une grande partie de
~~[illegible]~~ les gens qui auroient suis la femme
dans la route il nen a gardé que [illegible]

~~pouvoir vous mander~~ je n'ai que
je suis bien heureux ~~davoir a vous escrire~~
~~plus de ce que~~ davoir a vous escrire dans ce temps icy
~~dans ce temps~~ cy ~~autre chose~~ ~~je pourrois~~ ~~vous~~
~~vous mander aucune nouvelle~~ et on ne
chasse pas toujours des infantes de leurs Celas il
n'y a point icy de nouvelles ~~a escrire~~ ~~a mander~~
~~toute la~~ ville est ~~icy~~ ~~fort troublée~~ ~~nous tenons~~ ~~[illegible]~~
~~on est~~ ~~pauvre~~ ~~nous tenons toute brouillée~~ ~~beaucoup~~
~~on se brouille~~ ~~on se hait~~
je m'en vay finir ma lettre après affin que je
puisse me vanter davoir ~~escrit~~ [illegible] a une damoiselle
come vous sans lui parler de mon coeur. je vous
suis mademoiselle tres respectueusement

a Mlle de Calonges ce 5 may 1725

CORRESPONDANCE

DE

MONTESQUIEU

---

1. — MONTESQUIEU A SON PÈRE[1].

Pensées et fragments inédits de Montesquieu... (Bordeaux, 1894-1901, 2 vol. in-4°), I, p. 254.

S. d.[2]

Vous me mandez, mon cher père, que vous ne direz point à mes oncles[3] les sujets que vous avez de vous plaindre de moi. Je me comporterai à l'avenir de manière que vous ne serez pas en état de m'accorder de pareilles grâces.

1. Jacques de Secondat (1654-1713), cadet de sa famille, avait embrassé la carrière des armes. Il fut de ceux qui suivirent le prince de Conti en Hongrie, et, à son retour, il s'établit en Guyenne, où il se maria avec Marie-Françoise de Pesnel, baronne de La Brède.

2. « J'étais très jeune quand je fis cette lettre. » (Note de Montesquieu.)

3. Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, baron de Montesquieu, président à mortier, mort en 1716, qui institua Montesquieu son héritier universel ; — et Joseph de Secondat, abbé de Faize (1646-1726).

2. — MONTESQUIEU AU PÈRE DESMOLETS[1].

Arch. du château de Ravignan (Landes). — Laboulaye, VII, 211.

[4 avril 1716.]

J'ai reçu votre lettre, mon cher abbé, qui m'a fait tout le plaisir du monde. Je vous dirai que je fus reçu hier de notre Académie[2], et que je me prépare à faire mes remerciements pour être installé le premier jour de mai. Je vous prie de faire part de ceci à M. Fréret[3], et lui témoigner la joie que j'ai d'être son collègue.

Je serais bien aise que vous voulussiez entreprendre le voyage de Bagnères. A présent que les financiers, les seuls riches du royaume, vont être à l'hôpital[4], nous allons être riches, nous, car tout se doit regarder par proportion. Ainsi vous allez être aussi grand seigneur, avec deux mille livres de rente, que si vous en aviez quatre. Vous voyez que vous avez là de quoi vous conduire jusqu'à Bordeaux.

Je suis, Monsieur mon très cher ami, de toute mon âme, votre très humble et très obéissant serviteur.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.

1. Pierre-Nicolas Desmolets, bibliothécaire de l'Oratoire (1678-1760).

2. Montesquieu fut élu membre de l'académie de Bordeaux, sur la proposition de Navarre, le 3 avril 1716 (*Reg. mss de l'Académie*, I, p. 49). Son installation eut lieu le 18 avril (*ibid.*, III, p. 228). Voir son discours de réception, donné sous la date inexacte du 1er mai, dans Laboulaye, VII, p. 1.

3. Fréret avait été élu associé de l'académie de Bordeaux le 22 novembre 1715 (*Reg. mss de l'Académie*, I, p. 45). Il avait été l'élève du P. Desmolets.

4. Allusion à la Chambre de justice qui s'installa aux Grands-Augustins le 14 mars 1716.

Comme je ne sais point l'adresse de M. de Navarre, permettez que je lui écrive ici. Je vous prie de vouloir lui laisser lire ces mots :

Les marques de votre souvenir me sont bien chères, Monsieur. Monsieur votre père[1], que j'eus l'honneur de voir quelques jours après votre départ, me dit que votre voyage ne serait pas long; et je vois à présent que les plaisirs vous ont retenu. Vous n'en sauriez goûter de plus solide que celui de voir souvent notre abbé. Car pour toutes les Chloris dont vous étiez autrefois si enchanté, je les donnerais toutes au diable, car si elles sont saines de corps, ce qui est très rare, elles ne sont point saines d'esprit.

Je suis, Monsieur, de toute mon âme, votre très humble et très obéissant serviteur.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.

Monsieur Des Molets, prêtre de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, — à Paris.

3. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Janvier 1717.][2]

C'est, Madame, un mouvement du cœur qui me fait prendre la plume pour vous écrire et vous

1. Joseph de Navarre, conseiller à la Cour des aides, membre fondateur, puis secrétaire de l'académie de Bordeaux, donna sa démission le 17 décembre 1724 « par la seule raison qu'il ne se trouvait pas en pouvoir de contribuer pour sa part aux dépenses de l'Académie » (*Reg. mss de l'Académie,* I, p. 86). Mort en 1757.

2. En tête la date de 1717, de l'écriture ancienne. (Cf. l'*Introduction.*)

assurer de la continuation je ne sais pas bien de quoi, car, lorsqu'on est attaché aux personnes faites comme vous, on ne connaît jamais bien précisément si c'est amour ou si c'est amitié[a].

Vous me marquez que vous prenez du goût pour la retraite : j'ai ouï dire que lorsqu'on commençait à fuir tous les hommes en général, on en aimait quelqu'un en particulier. Vous cherchez la solitude, vous êtes rêveuse, vous voulez vous entretenir avec vous-même : voilà[b] toutes les marques d'une passion. Dieu vous garde d'être aussi malheureuse que vous le méritez dans cette occasion.

Il n'est pas possible d'imaginer rien qui approche de la beauté des derniers bals de ce carnaval[c].

Là, la princesse Flore avait bien des affaires;
Elle suivait l'amour[d] dans ces lieux si charmants,
Et d'autant de rivaux menaçait ses amants
    Qu'elle voyait de mousquetaires.
Là, des feux du champagne un jeune prince épris
    Cherchait quelque retraite obscure,
    Et grimpait jusqu'au paradis,
    Pour voir s'il pourrait d'aventure
    Induire à mal quelque Chloris.

Tout le monde a suivi de si grands exemples, et jamais on ne s'est mieux diverti[e]. La Sorbonne et le corps des pasteurs, alarmés de nos désordres

a) *Biffé :* On ignore ordinairement si c'est amitié ou tendresse. — b) *Biffé :* Madame. — c) *Biffé :* Il n'y a rien eu de plus gracieux que les bals de ce carnaval. — d) *Biffé :* L'amour la conduisait. — e) *Biffé :*

Là quelques vieux amants, quelques maris jaloux
    Suivaient des yeux leurs infidèles.

et de notre libertinage, cherchent[a] à y porter remède[1].

[b] De nous tous convertir leur zèle se propose
Et pour venir à bout d'un si pénible emploi,
On bâtit, on dresse, on compose
Quatre cents articles de foi.

Voilà, Madame, tout ce que je sais ; j'ai pris la liberté de varier mon style pour vous ôter la fatigue d'une longue prose.

4. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1717 ?][2]

Vous oubliez, Madame, l'essentiel : je veux dire de me donner des nouvelles de votre cœur et de vos sentiments à mon égard ; car, quoique je doive prendre condamnation sur certains articles très importants, il y en a de moindre conséquence que je ne voudrais pas négliger, et, quoique l'on ne soit pas de la grande faveur, on serait bien aise de conserver son rang, même dans le subalterne.

— a) *Biffé :* se proposent. — b) *Biffé :*

Pour moi, sans me mêler des intérêts des princes.
Et né pour des plaisirs plus minces.

---

1. Allusion aux conférences de prélats du Palais-Royal, où furent rédigés les huit articles de doctrine, et à la députation de la Sorbonne du 12 janvier. (Cf. le *Journal* de l'abbé Dorsanne, t. I, p. 312 et suiv.).
2. En tête la date de 1717, de l'écriture ancienne.

5. — MONTESQUIEU A ***[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[171 ?]

Madame de M. ira à la dernière messe. Je ne me mêle pas des intérêts des princes, mais je ne puis deviner vos vues. Je crois que vous ne réussirez pas dans votre entreprise. La dame a appris que vous la destiniez depuis plus d'un mois à un de vos milords, et, quoiqu'elle soit bien aise d'être f... sur le champ, elle n'aime pourtant pas à être retenue d'avance, et ne veut pas qu'un autre dispose d'un cœur dont elle est si libérale.

6. — MONTESQUIEU A SAINT-LANNE.

Original, avec post-scriptum autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, le 23 mai 1718.

Je vous prie, Monsieur, de presser le sieur Debals pour l'argent de ces deux vaches, qu'il doit donner et de me faire savoir s'il a payé les rentes comme il avait promis de le faire. Le métayer n'a qu'à vendre les agneaux le plus qu'il pourra, faire tondre les brebis, et prendre des métiviers[2] fidèles suivant ce

1. Une main ancienne a mis sur ce billet la date de 1717. Si elle est exacte, le destinataire pourrait bien être Berwick.
2. Métiviers, métives = moissonneurs, moissons.

qu'on a accoutumé de faire. Madame[1] écrit à M. Labat-Bari pour avoir un peu l'œil à tout cela. Je vous prie aussi d'y avoir attention. Si le fermier que vous me proposez, veut donner le même prix de la ferme que Debals, je lui donnerai.

Je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Ayez la bonté de faire quelque tour à Clairac[2], ces métives; s'il était nécessaire d'envoyer quelqu'un d'ici, je le ferais.

A Monsieur, Monsieur de Saint-Lanne, juge de Montesquieu[3], *— au Port-Sainte-Marie.*

7. — MONTESQUIEU A SAINT-LANNE.

Original. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, le 13 juin 1718.

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien prendre la peine d'aller à Clairac et de m'informer de ce que font mes métayers, quelle est la quantité de tabac qu'ils ont planté, s'ils font bien faire les terres dans lesquelles ils l'ont planté, s'ils en font bien la culture,

1. Jeanne de Lartigue, dont le mariage avec Montesquieu fut célébré à Bordeaux, en l'église Saint-Michel, le 30 avril 1715 (Arch. de Bordeaux, GG 461, nº 342). — Elle mourut en 1768.
2. *Clairac* (Lot-et-Garonne, canton de Tonneins).
3. *Montesquieu* (Lot-et-Garonne, canton de Lavardac).

s'ils ont beaucoup de blé. Je vous serai obligé si vous vous donnez la peine d'y aller quelquefois et de m'informer de tout. Cela ne sera pas pour longtemps, car Mme de Montesquieu compte y aller au plus tôt.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Saint-Lanne, juge de Montesquieu, — à Montesquieu, au Port-Sainte-Marie.

8. — MONTESQUIEU A SAINT-LANNE.

Autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 5e décembre 1718.

Je vous envoie, Monsieur, le *committimus* que vous me renverrez, s'il vous plaît, quand vous en aurez fait [usage]; il faut donc attendre ce que jugera M. l'évêque de Condom[1]. Vous avez raison quand vous dites que les lods et ventes sont dus; au moins est-ce l'usage de ce ressort.

A l'égard de l'échange que l'on propose, je veux bien le faire et je serais bien aise que vous en parlassiez à M. Des Fosses[2] et que vous vissiez avec lui ce qu'il faudrait rendre à ces propriétaires.

Je suis bien content de la vente du tabac, mais travaillez surtout et à payer ce que je dois de taille ou

1. Louis Milon, évêque de Condom de 1693 à 1734.
2. Redon Des Fosses propriétaire de la terre de Las Fosses, enclave dans la baronnie de Montesquieu.

de rente, s'il en reste quelque chose, et à faire payer les arrérages à Debals; car si je me négligeais sur ce point, je serais quelque jour embarrassé. Vous ne me parlez pas de M. de Labat. Faites-lui mes compliments quand vous le verrez et mandez-moi de ses nouvelles.

MONTESQUIEU.

9. — MONTESQUIEU A SAINT-LANNE.

Autographe. Arch. de La Brède.

[1718.]

J'ai reçu, Monsieur, le contrat de ferme de mes métairies de Clairac. S'il se présente quelque bon fermier pour les dites métairies, vous me ferez plaisir de me le faire savoir. A l'égard du dixième de mon fief de Montesquieu, c'est une injustice bien criante, puisque le contrat n'est que de 250 livres. Mais, comme le dixième a été ôté par la bonté de Son Altesse Royale[1], je ne veux pas, pour une année, m'embarrasser à demander une modération. J'ai vu quelquefois que des gens dont j'avais sujet de me plaindre me tombaient à leur tour entre les mains. C'est une bagatelle; payez, Monsieur, ce qu'on vous demandera et envoyez-moi la quittance.

Je suis votre très humble et affectionné serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Saint-Lanne, juge de Montesquieu, — à Montesquieu.

1. Le Régent.

10. — D'ARMAJAN [1] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de la Gironde, 3 E 6800.

A Preignac, le 3e de l'année 1719.

A peine M. de Secondat [2] me laisse-t-il le temps, Monsieur, de répondre à toutes les marques de bonté et d'amitié que j'ai trouvées dans votre lettre, tant il est amoureux et pressé de s'en retourner [3]; je n'ai que celui de vous assurer que je souhaite de tout mon cœur que celui que j'emploie à faire tout ce qu'il désire de moi, soit employé heureusement et pour lui et pour la demoiselle et que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

D'ARMAJAN.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier du Parlement de Bordeaux, — à Bordeaux.

1. Fr.-R. Guichanères d'Armajan, chevalier d'honneur de la Cour des aides de Guyenne en 1703. Son fils Vincent, également chevalier d'honneur de la Cour des aides de Guyenne, épousa Marie de Secondat, fille de Montesquieu, qui eut en dot 66.000 livres. Cf. O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne* (Bordeaux-Paris, 1856-1883, 4 vol. in-8o), t. II, p. 261.

2. Jean-Baptiste de Secondat, baron de La Perche. La présente lettre est jointe à son contrat de mariage avec Luce de Monel, daté du 11 janvier 1719.

3. A Bordeaux, où se trouvait sa fiancée, au couvent des Ursulines.

11. — SARRAU DE VÉSIS[1] A MONTESQUIEU, CAUPOS[2] ET SARRAU DE BOYNET[3].

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne,* XXVI.

A Paris, le 23 février 1720.

Messieurs,

J'ai été chargé, par M. le duc de La Force[4], de vous écrire de sa part pour vous prier de choisir une maison ou un emplacement, qui soit convenable, pour y bâtir un logement pour l'Académie. A l'instant que le choix sera fait, il fournira le prix que vous aurez réglé. C'est un présent qu'il veut faire à son Académie; il m'a dit qu'il donnerait 40.000 livres pour l'achat ou pour les réparations. Il vous demande une grande diligence.

1. Jean de Sarrau, seigneur de Vésis et de Pichon, fils cadet d'Isaac de Sarrau. Mort en 1739. Membre fondateur de l'académie de Bordeaux, dont il était le trésorier.

2. Jean-Baptiste de Caupos, baptisé à Bordeaux le 16 mars 1684, conseiller au Parlement de Bordeaux, membre fondateur de l'académie de Bordeaux.

3. Isaac de Sarrau, seigneur de Boynet et de Pichon (1685-1772), fils aîné d'Isaac de Sarrau. Ses réceptions musicales du lundi furent l'origine de l'académie de Bordeaux, dont il fut l'un des membres fondateurs et le secrétaire pour les arts; il devint également secrétaire des sciences et des lettres par intérim après la démission de Navarre, le 24 décembre 1724 (*Reg. mss de l'Académie*, I, p. 86) et garda les deux charges jusqu'à sa mort.

4. Henri-Jacques-Nompar de Caumont, duc de la Force (1675-1726), fut nommé protecteur de l'académie de Bordeaux dans les lettres-patentes de fondation, du 5 septembre 1712 (cf. J. de Gères. *Table... des travaux de l'académie de Bordeaux,* p. 223). Son éloge à l'académie de Bordeaux fut prononcé par Montesquieu, le 25 août 1726 (Laboulaye, VII, 83).

Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

SARRAU DE VÉSIS.

A Monsieur le Président Montesquieu, Monsieur de Caupos et Monsieur Sarrau de Boynet[1].

12. — MONTESQUIEU A CAUPOS ET EN SON ABSENCE A SARRAU DE VÉSIS.

Comptes rendus des séances de l'académie de Bordeaux, 1858, p. 20. — Laboulaye, VII, 213.

[Juillet-août 1721.]

Je vous écris, mon cher confrère, aujourd'hui vendredi, parce que demain matin je dois aller à la campagne pour tout le jour. J'écrivis à M. de Vésis par l'extraordinaire de mercredi, et lui demandai excuse d'avoir laissé passer deux courriers, sans lui

1. Cette lettre est accompagnée : 1° d'une donation de 60.000 livres faite par La Force à l'Académie (9 mai 1720) ; — 2° de la vente par Guillaume de Massip à l'Académie d'une maison, sise rue du Collège-des-Lois, pour le prix de 52.000 livres (16 mai 1720); — 3° d'une transaction portant annulation de cette vente (16 juin 1722).

Voici ce qui s'était passé. Le don de La Force avait été fait en billets de la Banque royale. Ces billets baissant déjà de façon inquiétante, Massip avait exigé d'être payé de la façon suivante : il touchait 22.000 livres comptant, et, pour les 30.000 livres encore dues, il tirait sur chacun des trois commissaires de l'Académie (Montesquieu, Caupos et Sarrau de Boynet) une lettre de change de 10.000 livres payable dans quatre ans seulement. Survint la banqueroute du Système ; les trois commissaires se trouvaient personnellement responsables des lettres de change sur eux tirées par Massip. Heureusement pour eux, ce dernier n'avait pas rempli ses engagements et n'avait pas livré en temps voulu sa maison à l'Académie. Il y eut procès et l'on aboutit à la transaction du 16 juin 1722. (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 71 et suiv.)

écrire. Ayant appris que le duc[1] était arrivé le matin de la campagne, et retournait le soir, j'y allai à une heure, comptant bien qu'il me prierait à dîner, et je comptais que dans tout le temps que nous serions ensemble, il ne pourrait guère s'empêcher de me parler de l'affaire de l'Académie; mais il m'en garda entièrement le secret.

Après dîner, je passai chez Bernard[2], qui me dit qu'il avait parlé de l'affaire à M. le duc, qui lui avait dit qu'il voyait que le motif de l'Académie, en lui demandant le droit de réversion, était de faire un emprunt par elle ou par nous; que, cet emprunt fait, il arriverait qu'on laisserait arrérager les intérêts; qu'il arriverait de là, infailliblement, qu'on ferait quelque jour décréter la maison contre son intention, qui avait été que cette maison fût pour jamais à l'Académie; mais que, si on pouvait lui fournir un expédient qui obviât à cette difficulté, il s'y prêterait. J'eus un beau champ pour combattre Bernard, et je le poussai si bien qu'il ne put plus soutenir le procédé, et me dit: « Dès que vous serez chez vous, écrivez-moi une lettre que je puisse montrer, qui soit comme une suite de notre conversation, et que je puisse montrer à M. le duc. » Je souscrivis à cet expédient, j'admirai son esprit, et je lui envoyai la lettre dont vous trouverez ici la copie[3].

Je comptais partir dimanche prochain, mais cette affaire pourrait bien me retenir quelques jours, étant bien aise de veiller et de savoir l'effet qu'aura produit ma lettre.

1. Le duc de La Force, protecteur de l'Académie.
2. Secrétaire du duc de La Force.
3. Cette copie est perdue.

Je vous prie de dire, à M. de Vésis, que j'ai fait les commissions, et que je compte les porter moi-même.

Je ne sache rien ici de nouveau si ce n'est qu'on recommence à y parler de la peste; cette conversation avait été longtemps assoupie. On continue à dire qu'on refera de nouvelles actions. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les manufactures d'autour de Paris sont, les unes totalement, les autres presque détruites.

Je fus hier à la Verrerie[1] où je trouvai maison à louer; j'habite, mon cher confrère, un f... pays, et je serais charmé pour bien des raisons d'avoir le plaisir de vous voir et de boire avec vous.

Je vous embrasse mille fois, et suis votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Je vous prie de saluer bien fort de ma part MM. de Sarrau, de Barbot[2], et M. le président de Gascq[3].

Il y a quelque chose dans ma lettre à Bernard, concernant l'Académie, qui pourrait n'être pas du goût de certaine personne que je sais. Vous savez mieux que moi à qui vous devez la montrer. Adieu.

1. Rue de la Verrerie, au Marais.

2. Jean Barbot (1695-1771), président à la Cour des aides de Guyenne, élu le 4 septembre 1718 à l'académie de Bordeaux sur la présentation de Montesquieu.

3. Antoine de Gascq (1673-1753), président au Parlement de Bordeaux en 1713, membre fondateur de l'académie de Bordeaux, et son premier directeur.

On me mande de Hollande que la seconde édition des L. P.[1] va paraître avec quelques corrections.

A Monsieur, Monsieur de Caupos, vicomte de Biscarosse, — à Bordeaux. Et en son absence à Monsieur Sarrau de Vésis, — à Bordeaux.

13. — SARRAU DE VÉSIS A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, le 26 août 1721.

J'appris samedi, par un bruit vague, le gain de votre procès, mon cher confrère, mais je ne me suis livré au plaisir de vous voir réussir que dans le moment que j'en ai été certain par votre lettre, que je viens de recevoir dans le moment. Je n'ai pas le temps de vous bien marquer la part que j'y ai prise, mais de la manière dont mon frère et moi avons appris le succès de votre affaire, je doute qu'il y ait personne qui puisse donner des preuves plus assurées d'une tendresse complète.

Nous fîmes hier la cérémonie de Saint-Louis et l'on chanta en même temps un *Te Deum* pour la santé du Roi; l'affluence fut trop grande à la chapelle. L'après-dîner on lut trois dissertations à l'Académie : une sur Orphée et deux sur la communication de la peste, l'une pour, l'autre contre[2]. Le soir, tous les académiciens illuminèrent. Nous fîmes,

1. Sur cette seconde édition des *Lettres Persanes*, parue avec l'adresse : A Cologne, chez Pierre Marteau, 1721, cf. l'avant-propos de l'édition Barckhausen des *Lettres Persanes* (Paris, Impr. Nationale, 1897, in-folio), p. XII et suiv.
2. Par Cardoze, médecin de Bordeaux.

chez nous, de notre mieux: il y eut grand concert, beaucoup de dames, des danses; cela a duré jusques à près de quatre heures; j'en suis un peu fatigué. M. de Tarnau, qui part demain, et qui sort de ma chambre, m'oblige de finir, tant il est tard.

Je suis sans réserve tout à vous.

SARRAU DE VÉSIS.

A Monsieur, Monsieur le Président Montesquieu, à l'hôtel de Flandre, rue Dauphine, — à Paris[1].

14. — MONTESQUIEU A ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 257.

[1721 ?]

J'ai gagné mon procès. Voilà une plaisante lettre où je ne vous parle que de moi. Mais pour vous parler bien de moi, il faudrait que je vous parlasse de vous-même.

15. — MONTESQUIEU A MAIRAN[2].

Vente du 7 novembre 1865, Jacques Chavaray expert, nº 877. — P. Bonnefon, *Revue d'histoire littéraire*, 1910, p. 305.

20 octobre 1721.

Montesquieu remercie Mairan de lui avoir donné la préférence pour une commission, et lui donne des

1. *En surcharge :* A Bordeaux.

2. J.-J. Dortous de Mairan, né à Béziers en 1678, mort à Paris en 1771. Il avait eu déjà trois mémoires couronnés à l'académie de Bordeaux. *Sur les variations du baromètre* (1715), *Sur la cause de la lumière des phosphores et des noctiluques* (1717), *Sur la glace* (1716), et, en 1718, était entré à l'académie des sciences de Paris.

renseignements sur une épidémie qui désolait alors la région.

. . . .

. . Les nouvelles de la peste sont toujours très tristes. A Montauban, l'on marquait qu'elle avait gagné deux villages dans le Vivarais; je ne vois pas qu'elle se démente un moment, et, au contraire, elle suit toujours . . . .

. . . .

16. — MONTESQUIEU A MAIRAN.

A. Pitou, *Revue d'histoire littéraire*, 1908, p. 110; d'après l'autographe qui se trouve à la Bibl. de Châteauroux, B 196.

A La Brède, ce 10e novembre 1721.

J'ai, Monsieur, chez moi les balles de livres que vous m'avez adressées, mais je ne sais s'il en sera de même quand il faudra les faire partir, ne doutant point qu'on exige ici les mêmes formalités qu'on a exigées à Béziers et cela pour le moins; tout ce dont vous pouvez être assuré c'est que je ferai de mon mieux et que je ferai en sorte qu'on n'en ouvre qu'une; quand on verra de la fidélité dans le mémoire on n'en demandera pas davantage, et je vous réponds que cette balle sera rétablie avec le même soin qu'on a pris à Béziers; je vous parlerais avec plus d'assurance si j'étais à Bordeaux, mais je suis à présent à la campagne; comptez sur ma bonne volonté pour une si petite chose.

Nous ferons dans deux jours l'ouverture de notre Académie; il y sera parlé, disputé à ce que je pré-

vois, nos médecins étant partagés sur la question de la contagion; mais, pour moi qui sais que les ch. p. se communiquent, je suis tout décidé; je voudrais pour tourner en ridicule ces Messieurs que l'on proposât ce problème à toutes les facultés : savoir si la vérole se communique ou non.

Je vous salue, mon cher Monsieur, et vous prie de me continuer vos bonnes grâces et de me croire avec tout l'attachement imaginable, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Tous nos Messieurs vous saluent.

17. — MONTESQUIEU A MAIRAN.

Original. Bibl. Nat., nouv. acq. fr., XXXI, f° 122. — *Revue d'histoire littéraire,* 1908, p. 332.

A Bordeaux, ce 15 décembre 1721.

Vos paquets sont au roulier, Monsieur, avec tout ce qu'il faut pour qu'ils partent et je ne doute pas même qu'ils ne soient partis. Je souhaite que vous trouviez que je me suis assez bien acquitté de cette petite commission. Je vous envoie le catalogue de vos livres et la lettre de voiture de Béziers à Bordeaux, et parce que je compte que vous ne paierez pas de port, je vous les envoie par la poste. Je vous prie de croire qu'il n'y a personne dans ce monde qui vous soit plus attaché que moi et qui ait plus d'envie de vous marquer le parfait dévouement avec

lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Le déboursé qui est de 25 s. 10 d., comme vous verrez par la lettre de voiture, est si peu de chose, qu'il ne vaut pas la peine que je vous fasse un compliment là-dessus. Ainsi vous pourrez l'envoyer, Monsieur, à votre commodité, à M. l'abbé de Secondat[1] au collège de Navarre à Paris, quand vous en devrez dans ce quartier-là.

18. — MONTESQUIEU A GILLET DE LACAZE[2].

Registres secrets du Parlement de Bordeaux, 22 décembre 1722. (Bibl. Bordeaux, ms. 369[24], p. 330.)

[Paris, décembre 1722.]

Monsieur le premier président a dit avoir reçu une lettre de M. le président de Montesquieu, de Paris, par laquelle il lui marque qu'il a conféré avec le ministre[3], et qu'il a besoin de nouveaux éclaircissements.

1. Charles-Louis-Joseph de Secondat (1694-1754), frère et filleul de Montesquieu ; devint en 1724 abbé de Faize, en 1725 doyen de l'église collégiale de Saint-Seurin de Bordeaux, et en 1743, abbé de Nizors.

2. Joseph Gillet de Lacaze (1670-1734), premier président du Parlement de Bordeaux.

3. Dodun, contrôleur-général des finances

19. — MONTESQUIEU A GILLET DE LACAZE.

Registres secrets du Parlement de Bordeaux, 3 mars 1723. (Bibl. Bordeaux, ms. 369[24], p. 389.)

[Paris, février 1723.]

M. le Président a dit, qu'il avait reçu une autre lettre du sieur président de Montesquieu qui lui marquait qu'il avait été chez le sieur Fagon, intendant des finances, pour conférer sur la nécessité de supprimer les quarante sols par tonneau imposés sur les vins qui se chargent, appartenant aux habitants de Bordeaux, ce qui est très nuisible aux droits du convoi[1] *et au commerce, comme il est expliqué par les mémoires de la compagnie envoyés audit sieur président de Montesquieu. Villate, député de la Chambre de commerce, étant survenu chez ledit sieur de Fagon, aurait représenté le préjudice et l'embarras que cette imposition causait au commerce, que, s'il plaisait au Roi de la supprimer, la somme de deux cent mille livres imposées sur la Généralité pour les quarante sols par tonneau pourrait être répartie sans qu'elle fût aussi à charge au public. Ledit sieur président de Montesquieu aurait appuyé cette proposition, croyant bien que le Parlement ne le désavouerait pas. Il lui aurait aussi marqué qu'il devait, dans deux jours, avoir une conférence pour le même sujet avec M. Dodun, contrôleur général des finances.*

1. Le convoi était un droit, créé à l'époque de Henri III et destiné à l'entretien d'un bateau chargé de convoyer les marchandises en Gironde.

20. — MONTESQUIEU A SARRAU DE VÉSIS.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 25 mai 1723.

J'ai, Monsieur mon très cher confrère, le dividende des trois actions et un dixième à cinquante livres par action, dont je vous suis redevable et à l'Académie[1]. Ainsi vous voyez que je les ai retirées. Je ne me souviens plus si, par l'accord passé entre nous et M. le duc de La Force, l'Académie a la jouissance du revenu de ce fonds; en ce cas, Mme de Montesquieu vous paiera cent cinquante-cinq livres, sinon je les remettrai de la manière et à la personne que l'Académie m'ordonnera. Je n'ai pas pu joindre le duc de La Force qui est à la campagne et je ne puis aller le trouver; ainsi, j'espère que vous aurez fait écrire directement le secrétaire.

On nous mande ici que M. Boucher[2] avait trouvé le visage de Galeteau fort plaisant. J'espère partir vers le 15 ou la fin du mois prochain et je vous assure que j'aurai un grand plaisir de vous embrasser. Les applaudissements augmentent pour *Inès*[3] et la critique se tait. Le parterre pleure dans les endroits où il avait ri. Embrassez, s'il vous plaît, bien fort de ma part MM. de Caupos, de Gascq, Barbot. Quand vous écrirez à Monsieur votre frère, faites mention de moi. Je vous embrasse mille fois, mon très cher confrère.

1. Montesquieu, Caupos et Sarrau avaient, avec l'agrément de l'Académie, employé le reliquat de la somme destinée par La Force à l'acquisition d'un hôtel (cf. p. 14, note) à l'achat de trois actions et six dixièmes (*Reg. mss de l'Académie*, I, 81).

2. Claude Boucher, intendant de Guyenne de 1720 à 1743.

3. *Inès de Castro*, de La Motte.

21. — DODART[1] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, le 11 août 1723.

Vous savez déjà, sans doute, mon cher Président, la nouvelle qui occupe ici tout le monde. Le grand vizir[2] est mort hier à quatre heures après-midi. Il avait soutenu courageusement son mal jusqu'au dernier moment. Enfin, sentant sa fin approcher, il se fit apporter avant-hier matin de Meudon à Versailles. En arrivant, il se confessa à un récollet, comptant se faire faire tout de suite une opération qu'il y avait trop longtemps qu'il différait, mais la vue de l'appareil l'effraya et il demanda grâce. M. le duc d'Orléans arriva l'après-midi, à Versailles, et le détermina à se laisser faire une incision; les chirurgiens n'en furent d'avis que comme d'une dernière ressource, qui elle même était très dangereuse. Il n'y avait plus moyen d'introduire la sonde, de sorte qu'il fallut faire la même incision que l'on fait pour la taille sans autre guide que la vue. Pendant l'opération, il survint un orage accompagné d'un grand tonnerre dont les soufres ne convenaient pas en pareil cas. Il passa mal la nuit; enfin, hier, au lever de l'appareil, il expira.

M. le duc d'Orléans avait prévu cet événement depuis longtemps; aussi, sur-le-champ, son arrange-

1. Maître des requêtes, fils du premier médecin du Roi.

2. Le cardinal Dubois. Comparez le récit de Dodart avec ceux de Barbier (éd. Charpentier, I, 293 et suiv.), de Math. Marais (éd. Lescure, III, 3), et de Saint-Simon (éd. Chéruel, XIII, 45).

ment a paru. Il a pris lui-même l'administration des affaires en qualité de premier ministre et a prêté, comme tel, serment au Roi. M. de Morville a eu les affaires étrangères et les postes[1], M. de Maurepas, la marine. M. le Cardinal, qu'on croyait n'avoir que la commission de secrétaire d'État, en avait secrètement la charge, sur laquelle il y avait un brevet de retenue de cent mille écus que le Roi paie à la famille du Cardinal, et M. de Breteuil achète la charge cinq cent mille livres[2] et continuera d'avoir le département de la guerre. Voilà assez de choses rangées dans les vingt-quatre heures. Cependant M. le duc d'Orléans a déjà eu le temps de faire avec M. de Morville l'examen des papiers du défunt, sur lesquels il avait fait mettre les scellés, et d'écrire *proprio pugno* à tous les princes étrangers, pour les assurer que son intention était de continuer à traiter avec eux suivant les derniers errements. Reste une belle et magnifique défroque en bénéfices à distribuer[3]. Le Cardinal sera enterré ce soir, sans cérémonie, à Saint-Honoré, dont il était chanoine[4], muni d'un bon acte de contrition, car, pour les autres sacrements, quelque cérémonial a empêché qu'il ne s'en aidât[5]. S'il survient quelque nouveauté, je vous en ferai part.

1. En fait, le duc d'Orléans se réserva la surintendance des postes.

2. « On a créé les quatre places de secrétaires d'État en charges, pour lesquelles on fait payer à chacun 500.000 livres; M. le duc d'Orléans trouve par là le secret de tirer deux millions. » (Barbier, I, 297.)

3. Voyez dans Saint-Simon (éd. Chéruel, t. XIII, p. 47) le détail des bénéfices et de la fortune du cardinal.

4. En réalité, dont son neveu était chanoine. Cf. Barbier, I, 296.

5. « Le bruit le plus commun est que le cardinal Dubois n'a point reçu le viatique; qu'il a dit qu'il ne pouvait le recevoir que de la main d'un cardinal; il n'y en avait pas là. » (Barbier, I, 295.)

22. — BULKELEY[1] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Versailles, ce 10e septembre 1723.

Est-ce l'amour ou les affaires qui vous empêchent de songer à vos amis, mon cher Président? J'ai appris votre arrivée dans nos états par le public, quoique vous m'ayez promis de m'en instruire vous-même. Si ce pays-ci avait fourni quelque chose digne de votre attention, vous auriez reçu plus tôt de nos nouvelles, mais il n'est question que de chasses; il me semble que l'ennui s'est emparé de la Cour depuis que vous n'y paraissez plus; il n'y a ni jeu, ni veilles, et même peu de soupers; si le retour des colonels ne nous égaye pas, j'aimerais mieux la maison de M. de Lacaze[2] que celle de Louis XV. Je vous crois à présent à vos vendanges, finissez promptement et revenez aussitôt, mais en attendant donnez-moi de vos nouvelles.

Mme de Maillebois[3] m'a chargé de vous faire ses compliments et ses reproches; elle est dans une grande affliction de la mort de son amie Mme de Boulainvilliers[4], que la petite vérole lui a enlevée. Je suis fort inquiet du fils de M. le duc de Duras[5], qui l'a. A l'égard de nouvelles, je n'en ai point, il me

1. François, comte de Bulkeley, lieutenant-général, né à Londres le 11 septembre 1686, mort en 1756; beau-frère du maréchal de Berwick.
2. Cf. p. 21, n. 2.
3. Marie-Emmanuelle d'Alègre, femme du marquis de Maillebois.
4. Claude-Catherine d'Alègre, morte le 1er septembre 1723.
5. Emmanuel-Félicité de Durfort-Duras (1715-1789).

semble qu'on n'en débite point. Rien ne se donne, ni gouvernement, ni bénéfices, mais tout le monde est en suspens; c'est peut-être un système nouveau. Si je savais la demeure de M. Lefranc[1], j'irais pour apprendre de vos nouvelles.

Je vous prie de faire bien des compliments pour moi à tous mes amis de Bordeaux; je crois que cela ne vous coûtera pas beaucoup de paroles; mais, quand vous verrez Mme Mercier[2], ne manquez pas de l'assurer de mes respects; si vous étiez bien avec sa petite-fille, je vous chargerais de beaucoup de belles choses pour elle, mais je crains que ni vous ni moi ne soyons pas trop bien dans cette cour.

Adieu, mon cher Président, je suis très impatient de vous revoir et de jouer encore avec vous jusqu'à sept heures du matin. Je me souviens toujours des deux cent soixante-quinze livres que je vous dois.

J'ai vu la nouvelle édition de Rousseau[3] où il a mis bien des pauvretés; il faut que les brouillards du Danube aient fort épaissi son imagination; milord Bolingbroke, qui est de retour d'Angleterre et qui est reparti pour Aix-la-Chapelle, m'a dit que Rousseau a remporté avec lui, de notre pays, huit cents guinées, mais qu'il n'y a pas laissé une grande idée ni de son esprit ni de son érudition.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier au Parlement de Bordeaux, — à Bordeaux.

1. Le Franc de Brunpré, secrétaire du Roi.
2. Mme Mercier Dupaty, mère de l'avocat général.
3. Édition des *Œuvres diverses*, Londres, 1723, 2 vol. in-4°, où Rousseau avait ajouté plusieurs épigrammes. Exilé, il avait séjourné trois ans à Vienne, où il avait été amené par le prince Eugène, et il était installé à Londres depuis 1721.

23. — BULKELEY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Versailles, ce 23e septembre 1723.

Je ne prétends pas d'entreprendre l'apologie de ma nation que vous injuriez à tort, mais je puis assurer mon cher Président que l'amitié dont il honore l'Anglais lui est trop précieuse pour qu'il néglige aucune occasion de vous en marquer sa reconnaissance. La mort du Cardinal est arrivée deux ou trois jours après votre départ; vous étiez en chemin, ma lettre ne vous aurait trouvé qu'à Bordeaux, et alors cet événement, qui en effet n'a guère apporté de changement, n'eût point été une nouvelle; d'ailleurs j'attendais une lettre de vous, avant de vous écrire, ainsi que nous étions convenus; et ce n'a été que la crainte d'avoir perdu vos bonnes grâces qui m'a déterminé à vous en demander la raison; soyez plus juste et je serai plus exact, mais j'espère que notre commerce de lettres ne durera pas longtemps et que nous aurons bientôt le plaisir de vous revoir en ce pays-ci.

Je ne manquerai pas de faire vos compliments à M. le Maréchal et à Mme de Berwick quand je les verrai. Je me suis déjà acquitté de ce que vous m'avez chargé pour Mme de Maillebois; elle vous en remercie, mais elle se plaint de votre silence; vous lui aviez promis quelque chose de plus que les compliments. Pour le bacha il n'est pas encore de retour, mais nous l'attendons tous les jours.

Il me semble qu'il n'y a rien de nouveau: le premier ministre n'accouche de rien, tout le monde attend des grâces qui ne s'accordent point; la plus grande nouvelle c'est le retour du Roi à Paris dont on parle beaucoup et qui, je crois, a quelque fondement, car M. le duc d'Orléans le désire; on prétend qu'on ira passer trois ou quatre mois à la ville, depuis Noël jusques au printemps, et que le séjour de la Cour sera partagé entre la capitale, Versailles et Fontainebleau.

La petite vérole fait toujours beaucoup de ravages à Paris; vous êtes mieux instruit que moi de ce qui s'y passe. Mandez-moi un peu ce que vous faites à La Brède; je crois que vous vous occupez à autre chose qu'à vos projets de bâtiments et vous m'avez promis de m'en faire part.

Il faut que je vous prie de me faire un plaisir quand vous verrez M. Boucher[1]. Vous saurez qu'on donne aux brigadiers 600 livres par an pour leur logement; il m'en est dû deux années. M. Boucher a fait d'abord difficulté de me comprendre sur l'état pour 1722, sur le prétexte que j'avais servi dans la généralité de Montauban, ce qui était absurde, puisque ma lettre de service est pour la Guyenne en général, et que mes appointements ont toujours été payés à Bordeaux; depuis, Chevery me mande que le dit Boucher veut bien me faire la grâce de me mettre sur son état pour 1722, 1723 et 1724, mais que je ne pourrai espérer d'être payé de ce qui m'est dû que dans l'année prochaine, ce qui me paraît nouveau. Je vous prie de vouloir bien en demander la raison à votre

1. Intendant de Guyenne.

foutu intendant; car, quoique la somme soit modeste, je ne serais pas fâché de l'avoir, et je crois qu'il ne faut pas être en arrière avec ces messieurs-là. Pardon, mon cher Président, de la peine que je vous donne; si je puis vous être utile ici, donnez-moi vos ordres. Adieu, je vous embrasse de toute mon âme.

24. — BULKELEY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Versailles, ce 22e octobre 1723.

Misérable enfant de la terre, j'espère que vous en avez bien recueilli les fruits et que votre chai se trouve à présent rempli de cette maudite liqueur dont vous empoisonnez nos pauvres Anglais. Après tout, ce n'est pas un si grand mal; ce ne sont plus les Anglais de milord Clarendon : ils n'en ont ni l'air ni le jeu, et tout ce qui vient de ce pays-là m'en donnerait du dégoût, si l'on pouvait absolument se dégoûter de sa patrie, mais *nescio quid natale solum*, etc.

Je suis charmé de ce que vous me mandez de la traduction de milord Clarendon[1]; il est tout autre encore dans l'original; c'était l'homme de son temps qui pensait avec plus de justesse et qui s'exprimait avec plus de grâce et de dignité; j'ose dire qu'il y a dans son style une certaine force et élévation où le français ne saurait atteindre.

1. La traduction de l'*Histoire de la Rébellion et des Guerres civiles d'Angleterre, par Edward, comte de Clarendon*, avait paru à La Haye, 1706-1709, 6 vol. in-8°.

J'ai rendu vos adorations à Mme de Maillebois; elle est actuellement dans l'inquiétude pour Mlle d'Alègre [1] qu'on soupçonne d'avoir la petite vérole, mais vous lui devez un compliment sur le commandement de Metz qu'on vient de donner à M. son père [2] et sur le gouvernement de Saint-Omer qu'a obtenu M. de Maillebois. J'arrive de Fitz-James [3], où j'ai passé huit jours et où je n'ai pas été le seul à vous y désirer; ils vous font tous mille compliments et le Maréchal se plaint de votre silence.

Quand reviendrez-vous, mon cher Président? Votre retour me fera cent fois plus de plaisir que celui du Noailles qu'on vient de rappeler. Il va gouverner encore l'État et retrancher peut-être nos pensions; c'est son fort, mais cela deviendrait bien mon faible; mais, Dieu merci, je n'ai sur cela aucune inquiétude. Vous ne sauriez croire combien je deviens philosophe. Si La Brède était à trente lieues de Paris, vous m'y verriez bientôt et je serais transporté de pouvoir passer un mois seul avec vous,

Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ [4].

Vous voyez que j'orne mon esprit de belles choses. Revenez, mon cher Président; vous valez mieux, selon moi, que tous les anciens, et même les modernes; je n'excepte pas le grand La Motte, votre favori. Avez-vous lu l'incomparable *Inès*? Il faut

1. Marguerite-Thérèse, sa sœur cadette.
2. Le maréchal d'Alègre (1653-1733).
3. Chez le maréchal de Berwick.
4. Horace, *Sat.* II, 6, 61.

avouer que l'impression lui en a fait grand honneur, surtout certain Avis au lecteur où il parle de sa tendresse pour feu le Cardinal[1].

Vous savez qu'on a donné les bénéfices; je suis un peu curieux de savoir si celui dont vous nous parliez tant n'a pas été donné aussi, car il me semble que la liste ne finit point. Adieu, j'attends l'effet de vos promesses; tout ce qui viendra de vous me sera cher et me plaira, sans doute, mais j'aime encore mieux votre personne que vos productions; c'est y mettre un grand prix. La vieille Mme d'Aumont se meurt de la petite vérole et M. de Lauzun[3] d'une dent qui lui perce.

A propos, je ne suis point content de votre Boucher; c'est le plus sot animal et je vous prie de le lui dire. J'en ai parlé à quelqu'un qui m'a promis de lui en écrire; je n'en aurai pas le démenti à ce qu'il croit; cet animal me promet de me payer à l'avenir et me refuse le passé, il faut être Boucher pour cela.

Adieu.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier au Parlement de Guyenne, — à Bordeaux.

1. « On dit qu'*Inès* est furieusement enlaidie sur le papier. » (Voltaire à Moncrif, 12 sept. 1723, éd. Moland, XXXIII, 97.) — Cf. Mathieu Marais, (éd. Lescure, III, 11) : « La Motte a fait imprimer son *Inès*. Il devait la dédier au Cardinal, qui a évité par sa mort une mauvaise *Épître dédicatoire*, et le public a essuyé un *Avertissement* écrit sans aucune bienséance, et dans ce nouveau style qui n'est entendu que des Lucains et Sénèques de ce temps. »

2. Olympe de Brouilly de Piennes, duchesse d'Aumont, morte à 63 ans le 23 octobre.

3. Antonin-Nompar de Caumont, duc de Lauzun, mort le 19 novembre 1723. Cf. Mathieu Marais, III, 39.

25. — LE COMTE DE GACÉ[1] A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Gacé, le 18 novembre 1723.

Je ne fais que de recevoir dans le moment, mon cher Président, votre lettre du 5 de ce mois datée de Bordeaux, qui m'a fait, je vous assure, un plaisir bien sensible; nous parlâmes de vous hier toute la journée, ma sœur[2] et moi, et le résultat de notre conversation fut que nous vous aimions de tout notre cœur, et que je vous écrirais aujourd'hui; ainsi, quand je n'aurais pas reçu votre lettre, vous auriez eu celle-ci.

Vous serez bien étonné, je crois, de nous savoir encore à la campagne; mais pour vous mettre au fait de ce qui m'y retient, je vous dirai que mes travaux ne sont pas encore achevés. M. de Grave est parti pour s'en aller à Montpellier[3] sur la nouvelle de la mort de son homme de confiance et d'un grand dégât que lui a fait un orage; en partant, il m'a laissé sa femme, qui craint infiniment la petite vérole et qui, par conséquent, n'est point pressée de s'en retourner à Paris, que l'air ne soit purifié. La liberté dont je fais grand cas et dont on ne jouit

1. J.-B. Goyon de Matignon, comte de Gacé, né en 1682, gouverneur d'Aunis.

2. Marie-Anne Goyon de Matignon, mariée le 7 février 1719 à Henri-François de Grave.

3. M. de Grave était « seigneur du fief de Coupes et de la part antique de la ville de Monpellier ». Cf. le P. Anselme, V, 393.

qu'à la campagne peut bien encore entrer en ligne de compte. Voilà, mon cher Président, les raisons au plus juste qui me retiennent ici.

Je voudrais de tout mon cœur, je vous assure, que la Cour me jugeât nécessaire à mon gouvernement; je profiterais avec grand plaisir du beau champêtre de votre campagne, mais ce n'est plus le temps où chacun fait sa charge; je trouve que c'est beaucoup que l'on m'ait accordé jusques à présent de n'y en avoir point envoyé d'autre.

Il est vrai qu'à mon dernier voyage à Paris j'ai soupé avec Dodart et que nous avons bu plusieurs coups à votre santé; je lui sais très bon gré de vous l'avoir mandé puisque cela m'a attiré des marques de votre souvenir. Vous remettez bien loin votre voyage de Paris; je m'étais flatté d'y passer une partie de l'hiver avec vous. La grâce que je vous demande est de continuer à me donner de vos nouvelles, et d'être persuadé, mon cher Président, que vous n'avez point d'ami plus sincère que moi, et qui vous aime plus tendrement.

GACÉ.

Mme de Grave est très sensible aux marques de votre souvenir; elle vous assure que l'absence n'altérera point le goût décidé qu'elle a pour vous. Dès que je verrai Mme de Valentinois[1], je ne manquerai pas de l'assurer que vous modérerez à la première occasion votre gain à quadrille.

1. Louise-Hippolyte Grimaldi, duchesse de Valentinois, mariée le 20 octobre 1715 à Jacques-François Goyon de Matignon, à condition que son mari et leurs enfants seraient substitués aux noms et armes de Grimaldi. Ce sont les cousins germains du comte de Gacé.

26. — MONTESQUIEU AU MARQUIS DE LA VRILLIÈRE[1].

Copie du temps. Arch. de la Gironde, C 2351. — Laboulaye, VII, 215.

A Bordeaux, ce 22 novembre 1723.

Monseigneur,

J'ose vous demander votre protection pour une grâce du Roi, qui est une véritable justice.

Il y a une petite île, le long de ma terre de Montesquieu, sur la Garonne, de la contenance de deux ou trois arpents, qui s'est formée, il y a environ quinze ans, à la place d'une plus grande qui m'appartenait, et qui fut emportée par une inondation. Comme l'intervalle depuis la destruction de la première et la naissance de la seconde a été très peu considérable, j'en ai continué la possession comme d'une dépendance de ma terre de Montesquieu. Mais je crains que quelqu'un ne surprenne une donation du Roi à mon préjudice, ce qui me ferait infiniment plus de chagrin que la chose ne vaut, d'autant plus que, comme les fonds adjacents m'appartiennent, les ouvrages qu'un autre propriétaire ferait dans cette petite île achèveraient de m'emporter tous mes fonds, parce que la rivière est absolument déterminée contre moi.

Vous vous souviendrez peut-être, Monseigneur, que, lorsque j'eus l'honneur de vous voir, étant à Paris, sur une petite pension qui vaquait au parlement de Bordeaux, et qui fut donnée à M. de La

1. Le marquis de La Vrillière avait la Guyenne dans son département de secrétaire d'État.

Tresne[1], je vous portai des amples témoignages des anciens services de ma famille. Je vous suis d'ailleurs tout dévoué, et j'ose dire même un peu parent, par la maison de Frontenac[2]. Si vous m'honorez d'une réponse favorable, j'aurai l'honneur de vous faire présenter mon placet par mon avocat au Conseil. Je suis, etc.

Signé : MONTESQUIEU.

27. — DODART A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Le 23e novembre 1723.

Votre amitié pour moi me vaut beaucoup plus que vous ne pensez, mon cher Usbeck. Mme de Brillac[3] a su de quelqu'un que je savais vos vers sur le curé de Courdimanche[4] et elle a écrit ici de Bretagne à un de mes amis pour me les demander. Je

1. Jean-Baptiste Le Comte, marquis de La Tresne, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1716, avocat général en 1726, président à mortier en 1739, mort à Bordeaux en 1752.

2. Une arrière-grand'tante de Montesquieu, Jeanne de Secondat, s'était mariée avec un Frontenac (cf. O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne*, II, p. 262).

3. Femme du premier président au Parlement de Bretagne. Elle était la maîtresse du comte de Gacé (cf. M. Marais, éd. Lescure, I, p. 277).

4. Courdimanche était la paroisse où était situé le château de Bélébat, que M. de Livry avait cédé à Mme de Prie. Sur le curé de Courdimanche, voyez Voltaire, *La fête de Bélébat*, éd. Moland, II, 279. — Les vers de Montesquieu sont conservés à la Bibl. de Bordeaux (ms 693, p. 389) avec le titre : *Épître attribuée au président de Montesquieu, adressée au curé de Courdimanche.* (En marge, Barbot a ajouté : « Elle est vraiment de lui ».)

Anacréon des curés de village,
Cher Courdimanche, honneur du Gâtinais,
Des neuf sœurs connais le langage,
Toi qui sur le Parnasse as grimpé quelquefois.

viens de les lui envoyer et sans doute le présent vaut bien un remerciement.

On ne dit rien ici qui mérite votre curiosité et je ne puis vous rien dire de la Cour, qui vous intéresse autant que le détail que vous me faites de votre

Favori du Dieu de l'ivresse,
Comme de celui des jardins,
Tu n'as point la délicatesse
De nos fades abbés blondins.
Ton gosier sans relâche avale,
Rien ne peut de ta faim interrompre le cours,
Tu joins à la soif de Tantale
Le plaisir de boire toujours.
Certes, pasteur, de toi je suis épris
Lorsqu'avec ta Fanchon, gouvernante fidèle,
Je te vois servir de modèle
Et d'exemple à tous les maris.
Ou quand, par l'amour emporté,
Tu te répands dans ton village,
Et vas, de ménage en ménage,
Porter la vie et la fécondité.
Ou quand des Berthelot la nombreuse famille,
A tes vers vient se présenter,
Tu trouves dans le père, et le frère et la fille
L'avantage éternel de boire et de chanter.
Dis-leur combien mon âme aurait été charmée
Du tendre plaisir de les voir,
Et que Paris, sans eux, ville si renommée,
Pour moi n'est qu'un sombre manoir.
Peins-leur mon amitié fidèle,
Célèbre-la par tes écrits;
Tu peux compter que de ton zèle
Un déjeuner fera le prix.
Puisse la Parque patiente
Ne te filer que des jours gras
Qui soient jusqu'à la fin d'une vieillesse lente
Partagés par quatre repas.
Que jamais un prélat bizarre
Jusqu'à toi ne porte les yeux,
Et ne te fasse voir les lieux
Noircis des enfants de Lazare,
Où par un malheureux destin
Le buveur le plus indomptable
Obligé de se taire à table,
Ne chante jamais qu'au lutrin.

laborieuse oisiveté me fait de plaisir. Si vous ne trouvez pas cette expression bonne, prenez-vous en à Cicéron, elle est de lui.

Je suis revenu pour tout l'hiver de la campagne et je n'irai que très peu d'ici aux vacances prochaines. Depuis mon retour à Paris, j'ai été assez malade, et j'ai sauté de mon lit pour aller à la noce. Mon ami Duquesnoy s'est marié, personne ne le savait que moi. Du Tilloy qui, voyant la cérémonie, n'en voulait encore rien croire, dit qu'il va brûler tous ses livres, puisque l'homme, qui paraissait le plus vouloir fuir toutes sortes d'engagements, s'est volontairement entravé dans les nœuds les plus indissolubles.

Quand m'annoncerez-vous votre retour ici ? Quand pourrons-nous passer des après-midi avec quelque physicien et les soirées dans quelque jardin éloigné des regards des curieux avec des gens qui ne nous disputeront que l'avantage de se mieux réjouir que nous ?

Que voulez-vous que je fasse de votre manuscrit ? J'en ai acheté quelques-uns dont voici les titres ; s'ils vous conviennent je vous en ferai faire copie.

Histoire de la Pairie de France, d'Angleterre et d'Espagne, par M. Le Laboureur, gros in-4°, 1 vol.[1]

Réflexions sur l'Histoire de France, des États généraux et des Parlements, par feu M. le comte de Boulainvilliers, 2 gros vol. in-4°[2].

1. Imprimé à Londres, 1740, in-12.

2. Impr. sous le titre : *Mémoires historiques sur les anciens gouvernements de la France... avec quatorze lettres historiques sur les parlements ou états-généraux.* La Haye, 1727, 3 vol. in-12. Voyez dans les *Pensées*, I, 318, des *Remarques sur l' " Histoire " du comte de Boulainvilliers.*

Mémoires sur le Gouvernement, depuis le commencement de la Monarchie, par le même, 2 gros vol. in-4°.

De l'Établissement du Parlement de Paris, par un inconnu, in-f°, 1 vol.

Généalogie des familles de Paris, idem.

Quoique beaucoup de gens aient ces ouvrages, je les ai achetés parce que très sûrement ils ne seront pas imprimés, si ce n'est en temps de guerre en pays étranger.

Je vous embrasse.

28. — BULKELEY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Paris, ce 10e décembre 1723.

J'ai reçu enfin une lettre de mon cher Président, sèche et courte, à la vérité, mais, telle qu'elle est, elle m'a fait d'autant plus de plaisir, que je craignais d'être oublié de lui. Vous m'aviez promis quelque chose de plus et je me flatte encor que vous me tiendrez parole, mais je ne suis pas le seul qui se plaint de vous. Je vois de très aimables dames qui se lamentent beaucoup de votre silence.

Je ne vous ai pas mandé le grand événement qui est arrivé depuis peu ; les mauvaises nouvelles se répandent partout avec vitesse, et je ne puis regarder celle-là que comme très mauvaise, quelque prospérité que je désire au ministre en place. Je crois que tout ceci vous a fait faire bien des

1. La mort du Régent, le 2 décembre.

réflexions. Quel changement dans une demi-heure de temps! Si vous aviez vu, comme moi, le triste spectacle de ce prince mourant presque sans secours, vous en auriez été touché. Pour les gens de ce pays, ils ne se démentent en rien; la nouveauté les charme, *sequitur fortunam ut semper et odit damnatos.*

J'ai toujours eu un penchant pour la misanthropie; ce que je vois me confirme dans le mépris que j'ai du monde. Je voudrais que vous fussiez ici, j'aurais du moins le plaisir de causer avec vous. Les réflexions m'étouffent. Il y a tant de changements que je n'entreprendrai pas de vous en mander un seul. La charge de premier écuyer n'était pas donnée ce matin; je crois que M. de Nangis y aura bonne part[1], on disait hier qu'on voulait réunir les deux charges et remettre toutes les grandes dans leur premier lustre, vous voyez que celle du grand maître y est comprise.

Je vous supplie de dire à M. Boucher que je ne lui demande point de grâce, que si le Roi a bien voulu m'accorder six cents livres par an pour mon logement, je ne vois pas de raison pour quoi on me retrancherait cette douceur pendant l'année 1722 plutôt que 1723, que si je dois en être payé de l'une, je prétends l'être de l'autre, et qu'enfin s'il y a de la difficulté, il n'y a qu'à le dire, car, quand on peut parler aux supérieurs, il est inutile de discuter sur une bagatelle avec les subalternes.

1. « Sa Majesté a accordé au commandeur de Beringhem la charge de premier écuyer, vacante par la mort du marquis de Beringhem son frère aîné. Le marquis de Nangis a été nommé pour remplir la charge de chevalier d'honneur de la Reine. » (*Mercure*, janvier 1724, p. 164.)

Mme de Maillebois ne vous a pas oublié; je ne sais quelle main elle a empruntée pour écrire votre adresse, mais sûrement ce n'était pas la mienne; elle m'a souvent parlé de vous et me charge de vous faire ses compliments. Adieu, mon cher Président, écrivez-moi un peu plus souvent et soyez persuadé que personne au monde n'est plus à vous que moi.

Je vous prie d'assurer Mme la Comtesse de Belhade[1] de mes respects, si vous la voyez. Votre Calonges[2] est devenue courtisane, c'est-à-dire suivante de la Cour, et elle n'y brille pas mal, mais on la regarde comme une pièce fugitive.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier au Parlement de Bordeaux, — à Bordeaux.

29. — DODART A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, le 28e décembre 1723.

Je commençais à être en peine de vous, mon cher Président. Deux lettres sans réponses, aucune nouvelle de vous par aucun de vos amis, étaient des

1. « Comme il est souvent parlé dans ces lettres de Mme la comtesse de Pontac, il est bon de remarquer ici que c'est une des dames de Bordeaux qui brille autant par son esprit et par ses liaisons avec les gens de lettres qu'elle a brillé par sa beauté. Il est parlé d'elle dans quelques poésies de M. l'abbé Venuti. » (Note de Guasco à la lettre du 10 février 1745.) Jeanne Thérèse de Barry, mariée à Mathieu de Pontac-Belhade, le 16 février 1711. Elle mourut en 1766, comme le prouve un inventaire après décès, des 6-18 août 1766, conservé aux archives des Jaubertes (Gironde). (Renseignements communiqués par M. l'abbé Dubois.)

2. Mlle de Calonges, fille de Jean-Jacques-Révérend de Bougy, dit le marquis de Calonges.

raisons pour m'inquiéter. Tout cela n'est plus rien puisque je reçois une lettre de vous. Autant que j'aie pu lire votre lettre, qui me paraît avoir été écrite à la hâte, j'y ai vu une idée d'une belle dissertation sur le mouvement[1]. Il y a longtemps que j'ai pensé sur cette grande question comme vous :

1° Que le mouvement était essentiel à la matière et qu'ils ne pouvaient subsister l'un sans l'autre. Sur quoi j'observerai, en passant, qu'on ne doit pas en conclure que si Dieu, par exemple, anéantissait pour un instant le mouvement dans une partie de matière, d'abord qu'il cesserait d'agir, elle le reprendrait sur le champ tout entier, comme il me paraît que vous le pensez. Je croirais plutôt que la matière même serait anéantie en même temps, puisque les substances n'existent et ne peuvent exister qu'avec leur essence.

2° Qu'il n'est point de repos absolu.

3° Que le repos n'est autre chose qu'une tendance du corps pesant, ou plutôt une action contraire au mouvement qu'on voudrait lui imprimer, que, par exemple, lorsque je pousse avec mon doigt un mur, le repos apparent du mur n'est autre chose que l'action contraire d'une plus grande quantité de mouvement qui s'oppose à la petite quantité que mon doigt lui a imprimée.

4° Que cette action de mon doigt contre le mur diminue d'autant la quantité de mouvement du mur qu'il lui en communiquerait s'il y avait un repos absolu. D'où il faut conclure que, pour abattre ce

1. « M. le président de Montesquieu lut une dissertation où il établit le mouvement relatif, et réfute l'opinion de ceux qui croient que tout mouvement est absolu. » (18 novembre 1723. *Reg. mss de l'Académie*, III, p. 378.)

mur, il faut multiplier cette quantité de mouvement jusqu'à ce qu'elle soit plus grande que la quantité de mouvement répandue dans toutes les parties de matière qui composent le mur.

5° Que le mouvement n'est pas *essentiellement* en raison de densité des milieux, mais en raison de densité des corps eux-mêmes.

6° Que la densité des milieux n'est autre chose que l'action d'un mouvement contraire des différentes parties qui composent ces milieux, qui sont eux-mêmes en mouvement en raison de la densité de leurs parties.

7° Que sans connaître quelle est l'essence du mouvement, on peut démontrer que Descartes s'est trompé lourdement et s'est contredit, dans sa définition du mouvement et du repos.

Voilà, Monsieur, à peu près, les réflexions qui me sont venues; je vous les envoie comme elles se sont présentées à moi pendant le temps seulement que j'ai mis à les écrire. Vous m'en direz votre avis et vous m'apprendrez si j'ai bien pris votre idée.

Puisque nous en sommes sur des questions académiques, je veux vous rendre compte des succès de l'académie nouvellement établie à Béziers : à la première assemblée publique, un académien y lut un mémoire sur les longitudes ; le président le loua fort sur ses recherches et lui reprocha avec beaucoup de circonspection de ce qu'en ayant fait part à l'Académie, il n'avait pas commencé à lui expliquer ce qu'on entend par le mot *longitudes*. Attribuerons-nous la réflexion du président à un grand amour pour la méthode et la nécessité de définir ? Comme le *Mercure* va apparemment à Bordeaux, je ne vous dirai rien de la rentrée de l'Académie royale des Sciences de Paris.

Je suis chargé de revoir les fautes d'orthographe d'un manuscrit de feu M. Homberg[1], mon oncle, qui sera imprimé cet été par mes soins. Il sera composé de quatre parties.

La première traitera des principes de chimie et de la nature des sels, etc.

La deuxième expliquera l'art des essayeurs et ce qui y a rapport.

La troisième sera un recueil d'expériences et de raisonnements sur la génération des animaux suivant le système des vers.

La quatrième contiendra les mémoires donnés à l'Académie et, à la tête du tout, son éloge par M. de Fontenelle.

Vous devez être sûr d'en avoir un exemplaire bien conditionné.

Après cette édition, je me déterminerai peut-être à faire imprimer une dissertation de mon grand-père sur la musique, historique et physique[2]. Elle est actuellement entre les mains d'un habile homme qui m'a promis de m'en dire son avis. Ce que je sais, c'est que mon grand-père avait fait de grandes recherches sur cette matière et qu'il était fort exact. Faute d'être musicien et savant, je ne pourrai que suivre les avis des autres et sans doute ce sera le mieux.

Vous me feriez grand plaisir de me faire avoir, si cela vous était possible, un exemplaire de la bonne édition des *Lettres Persanes*.

1. Homberg (1652-1715), chimiste et médecin, a publié un grand nombre de mémoires dans le recueil de l'Académie des Sciences. Le volume dont parle Dodart n'a pas été publié.

2. Cette dissertation, du moins sous une première forme, est imprimée dans le recueil de l'Académie des Sciences (1706, p. 388).

Je parlerai de vous à Mme de Mareuil[1]; elle a été malade de vapeurs et l'est encore, elles ont été assez violentes pour l'obliger à se faire saigner deux fois au bras et autant au pied.

Avez-vous vu une dissertation adressée à mon père, pour prouver l'utilité de l'inoculation de la petite vérole? Elle est d'un nommé M. Coste ou de Lacoste[2].

On vient de m'apporter une thèse de médecine qui conclut *Ergo variolas inoculare nefas*[3]. Je la lirai avec plaisir. Je lis de même toutes celles que l'on m'apporte; elles sont ordinairement bien faites et bien écrites. De toutes les facultés, celle de médecine est sans contredit celle qui a le plus conservé l'usage de la belle latinité et de la bonne érudition.

Voilà une lettre bien longue pour vous et bien courte pour moi; je ne jase jamais tant que lorsque c'est avec vous, mais vous ne vous en apercevez peut-être que trop. Je vous embrasse et suis.....

30. — MONTESQUIEU A BULKELEY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[La Brède, 1er janvier 1724.]

Je vous embrasse le premier de janvier, mon cher Milord, et de bien bon cœur. De l'amitié, je vous supplie, ou plutôt du retour. La mort de M. le duc

1. Mme de Mareuil, sœur de Mme de Prie.

2. *Lettre sur l'inoculation de la petite vérole comme elle se pratique en Turquie et en Angleterre, adressée à M. Dodart, conseiller d'État et premier médecin du Roi....* par M. de La Coste, D. M., Paris, 1723, in-12.

3. Cette thèse était la réfutation du livre de La Coste. Cf. Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. G. Lanson, I. p. 137 et suiv.

d'Orléans m'a fait regretter un prince pour la première fois de ma vie. Il avait une chose que je ne peux pas bien exprimer en français et que Tacite appelle *imperii facilitatem ;* dès qu'on fait tant que d'avoir des princes, il faudrait qu'ils fussent tous comme celui-là[a]. On vient de m'en dire une chose qui me charme : Lagrange, qui n'avait rien fait contre lui que les *Philippiques*, s'étant échappé des îles Sainte-Marguerite, le Régent ordonna aussitôt qu'on lui rendît ses hardes et le peu d'argent qu'il avait laissé et défendit qu'on fît aucun mouvement pour le poursuivre. Louis XIV l'aurait fait mettre dans une cage de fer et l'aurait envoyé chercher en Hollande.

M. et Mme de Montbalen[1] et M. de la Chétardie, fils de Mme de Monastérol, ont passé à La Brède pour aller à Belhade. On travaille à vous effacer tous les jours[b]. M. le président Lavie[2] est dans vos intérêts, car il fit fermer la porte de l'écurie, pour empêcher le voyage et il fallut chercher des voitures de louage. J'ai si mal vendu mon vin que je ne sais si je pourrai partir si tôt que je croyais.

Mandez-moi si M. de Grave est toujours en faveur et si les parents[3] et amis de Mme de Prie jouent un rôle. On m'a mandé que Mme Le Franc avait failli à la débusquer. Calonge à la Cour, elle violera la Princesse[4].

a) *Biffé :* Ils ont beau faire, ils ne trouveront jamais son pareil. — b) *Biffé :* Voilà bien des coups de pinceau qui vous effacent tous les jours.

---

1. Jean-Joseph Guyonnet, seigneur de Montbalen, et sa femme Marie Ragueneau.

2. Jean-Charles de Lavie, né en 1698, président au Parlement de Bordeaux.

3. La famille des Berthelot.

4. La princesse de Conti.

Je fais ici défricher des terres pour nourrir cent habitants, mais je ne me charge que des terres; c'est à de meilleurs citoyens que moi à se charger du peuple.

31. — BERWICK[1] A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, le 10 janvier 1724.

Je commencerai, Monsieur, par vous remercier du compliment que vous me faites sur la nouvelle année, et vous en souhaite de nombreuses accompagnées de santé.

Je suis ravi de vous voir dans des occupations champêtres et j'espère que, ce printemps, vous me communiquerez tous vos plans afin que je puisse en tirer des idées pour Fitz-James[2] et vous donner aussi mes conseils. J'ai beaucoup fait planter cet hiver. J'ai de grands desseins par rapport à mes eaux et j'ose me flatter qu'ils seront de votre goût. Nous avons soixante toises d'achevées de fossé revêtu le long du chemin d'Amiens. Je continuerai à y faire travailler dans la belle saison.

M[me] de Berwick et ma fille me chargent de beaucoup de compliments pour vous, et l'on ne peut être plus parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BERWICK.

1. Le maréchal de Berwick (1670-1734). Pendant son séjour en Guyenne (1716-1719), il s'était lié d'amitié avec Montesquieu, qui, à sa mort, écrivit son éloge (Laboulaye, VII, 96).

2. *Fitz-James* (Oise, canton de Clermont).

32. — LE PRÉSIDENT BARBOT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[Janvier 1724.]

Je vous envoie, mon cher Président, le décret que le roi d'Espagne a donné pour abdiquer l'Empire[1]. On prête de grands desseins de politique à ce prince ou, pour mieux dire, à la reine[2]. Les uns prétendent qu'ils viennent, l'un et l'autre, en France sur les nouvelles qu'ils ont de la mauvaise santé de Louis XV; les autres disent que la reine, pour établir son fils, mène son mari en Toscane. Folie que tous ces beaux desseins. Je trouve mieux le dénouement dans l'imbécillité du roi, et ce n'est pas chercher loin la cause d'un événement. C'est un beau sujet pour un traité sur la gloire ou pour une lettre persane. Charles-Quint était fou, celui-ci est un sot. Il faut du moins vivre comme Charles-Quint, afin de se faire pardonner ses escapades par la postérité. Pour moi, je crois que si Dieu avait fait la sottise de me donner une couronne, je ne ferais pas celle de la rendre. On vient de me dire que la reine, voyant l'imbécillité du roi, avait glissé dans le Conseil de nommer une régence et une régente et que le Conseil d'Espagne, s'y étant opposé, avait déterminé le roi à nommer son fils pour son successeur.

Je vous envoie une copie de la lettre que M. Dodun a écrite à M. Boucher sur le papier; je commence à croire qu'il y en aura dorénavant.

1. 15 janvier 1724.
2. Isabelle de Parme, que Philippe V avait épousée en 1714.

Je chercherai quelqu'un qui veuille aller à Paris avec vous. Nous finirons l'affaire[1] qui est entre vous et moi dès que vous paraîtrez en ville. Adieu, mon cher Président, je suis plus à vous que je ne puis vous l'exprimer.

BARBOT.

L'ambassadeur d'Espagne[2], en passant[a] dimanche ici, pour s'en retourner en Espagne, apprit la démission; il répondit qu'il en était fâché, mais qu'il n'en était pas surpris.

33. — MONTESQUIEU A Mme DE PONS[3].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1724.][4]

Je suis ici au fond de ma campagne comme un misérable, et si je n'avais pas des jambes et des livres, je crois que je mourrais d'ennui. Pour vous, Madame, il ne vous manque que de la santé; et moi, j'ai de la santé, et mille choses me manquent.

A Madame de Pons.

a) *Biffé :* hier.

1. Il s'agissait d'un emprunt. Cf. ci-dessous, p. 55.
2. Dom Patricio Laulès.
3. Marie-Guyonne de Rochefort, marquise de Pons, dame d'honneur de la duchesse de Berry.
4. En tête la date de 1724, de l'écriture ancienne.

34. — MONTESQUIEU A Mme BERTHELOT DE JOUY[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1724][2].

Comme il pourrait arriver par hasard, Madame, que vous verriez M. de Beaulieu avant moi — quelquefois on se trouve dans le quartier —, je vous prie d'avoir la bonté de lui dire que j'ai acheté un poème de *La Ligue*[3], et qu'ainsi il est inutile que j'en aie deux, s'il n'a pas acheté de son côté.

Vous dites que vous n'êtes pas sensible au plaisir, et vous soupez avec M. Fa... [*sic*][4]. Ne me parlez pas de ces petits-maîtres. Je pensai faire une grande sottise : comme je suis quelquefois distrait, je le pris pour milord Colifichet[5]. Ce qu'il y a de vrai, c'est que je ne vous ai jamais vue de si bonne humeur. Bon Dieu, si M. Dodart avait vu cela! Je passai hier à huit heures chez vous; comme je ne trouvai que M. de Jouy, je crus qu'il était heure indue, mais la passion qu'on doit avoir pour les dames excuse toutes les heures.

1. Marie-Catherine Bégon, femme de Nicolas-François Berthelot, seigneur de Jouy.

2. En tête la date de 1724, de l'écriture ancienne.

3. *La Ligue ou Henri le Grand, poème épique par M. de Voltaire*, Genève, Jean Mokpap, 1723, in-8°. Elle est distribuée en décembre 1723.

4. Sans doute Fagon, intendant des finances.

5. Maurepas, comme dans la lettre de Voltaire à la présidente de Bernières, du 3 juillet 1723 (éd. Moland, XXXIII, 94).

35. — BERTHELOT DE DUCHY[1] A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

Ce 21 mai 1724.

M. Héron[2] me mande, Monsieur, qu'il vous mènera chez M. Duparc avec grand plaisir, quand vous voudrez; que le crédit du sieur Duparc est mince, parce qu'il ne reçoit les mémoires renvoyés à son bureau, au sujet des bénéfices, que pour les remettre à M. Milain[3] à son retour de Bourgogne; mais que cela n'empêche peut-être pas Monseigneur le Duc de décider, sur votre demande, avant le retour du sieur Milain, comme il a fait sur plusieurs autres[4]. Il offre de plus de vous donner à dîner avec M. Duparc, afin que vous ayez tout le temps de lui expliquer votre affaire. Je dis donc, qu'en arrivant à Versailles, vous devez voir M. Héron et vous concerter avec lui sur le reste.

J'allai hier chez M. de Courson[5]; il était dehors. Je vous avoue que dans la situation où il se trouve, je n'ai pas cru bienséant de lui écrire pour lui parler de vous. Je sais qu'il doit aller demain après-midi

1. J.-B. Berthelot, sieur de Duchy et de Bélébat (1672-1740), intendant des Invalides, oncle de Mme de Prie.

2. Receveur général des finances de Champagne, et premier commis de la guerre. Il devint l'année suivante secrétaire des commandements de Mlle de Clermont. (*Mercure*, mai 1725, p. 1038).

3. Secrétaire des commandements du duc de Bourbon; il avait la feuille des bénéfices. (Cf. *Mercure*, décembre 1723, p. 1234.)

4. Il s'agit de la collation de l'abbaye de Faize au frère de Montesquieu.

5. Guillaume de Lamoignon de Courson (1674-1742) avait été intendant à Bordeaux, révoqué en 1720 et nommé conseiller d'État.

à Versailles, en corps de famille; si vous l'y rencontrez, je laisse à votre discrétion de juger si vous devez faire usage de lui ou non, et à son défaut, je vous laisse toute liberté de vous faire présenter par qui vous voudrez, pourvu que ce soit par un sujet qui porte sur lui le caractère le plus essentiel de la Papauté; réservez les autres pour des usages différents.

Je vous embrasse, mon cher Président, de tout mon cœur.

BERTHELOT DE DUCHY.

36. — MONTESQUIEU AU DUC DE BOURBON.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mai-juin 1724.][1]

Monseigneur,

J'ai quelque esprit, je suis homme de lettres, c'est-à-dire de ces gens que les grands ministres comme vous ont toujours favorisés; cependant V. A. me refuse la plus petite grâce qui lui ait encore été demandée, qui est une abbaye[2] de deux mille livres de rente pour mon frère, sur la démission que mon oncle offre d'en faire.

Je ne demande que ce que le cardinal de Richelieu m'aurait accordé, si nous avions été du même temps, et que ce que V. A. ne refuserait pas à la piété de mon oncle et aux bonnes mœurs de mon frère, s'ils étaient connus d'elle. Je suis.....

1. En tête la date de 1724, de l'écriture ancienne.
2. L'abbaye de Faize.

37. — MONTESQUIEU A ***[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce vendredi 23 juin 1724.

Mon cher ami, je suis content, j'ai ce que je désire; la grâce est accordée[2] et je suis sûr que cela vous fera plaisir. M. de Gacé vient de m'apprendre cette nouvelle. Je ne connais que vous et lui qui ayez des cœurs distingués de tous les autres. Adieu.

38. — BERTHELOT DE JOUY[3] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Baye[4], ce 21 juillet [1724].

Je suis ici, Monsieur, chez Madame de Pléneuf[5]. Je ne savais point qu'elle eût l'honneur de vous connaître, mais, en m'entretenant avec elle il y a quelques jours, elle me dit que vous lui aviez une fois rendu visite, mais que, comme vous n'y étiez point revenu, cela lui avait donné méchante opinion d'elle-même, et qu'il n'y avait qu'une chose qui la pourrait détromper qui était que vous vinssiez la voir ici. Je me chargeai, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous l'écrire et je m'en acquitte avec plaisir. Je souhaiterais fort que sa proposition vous pût

1. Probablement Berthelot de Duchy. Cf. la lettre 35.
2. L'abbaye de Faize, donnée au frère de Montesquieu.
3. Nicolas-François Berthelot, seigneur de Jouy (1661-1741), secrétaire des commandements de la Dauphine, avocat général des requêtes de l'Hôtel.
4. *Baye* (Marne, canton de Montmort), terre appartenant à Berthelot de Pléneuf.
5. Mme Berthelot de Pléneuf, mère de Mme de Prie.

convenir et j'en profiterais bien volontiers. Au reste, je viens de relire les *Lettres Persanes;* quel qu'en soit l'auteur, je ne crois pas qu'il y ait d'ouvrages où l'on puisse trouver plus d'esprit et plus d'agrément. Je voudrais bien que M. Dodart sût par vous combien je l'honore.

Je suis, Monsieur, avec un parfait attachement, votre très humble et très obéissant serviteur,

BERTHELOT DE JOUY.

L'adresse est : Au château de Baye, par Sézanne en Brie.

De Paris à Claye	6 lieues.
De Claye à Meaux.	4 —
De Meaux à La Ferté.	4 —
De La Ferté à Vieuxmaisons	5 —
De Vieuxmaisons à Montmirail . . .	3 —
De Montmirail à Baye.	4 —
	26 lieues.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, à l'hôtel de Transylvanie, sur le quai des Théatins[1], — *Paris.*

39. — BARBOT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[Juillet 1724.]

Vous ne doutez pas, mon cher Président, de la joie que j'ai du bonheur de M. l'abbé de Martillac[2]. C'est un bon établissement pour un janséniste que

1. Actuellement n° 27, quai Voltaire.
2. Barbot désigne ainsi le frère de Montesquieu qui venait d'obtenir l'abbaye de Faize. La terre de Martillac était voisine de la Brède.

cinq ou six mille livres de rente et on ne serait point à plaindre avec cela, quand même on n'aurait pas trouvé le dénouement du mystère de la grâce. Navarre, qui est arrivé ici depuis trois jours, m'a assuré que M. de La Force avait donné encore à M. votre frère un prieuré de 1,500 livres de revenu; je n'en ai rien cru parce que vous n'en mandez rien et que, d'ailleurs, les Caumont ne sont pas grands fondateurs de bénéfices, à moins qu'ils eussent fondé celui-là quinze jours avant la journée de Saint-Barthélemy. Cependant, toute raillerie à part, il se pourrait que M. de La Force eût quelque bénéfice à donner et il n'aurait su mieux faire que de choisir M. votre frère, *tamque digniorem*...

Vous ne devez songer qu'à vous présentement et, quoique vous ne paraissiez occupé que de votre plaisir, je suis persuadé que vous ferez quelque chose d'utile. Votre notaire Grégoire ne m'a jamais rendu que des réponses vagues sur les sept mille livres dont vous aviez besoin. Mandez-moi si vous voulez que je sois votre notaire moi-même. Je suis persuadé que je trouverai plus tôt que lui l'argent qu'il vous faudra, si vous êtes toujours dans la même intention.

Vous avez bien choisi votre héros. Sylla est un des hommes les plus curieux de l'histoire. Je ne sais si vous le faites parler sur l'abdication de la tyrannie; mais c'est un des incidents de l'histoire des moins préparés et des plus surprenants[1].

1. Cette lettre nous donne la date exacte de la composition du *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, qui parut dans le *Mercure* de février 1745, p. 61. Montesquieu le lut sans doute au club de l'Entresol, comme semble l'indiquer la présence de son manuscrit parmi les papiers de l'abbé Alary (cf. la notice de Depping en tête des *Œuvres de Montesquieu*, Paris, Belin, 1817, t. I, p. XX). Quant à la lecture qu'il en fit, d'après

Mandez-moi ce que pense et ce que dit Fontenelle et son parti de l'oraison funèbre de Torsac; cette polissonnerie me paraît aussi cruelle qu'une polissonnerie peut l'être et je me moquais sans le vouloir, en la lisant, de beaucoup d'endroits des éloges de l'Académie.

M. le Président Gombauld[1] est fort mal. Il n'y a rien de nouveau qui mérite votre attention. Je vous prie de faire mes compliments à M. Duchy[2], M. Duvigier[3] et M. Melon[4].

Je suis, mon cher Président, plus parfaitement que je ne puis l'exprimer, votre très humble et très obéissant serviteur.

BARBOT.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, Président à mortier du Parlement de Bordeaux, à l'hôtel de Transylvanie, faubourg Saint-Germain, — Paris.

40. — MONTESQUIEU A BERTHELOT DE JOUY.

Minute. Arch. de La Brède.

[Fin juillet 1724.]

Vous me proposez, Monsieur, la chose du monde qui doit me faire le plus de plaisir, et, si j'avais cru

Vian (p. 70), à l'académie de Bordeaux, nous n'en avons pas trouvé trace dans ses registres mss. Mais il existe une copie du *Dialogue* dans les papiers de l'Académie (Bibl. de Bordeaux, ms. 828[III]).

1. Président au Parlement de Bordeaux.

2. Berthelot de Duchy.

3. Pierre-Armand-Claude Duvigier, fils du procureur général au Parlement de Bordeaux, dont il devait prendre la charge en 1752.

4. Jean-François Melon, lorsqu'il était inspecteur des fermes à Bordeaux, fut l'un des fondateurs et le secrétaire de l'académie de Bordeaux.

que Mme de Pléneuf se fût souvenue de moi, j'aurais eu l'honneur de lui rendre mes devoirs; mais j'ai pensé que le sort de cette visite serait qu'elle l'oublierait d'abord et que moi je ne l'oublierais jamais.

Je compte donc faire le voyage de Baye quelques jours après le retour du Roi; parce que le Roi casse des bouteilles, à coups de fusil, à Chantilly, mais ne signe aucun brevet, et que j'ai celui de l'abbaye[1] à faire signer. On ne dit rien ici, on chante seulement quelques couplets en faveur des dames de Chantilly; chacun a le sien, mais je n'en sais aucun[2]. Vous ne m'avez pas fait l'honneur de me marquer si la poste mène à Baye, mais je le saurai par M. de Duchy ou Mme de Mareuil. J'aurai en vérité, Monsieur, bien du plaisir de disputer avec vous et de vous embrasser. Je voyais M. Dodart quand il était amoureux, je ne le vois plus depuis qu'il est savant, mais je le chercherai.

Adieu, Monsieur, je suis avec toute sorte d'attachement votre très humble et très obéissant serviteur.

Je vous prie d'assurer de mes respects Mme de Pléneuf. Si M. de Rebourseau[3] est à Baye je vous prie de [le] saluer de ma part [, et] Mme Gervais; parlez de moi, s'il vous plaît, à Mme Berthelot.

Monsieur de Jouy.

1. L'abbaye de Faize.

2. Voy. ces couplets dans Raunié. *Chansonnier historique du XVIIIe siècle,* V, p. 9 et suiv. — L'une des aventures les plus retentissantes fut celle de Mme de Grave avec le comte de Clermont (cf. Mathieu Marais, éd. Lescure, III, 118).

3. Michel-François Berthelot, seigneur de Rebourseau (1675-1734), maréchal de camp, gouverneur de Thionville.

41. — BERTHELOT DE JOUY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Baye, ce 2e août [1724].

Mme de Pléneuf a été tout à fait sensible, Monsieur, aux honnêtetés dont la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire est remplie pour elle; mais si vous la voulez persuader entièrement, il faut que vous arriviez ici au plus tôt. Ainsi, obtenez votre brevet incessamment et partez; la poste vous amènera de Paris à La Ferté où l'on vous fournira des chevaux qui vous conduiront à Vieuxmaisons. En ce dernier endroit, aussi bien qu'à Montmirail, quoique ce ne soit pas deux lieues de poste, vous trouverez des chevaux qui valent ceux de la poste, et de bons postillons, en disant que vous venez à Baye : c'est à Vieuxmaisons, chez Pignart, et à Montmirail, chez Liébert.

Je vous avoue que je serai charmé de vous voir ici, car l'envie que j'en ai me fait toujours douter de ce bonheur-là. Rassurez-moi donc par votre présence.

J'ai fait vos compliments à Mme Gervais et à Mme de Pléneuf, qui m'ordonnent de vous faire les leurs.

A l'égard de Mme Berthelot, à qui vous souhaitez que je parle de vous, elle me marque qu'elle a bien peu l'honneur de vous voir. Faites, s'il vous plaît, cesser ses plaintes, et soyez bien persuadé de l'attachement infini avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BERTHELOT.

42. — MONTESQUIEU A BERTHELOT DE JOUY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 11 août 1724.

Je regarde, Monsieur, comme une grande marque de bonté la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Si je n'allais pas à Baye, je perdrais peut-être l'occasion de refaire connaissance avec Mme de Pléneuf et je ne veux pas risquer cela.

Je perdrais d'ailleurs le plaisir que j'aurai de vous voir et M. de Pléneuf. Lorsque j'eus l'honneur de vous faire réponse, j'étais si peu instruit de ce qui se passait à Baye que je ne savais pas que M. de Pléneuf y fût; ainsi je vous prie de l'assurer de mon parfait attachement.

J'aurai, Monsieur, la honte de finir ma lettre sans pouvoir vous mander aucune nouvelle que vous ne sachiez, quoique j'aie fait un tour du jardin des Tuileries de plus, en votre faveur. On dit seulement que M. le prince de Conti se porte mieux ; madame sa femme dit que son âme est dans un labyrinthe dont elle ne peut sortir. M. de Gesvres[1] a dit au Roi qu'il serait obligé de le quitter, ne pouvant plus servir un roi qui s'ennuie.

Troisième interrogatoire de M. de La Jonchère[2]; le souper des Vingt et un avec le Roi ; vous savez tout cela. Mme d'Orléans s'habilla trois fois le même

1. François-Joachim-Bernard Potier de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre du Roi.
2. La Jonchère avait été arrêté le 4 août.

jour pour saluer le Roi, ayant été remise deux fois. Je suis, Monsieur, avec toute sorte d'attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Je vous prie d'assurer de mes regrets M[me] de Pléneuf et de saluer de ma part M. de Rebourseau.

43. — LE DUC DE LA FORCE A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Londres, ce 17 d'août [1724].

Puisque vous voulez bien, mon cher Président, être mon nouvelliste, je vais savoir ici ce qui se passe en France, beaucoup mieux que je ne le saurais étant à Paris. Mais rassurez-vous, l'emploi dont vous vous chargez ne vous incommodera pas longtemps, car je n'ai plus qu'une de vos lettres à recevoir avant mon départ. Ainsi n'y plaignez ni le temps ni la peine, pour la faire des plus longues. Je vous promets de vous dédommager à mon retour, en vous contant tout ce que j'aurai vu dans ce pays-ci. Aimez toujours, je vous en prie, Monsieur, l'homme du monde qui vous aime le plus, et qui vous est le plus sincèrement dévoué.

LE D. DE LA FORCE.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, rue de Beaune, — à Paris.

44. — MONTESQUIEU A LALANNE.

Autographe. Arch. de La Brède.

Paris, ce 5e octobre 1724.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien compter à mon oncle, M. l'abbé de Faize, ce que vous pouvez avoir à moi de mes gages à compte; il vous en fera un reçu et cette lettre vous sera garante de l'approbation que je donne à ce reçu, que je vous passerai à compte comme s'il était signé de moi.

Je suis, Monsieur, avec toute sorte d'attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur Lalanne, conseiller du Roi, payeur des gages du Parlement, rue du Loup, — à Bordeaux.

45. — MONTESQUIEU A ***[1].

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 258.

[1724 ?]

On admire Votre Altesse quand on la voit de loin; on l'aime quand on la voit de près. Il semble que vous ayez été faite pour faire sentir la différence qu'il y a entre la noblesse et la fierté.

1. Peut-être Mlle de Clermont ?

46. — MONTESQUIEU A Mlle ***[1].

Deux minutes autographes (A et B). Arch. de La Brède.

[1724][2].

Mademoiselle,

Je ne me trouvais point dans cet état où les rimes se présentent en foule pour tenter les poètes. Après vous avoir quittée hier au soir, je voulus vous obéir, et faire des vers en votre honneur : mais il faut vous avouer que je n'en pus jamais venir à bout. Enfin je m'endormis, et je ne puis m'empêcher de vous faire part du songe que je fis[a].

Je crus voir l'Amour dans l'état du monde le plus pitoyable. C'était à Cythère. Il vous appela mille fois, et vous ne répondîtes pas : les larmes lui vinrent aux yeux ; j'avais presque pitié de lui. Enfin, il se mit à vous chercher[b].

Il courut de tous les côtés,
Dans les lieux les plus écartés ;
Il reconnut enfin vos traces ;

a) *Début biffé dans A :* Mademoiselle, après vous avoir quittée hier au soir, je voulus vous obéir et faire des vers en votre honneur. Je me crus d'abord dans cet état où les rimes semblent venir en foule pour tenter les poètes, mais je ne trouvai rien qui fût digne de vous. J'écrivis cent fois et j'effaçai toujours. Des sentiments à la vérité vifs, mais rien que des pensées confuses ; je jetai ma plume de chagrin, je déchirai mon papier, et je jurai de ne louer personne de ma vie, puisque je ne pouvais pas vous louer. Après bien des inquiétudes, je m'endormis, et je vous supplie de me permettre de vous faire part.... — *Texte de A, dans l'interligne du début biffé :* Voici le songe que je fis il y a quelques jours. Je me crus dans l'île de Paphos. Je vis l'amour qui vous appelait. — b) *Biffé dans A :* Il pleura comme un enfant ; j'avoue que j'eus pitié de lui. Enfin il s'impatienta et se mit à vous chercher.

1. Probablement Mlle de Clermont, pour qui Montesquieu aurait écrit le *Temple de Gnide*.
2. En tête de la minute B, la date de 1724 de l'écriture ancienne.

Princesse, il ne s'y trompa pas
Quand il vit les Jeux et les Grâces
Qui marchent toujours sur vos pas.

Il vous embrassa tendrement,
Et, vous souriant doucement :
« Je vous aime plus que ma mère :
Cependant vous fuyez mes pas !
Sans moi que prétendez-vous faire
De tant de célestes appas ? »

Je vis que, promenant sa main,
Il badina sur votre sein ;
Mille baisers le parcoururent ;
Il aurait descendu plus bas,
Mais mille Grâces accoururent
Qui lui retirèrent le bras [1].

« Ce beau sein que j'ai fait exprès,
Je vais le percer de mes traits,
Dit pour lors Amour en colère,
Et bientôt, quoi que vous fassiez,
Je verrai le reste, ma mère,
En dépit que vous en ayez. »

Dans ce moment, je vis finir [a] le plus joli songe qu'un mortel ait jamais eu; je n'ai jamais été si fâché, mais, à présent que je ne rêve plus, je vais, Princesse, vous parler raison.

Vous serez bientôt dans le temps malheureux où un fier prince regardera tant d'appas moins comme

a) *Biffé dans B:* Je m'éveillai et je perdis la vie.

1. Comparez le *Temple de Gnide* : « Où croyez-vous que je trouvai l'Amour ? Je le trouvai sur les lèvres de Thémire; je le trouvai ensuite sur son sein ; il s'était sauvé à ses pieds : je l'y trouvai encore ; il se cacha sous ses genoux, je le suivis, et je l'aurais toujours suivi si Thémire toute en pleurs, Thémire irritée ne m'eût arrêté. » (Éd. Laboulaye, II, 53.)

un présent du Ciel que comme un tribut légitime, et — une chose que vous ne croyez pas et que je ne comprends pas moi-même — il s'accoutumera à vos charmes.

Lorsque par des nœuds solennels
Deux fidèles amants que même ardeur anime
Vont s'unir l'un à l'autre aux pieds des immortels[a],
L'amour est toujours la victime
Qu'on immole sur les autels.

N'attendez donc point pour aimer le moment qui est si près de celui où l'on n'aime plus[b], étrange effet de l'amour qui ne peut souffrir que les chaînes qu'il s'est faites lui-même, et qui se détache sitôt qu'on lui en donne de nouvelles.

[c] Peut-être que quelques jours vous voudrez aimer, et vous ne le pourrez plus. Votre insensibilité vous désespérera, et vous ne serez plus capable de ces sentiments tendres qui donnent de la vivacité à la vie même[d].

Pour moi, depuis que je ne sais plus aimer, il me semble que mon âme[e] n'est plus qu'un faible reste de ce qu'elle était autrefois. Cependant je ne me plains point de l'amour, car, s'il m'avait laissé un cœur sensible, il m'aurait peut-être fait aimer si haut, qu'il m'aurait fallu mourir plutôt que d'avouer mon secret.

a) *Biffé dans B :* aux pieds des saints autels. — *A :* aux yeux des immortels. — b) *Biffé dans B :* ce temps où vous n'aimerez plus. — *A :* n'attendez donc plus. — sitôt qu'on les lui donne. — c) *La fin manque dans B.* — d) *Biffé :* et sans lesquels la vie n'est dans le monde que langueur et engourdissement. — e) *Biffé :* que je ne vis plus et que mon âme.

47. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1724?][1]

Voici, Madame, quelques Lettres Persanes. Vous voyez que j'emploie toute sorte de moyens pour surprendre votre estime; c'est qu'il n'y a personne dans le monde à qui j'aie plus l'ambition de plaire.

Mme la M. de Lambert.

48. — MONTESQUIEU A MARANS[2].

Fac-similé d'après une minute autographe dans *La Gironde, revue de Bordeaux*, 1re année, 1833-1834, p. 660[3].

[1724.][4]

Mon cher Marans,

Tu es aussi attentif dans les occasions que ta femme l'est peu. Tu écris, au moins, au lieu que ta femme ne fait pas seulement de réponse; aussi

1. Ce billet porte la date de 1724, de l'écriture ancienne. Peut-être est-il contemporain des premières relations de Montesquieu avec le salon de Mme de Lambert.

2. Joseph de Marans, maître des requêtes. Il avait avec Montesquieu une parenté que nous n'avons pas pu déterminer, et assista à ses derniers moments (cf. Appendice I, lettre 6).

3. Une note, p. 604, indique que cette lettre a été prise aux archives de La Brède, où nous ne l'avons pas retrouvée. Elle est mentionnée dans un catalogue de Laverdet, vente du 7 décembre 1854, n° 647.

4. En tête la date de 1724, de l'écriture ancienne.

j'aimerais mieux être pendu que de lui écrire, pas même de lui faire des compliments. Je garde ma colère, moi, mais pour toi, je t'embrasse et te salue de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

49. — BERTHELOT DE DUCHY A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

Ce 6 février 1725.

Mme de Marans[1] n'ignore pas vos défauts, Monsieur; il est juste qu'elle connaisse vos vertus et votre billet passera jusques à elle. Je suis fait pour vous servir en tous pays auprès des dames.

Il fut décidé hier chez M. de Courson[2] que le samedi 10e du présent mois de février, jour de la fête de Sainte-Scholastique, vous seriez par moi prié de vous rendre chez M. de Courson entre six et sept heures du matin, et que vous le mèneriez ensuite chez M. de Gaumont[3] où quatre de ses chevaux se trouveront attelés à une voiture légère qui vous conduira l'un et l'autre chez M. Amé[4], à Cerny. A cela M. de Blancmesnil[5] a dit: « Pour arriver à dix heures du soir comme c'est l'ordinaire de M. le Président, il est inutile de partir de si bonne heure », et Mme de Courson a ajouté que ce jour-là vous partiriez peut-être pour

1. Femme de Joseph de Marans.
2. Lamoignon de Courson.
3. J.-B. de Gaumont, conseiller d'État, intendant des finances.
4. Jean-Baptiste Amé, cousin par alliance de Berthelot de Duchy, et beau-père de M. de Gaumont.
5. Guillaume de Lamoignon de Blancmesnil, alors président à mortier au Parlement de Paris.

Bordeaux ou pour Amsterdam, mais que certainement vous ne vous souviendriez pas que vous deviez faire avec M. de Courson le voyage de Belébat. Mme de Monchesne[1] qui ne laisse pas d'avoir son petit coin de malice a donné quelques coups de langue de son côté, mais pour moi qui suis honnête homme, j'ai pris votre parti et j'ai voulu parier contre tout le monde que vous seriez exact au rendez-vous; c'est à vous de juger si j'ai été sage ou téméraire; cependant, par précaution, je vous conseille d'attacher cette lettre au manteau de votre cheminée.

Je vous embrasse, mon cher Président, de tout mon cœur.

BERTHELOT DE DUCHY.

50. — MONTESQUIEU AU DUC DE LA FORCE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 4 mars 1725.

Je fus, Monseigneur, bien fâché d'être obligé de partir sans avoir l'honneur de vous voir, vous ayant cherché trois fois inutilement. La mort de mon beau-père me fit partir assez brusquement.

Vous ferez une belle action si vous passez par Bordeaux, quand vous irez à La Force; dans ce cas, je vous supplie d'accepter ma maison et de permettre que je vous fasse les honneurs de la ville. Je vous demande, s'il vous plaît, la préférence dans cette

1. Mme Berthelot de Monchesne.

occasion parce que je l'ambitionne encore plus que vos autres amis[a].

Nous recevrons Mme la comtesse de Villerville[1] dans notre académie, à moins que vous ne lui refusiez votre voix; elle sera notre directrice. Vous nous apprendrez à penser, elle nous apprendra à sentir. Cependant je serai à Paris à la fin d'avril et il ne serait pas impossible que j'eusse l'honneur de vous y voir; dans quel cas nous consommerions l'affaire dont nous étions convenus.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

51. — MONTESQUIEU A Mme DE GRAVE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mars 1725.][2]

J'aime cette petite fille[3] de tout mon cœur et rien ne me prouve plus avec quelle passion je désirerais d'en être le père[b], car naturellement je n'aime pas les enfants.

Si vous n'étiez point dans l'état où vous êtes, Madame, je ne vous pardonnerais pas de laisser

a) *Biffé :* Je vous demande en grâce de me faire savoir le temps de votre départ, afin que je puisse aller au-devant de vous. Je tâcherai de vous déterminer à passer par Bordeaux, et vous prierai d'accepter ma maison, et de me donner dans cette occasion la préséance que j'ambitionne, s'il vous plaît, et que je vous demande. — b) *Biffé :* la forte envie que l'on aurait d'en être le père.

1. Madeleine-Angélique de Vassy, comtesse de Villerville.
2. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.
3. Marie-Nicolle, baptisée le 1er mars 1725.

rouer Lempereur[1], sans que j'en sache un seul mot.

Tout le monde m'interroge ici. Quand on me demande si on se divertit bien à Paris, je dis que oui, et qu'on joue au piquet.

Je ne laisserais pas que de m'amuser ici. Il y a une femme que j'aime beaucoup, parce qu'elle ne me répond pas lorsque je lui parle, qu'elle m'a déjà donné cinq ou six soufflets, par la raison, dit-elle, qu'elle est de mauvaise humeur.

Je souhaite pour M. de Grave que le canal rende mieux que les vignes, et pour vous, Madame, que vous conserviez le bonheur que vous avez de plaire malgré vous.

Je suis avec tout le respect possible, Madame, votre etc.

Madame la M. de Grave.

52. — MONTESQUIEU A DODART.

Minute. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 19 mars 1725.

L'amitié exige de moi, mon cher, que je croie que vous avez beaucoup d'affaires, puisque vous n'avez pas daigné m'apprendre une seule nouvelle et surtout des vôtres, article que je ne pardonne point. Vous avez laissé rouer Lempereur, mourir le Czar[2], partir

1. Lempereur, accusé de l'assassinat d'un charretier de La Malmaison, avait été condamné le 5 mars, et exécuté le lendemain en place de Grève. — Il était le fermier du financier La Jonchère alors emprisonné, et on établit un lien entre les deux affaires. Cf. Thirion *Mme de Prie*, pp. 195-196.

2. Pierre le Grand.

l'Infante, foutre une infinité de jolies femmes sans que j'en aie su un seul mot.

Vous m'aimiez autrefois et vous ne m'aimez plus. J'habite ma campagne avec une satisfaction intérieure que je vous souhaite à Paris. Je sens que si je suis fou quelquefois et même les trois quarts du temps, il y a néanmoins chez moi un fonds de sagesse en réserve que je pourrai faire valoir quelque jour. Je fus avant-hier à la procession de notre Parlement, et peu s'en fallut que je ne fusse à la tête. On m'a nommé pour parler à l'assemblée publique du mois de mai à l'Académie[1]; ce qu'il y a de commode, c'est qu'il n'y a rien de prêt et que j'ai laissé tous mes manuscrits à Paris. Voyez combien les nouvelles sont stériles à Bordeaux, puisque je suis obligé de vous parler de moi. S'il se passe quelque chose dans la république des lettres, faites-m'en part; écrivez-moi des lettres longues et raisonnées.

Adieu mon cher Dodart, je vous aime de tout mon cœur quoique vous n'aimiez pas les fables de La Motte.

53. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ ***.

Minute. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 19 mars 1725.

C'est un charme dans le monde que d'avoir des amis, c'en est un plus grand de les avoir tels que

1. A l'assemblée publique du 1er mai 1725, Montesquieu « lut plusieurs chapitres d'un ouvrage auquel il travaille sur les devoirs de l'homme » (*Registres mss de l'Académie*, III, 384). Cf. Laboulaye, VII, 66 et suiv.

vous, mon cher abbé. Je ne saurais assez vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous intéresser pour moi; on ne tient que trop de gens qui promettent beaucoup et ne tiennent rien, mais vous tenez plus que vous ne promettez.

Votre lettre même m'a fait penser que je ferais bien d'attendre mon retour à Paris pour parler d'affaires; je compte y être dans six semaines ou deux mois et nous opérerons; cependant je vous prie toujours de prendre langue.

J'ai trouvé mon oncle[1] dans une santé qui me ravit; je ne l'ai jamais vu en si bon état; pour vous, faites-vous payer encore cinquante ans la pension viagère; il ne faut pas ménager cet homme-là, mais lui montrer toujours un bon visage, se faire faire la barbe le jour qu'on ira le voir, et prendre garde de tousser devant lui.

Adieu, mon cher abbé, comptez que je suis plus à vous qu'à moi-même. Je suis, avec toute sorte d'attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

54. — LE DUC DE LIRIA[2] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Madrid, ce 26 mars 1725.

Voilà, mon cher Président, bien des nouveautés depuis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de

1. Joseph de Secondat, abbé de Faize.
2. Jacques-François de Fitz-James, duc de Liria (1696-1738), fils aîné du maréchal de Berwick, alors brigadier des armées du roi d'Espagne.

m'écrire du 20 du passé. Je suis très sensible au compliment que vous me faites sur le bruit qui avait couru que je devais être auprès de la reine douairière[1]; vous en aurez depuis su la fausseté; mais je vous avoue que, dans la situation présente des affaires, je ne voudrais point pour toutes choses au monde avoir été choisi pour aller avec elle en France. Vous la verrez incessamment à Bordeaux avec Mlle de Beaujolais, sa sœur, qui est partie d'ici le 20, aussi bien que M. l'abbé de Livry[2].

Dites-moi, je vous prie, mon cher Président, votre cour a-t-elle perdu l'esprit? Car il faut l'avoir perdu pour faire un pas comme celui qu'elle vient de faire. Si cette affaire s'était passée de la façon que M. le Duc l'a gouvernée entre deux particuliers, il y a de quoi s'égorger l'un l'autre. Écrivez-moi, je vous prie, un peu plus souvent, c'est-à-dire si le commerce entre les deux nations ne s'interrompt pas. Conservez-moi une part dans votre amitié, et soyez persuadé de celle que vous professe à jamais, mon cher Président, votre très humble et très obéissant serviteur.

LIRIA.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier du Parlement, — à Bordeaux.

1. Élisabeth d'Orléans, fille du Régent, veuve de Louis Ier roi d'Espagne.

2. Chargé d'affaires à Lisbonne. Il avait remplacé à Madrid Tessé, à qui l'on n'avait pas voulu confier la mission de prévenir Philippe V du renvoi de l'Infante. Philippe V venait d'ordonner à l'abbé de Livry, à la veuve de Louis Ier et à Mlle de Beaujolais de quitter l'Espagne.

55. — MONTESQUIEU A BERTHELOT DE DUCHY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 29 mars 1725.

Bonjour, Monsieur ; il faut que je vous aime bien pour me souvenir de vous dans le lieu où je suis. Je vous quitte parce qu'il y a dans un endroit deux pieds de charme qui ne vont pas bien et ailleurs quatre ormeaux qui ont besoin d'être émondés. Je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Saluez de ma part tous les gens qui portent ou qui ont autrefois porté le nom de Berthelot, même les simples Alice, et des étrangères, Mme Milet et Mme Lefranc[1].

Mme de Marans n'a pu se résoudre à me dire un seul mot de vous, je l'ai pourtant mise bien des fois sur les voies. J'ai porté votre santé au Procureur général[2] qui n'a pas songé à faire me raison. Je ne vous vois d'ami solide ici que Marans qui m'a fait prendre un rhumatisme, en particulier, à sa fenêtre pour me parler de vous.

1. Mme Lefranc de Brunpré, femme d'un secrétaire du Roi, pour qui Montesquieu composa les vers que nous rappportons ci-dessous, p. 224.
2. Jacques-Armand-Claude Du Vigier de Saint-Laurens (1680-1762), procureur général au parlement de Bordeaux de 1720 à 1752.

56. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY [1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mars-avril 1725.] [2]

J'espère, ma belle cousine, que vous voudrez bien entendre parler d'un homme relégué au bout du monde et qui est revenu de toutes les vanités du siècle, excepté de vous.

Je vous dirai que tout le monde m'a oublié; le parfait silence que Mme la marquise de Grave a gardé à mon égard m'a fait comprendre qu'il y a un sexe entier sur lequel on ne peut pas compter.

Donnez-moi quelquefois des marques de votre souvenir, ma belle cousine. Les belles sont comme les princes, qui font avec un regard le bonheur d'un courtisan.

Madame d'Herbigny.

57. — MONTESQUIEU A Mme *** [3].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mars-avril 1725.] [4]

Je pense et repense tous les jours à ce profond silence. La solitude où je suis entretient encore mes

1. Louise-Françoise-Armande d'Estrades, mariée le 28 novembre 1703 à Pierre-Charles-Lambert d'Herbigny, maître des requêtes, puis conseiller d'état; morte le 10 octobre 1741. Sa parenté avec Montesquieu remonte au bisaïeul de ce dernier, Jean de Secondat, dont une fille, Suzanne, épousa un d'Estrades et fut la mère du maréchal d'Estrades.
2. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne.
3. Très probablement Mme de Grave.
4. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.

chagrins et ma profonde mélancolie. Des intérêts d'honneur et de famille m'attachent encore pour sept ou huit mois dans ce pays-ci : je commence à sentir combien ce temps me va coûter cher.

Ce sera la dernière lettre dont je t'accablerai : je ne te demande qu'une grâce, qui est de croire que je t'aime encore ; peut-être que c'est la seule chose que je puisse à présent espérer de toi.

Mets au feu toutes les bagatelles que tu sais. J'ai juré de ne plus écrire de ma vie, puisque je n'ai pas réussi pour la seule personne du monde à qui j'aurais souhaité de plaire.

L'état d'incertitude où je suis me paraît plus rude que tous les malheurs que je crains. Je vous demande en grâce, Madame, de m'instruire d'une chose qui doit intéresser toute ma vie. La dernière lettre que vous m'écrivîtes était une lettre très tendre ; je la relus cent mille fois, et je n'aurais jamais soupçonné qu'elle dût être la dernière.

Mon cher cœur, si tu ne m'aimes plus, cache-le moi encore pour quelque temps ; je n'ai pas encore la force qu'il faut pour pouvoir l'apprendre. Ayez pitié d'un homme que vous avez aimé, si vous n'avez pas pitié du plus malheureux de tous les hommes.

58. — MONTESQUIEU A LALANNE.

Autographe. Arch. de La Brède.

[Avril 1725.]

Je vous prie, Monsieur, de compter pour moi à M. le président Barbot ce que vous me devez pour

1724[1]; je l'allouerai dans le compte de la dite année. Il aura aussi la bonté de régler avec vous pour 1723.

Je suis, Monsieur, très parfaitement, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Lalanne, payeur des gages[2]

59. — BARBOT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 11 avril 1725.

On vient de me porter depuis une heure, mon cher Président, un livre imprimé chez Simard et intitulé *Le Temple de Gnide*[3]. J'ai résolu de ne point parler de ce livre que je n'aie su ce que vous pensez de l'histoire et de l'auteur de ce petit roman. Je ne vous paierai point les 192 livres[4] que j'ai à vous, que vous ne m'ayez avoué tout ce que vous savez sur cet ouvrage.

L'Infante est partie le 5, elle sera à Bordeaux le 29. Elle sera reçue avec toute sorte d'honneurs, à l'exception de ceux qui marquent la joie. Les compagnies iront la saluer et ne la complimenteront pas. M. le Duc a déclaré en la salle de Marly que le mariage du Roi était conclu et le Roi ajouta pour

1. Au dos, reçu autographe de Barbot, pour la somme de 192 livres, daté du 6 avril 1725.

2. Du parlement de Bordeaux.

3. Le *Temple de Gnide* (suivi de *Céphise et l'Amour*) avait paru à Paris, chez Simard, pendant la Semaine sainte. Cf. M. Marais, éd. Lescure, III, 174.

4. Voyez la note 1.

lors qu'il se mariait avec une princesse plus grande que lui de toute la tête. On croit à Paris que c'est ou la princesse de Piémont ou la fille du roi Stanislas. On jette pourtant toujours les yeux sur Mlle de Sens, la princesse de Lorraine et la fille du prince de Galles.

Un valet de chambre de M. le prince de Conti, traversant, il y a quelques jours, un appartement de Marly, s'aperçut qu'on bouchait le trou d'une serrure; il s'arrête et voit par une fente qui avait été négligée deux personnes qui se caressaient de bon cœur; c'étaient M. l'abbé de Vauréal, maître de l'oratoire du roi, et Mme de Poitiers. Ce valet de chambre, qui sait le goût de son maître, courut d'abord avertir le prince de Conti, qui arriva assez tôt pour voir le dénouement de la pièce. D'abord grand concours de courtisans et de femmes qui saluèrent l'abbé et la dame à la sortie[1].

Voici quelques couplets de chanson sur l'air *Ah! que Baville est aimable,* contre le P. Tournemine, vice-président d'une assemblée de gens de lettres qui se tient tous les jeudis à la bibliothèque de M. le cardinal de Rohan[2], qui en était le président :

Dieux, quelle est cette Académie
Où Fréret passe pour savant
Et dont, pour comble d'infamie,
Tournemine est le président?

Dans cette halle du Permesse
Ne cherchez point de beaux esprits ;

1. Cette lettre de Barbot est à rapprocher de celle de Mathieu Marais, du 10 avril (éd. Lescure, III, 315), qui parle aussi de l'apparition du *Temple de Gnide.*

2. Chez l'abbé Oliva; voyez la note de Guasco à la lettre 529.

Ce sont bavards de toute espèce,
Tournemine les a choisis.

Si ce corps remplit notre attente,
Il sera célèbre en tout lieu;
Il effacera les Quarante,
Et Tournemine, Richelieu.

Pour perpétuer la lignée
Des faux savants de ce temps-ci,
Momus a conclu l'hyménée
De Tournemine et de Silly.

Vous savez mieux que moi que M[lle] de Silly, sœur du marquis de Silly, cordon bleu, tient chez elle tous les mardis un bureau de bel esprit.

Adieu, mon cher Président, aimez-moi toujours et croyez, s'il vous plaît, que je suis l'homme du monde qui vous est le plus dévoué.

BARBOT.

Je crois fortement que vous avez fait *Le Temple de Gnide;* faites-m'en l'aveu pour réparer votre silence. Je vous garderai le secret et je me comporterai comme vous le jugerez à propos, soit que vous vouliez rester inconnu, soit que vous ne soyez pas fâché que l'on vous connaisse auteur de cet ouvrage. Je ne veux point vous en dire encore mon avis.

60. — LE COMTE DE MATIGNON-GACÉ A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, le 15 avril 1725.

La vie d'un courtisan, mon cher Président, est si ambulante, qu'à peine a-t-on le temps d'écrire à ses

amis; c'est la seule raison qui m'ait empêché de faire réponse plus tôt à vos deux lettres, qui m'ont fait un plaisir sensible. J'ai d'autant plus de regret à votre voyage de Bordeaux, qu'il me paraît par ce que vous me mandez que la succession en question[1] n'est pas bien certaine; si quelque chose peut m'en consoler c'est l'espérance de vous revoir ici bientôt. Mandez-moi je vous prie quand viendra cet heureux jour et nous vous ferons ici une réception proportionnée à notre joie. Mme de Grave a été fort incommodée[2] depuis votre départ: je ne doute pas que votre absence n'y ait fort contribué. Elle se porte mieux présentement; elle a commencé à sortir d'hier.

Il a paru ici un livre nouveau depuis votre départ, intitulé *Le Temple de Gnide*, et le public, qui l'a trouvé bien écrit, n'a cru mieux faire, pour lui donner encore plus de mérite, que de vous en faire l'auteur. Mandez-moi ce que j'en dois penser et ce qu'il faut que je réponde à ceux qui m'en parlent.

On ne peut être plus sensible que je le suis à toutes les assurances que vous me donnez de votre amitié; soyez persuadé que rien ne peut égaler la mienne pour vous et que je serais charmé de trouver des occasions de vous en donner des marques.

Adieu, mon cher Président, je vous embrasse très tendrement.

MATIGNON[3].

M. le Maréchal[4] est très sensible à l'honneur de

1. Celle de Pierre de Lartigue, beau-père de Montesquieu.
2. A la suite de la naissance de sa fille, Marie-Nicolle.
3. Gacé prit le nom de Matignon après la mort d'un de ses oncles. Cf. ci-dessous, p. 96.
4. Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé, père du correspondant de Montesquieu.

votre souvenir, il me charge de vous en faire ses remercîments.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, — à Bordeaux.

61. — MONTESQUIEU A M. DE MONTBALEN.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 16 avril 1725.

C'est, Monsieur, beaucoup moins pour vous prier de signer cette petite reconnaissance que pour savoir des nouvelles de votre santé que j'ai l'honneur de vous écrire; en effet cette reconnaissance est si peu considérable que tout le monde a signé d'abord sans difficulté. Ainsi, Monsieur, ne croyez pas que pour une si grande bagatelle, j'aie voulu interrompre vos occupations; comme il ne faut que jeter les yeux un instant sur un petit papier, j'aurais bien plutôt attendu à la première vue, d'autant mieux que mon fief n'est point en péril, parce que j'en ai la baillette, et j'ai bien grondé Latapie[1] d'avoir été deux fois chez vous pour cela, parce qu'une chose de cette espèce pouvait se faire tout de même, à mon retour. Ainsi, Monsieur, je vous fais bien des excuses pour lui.

Je suis, Monsieur, avec un attachement infini votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Agréez que je salue ici, Monsieur, Mme de Montbalen, Mlles de Guyonnet et MM. de Guyonnet[2].

1. Juge de La Brède.
2. Filles et fils de M. de Montbalen.

62. — Mme D'HERBIGNY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 17 avril 1725.

J'ai appris de vos nouvelles, Monsieur, avec bien du plaisir par votre valet de chambre, qui m'a dit que vous aviez la bonté de vous souvenir de moi. J'eus l'honneur de vous écrire il y a quelque temps une longue lettre; je ne sais si vous l'avez reçue. Pour nouvelle : Mme la princesse de Conti, la jeune, est sortie hier du couvent et a passé la nuit avec M. son mari à l'hôtel de Conti; l'on la fait dans Paris surintendante de la maison de la Reine[1]. L'on attend de jour en jour la déclaration de la Reine; l'on parle beaucoup de sa maison et de tous ceux et celles qui demandent d'en être; il n'y a que le nom de la Reine que l'on ignore encore. M. de Boissieux, neveu du maréchal de Villars, est ambassadeur en Danemark, M. de Céreste[2], frère du marquis de Brancas[3], ambassadeur en Suède; l'abbé de Livry est arrivé avant-hier d'Espagne; celui-là a fait en peu de temps deux belles ambassades[4]. Mme de Manicamp[5] épouse jeudi

1. Cf. Mathieu Marais, III, 175 : « La princesse de Conti qui est séparée de son mari depuis Noël 1722 est revenue avec lui. Elle avait compté qu'elle pouvait être surintendante de la maison de la Reine, et n'a pas voulu manquer ce coup, mais elle l'a manqué. M. le Duc son frère, qui n'aime point le prince de Conti ni sa sœur, a, dès le lendemain, nommé ou fait nommer par le Roi la princesse de Clermont... »

2. B. H. Toussaint de Brancas, dit le comte de Céreste.

3. Louis de Brancas-Céreste, dit le marquis de Brancas (1672-1750), qui devint maréchal de France en 1741, père du comte de Forcalquier.

4. Lisbonne et Madrid. Il allait être nommé à celle de Pologne.

5. Anne-Gabrielle Le Veneur, veuve de Constant de Manicamp, mestre de camp.

M. le marquis de Châtillon, mestre de camp général de la cavalerie.

Le mariage de Mlle de Prie, qui n'a que huit ans, est assuré et réglé avec M. d'Aubusson de La Feuillade[1]. Il n'y a ici aucune autre nouvelle que je sache. Je parlai beaucoup de vous, il y a deux jours, avec M. de Matignon-Gacé qui vous attend ici incessamment; je serais très aise, Monsieur, d'avoir le plaisir de vous revoir bientôt, je vous assure de mon parfait et sincère attachement.

D'ESTRADES D'HERBIGNY.

M. d'Herbigny, qui arriva hier de Normandie, me charge de vous faire ses compliments; faites, je vous supplie, les nôtres, très tendres, à M. l'abbé de Montesquieu. Il paraît un petit roman qui s'appelle *Le Temple de Gnide;* l'on vous accuse d'en être l'auteur.

A Monsieur Monsieur de Montesquieu, président à mortier — à Bordeaux.

63. — LE PÈRE DESMOLETS A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, le 23 avril 1725.

J'allai hier chez Simart, Monsieur, et lui demandai qu'il me remît ce qu'il avait ramassé; il me dit qu'il n'avait encore débité que 600 exemplaires sur

1. Voyez les Mémoires de Maurepas, II, p. 66.

les 2,000 qu'il a tirés, qu'ainsi il n'a guère que ses frais; qu'il ne croyait pas qu'il pût vendre les 1,400 restants, parce que, le livre étant trop petit, les libraires de province n'en veulent pas; mais que si l'auteur avait quelques augmentations à donner, outre que ceux qui ont acheté le *Temple de Gnide* ou du moins une partie, le rachèteraient pour avoir les augmentations, les exemplaires restants seraient plus de mise en province. Il est certain que le titre ne donnant pas assez l'idée de l'ouvrage peu de gens ont été curieux de l'aller chercher sur la seule affiche, et ce qui en a fait vendre davantage ça a été l'exemplaire présenté à M. le Duc, lequel en a fait un grand récit et l'a fait beaucoup acheter à la Cour, en sorte que Mme Simart me disait hier que ce livre lui avait amené beaucoup de cordons bleus. Elle m'a dit encore que M. le Duc avait envoyé chez elle pour savoir qui était l'auteur de l'ouvrage; qu'à cela elle avait répondu qu'on lui avait envoyé le manuscrit cacheté et qu'ainsi elle ne savait de quelle part il venait.

Elle me dit encore qu'on l'attribuait à une infinité de personnes: à Mirabaud[1], à l'abbé Houteville[2], à l'abbé Champeron, ami de Mirabaud, à M. Rémond[3], et au président de Montesquieu. Je l'ai moi-même entendu attribuer à toutes ces personnes, mais le grand nombre vous le donne. On m'a même dit que votre Thémire[4] avait dit à qui l'avait voulu entendre

1. J.-B. de Mirabaud (1675-1760), oratorien, secrétaire des commandements de la duchesse d'Orléans; il fut secrétaire perpétuel de l'Académie française.

2. L'abbé Houteville (1688-1742), de l'Académie française.

3. Rémond de Saint-Mard (1682-1757).

4. Thémire passe généralement pour être Mlle de Clermont.

que c'était elle que vous aviez chantée, que vous lui aviez lu le récit de vos amours et qu'elle n'en avait pas fait grand cas. C'était le moyen le plus infaillible pour être connu de tout le monde en ne se nommant point, et M. Chauvelin[1] me dit dernièrement qu'il n'y avait point à hésiter que cet ouvrage ne fût de vous, qu'il en mettrait sa main au feu. Cependant il faut avouer que tout cela ne se dit qu'en l'air et que ceux mêmes qui parlent d'un ton le plus affirmatif ne le font que par conjecture.

Ainsi je ne verrais aucun inconvénient à donner la suite, pour tâcher de faire vendre les deux mille exemplaires, et mettre le libraire en état de vous payer en entier ce qu'il a promis. Il fait mettre à part tout le produit du dit livre, et Mme Simart me dit qu'elle n'avait encore que 18 louis en argent, mais qu'au premier jour, c'est-à-dire dans le cours de la semaine, on apporterait deux ou trois cents livres pour remettre à votre valet de chambre.

La Cour est fort charmée de votre ouvrage, mais les savants ne sont point contents que vous ayez donné cela pour une pièce grecque et pour un poème; d'autres m'ont dit que cela était très spirituel, que cela ferait honneur à un jeune homme, mais que si la pièce était de ceux à qui on l'attribuait, qu'elle était beaucoup au-dessous d'eux, que cela ne valait pas les *Lettres Persanes*. Des uns, disent qu'on sent partout un jeune débauché, d'autres que c'est un vieux routier en fait de débauches qui a composé cet ouvrage qui renferme, selon eux, les plus grandes obscénités, surtout dans la dernière

1. Germain-Louis Chauvelin, président au parlement de Paris.

pièce. Enfin j'ai vu des lettres de Bordeaux, dans lesquelles on assure que vous êtes auteur de cet ouvrage. Je vous dis tout ce que j'entends dire, sans vous rien déguiser, afin que vous preniez vos mesures là-dessus et que vous puissiez ou vous cacher ou vous découvrir selon que vous jugerez plus à propos.

J'oubliais de vous dire que quelques-uns se fondaient pour vous attribuer cet ouvrage sur ce qu'il est imprimé chez Simart. Le président de Montesquieu, disent ces Messieurs, est ami du P. Desmolets; Simart imprime actuellement pour le P. Desmolets[1], donc ce livre est du président de Montesquieu et c'est le P. Desmolets qui l'a procuré à Simart. Vous voyez comment les hommes raisonnent, je serai responsable, sur ce pied-là, de tous les livres que Simart imprimera dans la suite.

Voilà, Monsieur, tout au plus juste les choses telles qu'elles se passent. Je crois que vous me saurez bon gré de mon exactitude à vous informer de tous les bruits et de tous les contes du public. Cette semaine, sans faute, votre fidèle intendant aura de mes nouvelles et de l'argent, au moins il n'y aura pas de ma faute. Je crois que, si vous voulez donner des additions, il en est temps, autrement je crains que la mèche ne se découvre de plus en plus. Une autre fois, chantez vos maîtresses en public, mais ne les faites point participantes du mystère, ou qu'elles ne le sachent qu'après que la pièce aura été attribuée à un autre.

1. La *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* (de Salengre), Paris, Simart, 1726-1731, 11 vol. in-12.

Je vous remercie d'avance de votre attention à procurer à nos dames des fuseaux de Béarn. Je ne vous mande point des nouvelles, car excepté les explications en douze articles de Rome qui sont en français dans la *Gazette de Hollande*, il n'y a de sûr que la réconciliation du prince et de la princesse de Conti et la nomination de M[lle] de Clermont pour surintendante de la maison de la Reine.

Je suis avec toute l'estime et le respect possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DESMOLETS, prêtre de l'Oratoire.

Mes sœurs vous assurent de leurs respects; je salue avec votre permission tous nos Messieurs. M. Desnoues a été indisposé et se porte mieux. Nous souhaitons vous revoir bientôt en cette bonne ville.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, en son hôtel, — à Bordeaux.

64. — MONTESQUIEU A M[me] BERTHELOT DE JOUY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[La Brède, avril 1725.] [1]

J'ai reçu, Madame, avec un plaisir infini une réponse de vous, à laquelle, pour moi, M. de La

1. Cette lettre porte la date de 1725, de l'écriture ancienne.

Popelinière n'a aucune part; nous ne conviendrons jamais : vous voulez toujours mettre un tiers entre nous et je hais cela à la mort.

Je ne suis point l'auteur du *Temple de Gnide;* ce n'est pas que je n'eusse de la tendresse de reste pour cela, mais je n'en suis point l'auteur[a]; je suis bien fâché de ne le point être, car, puisqu'un homme comme Aristée vous plairait, peut-être que celui qui aurait imaginé Aristée vous plairait aussi.

Je ne puis accepter le rendez-vous que vous me donnez à Belébat[1]. Brûlez, s'il vous plaît, ma lettre pour votre honneur et pour le mien, parce que tout le monde ne sait pas qu'il y a cent cinquante lieues de La Brède à Belébat.

Je resterai ici encore quelques mois, amoureux de mes bois, de mon jardin, de ma solitude et de ma femme. Faites, s'il vous plaît, ma cour à M. Fagon. J'oubliais de vous dire que j'ai senti une joie infinie de votre raccommodement avec Mme de Prie[2]; c'était le sentiment de vos amis, et vos amis ont rarement besoin d'être plus raisonnables que vous. Je suis, Madame, — je parie que M. de Jouy m'a oublié — je suis peut-être la dupe, mais je compte encore plus sur Mme de Berthelot[3], que dis-je, sur Mlle Sidonie[4]. Je vous prie de parler de moi à ceux qui m'honorent de leur souvenir.

a) *Biffé :* M. Dodart me mande que le libraire qui l'a imprimé dit à l'oreille que c'est moi qui l'ai fait.

1. Chez Berthelot de Duchy.
2. Après la ruine de Berthelot de Pléneuf, père de Mme de Prie, un rapprochement s'était opéré entre la marquise et le reste de sa famille. Cf. Thirion, *Mme de Prie,* p. 204 et suiv.
3. Mme de Berthelot, mère de Berthelot de Jouy.
4. Sidonie-Catherine, née en 1714, fille de Berthelot de Jouy.

65. — MONTESQUIEU A Mlle DE CALONGE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Ce 5 mai 1725.

Je suis bien obligé, Mademoiselle, à l'auteur du *Temple de Gnide* de m'avoir procuré une de vos lettres. Je vois que vous voulez savoir si j'en suis l'auteur, comme le bruit en a couru. La vérité est que je ne le suis point; il y a quelques jours, Mme de Marans me le prêta[a]. J'y trouve de la gaieté et de la singularité, et je ne suis point fâché qu'on me l'ait attribué; mais c'est assez parler de ce *Temple*.

Nous avons vu ici MM. Laulès et Monteleon[1] qui nous ont dit, ou ont paru nous dire toutes leurs affaires. Monteleon n'a parlé que de paix, Laulès est guerrier. Monteleon nous a dit qu'il avait écrit au roi d'Espagne qu'il ne savait pas encore qui serait la Reine, mais qu'on parlait de plusieurs personnes qui se seraient estimées très heureuses d'être surintendantes de la maison de l'Infante, si elle avait été reine de France[b]. Monteleon a été au-devant de M. de Santa Cruz[2] afin de lui persuader de renvoyer

a) *Biffé :* Il n'y a que deux jours que j'ai lu l'ouvrage. J'y trouve de la gaîté et de la singularité. Et je n'en ai encore lu que la moitié. — b) *Biffé :* Je suis bien fâché de ne pouvoir pas vous... Je suis bien fa... Je ne puis vous mander si il n'y a point ici d'autre nouvelle. Rien de nouveau. Il faut que toute l'Europe se bouleverse.

---

1. Don Patricio Laules, ambassadeur ordinaire, et le marquis de Monteleon, ambassadeur extraordinaire de Philippe V.

2. Le marquis de Santa-Cruz, envoyé par la cour d'Espagne au devant de l'Infante.

une grande partie de ses gens[1], qui auraient mis la famine dans la route. Il n'en a gardé que soixante. Je suis bien heureux d'avoir à vous écrire dans ce temps-ci[a]; on ne chasse pas toujours des infantes, et sans cela il n'y a point ici de nouvelles[b].

Je m'en vais finir ma lettre exprès afin que je puisse me vanter d'avoir eu la force d'âme d'écrire à une demoiselle comme vous sans lui parler de mon cœur. Je vous salue, Mademoiselle, très respectueusement.

Mlle de Calonge.

66. — MONTESQUIEU AU MARQUIS DE BRANCAS.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Ce 22 mai 1725.

Je compte, Monsieur et très cher Marquis, que quand on a eu l'honneur d'être connu de vous, on l'est toujours, et qu'un malheureux absent, un homme de province, un philosophe qui pis est, n'est pas pour vous un homme de l'autre monde.

J'ai écrit il y a quelque temps à M. le duc de La Force, je n'ai point reçu de réponse; si je n'ai point perdu son amitié, cela n'est rien.

a) *Biffé :* D'avoir à vous écrire dans ce temps-ci... De pouvoir vous mander quelque chose de ce pays-ci. Autrement je n'aurais pu vous mander aucune nouvelle et... — b) *Biffé :* à mander. La ville est ici très triste : nous sommes pauvres, nous sommes tous brouillés, nous.. On est pauvre, on se brouille, on se hait beaucoup.

1. Le *Mercure* de mai 1725, p. 1046, donne la liste des 226 personnes qui accompagnèrent l'Infante jusqu'à la frontière.

Je suis ici au milieu des bois où je n'ai d'autres ressources que la géométrie. Je compte que si je puis être seulement un an sans argent, je deviendrai un fort habile homme. Cette province-ci est dans un état déplorable. Il est étonnant qu'un peuple passe si rapidement d'une richesse excessive à une misère extrême; c'est que les richesses ne donnent point de l'aisance, mais des besoins. Il n'y a que les avares qui profitent de la fortune publique, mais ils profiteraient tout de même de la misère commune.

Mon cher Marquis, je trouve du plaisir à vous écrire, je sens que je m'entretiens avec un honnête homme et il me semble que je le deviens davantage moi-même. Je vous honore et embrasse de tout mon cœur.

Monsieur le marquis de Brancas.

67. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mai 1725.] [1]

Je vous demande en grâce, Madame, de ne vous point servir du droit que vous auriez de m'oublier. Je suis ici dans une terre où je n'ai nul voisinage et où j'étudie sans cesse et, si je puis seulement être un an sans argent, je deviendrai très savant. Pour vous, Madame, vous êtes dans une situation bien différente;

1. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.

vous êtes faite pour jouir des plaisirs et moi pour travailler à les mépriser. Les agréments sont pour vous, et pour moi les réflexions.

Madame d'Herbigny.

68. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mai-juin 1725.][1]

M. Danneville[2] est venu ce matin, Madame, avec les airs de grandeur qu'il exerce, me parler comme si j'avais voulu escroquer Mme de Matharel[3]. Sur la réponse que je lui ai faite que, si le marché était si bon, il n'avait qu'à le prendre pour lui, ce seigneur m'a traité comme il traita il y a un mois les deux catins du troisième. Vous pouvez mander à Mme de Matharel que je ne logerai de ma vie dans sa maison, ne voulant point essuyer les négociations de M. l'envoyé auprès des princes du Bas-Rhin. Je vais faire mettre un écriteau, et, si elle manque quelque quartier, je le prends sur moi. Je vous prie de lui faire part de tout ceci et suis avec respect votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

1. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.
2. Danneville, envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Mayence.
3. Marie-Henriette Armand, veuve d'Antoine-Augustin de Matharel.

69. — MONTESQUIEU A Mme DE MATHAREL.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mai-juin 1725.][1]

J'ai l'honneur de vous écrire, Madame, pour vous marquer que je ne puis plus m'accommoder de votre appartement après la manière incivile dont M. Danneville m'en a parlé et la façon désobligeante dont il en a agi.

Je connaissais bien ce petit grand seigneur, car, l'autre jour, m'ayant trouvé dans la rue et m'ayant demandé de lui dire les propositions que je vous avais faites, j'évitai d'entrer en matière, sachant qu'il ne savait parler d'affaires qu'avec des envoyés. Il s'est trompé bien fort de croire que j'aie voulu profiter de la malheureuse situation où vous êtes. Je ne pouvais pas m'empêcher de vous demander l'appartement d'en haut, par une raison que j'ai dite à Mme d'Herbigny qui est que je ne puis pas habiter dans mon appartement si on fait du feu au troisième, parce que la fumée qui retombe dans ma chambre me chasse du lit tous les matins à sept heures, souvent après m'être couché à quatre. Et mon intention était, lorsque vous reviendriez, de vous céder une des deux chambres pour y mettre trois lits avec la condition qu'on n'y ferait pas de feu avant dix heures. Et, en vérité, j'aimerais mieux avoir été coucher dans la rue que d'avoir souffert que vous eussiez été obligée de chercher du logement ailleurs

1. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne.

pour vos gens. Il me semble que, si M. Danneville n'eût pas été négociateur pour le Roi, il ne l'eût été pour personne.

Je vous supplie, Madame, de croire que dans tout ceci je n'ai que cédé au véritable plaisir que j'aurais eu de loger avec vous, et que je suis véritablement fâché que l'importance du seigneur à qui vous m'avez adressé m'en ait ôté le pouvoir.

Je suis avec respect, Madame,...

70. — Mme D'HERBIGNY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 13e juin 1725.

Je suis bien fâchée, Monsieur, de ce que vous me mandez que vous êtes obligé de rester un an à Bordeaux. J'avais espéré que nous aurions bientôt le plaisir de vous revoir dans la bonne ville. Le cinquantième denier que l'on va faire payer sur les terres en nature[1] n'accommodera pas vos affaires; je crois que vous avez à présent cet arrêt qui est imprimé, ainsi que les autres, que le Roi fit enregistrer vendredi dernier au Parlement où il vint lui-même tenir son lit de justice. Il y arriva à dix heures et demie et n'en sortit qu'à deux. MM. du Parlement ne voulurent pas opiner et après que le Roi fut sorti

1. Dodun, contrôleur général, et Paris-Duverney venaient de proposer, pour douze ans, une taxe du cinquantième sur tous les revenus des biens-fonds, sans prévoir nulle exception. Le projet, présenté au Conseil le 5, avait été enregistré en lit de justice le 8 juin

ils restèrent pour faire mettre dans leurs registres leurs protestations contre tous les arrêts que l'on venait de leur apporter, dont ils n'avaient eu aucune connaissance. L'avocat général, M. Gilbert de Voisins, parla à merveille et très fortement. Il y eut un conseil particulier avant que le Roi vînt tenir son lit de justice, où MM. d'Antin, de Noailles et d'Angervilliers furent mandés. Le maréchal de Villars, le duc de Noailles et M. d'Angervilliers ne furent point d'avis de ce que l'on proposait; ils parlèrent très bien, ainsi que M. le prince de Conti.

Après le lit de justice le Roi partit du palais pour aller à Chantilly où il doit rester jusqu'au 8 d'août et, le 22 de ce même mois, il va à Fontainebleau où la Reine arrivera le 28; l'on croit que le Roi n'ira pas loin au-devant d'elle. C'est M. d'Antin et M. de Beauvau qui vont faire la demande de la princesse de Pologne au roi et à la reine Stanislas. Ces messieurs prendront en arrivant à Wissembourg le titre d'ambassadeurs; l'on ne dit point encore qui l'épousera pour le Roi[1]. Huit dames du palais, le premier écuyer et le chevalier d'honneur partent, le 2 du mois prochain, pour aller à Strasbourg.

Hier enfin le Parlement jugea La Jonchère avec douze autres qui étaient compris dans le procès; ils ont tous été déchargés de toute accusation et renvoyés hors de cour et de procès. Voilà bien la montagne qui accouche d'une souris.

Au reste, pour parler de vos affaires, je vous dirai qu'avec la permission de M[me] de Saint-Simon, j'ai fait mettre un écriteau à votre porte : *Appartement à*

1. Ce fut le duc d'Orléans.

louer; personne ne le vient voir. Derlingue, qui connaît l'aumônier du coadjuteur d'Orléans[1], lequel cherche un appartement, est venu chez moi et l'a été voir avec elle, mais il ne trouve qu'une chambre pour son aumônier et son valet de chambre; il faut qu'ils en aient chacun une ; d'ailleurs point d'endroit pour faire une cuisine. Tout cela m'a empêché de le louer à ce coadjuteur; ainsi j'ai peur que vous ne puissiez pas vous en défaire. Je ne sais pas trop qui gardera la maison; si vous faites venir votre valet de chambre, je pourrais en écrire à Mme de Matharel; j'attends, Monsieur, sur cela de vos nouvelles.

Mille compliments très tendres pour moi, je vous supplie, à M. votre oncle. M. d'Herbigny me charge de vous faire les siens très sincères et moi je vous assure du parfait attachement avec lequel je suis votre, etc.

71. — LE COMTE DE MATIGNON-GACÉ A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, le 17 juin 1725.

Je m'ennuie fort, mon cher Président, de n'avoir point de vos nouvelles, et je crains bien que vous ne m'ayez totalement oublié. Je vous prie de me guérir de mes inquiétudes sur cela et de me mander si nous ne vous verrons pas bientôt en ce pays-ci.

M. de Rosmadec, à qui je m'intéresse infiniment, a un procès fort considérable à votre parlement; je

1. Nicolas-Joseph de Paris, coadjuteur de 1723 à 1753.

vous prie de lui être favorable si vous êtes son juge, et, si vous croyez que votre sollicitation ait plus de force que votre voix, je vous serai bien obligé de solliciter vivement pour lui. Comme je le crois à Bordeaux présentement et qu'il ira sûrement vous voir, dites-lui qu'il vous est fortement recommandé, mais, en même temps, je vous prie de ne lui pas dire que c'est par moi. Je vous aurai une obligation infinie de lui rendre tous les services qui pourront dépendre de vous.

Adieu, mon cher Président, aimez-moi toujours, donnez-moi de vos nouvelles, et soyez persuadé que personne n'est plus sincèrement que moi votre très humble et très obéissant serviteur.

MATIGNON.

M. le comte de Gacé a pris le nom de Matignon depuis la mort de M. son oncle[1].

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, — à Bordeaux.

72. — Mme DE GRAVE A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 24 juin 1725.

J'ai des torts avec vous, Monsieur, si difficiles à réparer que je croyais qu'une entrevue ne serait

1. Jacques de Matignon, comte de Thorigny, mort le 14 janvier 1725. Son fils ayant par son mariage été substitué aux noms et armes des Grimaldi, le chef de la maison de Matignon devenait le comte de Gacé, son neveu.

pas trop bonne pour cela; c'est ce qui m'empêchait de me justifier par lettre. Mais, ayant appris par Mme d'Herbigny que les malheureux temps vous faisaient prendre la résolution de ne pas revenir si tôt à Paris, j'ai voulu vous écrire, premièrement pour vous assurer que je suis très fâchée de vous voir si courageux à demeurer en province, et ensuite pour vous prier de me conserver un peu de part dans votre souvenir et de m'en assurer de temps en temps par vos lettres. Bien entendu que je serai fort exacte à vous faire réponse, et que je ferai de vos lettres toute l'estime que vous savez que j'en fais depuis longtemps.

Je voudrais bien avoir quelques nouvelles à vous mander, mais vous ne serez guère satisfait quand je ne vous parlerai que de misère, famine, guerre, manque d'espèces et autres diableries qui font souvent bouder une personne de votre connaissance qui voudrait fort que vous en fussiez spectateur. Tout cela cependant sont discours de Paris, car à la Cour on est bien mieux appris et on n'y parle que de mariages[1], fêtes et réjouissances. Pour moi, qui en suis à présent éloignée de dix lieues, je ne participe qu'aux alarmes de la ville et fais beaucoup de noir. Instruisez-moi, s'il vous plaît, Monsieur, de ce qui se passe plus loin, et, si des idées plus agréables ne vous amusent pas, croyez-moi, venez vous consoler avec nous, car il vaut mieux s'affliger tous en commun qu'à deux cents lieues les uns des autres. Voilà mon conseil qui vous paraîtra intéressé et qui l'est en effet, puisque je désire fort de vous revoir ici

1. Le mariage de Louis XV.

et de vous assurer que personne n'est plus parfaitement que moi, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

MATIGNON DE GRAVE.

Je ne vous parle point de vos anciens amis; ils sont à la Cour, où je puis pourtant vous assurer qu'ils se souviennent de vous avec grand plaisir; j'entends parler de mon frère et de M. de Grave.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, — à Bordeaux.

73. — LE DUC DE LA FORCE A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 4 juillet 1725.

On a eu grande raison de croire, Monsieur, qu'aucune recommandation ne pouvait avoir plus de crédit sur moi que la vôtre, et, pour le justifier, je vous envoie les provisions que vous m'avez demandées en faveur du sieur de Romefort pour l'office de lieutenant de juge de Tonneins; on y a laissé deux blancs qui sont le nom propre du sieur de Romefort et celui du dernier titulaire, que vous prendrez la peine de remplir avant de délivrer les provisions. Croyez, je vous prie, que dans toutes les occasions, je me ferai un véritable plaisir de vous marquer que personne ne vous est, Monsieur, plus inviolablement dévoué que

Le D. DE LA FORCE.

74. — MONTESQUIEU A Mme DE GRAVE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Ce 15 juillet 1725.

J'ai, ma belle dame, été surpris de recevoir une lettre de vous; je ne l'ai point été de la trouver très jolie. J'ai cru vous entendre parler et voir ces petites façons que tout le monde aime tant[a]. Je ne trouve point ici que votre Cour est brillante. Cela est d'autant plus beau que la pauvreté va être universelle. Faites, je vous prie, révoquer le cinquantième[1].

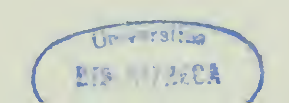
Vous me devez[b] un compliment: mon frère a été nommé au plus joli bénéfice de la province[2], quoiqu'il ne vaille que 3.000 ll. de rente[c].

Je vous dirai que M. votre frère m'honore de son souvenir. J'avais besoin de cela pour soutenir l'oubli de la sœur[d]. Encore si j'avais été assez heureux pour que M. le marquis de Grave vous eût défendu de m'écrire. Mais l'ordre est tellement renversé que c'est moi qui suis jaloux de lui[e]. Je sais me rendre justice et je n'aurais rien à dire si je n'avais à me

a) *Biffé :* Pour moi, je suis au désespoir de ne les point trouver ici et de voir des belles femmes qui ne boudent point à ce que. — b) *Biffé :* Madame. — c) *Biffé :* Faites ma cour à M. le comte de Matignon et à M. le maréchal. — d) *Biffé :* Adieu. Je suis, Madame, à vous comme à moi-même. — e) *Biffé :* Je finis ma lettre par cette... Il obtient une chose à laquelle le mari prétend. — *Toute la fin de la lettre à partir de cet endroit a été soigneusement raturée par une main moderne.*

1. L'édit du cinquantième (5 juin) ne fut enregistré au parlement de Bordeaux que sur lettres de jussion, le 2 août 1725 (Bibl. Bordeaux, ms. 369[25], p. 78).

2. Le doyenné de Saint-Seurin de Bordeaux.



plaindre que d'un amant[a]; mais d'un mari, je ne sache rien de si piquant[b]. Je vous conjure donc de prendre quelqu'un[c] pour m'empêcher d'être déshonoré. Sinon[d], je sèmerai des bruits dans le public et[e] je sacrifierai votre réputation à la mienne. Je ne vous demande plus de joies que je ne puis pas attendre[f]; je ne vous demande qu'un honnête prétexte à vos refus. Voilà, Madame, l'état des choses; je crois les avoir mises au point. Du moins personne au monde ne vous honore plus que moi.

Madame de Grave.

75. — Mme D'HERBIGNY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 19 juillet [1725].

Vous m'avez fait un grand plaisir, Monsieur, de m'avoir mandé le bon bénéfice que vient d'avoir M. votre frère[1]. Je vous en fais mon compliment de tout mon cœur. Je suis un peu mécontente que M. l'abbé, qui est logé à ma porte, ne soit pas venu m'en faire part. Je vais envoyer lui en faire des reproches et le prier de me venir voir, pour qu'il m'explique ce que c'est que ce bénéfice, car vous m'écrivez si fort en bref que je n'y comprends rien,

a) *Biffé :* si c'était en faveur d'un autre amant. — b) *Biffé :* je ne sache point d'homme si malheureux que moi. — c) *Biffé :* quand ce ne serait que. — d) *Biffé :* Si vous n'en prenez pas, je vous en donnerai, car ne vous flattez pas. — e) *Biffé :* Car ne vous flattez pas. — f) *Biffé :* Seulement il me... (*déchirure*) que vous donnez un.

1. Le frère de Montesquieu venait d'obtenir, outre l'abbaye de Faize, le doyenné de Saint-Seurin de Bordeaux.

sinon qu'il s'agit de quelque chose de bon pour M. votre frère; c'est le principal, mais j'y prends assez d'intérêt pour en savoir davantage. A la façon dont vous écrivez, apparemment vous avez bien des affaires et vous étiez fort pressé. Permettez-moi de faire mille compliments, pour M. d'Herbigny et pour moi, à M. votre oncle, et de l'assurer que nous partageons bien la joie de voir M. son neveu établi honorablement dans son pays.

Vous me donnez une bonne espérance, mon cher cousin, d'avoir le plaisir de vous revoir à Paris plus tôt que vous ne me l'aviez fait espérer.

Je ne sais aucune nouvelle; les dames qui vont trouver la Reine à Strasbourg ne partent que le 27 de ce mois. M[me] de Prie partit hier et est allée à Baye chez M[me] sa mère passer quelques jours. M. le duc d'Orléans fait de grands préparatifs pour aller épouser la Reine à Strasbourg pour le Roi. L'on dit toujours qu'elle arrivera à Fontainebleau le 5 de septembre. Le Roi revient à Versailles, de Chantilly, le 8 du mois prochain.

Pour les nouvelles politiques, il ne m'appartient pas d'en parler.

Je vous assure, mon cher cousin, d'un parfait attachement pour vous, avec lequel je *serai toute ma vie*[a], votre, etc.

L'on dit que vous faites revenir à Bordeaux M. votre fils[1]; vous auriez grand tort, je n'en veux rien croire.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, Président à mortier à Bordeaux, — à Bordeaux.

a) *Souligné à l'original.*

1. Voyez la lettre 80.

76. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Juillet 1725.]

J'ai, Madame, reçu avec toute la sensibilité possible les compliments que vous avez bien voulu me faire sur le doyenné obtenu par mon frère et je ne suis point étonné qu'il n'ait pas eu l'honneur de vous en faire part. Il vous craint beaucoup plus qu'un autre et il sent bien le danger où il serait de perdre en un moment une vertu acquise par le travail de quinze années. Ainsi je le loue fort de prendre la résolution de vous voir le moins qu'il pourra et de fuir toutes les choses que l'on ne peut pas voir sans s'y attacher. Je sais bien ce qu'il m'en aurait coûté, si mon esprit s'était plus tourné qu'il n'a fait du côté de la dévotion, et quoique vous eussiez fait tout ce qu'il aurait fallu pour me conserver mon innocence, je l'aurais mille fois perdue et j'aurais volontiers consenti à essuyer les mortifications les plus austères pour me ménager d'un autre côté avec vous le plaisir d'une continuelle tentation.

Madame d'Herbigny.

77. — BERTHELOT DE DUCHY A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, le 19 juillet 1725.

L'amitié, Monsieur, se paye par l'amitié. Quand mes amis me paraissent indifférents, je fais semblant

de l'être, mais quand ils se souviennent de moi dans les choses agréables qui leur arrivent, je les aime de tout mon cœur, et voilà précisément où vous en êtes aujourd'hui avec moi. Vous venez de procurer à M. votre frère un noble établissement; vous m'apprenez que Mme de Marans, pour qui vous connaissez mes sentiments, et M. de Valcourt, mon parent, y ont contribué. Voilà des circonstances agréables, qui me rendent la chose aussi précieuse que si elle me regardait personnellement, et c'est avec un plaisir infini que je vous en fais mon compliment.

Mais, ne serez-vous point surpris que je me serve d'une main étrangère pour m'acquitter d'un pareil devoir? Apprenez mes raisons et justifiez-moi auprès de vous-même. Je suis accablé de lettres. Je ne veux pas différer de vous remercier de votre obligeante attention. Je pars demain pour Belébat avec une dame convalescente[1], M. Amé et M. de Rangueil, et enfin vous êtes si bien raccommodé avec moi que je croirais vous offenser en vous traitant avec cérémonie. Mes lettres faites, je n'aurai plus qu'une affaire à Paris, ce sera de souper chez M. de Montchesne avec M. et Mme de Courson. Je porte votre lettre avec moi, pour être mieux reçu de la compagnie et soyez persuadé qu'elle ne se séparera pas sans boire à votre santé. Cependant je suis déjà chargé de vous faire des compliments de Mme et de Mlle Bégon[2] et de M. et Mme de Montchesne et de vous dire que nous attendons votre retour avec beaucoup d'impatience. Je n'ai point vu Mme Millet depuis plu-

1. Mme de Grave.
2. Belle-mère et belle-sœur de Berthelot de Montchesne.

sieurs jours. A l'égard d'une autre dame[1] dont vous me parlez, en vérité vous avez grand tort, si vous avez besoin de moi pour vous entretenir dans son souvenir.

Adieu, mon cher Président, je vous quitte pour Mme de Marans et vous embrasse très tendrement.

BERTHELOT DE DUCHY.

78. — LAMOIGNON DE COURSON A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 20 juillet 1725.

Je vous assure, Monsieur, que je vous sais très bon gré de m'avoir mandé que M. votre frère avait le doyenné de Saint-Seurin. Je vous en fais mes compliments avec grand plaisir, quoique je n'en dusse pas moins attendre de vous, par l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde; je n'en suis pas moins touché de votre attention.

Je soupai hier chez M. de Montchesne avec M. Duchy; on y but [à] votre santé et vos louanges y furent chantées. Cela ne doit pas vous être suspect, car vous savez qu'en pareille compagnie on ne vous les prodigue pas trop.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LAMOIGNON DE COURSON.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, Président à mortier au Parlement de Bordeaux, — à Bordeaux.

1. Mme de Grave.

79. — MONTESQUIEU A Mme DUVIGIER.

Laboulaye, VII, 216, d'après l'original de la collection Charavay.

Bordeaux, 7 août 1725.

... Je vous supplie, Madame, de vouloir bien nous donner des nouvelles de M. le Procureur général[1]... Malgré les manières obligeantes que vous eûtes pour nous retenir, nous fûmes pourtant un peu ingrats; car, pendant que nous fûmes dans un petit chemin, quoique entre deux ruisseaux, nous ne formâmes pas une seule pensée galante; mais nous avons bien réparé cela depuis le retour. Mme de Bourran[2] vient d'envoyer chez moi pour savoir où a couché M. votre mari. A tout cela, Madame, je réponds que vous et Mme d'Augeard[3] arrangez et dérangez tout ce que vous voulez. Je suis, Madame, beaucoup plus qu'hier au soir, etc.

80. — LE PÈRE CASTEL[4] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 7e d'août 1725.

Monsieur,

Votre lettre me fait autant de plaisir qu'elle m'honore; vous êtes bien obligeant de penser à moi; mais que direz-vous, non pas de mon oubli, car je

1. Jacques-Armand-Claude Duvigier.
2. Femme de Bernard de Bourran, baron de Marsac.
3. Catherine de Bebrien, femme de Henri d'Augeard, président à mortier au parlement de Bordeaux.
4. Le P. L.-Bertrand Castel, jésuite (1688-1757).

ne puis vous oublier, mais de mon long silence à votre égard? J'en suis tout confus; il y a beaucoup de ma faute, puisqu'une connaissance comme la vôtre doit être cultivée avec moins de philosophie, et plus de zèle et même d'importunité.

J'ai eu cependant une raison pour garder ce silence : je savais que vous pensiez à retirer votre fils[1] du Collège[2], et je craignais de vous paraître suspect, de quelque manière que je vous écrivisse là-dessus : car, si je vous écris que vous faites mal de le retirer, vous avez lieu de croire que je regarde plus les intérêts du Collège que les vôtres; si j'applaudis à votre dessein, ce seront mes propres intérêts qui me rendront suspect, surtout Mme la marquise de Pons m'ayant déclaré que dès que M. votre fils serait parti, elle ne voulait plus de jonction, ce qui diminuerait mon emploi de la moitié. J'attendais donc que M. votre fils fût parti ou que vous eussiez pris votre dernière résolution pour avoir l'honneur de vous dire ma pensée. La voici, Monsieur, avec toute la naïveté dont un Languedocien est capable, je dis un Languedocien non de Toulouse, mais de Montpellier[3].

Je n'insisterai pas sur l'intérêt du Collège, dont je laisse au P. Principal et au P. Procureur de se charger. Je ne parle que du vôtre, après avoir dit un mot du mien, qui est en général de n'avoir que deux écoliers plutôt que trois, un seul plutôt que deux, point plutôt qu'un ; car, vous voyez bien, Monsieur, que plus on en a, plus on a de soins, de sollicitude,

1. Jean-Baptiste de Secondat (1716-1796).
2. Louis-le-Grand.
3. Le Père Castel était né à Montpellier en 1688.

d'embarras, de chagrin, de perte de temps. Or, je suis assez occupé d'ailleurs, Dieu merci, de sorte que, quand on me dit que le fils de M. Duvigier devait être joint au vôtre et à celui de M. le marquis de Pons, mon parti était pris de quitter la place, comme je le déclarais à M[me] la marquise de Pons. Je vous dirai même avec une égale franchise que, quand M. votre fils fut joint au chevalier de Pons, il n'y eut précisément d'autre motif qui m'empêchât de céder la place, que l'avantage que je trouvai à mériter l'honneur de votre amitié par les petits services que cette jonction me mettrait à portée de vous rendre.

Vous voyez donc bien, Monsieur, qu'à ne regarder que mon intérêt, je ne balancerais pas un moment, à l'égard de tout autre, à applaudir à votre dessein de retirer M. votre fils. Mais je n'entre dans ce détail que pour vous faire sentir combien je suis croyable dans le conseil que je prends la liberté de vous donner de laisser ici cet enfant. J'avoue que je ne laisse pas d'avoir un intérêt, dans ce conseil; je me suis fort affectionné à cet enfant et il me donne d'ailleurs si peu de peine que c'est presque comme si je n'en avais qu'un. Mais le principal intérêt, c'est l'honneur de cultiver votre connaissance, et, si vous me le permettez, votre amitié, et, si j'en étais capable, votre estime. Mais ne regardez que l'intérêt de l'enfant et le vôtre : ce n'est rien pour votre fils que d'être auprès de moi, mais je crois que c'est beaucoup, en général, que d'être ici ; vous savez les raisons que vous avez eues pour l'y mettre, il me semble qu'elles subsistent. Voilà au moins le fait. Il se porte bien et très bien, et n'a point eu ce qui

s'appelle de maladie sérieuse. Au commencement, il avait toujours quelque petite maladie, qui, j'ose le dire, partout ailleurs eût pu devenir considérable, dans un endroit parce qu'on l'aurait négligée, dans un autre parce que l'on l'eût veillée de trop près. *Je l'aime assez* pour ne le perdre jamais de vue, mais *je ne l'aime pas assez*, c'est-à-dire *je l'aime trop bien* pour l'étouffer de caresses et de douceurs, et de drogues et de tracasseries maternelles. Mon grand secret est de prévenir le mal, par une grande médiocrité de toutes choses. Du reste, il est gai, content, se divertit, joue, saute, dort, mange et toutes les fonctions se font à merveille. A peine vivait-il lorsque vous me l'avez donné, toujours engourdi, pesant, sérieux, taciturne, passant les cinq jours sans verser seulement de l'eau. Vous savez que mon grand système est la circulation; or la voilà bien rétablie dans ce petit corps et je n'y vois plus d'obstruction ni d'engourdissement. *Telle est la force de l'action libre des hommes.* Aussi cet enfant croît-il à vue d'œil, la nature n'étant plus chez lui occupée à autre chose.

Voilà pour la santé et le corps. Pour l'esprit, il en va d'autant mieux. Il y a un an que vous le fîtes monter en sixième; il a un peu traîné en cinquième, mais, depuis Pâques, il est des premiers. Il a eu un prix à la tragédie, et vient d'avoir le premier prix dans sa classe à la dernière composition; de sorte que, si vous le vouliez, il pourrait après quelques mois de quatrième aller en troisième et gagner une nouvelle année. Ce serait mon intérêt, parce que, le chevalier et lui étant en même classe, je n'aurais qu'un devoir à corriger, au lieu que j'en ai deux.

Mais je ne vous le conseille pas. Il est si jeune, et sa santé pourrait en être surchargée.

Voilà pour l'esprit; que vous dirai-je de l'âme? C'est un petit ange, un petit agneau, il n'a point de vice. Je ne vous dirai pas cependant qu'il n'en ait bien les semences comme un autre ; mais, Dieu merci, je puis me rendre cette justice que je ne le gâte pas. Il ne donne point lieu à une grande sévérité et je n'ai pas eu l'occasion de le punir en aucune sorte, si ce n'est quelquefois en paroles et en réprimandes. Mais je sais bien qu'il me craint autant qu'il m'aime. Ses plus grandes fautes sont quelques petits mensonges, sur quoi il est fort amendé. Voilà tout. Du reste, si sa mère et sa grand'mère veulent le voir, cela est assez raisonnable. Voilà les vacances ; donnez-le leur pour un, deux ou trois mois. Seulement je crains, entre nous, que Mme de Pons ne prît cette occasion pour rompre la jonction, pour raisons que je puis vous dire de vive voix.

Venons à autre chose. Nos journaux[1] seront fort honorés de tout ce que vous voudrez y mettre, et je vous prie de ne pas différer à m'envoyer quelques morceaux de votre ouvrage[2]. Je serais d'avis que vous missiez un premier ou tout autre chapitre, comme un essai pour pressentir le public. Mais il faudrait une petite lettre préliminaire où vous développassiez votre plan. Je suis impatient de voir cette ébauche et beaucoup plus tout l'ouvrage ; ne différez, je vous prie, de me donner cette satisfaction, et trouvez bon que je vous importune de mes lettres

1. Le *Journal de Trévoux*.
2. Les *Considérations*.

pour vous presser là-dessus, au cas que vous différiez à me la donner.

Je reçois d'Angleterre, de Suisse, de tous côtés, des mémoires pour l'ouvrage que je prépare sur les coquillages[1]; ne recevrai-je rien de Bordeaux, c'est-à-dire de vous? Il me semble que vous avez travaillé là-dessus[2]. Tout ce qu'on me communique, j'en fais honneur à ceux qui me l'ont communiqué, ainsi qu'il convient : observations, descriptions, dissertations, tout aura sa place, surtout venant de vous. Mon système commence à me donner de grandes relations dans toutes les parties de l'Europe, surtout à Londres, où j'ai quelques bons amis. Voyez si par là je puis vous être de quelque utilité, comme par tout autre endroit. Vous n'avez personne qui s'estime plus honoré d'exécuter vos ordres.

Du reste, il pleut des objections de tous les côtés; une critique imprimée m'a donné lieu d'éclaircir surtout un point que je ne croyais jamais porter au point de développement où je l'ai mis: c'est la pesanteur du feu. Je suis tout étonné de trouver au bout de bien des analyses que le feu, qu'on a cru le plus léger, est justement le plus pesant de tous les corps[3]; je me crois en état de démontrer ce point à quiconque, comme je l'ai démontré à l'auteur de la dernière critique. J'ai trente expériences, comme celle du fourneau, où je fais voir aux

1. Le Père Castel avait publié sur ce sujet un article dans le *Journal de Trévoux*, 1722, pp. 1089-1102.

2. Aucun des travaux scientifiques de Montesquieu connus de nous n'a pour objet les coquillages.

3. Voyez dans la lettre de Voltaire à Rameau (éd. Moland, XXXIII, 439), comment il apprécie ces « découvertes » du Père Castel.

yeux que le feu descend, et à l'esprit qu'il doit descendre. Je mêle de l'air, de l'eau, de la terre et du feu, et je fais voir l'air qui prend le dessus de l'eau, l'eau le dessus de la terre et la terre qui surnage le feu. Cela est fort, mais vrai, à la lettre, et cela en tout et partout. Je voudrais que de bonnes critiques me donnassent lieu de développer divers autres points de mon système, sur lequel j'ai plus à dire que je n'ai dit. Vous m'aviez conseillé de faire un extrait un peu étendu et à la portée de tout le monde de mon système : je le fais actuellement en dialogues pour le duc et la duchesse d'Orléans. Je travaille à une belle expérience qui vient d'Allemagne : ce sont deux miroirs concaves et, comme je l'ai découvert, paraboliques, qui ne sont ni de verre ni de métal, mais de plâtre verni ou doré ou enduit de talc, qu'on met vis-à-vis l'un de l'autre à la distance de 10, 20, 30, et, comme je l'espère, 40, 50, 100 et 200 pieds; on met au foyer de l'un de la poudre et au foyer de l'autre un petit charbon enflammé qui met le feu à cette poudre. L'expérience est certaine; MM. de l'Académie viennent de la faire, mais seulement à 5 pieds de distance; j'espère un peu plus de succès.

J'offre mes respects à Mme la Présidente et à toute la famille, étant avec respect, estime et attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Castel, jésuite.

Entre autres preuves de la pesanteur du feu, je suis parvenu à faire une expérience facile, dans laquelle on voit le feu tomber comme une pierre.

81. — LE PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[1725.]

Monsieur,

Je vous envoie le premier tome du P. Lafitau[1]; je souhaite que vous en soyez content, car je m'intéresse bien autant pour cet ouvrage que pour le mien, et c'est l'estime qui en décide. Le système du P. Lafitau m'a ébloui à un point que je ne saurais exprimer.

Pour ce qui est des pièces que nous souhaiterions que vous nous fissiez l'honneur de nous communiquer pour en embellir notre journal, il n'est pas question d'ouvrages imprimés. Plût à Dieu que vous puissiez vous résoudre à imprimer! Mais nos journaux, comme vous voyez, contiennent quelque chose de plus que des extraits; lettres, dissertations, objections, tout est bon, je dis : tout est bon de votre part. Il n'est pas [possible] que vous n'ayez mille naissances de systèmes, d'ouvrages, de plans, sur lesquels vous aimeriez à pressentir le goût du public; une idée passagère même est bonne à donner. M. Leibniz n'a presque rempli les journaux de Leipzig que d'idées passagères, que de projets, que de promesses; c'est pourtant ce qui a porté son nom si haut, car il n'a jamais fait d'ouvrage suivi et étendu autre que la *Théodicée,* qui n'est pas après tout si sublime. J'ai une idée que j'aurai l'honneur de vous proposer à loisir et qui pourra peut-être

1. *Mœurs des sauvages comparées aux mœurs de l'ancien temps.* 1723, 2 vol. in-4°, et 1724, 4 vol. in-12.

vous plaire. Je suis avec respect, estime et attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CASTEL, jésuite.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, rue de Beaune, — à Paris.

82. — LE COMTE DE MATIGNON-GACÉ A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, le 21 août 1725.

J'ai reçu, mon cher Président, votre lettre du 5 de ce mois, dont je vous suis très obligé, étant toujours très sensible aux marques d'attention que je reçois de votre part; il est vrai que j'avais parlé à M. de Saint-Florentin[1] de l'affaire dont vous m'aviez chargé auprès de M. de La Vrillière[2] qui était malade dans ce temps-là; c'est peut-être sur cela qu'il vous a écrit; je l'ai remercié de sa politesse et de son attention. Le Roi est parti ce matin pour Fontainebleau, et le mariage se doit toujours faire le 5. Je pars demain pour y aller; si je vous y suis bon à quelque chose, vous n'avez qu'à ordonner, me faisant un plaisir extrême de trouver les occasions de vous plaire et de mériter la continuation de votre amitié. Adieu, mon cher Président, je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

MATIGNON.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, Président à mortier au Parlement, — à Bordeaux.

1. Louis Phelypeaux, comte de Saint-Florentin (1705-1777).
2. Louis Phelypeaux, marquis de La Vrillière (1672-1725), père du précédent.

83. — LE DUC DE LA FORCE A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, le 18 septembre 1725.

J'avais déjà appris, Monsieur, par le sieur de Marsac[1], la nomination que le consulat de Tonneins avait faite de M. votre frère à la chapelle de Gourlambaut et la manière gracieuse avec laquelle on y a procédé. Il me reste à souhaiter qu'il en jouisse aussi longtemps que son prédécesseur et que vous soyez bien persuadé que dans toutes les occasions je me ferai un singulier plaisir de vous marquer le parfait dévouement avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le D. de La Force.

84. — MONTESQUIEU A Mme DE VILLERVILLE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Septembre 1725.][2]

Agréez, ma belle comtesse, que je vous fasse des remerciements infinis. Mon frère vient d'être nommé, par les consuls de Tonneins, au bénéfice que vous aviez demandé pour moi à M. le duc de La Force[3]. Il m'est bien doux de recevoir une même grâce de l'homme du monde que j'honore le plus et de la personne que je trouve la plus aimable. Je suis à un

1. Bernard de Bourran, baron de Marsac.
2. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.
3. La chapelle de Gourlambaut.

tel point pénétré de vos bontés qu'il faut bien qu'il y ait dans mon cœur quelque chose de plus que de la reconnaissance.

Il y a environ deux mois que les consuls de Tonneins m'écrivirent pour demander à M. le duc la lieutenance de juge de Tonneins pour le fils aîné du sieur de Romefort, et j'ai honte de vous dire que j'en importunai M. le duc, qui eut la bonté de m'accorder ma demande d'une manière que je ne dois oublier jamais, et me fit l'honneur de m'envoyer les provisions. Par erreur, elles étaient pour le père et non pour le fils, pour qui les consuls demandaient. J'ai renvoyé les provisions à M. Bernard[1], pour faire réformer cette erreur, en cas qu'il y en ait une. Je vous aurai bien de l'obligation, si vous voulez bien en dire un mot à M. le duc ou seulement à M. Bernard, afin qu'il veuille bien les réformer pour le fils, si c'est l'intention de M. le duc de donner au fils, ou qu'il les renvoie au père, si c'est l'intention de M. le duc de donner au père. Je n'entends plus parler du voyage de Guyenne.

85. — MONTESQUIEU A DODART.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Septembre 1725.][2]

Je vous suis infiniment obligé, mon cher Dodart, de la générosité que vous voulez bien avoir de vous souvenir d'un pauvre provincial comme moi; je vous prie de me la continuer, et de faire un effort pour

1. Secrétaire du duc de La Force.
2. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.

cela sur vous-même, car je ne puis espérer que je puisse longtemps me défendre contre la fatalité attachée aux absents.

Je vous dirai qu'au milieu d'un tas d'affaires des vendanges où j'étais comme un enfant de la terre, je me suis un peu occupé à la géométrie. J'ai lu une grande partie de l'*Analyse démontrée*[1] du P. Reyneau, qui est un livre qui me paraît mener un écolier bien loin. Je vous avoue que j'ai été surpris moi-même de la clarté de ce livre qui ne m'a presque arrêté en aucun endroit, moi qui le suis à chaque instant avec l'*Application de l'algèbre à la géométrie*[2] de M. Guisnée, livre extrêmement vanté par les maîtres, parce que ceux qui le lisent ne sauraient se passer d'eux. Il me semble que le P. Reyneau a fait à leur préjudice ce que Duhan fit contre les Irlandais lorsqu'il fit son *Philosophus in utramque partem*[3].

Je lis un livre que vous connaissez, qui est Lucrèce, et il me semble que c'était un grand génie; je lui trouve pourtant de temps en temps quelques raisonnements faux. Par exemple, il prouve que le monde n'est pas éternel par la nouveauté de l'histoire qui ne va pas avant la guerre de Troie. Il me semble que cet argument, qui est l'argument commun, prouve trop, car il prouverait que le monde n'aurait commencé que quelques années

1. *L'Analyse démontrée, ou la Méthode de résoudre les problèmes de mathématiques*, Paris, 1708, in-4°.

2. *Application de l'algèbre à la géométrie, ou Méthode de démontrer par l'algèbre les théorèmes de géométrie, et d'en résoudre et construire tous les problèmes*, Paris, 1705, in-4°.

3. *Philosophus in utramque partem opera L. D.* [Laurentii Duhan], Paris, 1697, in-12.

avant la guerre de Troie. Il faudrait, pour que le raisonnement fût bon, que nous eussions des connaissances certaines, et par d'autres voies que par des livres révélés, des choses qui se sont passées dans les siècles que le monde a duré. Mais, comme il y a un vide entre la création et la guerre de Troie, Lucrèce n'est pas plus en droit de demander des histoires de ce qui s'est passé dans l'éternité des siècles, que l'on n'est en droit de lui en demander à lui-même des temps qui se sont écoulés depuis la création jusqu'à la guerre de Troie.

Adieu, mon cher Dodart, j'écris à M. de Jouy par cet ordinaire. Quand vous verrez Mme de Mareuil, parlez-lui de moi, je vous prie, aussi bien que M. le comte de Gacé. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

M. Desnoues m'a mandé des merveilles des progrès de notre Du Tilloy dans l'anatomie; je compte qu'il a dessein de revenir à Bordeaux, puisqu'il prépare des mots contre Tortati. Permettez que je le salue ici.

86. — MONTESQUIEU A SAINT-LANNE.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Martillac, ce 25 octobre 1725.

J'ai reçu, Monsieur, le blé en bon état et au juste; vous me ferez le plaisir de m'envoyer tout le reste de la petite récolte dans son temps. Vous m'enver-

rez aussi, à Bordeaux, le vin qui se sera recueilli et achèterez des barriques pour cet effet. Je vous recommande ce dernier article. Mon frère me mande que vous lui avez fait son affaire de Gourlambaut. Je vous souhaite une bonne santé et suis avec toute sorte de considérations, Monsieur, tout vôtre.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Saint-Lanne, juge de Montesquieu, à Montesquieu, — au Port-Sainte-Marie.

87. — MONTESQUIEU A ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1725?][1]

M. Coulon m'a empêché, Monsieur, de vous rendre un petit service, ce que j'aurais fait de bien bon cœur, surtout si le service avait été plus considérable.

88. — MONTESQUIEU A ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1725 ?][2]

Lors, si tu viens pendant la semaine sainte, viens tout seul, car, comme tu es un scélérat, si tu venais avec du monde, on croirait que ce monde te ressemble. Pardon, mon cher Monsieur, de ma liberté.

MONTESQUIEU.

1. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.
2. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.

89. — MONTESQUIEU A Mme DE SÉMONVILLE[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Vers 1725 ?]

M. de Montesquieu fait savoir à Mme de Sémonville qu'il aura l'honneur de revenir samedi, demain, le même jour, avec elle[2].

90. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1725.][3]

J'aurai l'honneur, Madame, de souper avec vous ce soir et je compte même de vous aller trouver à l'opéra ; mais pour le dîner de mercredi, je n'irai point. Je ne donne pas dans le panneau que vous me tendez. Je me pique de mon cœur et non pas de mon esprit. Je serais bien ravi d'être connu de cette dame dont je ne sais pas le nom, mais sous d'autres titres. Et je suis bien étonné que là où vous avez le P. Maur, vous vouliez en écouter un autre. Il faut que vous aimiez mieux les galanteries que les gens du monde vous disent, que les belles choses qu'il dit toujours. M. d'Herbigny n'est pas comme cela.

Je suis.....

1. Mme Huguet de Sémonville, femme d'un conseiller au parlement de Paris.

2. Au verso, Montesquieu a écrit : « J'étais peu assidu et, au lieu de songer à juger des procès, je songeais aux procès futurs. »

3. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.

91. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1725-1726?] [1]

Je ne sais si je ne perds point le respect que je vous dois en disant que je vous embrasse de tout mon cœur. Si cela est, vous m'avez troublé la raison et m'avez empêché de prendre garde aux bienséances.

92. — MONTESQUIEU A Mme *** [2].

Minute autographe. Arch. de La Brède. — Vian, *Histoire de Montesquieu*, p. 76. — Laboulaye, VII, 217.

[1725-1726?]

Je ne sais si je vous aurai assez dit hier combien je vous aime, combien je me donne, et combien je me sens à vous. Toutes les fois que je vous vois, toutes les fois que vous m'écrivez, il me semble que je vous aime davantage.

Je vous remercie de ce que vous voulez bien travailler à me procurer les moyens de vous voir plus aisément, comme je vous remercie de mon bonheur.

J'ai mille choses à vous dire. Je ne vous ai rien dit ; vous ne me connaissez pas[a] ; d'où vient que je vous aime ?

a) *Biffé :* Je ne vous connais pas.

1. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.
2. D'après Vian ce billet et les deux suivants seraient adressés à Mlle de Clermont. Rien ne saurait justifier semblable hypothèse.

J'approuve infiniment ce que vous me mandâtes hier, que vous ne vouliez point de confidente. On n'en a que les inconvénients, on n'en aime que moins. Nous n'en aurions besoin que pour nous raccommoder, et nous ne nous brouillerons jamais.

93. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède. — Vian, p. 77. — Laboulaye, VIII, 218.

[1725-1726 ?]

Cet air absolu ne m'intimide point ; pourquoi ne vivrais-je point sous les lois de ce que j'aime ? Je suivrai vos ordres de point en point... Je suis fâché que vos gens n'aillent point à Versailles et que je sois obligé de vivre si près de vous sans vous voir. Vous m'occupez entièrement, vous faites le tourment de mon esprit comme vous faites les délices de mon cœur. Adieu, Madame, je serais heureux si cette nuit... mais je parle inutilement de mes désirs et de mes regrets[a].

94. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède. — Vian, p. 77. — Laboulaye, VII, 219.

[1725-1726 ?]

J'ai été[b] dans le dernier désespoir depuis que je vous ai quittée. J'ai craint et je crains encore[c] que

a) *Biffé :* Mais je ne veux parler ni de mes désirs ni de mes regrets. — b) *Biffé :* Je suis cent pieds sous terre. — c) *Biffé* : j'ai eu peur et j'ai peur encore.

la personne que vous savez n'ait deviné[a] et je me reproche toute la peine que cela[b] vous peut faire. Pardonnez-moi jusques à mon amour. J'ai mille choses à vous dire; avouez que j'ai été bien sot; je n'ai jamais été si embarrassé de mon désordre et du vôtre[c], mais vous aviez encore de l'esprit, et moi je n'en avais plus[d]. Je ne compte pas dans ma vie et je ne daigne pas vous offrir les moments qui jusques à samedi [ne] sont rien, puisque je ne les passerai pas avec vous.

95. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1725-1726?][1]

Mon petit amour, jamais je ne t'ai tant aimée. Tu es plus à moi, [ce] me semble, que tu n'as jamais été, et tu tournes de [telle] manière mon cœur et mon esprit qu'il me semble que mon amour commence là où mon amour semblait être à son plus haut degré. Je n'ai pas cessé un moment de penser à mon petit amour.

96. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1726?][2]

Je sais bon gré à notre amie d'avoir remarqué que je ne t'écrivais pas assez souvent. J'aime qu'on

a) *Biffé* : ne se soit aperçu et que. — b) *Biffé* : la peine que cela vous. — c) *Biffé* : Adieu, je vous embrasse. — d) *Biffé* : Adieu, je vous donne

1. En tête la date de 1725, de l'écriture ancienne.
2. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne.

m'impute de ces sortes de fautes, lors même que je ne les ai point faites. Mon cher cœur, je ne cherche que les reproches, et je voudrais que les moindres négligences fussent entre nous des affaires d'État.

97. — MONTESQUIEU A SARRAU DE VÉSIS.

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne,* t. XXX.

A Paris, ce 26 janvier 1726.

Bonjour, mon cher confrère, je vous supplie d'agréer que je vous demande de me continuer votre souvenir.

M. le duc de La Force et moi attendons le retour du Roi à Versailles pour y aller présenter la lettre de l'Académie à M. de Morville[1], avec un placet au Roi pour qu'il augmente les privilèges de l'Académie, comme ceux de tutelle, curatelle, exemption du logement des gens de guerre, *committimus* aux Requêtes de Bordeaux, avec 40 jetons par assemblée. Faites-moi le plaisir de me mander au juste combien l'Académie a d'actions et de dixièmes, et à quoi vont les fonds de Massip[2]. M. le duc de La Force souhaiterait faire le complément des dixièmes qui manquent pour faire quatre actions[3]. Il doit y avoir une médaille d'or dans le cabinet de l'Académie, que je donnai; si l'Académie souhaite l'envoyer avec une autre d'inutile, s'il y en a, pour la convertir en actions,

1. Ch.-J.-B. Fleuriau de Morville (1686-1732), secrétaire d'état des affaires étrangères, avait la Guyenne dans son département. Après la mort du duc de La Force, il fut élu le 22 août 1726, protecteur de l'académie de Bordeaux (*Reg. mss de l'Académie,* II, p. 87).

2. Le 16 juin 1723, l'Académie avait consenti à M. Massip un prêt de 7,500 ll., au denier 50 (*Reg. mss de l'Académie,* V, p. 162).

3. L'Académie possédait trois actions et six dixièmes et demi.

elle est la maîtresse et je pourrai déterminer le duc à faire cinq à six actions; et il croit qu'il convient à l'Académie d'avoir cette sorte de revenu, par deux raisons : la première, qu'il n'y a pas d'apparence qu'on réduise jamais celles de l'Académie; la seconde que, si l'on réduisait, cela serait un titre pour demander un dédommagement plus ample au Roi. Voyez ce qui convient le mieux. Pour moi, je ne fais que vous exposer les idées du duc de La Force, mais je ne serais jamais d'avis d'employer les fonds qui restent de M. Massip sur le Roi. Je vous prie de montrer ma lettre à nos Messieurs. J'ai fait envoyer des modèles de lettres. J'ai montré à M. le duc de La Force l'article de la lettre qu'il m'avait écrite concernant les médailles des prix retardés[1] dont l'une avait été renvoyée, et il m'a dit qu'il se chargeait de tout et de les faire envoyer.

Je vous prie d'agréer que je vous adresse cette lettre pour Mlle Moras, dont j'ignore la demeure absolument, et je vous embrasse, mon cher confrère, de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

98. — MONTESQUIEU A ***[2]

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce jour des Cendres [6 mars] 1726.

Vous avez appris que Duverney est conseiller d'État, ce n'est qu'un parchemin qui ne signifie rien.

On se prépare à faire un feu de M. Chaufours,

1. Le duc de La Force avait en 1714 fondé un prix annuel à l'académie de Bordeaux, qu'il avait doté d'une médaille d'or (*Reg. mss de l'Académie*, III, p. 13).

2. Peut-être Barbot.

ancien commissaire des guerres, lequel tenait une maison où jamais femme n'entra, mais bien, dit-on, des évêques et des ducs[1]; il demande d'être renvoyé par devant un concile provincial, et cela en bonne urisprudence, parce que le privilégié attire toujours le non-privilégié. On va faire une chambre ardente contre les bougres de province.

La Motte se prépare à voir, mardi prochain, tomber sa pièce. Polynice et Étéocle seront joués par deux femmes qui sont cagneuses et feront siffler. Il me paraît que la pièce est excellente, ce quatrième *Œdipe*[2] est numéro premier.

Arouet apprend à faire des armes pour tuer le chevalier de Rohan, qui aurait bien besoin aussi que le Perche lui donnât des leçons. Ces gens de la Cour sont de grands coquins : ils ont fait fermer la porte à Arouet, sitôt qu'il s'est brouillé avec le chevalier de Rohan; M. le duc de Sully a commencé[3]. Il s'en va en Angleterre, au premier sang. Il a demandé un logement à Bolingbroke, qui l'a refusé[4]. Voilà des gens admirables; ils lui ôtent la modestie et l'en punissent ensuite. Adieu, mon cher, M. le duc qui ne...[5].

1. Cf. Barbier, éd. Charpentier, I, 425 : « Il y a cinq ou six mois qu'on mit à la Bastille un nommé Des Chaufours, grand b... de son métier, bel homme et bien fait. Cet homme connaissait beaucoup de monde dans le grand et dans le médiocre, car en général, ce n'est pas là l'amusement du petit bourgeois. C'était chez lui le rendez-vous général, les parties de débauche s'y faisaient... M. l'abbé de La Fare, évêque de Laon, était dans cette compagnie; il est enfermé au séminaire. M. le comte de Tavannes, cordon bleu, est, dit-on, pour le même sujet exilé. » Des Chaufours fut brûlé en place de Grève, le 24 mai 1726.

2. Les pièces de Sophocle, Corneille, Voltaire et La Motte.

3. Cf. la *Vie de Voltaire* par Condorcet, dans les *Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, I, p. 202 et note.

4. Cf. Desnoiresterres, la *Jeunesse de Voltaire*, p. 368; Churton Collins, *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre*, p. 26.

5. La page suivante est arrachée.

99. — MONTESQUIEU A MANDOBAR.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Avril 1726.][1]

Vous badinez sur la brûlure de Chaufours. Vous riez, parce que vous avez des amis dans les deux partis et que vous ne pouvez tomber que de vos pieds.

M. Mandobar.

On lit au-dessous, séparées par un trait, ces lignes qui semblent destinées à être un second billet :

La mort de votre oncle, je crains pour vous le premier moment où vous l'apprendrez. Je voudrais bien être avec vous. Je n'ambitionne point de partager vos plaisirs, mais je voudrais bien avoir ma part de vos peines.

100. — MONTESQUIEU A COMBABESSOUZE[2].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Paris, avril 1726.]

Je vous avoue, Monsieur, qu'en recevant l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, il me fut impossible d'en deviner l'auteur, ne trouvant à ceux que je soupçonnais d'abord ni assez de finesse et de légèreté dans le style, ni assez de connaissance

1. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne.

2. Conseiller au parlement de Bordeaux. — Dans une lettre du 25 mars 1726 il annonçait à Montesquieu l'envoi d'« un ouvrage de *sa* façon... », le priant de corriger ses fautes et de lui garder le secret (Arch. de La Brède).

de notre langue, ni cet usage de nos meilleurs auteurs qu'il faut avoir eu pour écrire comme vous faites. Et je suis seulement honteux pour vous, que vous louiez trop de choses dont vous devez connaître infiniment mieux qu'un autre la véritable valeur. Et sans pouvoir espérer d'être comparé à Voiture j'aurais été bien content de pouvoir me flatter d'être quelque jour comparé à vous-même. Et, quant aux corrections que vous demandez, je vous dirai qu'excepté la bonne opinion que vous avez de moi et que je regarde comme un préjugé en vous, je ne sache rien que l'on y puisse changer. Il me semble que le dialogue y est bien suivi, que le tour en est bon, les expressions propres, le style aisé. Je trouve qu'il y a autant de mérite à défendre avec esprit une méchante cause qu'une bonne. Au reste, je ne saurais assez vous marquer ma reconnaissance d'une chose que je dois surtout à votre cœur et au motif que vous avez d'encourager un compatriote à s'appliquer à l'étude des belles-lettres, comme vous avez fait avec tant de succès et dans un temps où notre ville les aimait encore moins qu'à présent. Vous pouvez compter sur le secret de ma part et sur un attachement inviolable, avec lequel je serai toute ma vie, Monsieur, votre...

101. — BARBOT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 9 avril 1726.

Non, mon cher Président, et je l'espère, vous ne vendrez point cette charge de président. Vous la

devez à vos ancêtres, à votre postérité, à vous-même, à la province enfin qui jouit depuis longtemps de présidents de votre maison. A quoi voulez-vous la préférer? trouvez-vous un établissement de faveur qui remplace ce que vous perdez? peut-on abdiquer si on ne fait du moins une glorieuse retraite? vous convient-il, à votre âge, de vous faire personne privée ou postillon de la fortune pour courir après tous les établissements qui vous luiront? Voilà les premières réflexions que j'ai faites et que je vous répète parce que vous les avez assurément faites. J'ai songé ensuite au chagrin mortel que M. l'abbé de Faize[1], qui se porte bien d'esprit et de corps, et Mme de Montesquieu, M. votre frère, auront de cette démarche. Vous savez mieux que moi leur façon de penser; n'est-elle pas contradictoire de ce que vous allez faire? Voulez-vous vous charger de tant de débats à soutenir?

Pour ce qui est des idées du Parlement, sur votre dessein, et de tout ce qui se mêle de juger en province, mettez les choses au pis et vous ne vous tromperez pas. J'oserai vous dire que vos créanciers ne sont rien; il n'y en a pas un qui ne fût prêt à le devenir bien au delà de ce qu'il l'est; quarante mille livres sont un atome à l'égard de votre bien; deux années de séjour à La Brède rassureront et contenteront les plus inquiets, s'il y en avait, beaucoup mieux qu'une vente jointe à votre séjour de Paris.

Le métier du Palais n'est point aimable, je l'avoue; mais il vient beaucoup en routine; à peine vous

1. L'oncle de Montesquieu.

détournera-t-il de vos autres occupations ou amusements, et, quand vous voudrez descendre une heure par jour à ces matières, vous y trouverez une grande facilité; l'assiduité au Palais, le secours commode des conférences feront le reste sans que vous le sachiez ni que vous en preniez la peine.

Enfin, mon cher Président, songez que dans l'idée commune vous allez devenir un citoyen oisif, inutile, qui ne veut supporter aucune des charges de la société, ni remplir les devoirs politiques de sa naissance et de son état. Je crains que cette résolution vienne du dépit que vous ont donné les contretemps de l'affaire des présidents, mais, mon Dieu, que cette résolution serait fondée sur peu de chose!

Après ces très humbles représentations, mon cher Président, voilà mon obéissance : j'ai communiqué votre lettre à M. Vésis[1]; nous avons convenu de faire d'abord votre première proposition, c'est-à-dire de la réversibilité, avant de parler de vente pure et simple[2]. M. Le Comte ne nous paraît pas assez vieux pour vous embarquer avec lui, cependant on lui parlera. Marans sera traité de même. Brassier, d'Albessard et La Tresne sont les trois qui nous frappèrent. Je ferai écrire jeudi au premier, qui est à Toulouse, Vésis parlera à d'Albessard, et je me suis chargé de La Tresne; il fut si piqué d'avoir manqué

1. Sarrau de Vésis.

2. Montesquieu désirait vendre sa charge à vie au preneur, avec clause de retour à son fils Secondat. — Le 25 juillet 1726, d'Albessard obtint les provisions de la charge de Montesquieu et mourut en 1747. Le 4 août 1748, après le refus de Secondat, Montesquieu vendit sa charge définitivement à André-François Leberthon, pour la somme de 130.000 livres (quittance finale du 22 juillet 1754. Arch. de la Gironde, 3 E 12191, p. 840).

par sa lenteur et ses ménageries la charge de M. de Gourgues, qu'il se pressera d'aller présentement et d'aller bien; c'est le meilleur présent que vous puissiez faire au banc, et d'ailleurs on pourrait laisser dans un marché, s'il en était besoin, beaucoup de choses sur la foi d'une de ses paroles d'honneur, au lieu que pour les autres dénommés à peine les contrats sont-ils assez serrants. J'ai dû tâter La Tresne; il consent sans peine de rendre sa charge après la mort, mais il ne veut la remettre pendant sa vie; j'eus beau lui représenter que n'ayant point d'enfants, il était trop heureux de trouver une charge à ces conditions; qu'il devait espérer la première présidence avant vingt ou trente ans de présidence; ou qu'il serait si dégoûté au bout de ce temps de fonction publique, qu'il serait ravi de la remettre; que, s'il avait des enfants, il pourrait pourvoir à loisir à leur acheter une charge de président, au lieu que, s'il ne prenait celle-là à présent, il ne pouvait espérer pour lui : toutes ces raisons furent inutiles; il me dit toujours qu'il ne passerait la condition que de cette façon. Il écrira à son père pour lui parler de cette affaire qu'il a fort à cœur et me remettra incessamment les propositions de son père pour la quotité de la rente. Je le pressai de n'avoir qu'un mot pour le prix, d'autant mieux que cette charge serait mise comme aux enchères, et que Brassier et d'Albessard seraient ses concurrents et qu'ainsi il n'hésitât pas à faire d'abord bien les choses; il me le promit, et, samedi, je vous enverrai la réponse; au reste, je lui ai dit, comme M. Vésis et moi le dirons à tous ceux avec qui nous parlerons de cette vente, que ni les uns ni les autres ne seront

engagés par les propositions qui se feront de part et d'autre, en sorte que le vendeur de la charge ne sera lié par rien, jusques à ce que lui ou nous ayons donné une parole positive de sa part; et que la liberté ira si loin que le vendeur, jusques à ce moment, pourra dire qu'il ne veut pas vendre sa charge et l'acheteur aussi qu'il ne veut pas l'acheter.

Nous nous conformerons autant qu'il se pourra au contrat de M. de Gourgues; vous et nous n'avons pas l'orgueil de croire faire un marché mieux que l'évêque de Bazas[1]; les temps sont différents; mais le nombre des concurrents est égal et ils sont encore plus piqués présentement. Ne croyez pas que ceux avec qui nous traiterons ne devinent qui est le vendeur; la qualité des entremetteurs et la situation du Parlement rendent ce secret impossible; mais, en leur laissant deviner, nous les forcerons au secret par leur propre intérêt. Je ne puis vous faire une lettre plus longue et m'en remets pour le reste à M. Sarrau; nous concerterons toutes nos démarches ensemble et nous vous en rendrons compte courrier par courrier.

Le président Lalanne arriva samedi; il est tombé malade, mais la Tournelle est présidée par M. Le Berthon, et les affaires commencées avec lui iront jusques à Pâques. Chazot[2], receveur du Bureau, beau-père de Duplessy, fit hier banqueroute. Mme Tarneau a été très mal, elle est mieux; on craint l'hydropisie.

1. Jacques-Joseph de Gourgues, évêque de Bazas de 1693 à 1724.

2. Chazot, receveur général des fermes de Guyenne. Sur sa fille Mme Duplessy, et son salon, cf. Grellet-Dumazeau, *La société bordelaise sous Louis XV et le salon de Mme Duplessy,* Bordeaux, 1897, in-8°.

Pourquoi *Œdipe*[1] a-t-il tombé? Mandez-m'en les raisons. Parlez-moi de vos études, de votre portefeuille, de vos amusements, des livres nouveaux qui paraissent ou que nous devons espérer. M. le marquis de Retz m'a tant parlé des lettres de Mme de Sévigné à sa fille[2], que, si ce livre est dans le prix ordinaire, c'est-à-dire de quarante ou cinquante sols le volume, je vous prie de me l'envoyer; si quelqu'un voulait contresigner le paquet vous pourriez m'envoyer un volume par le premier courrier, et le second volume par l'autre courrier d'après.

Adieu, tout à vous.

BARBOT.

Je viens d'apprendre que M. votre oncle est entièrement tombé, en sorte qu'il n'y a plus guère d'espérance pour le retour de son esprit ni de sa santé. Le F. Simon vous écrit.

102. — MONTESQUIEU A LALANNE.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 11 avril 1726.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien compter à Mme la présidente de Montesquieu, sur ses reçus, ce que je puis retirer de mes gages, dont les fonds sont faits nouvellement. Vous pourrez même, dans

1. L'*Œdipe* de La Motte.

2. Les *Lettres de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à Mme la comtesse de Grignan sa fille* parurent pour la première fois en 1726, La Haye et Rouen, 2 vol. in-12 en deux éditions publiées simultanément.

le temps, lui donner vos *debentur*, qu'elle m'enverra et que je signerai. Le besoin extrême où tout le monde est d'argent fait que je vous prie de faciliter autant que vous pourrez les paiements que vous aurez à me faire.

Je suis, Monsieur, avec toute sorte d'estime et de considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur Lalanne, conseiller du Roi, payeur des gages du Parlement, — à Bordeaux.

103. — MONTESQUIEU A BERTHELOT DE DUCHY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Paris, ce 18 avril 1726.

Votre lettre, mon cher Monsieur, a fait l'effet d'augmenter le déplaisir que j'ai de voir que je ne pourrai faire le voyage de Belébat. Vous êtes heureux de pouvoir atteindre à vos affaires et à vos plaisirs; pour moi je n'ai absolument que l'alternative. Je vous embrasse et vous prie de permettre que j'assure de mon attachement toute la compagnie de Belébat. Adieu.

104. — BARBOT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, le 7 mai 1726.

Vos louanges m'ont porté malheur, mon cher Président : on a refusé la proposition des six mille livres.

Lorsque je la fis à M. de La Tresne, il me parut assez disposé à l'accepter et à la faire accepter à son père; mais il me dit qu'il était temps de mettre dans le secret M. et Mme de Fayet[1]; qu'il ne pouvait plus leur cacher une affaire qui les touchait d'aussi près; et qu'il se reprochait même de ne leur en avoir pas parlé. J'évitai le tribunal autant que je le pus; je connais ce que c'est que la multitude dans l'exécution des projets et dans les secrets; cependant, voyant qu'il fallait abandonner une affaire qui était commencée avantageusement pour vous ou en passer par là, je ne voulus pas rompre sur ce prétexte, et je crus même que Mme de Fayet pourrait parler pour les cent pistoles de plus dont il s'agissait; je me suis trompé. Après bien des examens et des délais, parce que M. de La Tresne était à Thau[2], son père[3] à La Tresne, M. Fayet à Péchot[4] et Mme Fayet à Bordeaux, on me répondit qu'on ne pouvait donner les six mille livres. On est même revenu sur la proposition en soi : on exagère combien il est désavantageux pour M. de La Tresne de prendre une charge à vie; on prévoit surtout ce cas-ci : qu'est-ce qu'il arriverait, dit-on, si M. de La Tresne mourait ou obtenait quelque autre place? la charge retournerait-elle à M. de Montesquieu? M. de La Tresne la payerait-il sans la garder? pourrait-il la vendre à un autre sous les conditions qu'il avait faites avec M. de Montesquieu? etc. Vous voyez d'un coup d'œil leur difficulté : songez-y, parce qu'il est sûr qu'elle

1. Beaux-parents de M. de La Tresne.
2. *La Roque-de-Thau* (Gironde, arr. de Blaye).
3. M. Le Comte. — *La Tresne* (Gironde, arr. de Bordeaux).
4. *Péchot* (Gironde, arr. de Blaye).

vous sera faite par quiconque prendra la charge à vie.

J'allai sur-le-champ dire à M. Vésis d'agir d'un autre côté, mais il est à la campagne depuis trois jours, il ne reviendra que demain : tout serait aplani si vous vendiez purement et simplement votre charge, mais vous courriez trop de risques pour que cela puisse convenir à l'état de votre famille.

La nouvelle d'une vente de président à mortier a transpiré ici. D'Albessard en a parlé; il demanda ou fit demander à M. de Gascq pourquoi est-ce qu'il se servait de médiateur pour lui parler; le président de Gascq proteste que ce n'est pas lui. Ce discours de part et d'autre s'est éventé; sur cela on cherche, on veut deviner, on est partagé entre le président Léoville[1] et vous; mais dès que M. Léoville, qui doit arriver, sera en ville, il se justifiera comme M. de Gascq et vous resterez le seul objet du public. Les fins nouvellistes même n'hésitent pas à croire que c'est vous, et sans doute que cela deviendra bientôt public; qui que ce soit qui veuille vendre la charge est condamné, hautement et sans distinction, par notre peuple.

Vous ne vous souvenez pas sans doute que je vous ai mandé avoir reçu deux cents francs de Grégoire[2], dont je lui ai donné mon reçu; j'ai payé cent francs à M. Fénis selon vos ordres, dont j'ai quittance; j'ai gardé les autres cent livres, et, vous ayant demandé par une de mes lettres ce que vous souhaitiez que je fisse de ce reste, vous me mandâtes de le garder.

1. Blaise-Alexandre de Gascq de Léoville, président à mortier depuis 1723.

2. Grégoire, notaire de Bordeaux.

Je ferai brûler ou je vous renverrai le billet d'honneur que vous m'aviez envoyé pour M. de La Tresne, et que je vous ai marqué n'avoir point remis. Plus M. Sarrau et moi songeons au dessein que vous avez de vendre votre charge, plus nous souhaitons que vous changiez; nous n'osons vous dire toutes nos réflexions parce que vous devez les avoir faites.

Rien de nouveau à Bordeaux. M. Tortati[1] présente à l'enregistrement les lettres de M. de Bonnet, lieutenant de Roi de la province, mais il n'y a ni plaidoyer pour chanter les vertus du héros ni repas pour la noblesse. M. Tortati voulait vous envoyer à Paris la lettre que M. de Bonnet vous écrivait; nous en badinâmes hier, et la conclusion fut qu'il ne vous en coûterait point quinze sols de port et qu'il vous la remettrait à votre retour.

Adieu, mon cher Président, tout à vous sans réserve.

Barbot.

J'oubliais de vous dire que, depuis huit ou dix jours, j'ai été malade, saigné, purgé, guéri, le tout pour ma poitrine.

105. — BARBOT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[Bordeaux, 11 mai 1726.]

Votre oncle M. l'abbé de Faize mourut avant hier, mon cher Président. Il ne faisait qu'exister depuis

1. Jean-François Tortati, conseiller au parlement de Bordeaux.

quelques jours, un coup de sang dans la tête l'emporta en un instant. Jugez de ma sensibilité par votre douleur et par mon attachement pour vous. J'allai hier offrir mes soins et mes services dans cette occasion à Mme la présidente de Montesquieu; elle venait de sortir, et je chargeai M. l'abbé Duval[1] de mon compliment. On n'a point ouvert le testament. Il m'est revenu que M. le doyen[2] avait dit que la volonté de M. son oncle était que le testament ne fût ouvert qu'en votre présence. Voilà une occasion de revenir, mon cher Président. Votre présence d'ailleurs dissipera les bruits de la vente de votre charge, et vous ferez par vous-même plus vite vos affaires, si vous persistez dans votre dessein. M. l'abbé Duval vous rendra compte de ses soins pour la sûreté des effets délaissés par M. votre oncle; je trouve qu'il s'y prend bien, et vous devez être en repos de ce côté; il vous fera faire quelques réflexions sur ce qui doit être fait pour l'acquittement des legs pies et autres.

M. de Saint-Savin et Mme de Saint-Savin partent aujourd'hui pour Paris. La comtesse de Belhade paraît fâchée de ce qu'il part; le temps, disait-elle, est bien rude pour faire des voyages.

On vous mandera de tous côtés comment Vincent[3] et le premier président[4] machinaient de faire nommer César[5] député du Parlement. On travaille, on

1. L'abbé Duval avait été secrétaire de Montesquieu. C'était lui que Montesquieu avait chargé de porter en Hollande le manuscrit des *Lettres Persanes*.

2. Le doyen de Saint-Seurin, frère de Montesquieu, nommé à l'abbaye de Faize en 1724.

3. Conseiller au parlement de Bordeaux.

4. Gillet de La Caze.

5. Conseiller au Parlement, membre fondateur de l'Académie.

complote, on menace, on demande les voix à MM. Monereau, Combabessouze, Navarre, etc. Malvin répond de toute la seconde. Quand tout fut bien finement arrangé, M. le premier Président convoque les chambres, lit une lettre de M. le Garde des sceaux, qui conseille au Parlement de nommer César; la finesse parut grossière, on se débat, enfin il y eut partage entre nommer un député ou nommer des commissaires pour voir par la situation des affaires s'il fallait un député[1]. Le premier président est enragé et dit qu'on a voulu le choquer en refusant César, et qu'il ne se mêlera plus d'affaires de compagnie. Il faut les deux tiers des voix pour qu'il passe à la députation.

M. Vincent me chargea, il y a deux mois, de vous mander que, malgré la brouillerie des présidents et conseillers, il était bien votre serviteur et qu'il n'était point des mauvais discours ni mauvaises lettres qui avaient été écrites sur votre compte; je ne sais si j'oubliai de vous l'écrire ou si vous avez oublié d'y répondre, mais Vincent me demande toujours le succès de son compliment, et croit que j'ai reçu sur son compte quelque chose de désagréable de votre part. J'eus beau lui dire, de ces jours, une réponse que je croyais, lui dis-je, que vous m'aviez faite; il ne veut rien croire qu'il ne lise votre lettre[2].

Adieu, je n'ai rien à ajouter à la lettre que je vous écrivis mardi sur le compte des La Tresne. Ne

1. Cf. les registres secrets du Parlement, à la date du 8 mai (Bibl. Bordeaux, ms 369[25], p. 245). Le premier président faisait valoir que César étant alors à Paris pour ses affaires particulières, son élection épargnerait à la Compagnie des frais de voyage.

2. Voy. la lettre suivante.

faites point voir mes lettres; brûlez-les, parce que vous les laissez ordinairement sur votre table[1].

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, rue de Beaune, vis-à-vis l'hôtel de Maillé, faubourg Saint-Germain, — à Paris.

106. — MONTESQUIEU A BARBOT.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Ce 17 mai 1726.

A l'égard de M. de Vincent, je ne sache pas avoir jamais eu le moindre sujet de me plaindre de lui, et, quand cela serait, je mettrais toujours en compensation les bontés qu'il a toujours eues pour moi et sûrement elles emporteraient la balance, car je crois que ce n'est pas aux injures à nous faire oublier les bienfaits, mais aux bienfaits à nous faire oublier les injures.

A M. Barbot.

107. — MONTESQUIEU A ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1726?][2]

Je vous lirai mon ouvrage, mais critiquez-le. Je suis plus flatté par les marques de votre amitié que de votre politesse.

1. Montesquieu était surnommé *le Distrait* dans la société de Mme Duplessy. Voyez Grellet-Dumazeau, *La société bordelaise sous Louis XV*, p. 261.

2. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne. L'ouvrage en question serait-il l'*Histoire véritable*, ou encore le *Voyage à Paphos*, qui ne parut que dans le *Mercure* de décembre 1727?

108. — MONTESQUIEU A DODART.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1726?] [1]

Je reçois avec bien du plaisir, mon cher Dodart, vos remarques critiques sur mon petit ouvrage ; il y en a de si justes, qu'il est impossible de ne pas s'y rendre, les autres sont si fines, qu'il n'y a qu'un homme d'esprit qui puisse les avoir faites.

109. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1726?]

J'ai des choses à vous dire, belle comtesse : voilà cinq ou six fois que vous refusez de me voir à l'heure accoutumée, sous divers prétextes que tout votre esprit ne me fera pas passer. Je vais demain à Versailles : la réponse à cette lettre me fera connaître au juste ce que je dois penser de vous et ce que je dois ordonner de moi-même. Adieu.

110. — MONTESQUIEU A Mme *** [3].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mai-juin 1726.]

Je suis dans un accablement qui passe tout ce que je vous pourrais dire. J'ai fait depuis hier cent

1. Ce billet porte la date de 1726, de l'écriture ancienne.
2. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne.
3. A rapprocher cette lettre de la lettre 119, il semble bien que la destinataire soit la personne dont parle Mme de Grave.

mille résolutions qui se sont toutes détruites les unes les autres; j'ai mille fois résolu de ne vous voir jamais, et c'est bien l'état où se trouve mon cœur à présent; mais je ne sais pourquoi je ne puis m'empêcher de vous écrire pour dire des choses si désagréables pour vous et si amères pour moi. J'appris hier au soir toute votre vie passée, c'est-à-dire que je reçus mille coups de poignard. J'en rougis pour vous, mais j'en rougis bien plus pour moi qui ne pus m'empêcher de vous aimer, tout indigne que vous en êtes. Hélas, je me croyais le plus heureux de tous les hommes de vous posséder; je vous trouvais de l'esprit, des agréments, un cœur aussi sensible que le mien; et de tout ceci, il ne me reste plus qu'une ombre, qu'une nuée, et le cruel désespoir de chercher sans cesse celle que j'ai aimée sans pouvoir la trouver. Aussi, quand vous avez vu que je m'attachais à vous d'une manière si étrange, que ne me prépariez-vous peu à peu à mon malheur, et que ne m'ôtiez-vous, par des pressentiments, la cruauté d'une surprise qui vous a pensé faire perdre pour jamais celui que votre silence voulait se conserver? Pourquoi m'aimiez-vous donc ? Était-ce pour me déshonorer? Mais que dis-je? Je me trompe toujours; votre vie passée doit me faire comprendre que vous ne m'avez jamais aimé, et si cela est[1]. . .

. . . .

. . . aime à la fureur, et je ne l'ai pu compter; chère brunette, que j'aurais plus de besoin d'une pareille exhortation que vous! Je suis dans un désordre inexplicable ; je pars pour la campagne.

1. Il manque une page.

111. — BARBOT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[Juin 1726.]

Je reçus hier vos deux lettres, mon cher Président; je me conformerai dans cette affaire à votre façon de penser, sauf le droit des remontrances. M. Grégoire[1] est à la campagne, mais Roberdeau devait parler hier à M. Denis; il est son notaire. M. Vésis[2] est à la campagne. Je ne crois pas qu'il faille aborder encore l'avocat-général[3]; je soupçonne qu'il a influé dans le conseil de la maison de La Tresne, qu'il leur a fait entendre qu'en enchérissant les uns sur les autres ils se coupaient la gorge, et qu'il leur a inspiré de présenter les quatre mille francs. Je sais qu'il les trompera, je sais encore que, plutôt [que] de manquer cette charge, il en donnera plus que personne, mais, comme c'est un rusé de profession[4] . . . .

. . . .

. . . parler ou écrire à M. Brassier, mais ils sont l'un et l'autre à la campagne. Hier on devait parler à M. Dunes, je recevrai aujourd'hui sa réponse. Ainsi, je n'ai rien fait encore; je vous écrirai ce soir ce qui me sera revenu dans la journée.

Vous saurez assez toutes les grandes nouvelles. M. l'évêque de Fréjus, Mme d'Orléans et surtout Mme la comtesse de Toulouse ont tellement tourné l'esprit du Roi que, le 11 juin, il donna une lettre

1. Notaire de Bordeaux.
2. Sarrau de Vésis.
3. J.-B. d'Albessard.
4. Deux lignes déchirées.

à M. de Charost pour la porter à M. le Duc; cette lettre contenait qu'il voulait gouverner son royaume par lui-même, qu'il le remerciait de ses soins et qu'il lui ordonnait d'aller à Chantilly jusques à nouvel ordre. M. le Duc, ayant reçu cette lettre, demanda à parler au Roi et à la Reine; on lui refusa. Douze gardes et M. Dupont, lieutenant des gardes, le menèrent à Chantilly. Mlle de Clermont l'a suivi. La princesse de Conti est surintendante de la maison de la Reine. Des uns disent que Mlle de Charolais et M. de Clermont sont exceptés de la disgrâce de la maison de Condé; cela a besoin de confirmation. Les secrétaires d'État ont ordre de travailler sous M. de Fréjus, qui travaillera seul avec le Roi sans avoir le titre de premier ministre. M. Le Blanc a été rappelé et fait ministre de la guerre; des lettres disent qu'on lui a donné la surintendance des postes, mais cela est incertain. M. Pelletier des Forts contrôleur général, M. de Berwick à merveille à la Cour. On croit que M. de Noailles y jouera quelque beau rôle. Pâris-Duverney est exilé à La Flèche, les autres sont gardés à vue. On dit Bernard[1] mis à la Bastille. Mme de Prie est renvoyée dans une de ses terres en Normandie. Quelques lettres marquent que l'on a donné à M. de Breteuil la place de M. de Saint-Florentin et que celui-ci est fait duc et pair; je crois la nouvelle ridicule[2]. M. d'Aguesseau toujours dans son exil. MM. de Morville et d'Armenonville toujours

1. Samuel Bernard. La nouvelle de sa disgrâce était inexacte; il resta fort bien en cour. Cf. une lettre de Mathieu Marais au président Bouhier, du 18 juin 1726 (éd. Lescure, III, 429).

2. Elle l'était en effet.

en place. Le nouveau ministère a retiré un arrêt qui allait courir, par lequel les louis neufs étaient mis à trente livres et les écus à sept livres dix. Nous verrons par les suites si ces nouvelles sont bonnes ou mauvaises.

Je viens de recevoir une de vos lettres qui avait été portée au président Cazeaux[1] et qu'il m'a renvoyée sans l'avoir décachetée. Je pense comme vous qu'il ne faut pas que M. de Sarrau parle encore à M. d'Albessard. M. Nasnots[2] n'est point en ville; s'il vient pour la procession, on lui parlera. Je ne crois pas que ce soit votre affaire; il est pauvre depuis que sa femme n'est plus bréhaigne. On parlera à tous sans trop d'affectation, et sans leur parler des négociations passées.

Adieu, mon cher Président, sans réserve, tout à vous.

BARBOT.

M. Vésis est à la campagne.

112. — MONTESQUIEU A BERWICK.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 22 juin 1726.

Je crois, Monseigneur, que de tous les compliments, celui que vous trouverez le plus convenable, c'est celui que j'ai l'honneur de vous faire sur les heureuses couches de Mme de Renel[3], et, du reste, je n'ai rien à dire, si ce n'est qu'on est bien

1. Pierre de Cazeaux, président au parlement de Bordeaux.
2. J.-Bapt. Des Nasnots, conseiller au parlement de Bordeaux.
3. Henriette de Fitz-James, marquise de Renel, fille de Berwick.

heureux, lorsqu'on est dans la bonne fortune, d'avoir fait paraître de la grandeur d'âme dans la mauvaise.

Je suis...

Monsieur le Maréchal de Berwick, sur la chute de M. le Duc, premier ministre.

113. — MONTESQUIEU A Mme DE GRAVE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 22 juin 1726.

Je vous écris par le plaisir que j'y trouve, ma belle marquise, et ensuite je vous fais le compliment du monde le plus sincère sur tous ces changements[a] [1]. Or, vous savez que ce qui est une chute pour un particulier n'est qu'une disgrâce pour un prince du sang, etc.

J'espère que vous m'aurez pardonné, et, cruelle, vous ne m'aurez que trop pardonné, si je suis parti de Paris sans prendre congé de vous. Je pris mon petit parti presque dans un moment, sur la nouvelle que je reçus de Bordeaux que le nommé Lacaze[2], premier président au dit parlement, sous prétexte de nouvelles disputes, avait écrit à M. le Garde des sceaux pour me faire donner un second ordre de partir, et, comme le premier m'avait déjà fort déplu, je m'imaginai que le second ne me déplairait pas moins. De manière, belle marquise, que je

a) *Biffé :* La disgrâce d'un ami de votre maison.

1. La disgrâce du duc de Bourbon.
2. Gillet de Lacaze.

vous ai quittée de mon bon gré et sans que personne m'y ait obligé.

Ayez la bonté de faire mes compliments à mon ennemi M. de Grave, car je veux lui disputer tout, et de parler quelquefois de moi à ce cher frère que j'aimerai toujours, au lieu que vous, je ne vous aimerai que pendant que vous serez jolie.

Adieu, Madame, je vous salue très respectueusement.

MONTESQUIEU.

Je ne sais si vous savez que la coutume est de faire réponse aux gens quand ils écrivent, surtout quand on n'est pas dans la haute faveur.

114. — MONTESQUIEU AU COMTE DE MATIGNON-GACÉ.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Juin 1726.]

Je vous prie de croire, Monsieur mon illustre comte, que, de tous les événements, ceux qui vous touchent sont ceux auxquels je prends le plus de part. Vous avez plus de raison qu'un autre, sans compter que votre ami[1] dans la disgrâce reste avec sa fortune toute entière.

On ne lui a ôté que ce qui pouvait faire le désagrément de sa condition et ce qui l'empêchait de jouir d'une grande fortune. Le détail des affaires ne peut tout au plus éblouir que les gens d'une condition médiocre, qui se sauvent par là de l'oubli où ils étaient destinés.

1. Le duc de Bourbon.

Quand un État est dérangé, les grandes places sont malheureuses. Il est tout aussi dangereux de corriger le dérèglement que de le suivre ; on répond et des fautes qu'on n'a pas faites et de celles qu'on n'a pu s'empêcher de faire. Le peuple, qui souffre, ne sent jamais que ses derniers maux, et ce qui est la suite d'une infinité de causes, n'est pour lui que l'effet de la cause qui lui est présente.

Quand même on obtiendrait le gouvernement dans les temps les plus heureux d'une monarchie, on contenterait peu de gens, parce que le bonheur politique est tel qu'on ne le sent jamais bien qu'après l'avoir perdu ; de là tant d'hommes d'État dont la disgrâce a été tour à tour l'objet de la joie et des regrets du même peuple.

A Monsieur de Matignon, sur la disgrâce de Monsieur le Duc.

115. — MONTESQUIEU A ***[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[24 juin 1726][2].

Agréez, Monsieur, que je vous fasse mon compliment, en vérité du meilleur de mon cœur, et non seulement comme votre ami — permettez-moi ce terme —, mais aussi en vérité comme citoyen.

Nous sommes ici bien contents du nouveau règlement sur les vieilles espèces[3], [que] je ne doute pas que l'on ne porte à présent à la Monnaie.

1. Probablement Le Pelletier Des Forts qui venait d'être nommé contrôleur général à la place de Dodun.
2. Datée de l'écriture ancienne.
3. Une déclaration du 15 juin 1726 avait fixé d'une façon définitive la valeur des monnaies.

Il me semble qu'il y a dans cet état-ci, un procès immortel entre le débiteur et le créancier du Roi. Celui qui paie les subsides voudrait qu'on retranchât sans cesse sur les rentiers, ceux-ci voudraient que tout retombât sur ceux qui paient les subsides. Et voilà la belle origine du cinquantième et autres misérables opérations de cette espèce. Le Roi, ne pouvant ajuster sa dépense avec sa recette, tombe tantôt sur l'un et tantôt sur l'autre, et, de plus, les intimide sans cesse tous les deux. Il faut donc commencer par guérir l'origine du mal en faisant cesser la disproportion entre la dépense et la recette, et à cela il faut que les créanciers et les débiteurs du Roi contribuent. Et voici, me semble, l'opération la plus simple, la plus générale, la plus égale que l'on puisse pratiquer : il faut retrancher un sol pour livre sur tout ce que le Roi paie, excepté le prêt du soldat, et augmenter d'un sol pour livre tout ce que le Roi reçoit. Si le Roi reçoit cent soixante millions, il paye cent soixante millions, et voilà dès le premier coup que la recette s'approche de la dépense de seize millions. Si cela ne suffit pas, faites l'année d'ensuite la même opération pour encore six deniers pour livre, et voilà la recette qui s'approche encore de la dépense de huit millions, etc.

Quand on sera vis-à-vis de soi, et non pas plus tôt, on rétablira son crédit, et, avec des opérations sur la monnaie moins brusques que celles qu'on a faites, on retranchera . . . .
. . . .[1]

1. La suite manque.

116. — MONTESQUIEU A BRILLAC[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 25 juin 1726.

J'ai, Monsieur, reçu le paquet que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer; je l'ai sur-le-champ fait remettre à votre procureur avec la lettre que vous lui écrivez. Faites-moi l'honneur de me donner la préférence sur tous ceux qui ambitionnent de vous être bons à quelque chose.

Je n'ose croire encore que Mme de Brillac et vous veniez à Bordeaux, c'est une chose que nous désirons plus que nous l'espérons. Mon Dieu, que les changements sont prompts dans le pays que vous habitez! Nos provinces sont bien plus solides, il faut des siècles pour y voir la moindre petite révolution[a].

Je suis avec toute sorte de respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Agréez que j'assure Madame de. . . . . . .[2]

a *Biffé* : Il est vrai que si on n'a rien à y craindre on n'a rien à y espérer.

1. Claude Brillac de Berné, premier président au parlement de Bretagne. Sa femme était la maîtresse du comte de Gacé (cf. Mathieu Marais, éd. Lescure, I, 277).
2. La fin manque.

117. — BERWICK A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Versailles, ce 28 juin 1726.

Vous croyez, Monsieur, en être quitte pour faire un compliment tourné avec grâce. Croyez-vous, de bonne vérité, que cela suffit pour réparer le tort que vous avez eu en faisant un trou à la lune sans dire gare à personne? Il fallait du moins avoir laissé quelque petit signe de vie. Au reste, votre crainte était mal fondée, car M. le Garde des sceaux avait consenti que vous restiez ici jusqu'à la Saint-Martin, et M. de Courson a fait les quatre coins de Paris pour vous l'apprendre.

Nous ne vous verrons donc point à Fitz-James et j'aurai travaillé inutilement à embellir mes nappes.

Il n'y a pas grandes nouvelles, sinon que l'on porte prodigieusement de vieilles espèces à la Monnaie, ce qui est un point très important. La déclaration sur le cinquantième[1] fait aussi voir que le ministère présent songe sérieusement à ôter tout sujet de vexation. Ces heureux commencements nous font espérer avec raison que le crédit et la confiance se rétabliront.

Les dames vous font bien des compliments, et je vous prie d'être persuadé qu'on ne peut être plus véritablement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BERWICK.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier au Parlement de Guyenne, — à Bordeaux.

1. Déclaration du 24 juin, ordonnant que le cinquantième serait exclusivement payé en argent

118. — BERTHELOT DE DUCHY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, le 29 juin 1726.

Tous vos amis de Bordeaux me mandent, mon cher Président, qu'ils ne vous ont point encore vu, et j'ignorais absolument ce que vous étiez devenu. Jugez donc du plaisir que m'a fait la lettre du 13 dont vous m'avez honoré. Elle renouvelle les regrets de la perte commune que nous avons faite[1], mais je trouve de la consolation dans les marques que vous me donnez de votre amitié.

Parlons de bonne foi: ce n'est pas la lettre du P. P.[2], qui vous a fait peur. Vous étiez possédé de la maladie du pays, mais, comme l'attaque a été vive, j'espère que la guérison sera prompte.

Voilà déjà une partie de vos prédictions accomplie, mais vous nous aviez promis davantage et nous trouvons trop de douceur dans ce qui s'est passé.

Il me paraît que l'augmentation des espèces vous a fait plaisir, vous n'en aurez pas moins d'apprendre que les receveurs généraux se sont soumis de payer trente millions, à raison de cinq millions par mois, depuis le 1er juillet jusques à la fin de l'année. M. Des Forts[3] va à présent travailler sur les fermes; il n'a d'autre but que de rétablir la confiance et je souhaite que vous ayez beaucoup de vin cette

1. La disgrâce du duc de Bourbon.
2. Le premier président Gillet de Lacaze. Cf. la lettre 113.
3 Le Pelletier des Forts.

année, parce que je suis persuadé que vous le vendrez avantageusement.

M. de Montchesne a offert sa démission de la charge d'intendant des finances, et a obtenu la permission de la vendre à M. Amelot de Chaillou, intendant de La Rochelle. Il se loue infiniment des bontés de M. Des Forts et me paraît content de reprendre la vie tranquille qu'il a toujours aimée. Il vous fait mille compliments ainsi que Mme de Montchesne et Mme de Mareuil. Cherchez vos dupes ailleurs pour aller porter les vôtres dans la rue de Richelieu, mais embrassez pour moi M. votre fils, avec lequel je désire fort renouveler incessamment connaissance. Je vous avouerai que je sens ma faiblesse, et que je crois avoir besoin de lui contre un certain homme de votre connaissance que j'aime beaucoup, mais avec lequel je ne suis pas toujours d'accord. Je n'ai trouvé le trait d'histoire de M. de Lambert[1] dans aucun livre imprimé, obligez-moi de m'envoyer l'extrait du manuscrit duquel vous l'avez tiré. Je vous embrasse, mon cher Président, de tout mon cœur.

BERTHELOT DE DUCHY.

119. — Mme DE GRAVE A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 3 juillet 1726.

Si mes lettres étaient capables, Monsieur, de vous faire autant d'impression que mes discours, il

1. Le mari de Mme de Lambert. Cf. la lettre 127.

y a longtemps que vous en auriez reçu pour vous persuader de revenir à Paris. Je ne me pardonnerai jamais la faute que mon indiscrétion m'a fait faire, en racontant devant vous, par un pur effet du hasard, une nouvelle où vous pouviez prendre part, car, vous jugez bien que je ne donne pas dans le beau narré que vous me faites des raisons de votre prompt départ. Elles ne sont bonnes que pour le public et je vous promets de n'en pas dire d'autres. Je crois cependant que, toute réflexion faite, un peu moins de vivacité vous eût épargné trois cents lieues et peut-être quelques heures d'ennui, sans parler de celles que vous causez à vos amis, dont vous devez partager la peine. Et, comme les plus courtes folies sont les meilleures, je vous conseille de revenir au plus tôt dans la bonne ville et de ne demeurer chez vous qu'autant de temps qu'il en faut pour n'y retourner de dix ans.

Nous sommes, comme vous savez, Monsieur, dans les grands événements. Je vous suis très obligée de la part que vous voulez bien prendre à ceux qui m'intéressent. Je voudrais fort philosopher sur tout cela avec vous, autrement que par lettres, où la matière ne se peut bien traiter.

Ce cher frère[1] dont vous me parlez me paraît vous regretter et vous aimer toujours infiniment; il fait des voyages fréquents à Chantilly, il s'en prépare un pour Gacé au mois de septembre, où il ne manquerait rien si vous y étiez, mais vous n'êtes pas assez raisonnable pour faire ce projet. Je n'ai rien dit de vous à M. ni Mme de Valen-

1. Le comte de Matignon-Gacé.

tinois[1], parce qu'ils sont à soixante lieues d'ici, dans leur beau château de Thorigny[2]; ainsi, faites-moi remettre le livre dont vous me parlez et j'aurai soin de [le] leur rendre sain et sauf à leur retour; en attendant, je leur ferai, par lettre, vos compliments. M. de Grave vous en ferait certainement un million, s'il était ici, mais il est à la campagne depuis huit jours; il est aussi très souvent à Chantilly. Je ne vous mande point de nouvelles, ne doutant pas que [vous] n'ayez un nouvelliste en titre d'office qui ne vous laisse ignorer de rien. On prétend aujourd'hui que le chapeau est arrivé à M. de Fréjus, mais je ne vous le donne pas pour positif[3].

Adieu, Monsieur, vous ne méritez pas une si ample réponse, puisque vous me soupçonnez d'avoir besoin d'un revers de fortune pour penser à mes amis. Je voudrais qu'il m'arrivât les plus grands bonheurs pour vous prouver que vous aviez tort et qu'en quelque situation que ce soit, personne ne peut être plus sincèrement et plus parfaitement que moi, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

MATIGNON DE GRAVE.

120. — LE COMTE DE MATIGNON-GACÉ A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 6e juillet 1726.

Je ne répondrai point, mon cher Président, à toutes les réflexions de votre lettre. Je vous dirai

1. Jacques-François-Léonor Goyon de Matignon, duc de Valentinois, cousin de Mme de Grave.
2. *Thorigny-sur-Vire* (Manche).
3. Fleury ne reçut la barrette qu'en septembre.

seulement que je suis très sensible au malheur de mes amis et je ne crois pas que cela puisse vous déplaire, comptant que vous voudrez bien que je vous mette de ce nombre. Mandez-moi, je vous prie, si vous comptez faire un long séjour à Bordeaux; j'espère aller faire un voyage chez moi cet automne, et je serais bien aise de me flatter de vous y voir. Je vous demande toujours la continuation de votre amitié et de me donner quelquefois de vos nouvelles, personne ne vous aimant plus sincèrement que moi.

MATIGNON.

A Monsieur, Monsieur le président de Montesquieu, — à Bordeaux.

121. — MONTESQUIEU A EDME MONGIN, ÉVÊQUE DE BAZAS

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Juillet 1726.][1]

J'ai, Monseigneur, reçu la lettre dont vous m'avez honoré et le bel ouvrage que vous y avez joint. Il a des beautés qui toucheront tout le monde, il en a d'autres qui ne seront senties que des gens d'esprit; c'est l'art avec lequel vous avez traité un sujet si délicat, car votre ouvrage porte les deux et il peut être reçu à Chantilly comme à Versailles. Pour moi, Monseigneur, il y a longtemps que je suis au rang de ceux qui vous adorent, et tout ce que

1. Cette lettre répond à une lettre d'Edme Mongin, datée du 7 juillet 1726, accompagnant l'envoi de son *Oraison funèbre du prince de Condé* (Arch. de la Brède).

vous ferez ne fera jamais que confirmer les idées que l'on s'est déjà faites. Il me reste à vous remercier des grandes bontés que vous avez eues pour mon oncle et vous prier de me faire la justice de croire...

M. l'évêque de Bazas.

122. — BERWICK A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Versailles, le 15 juillet 1726.

J'apprends, Monsieur, que vous vous êtes défait de votre charge de président à mortier et il me paraît que le marché n'est pas mauvais; en mon particulier, j'en suis fort aise, attendu que cela me fait espérer que nous serons plus sûrs de jouir quelquefois de votre compagnie.

Nous partons au commencement de la semaine prochaine pour Fitz-James, où nous vous attendrons avec impatience, car je suppose que présentement vous regagnerez bientôt la bonne ville de Paris.

Mme de Berwick et ma fille[1] vous font bien des compliments, et je vous prie de me croire très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

BERWICK.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier du parlement de Bordeaux, — à Bordeaux.

1. La marquise de Rénel.

123. — BERTHELOT DE DUCHY A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, le 26 juillet 1726.

Je prends trop de part, mon cher Monsieur, à ce qui peut vous toucher pour ne vous pas faire mon compliment sur la mort de M. le duc de La Force[1], qu'une apoplexie a enlevé de ce monde en très peu de temps.

Mme Lefranc[2] est accouchée d'une fille; elle m'a envoyé des dragées du baptême, dont M. Hocquard[3] s'est emparé sur le champ; la mère et l'enfant se portent à merveille. Pour moi, je suis sur le grabat depuis trois semaines. Ma jambe est entrée dans une coulisse du théâtre de l'Opéra, par où je conduisais une dame pour la mener au Palais-Royal, et je me suis fait une large blessure qui a bien de la peine à se fermer parce que j'ai négligé mon mal pendant quatre jours et que le sang s'est extravasé depuis la cuisse jusques au pied. N'est-ce pas là une belle aventure pour un homme de mon âge?

Vous voilà d'accord avec M. d'Albessard[4]. Quand arriverez-vous à Paris? Vos confidents se flattent qu'ils vont vous posséder sans interruption, je le souhaite, mais je ne le croirai que quand je le verrai.

Du 27.

Les nouvelles d'hier au soir de la santé du Roi

1. Survenue le 20 juillet.
2. Mme Lefranc de Brunpré.
3. Hocquard, fermier général, chargé de la province de Bordeaux.
4. Pour la vente de la charge de président.

étaient excellentes; à l'égard des miennes, le bourbillon est sorti, mais on va me donner quelques coups de ciseaux pour voir clair à la besogne. Adieu, mon cher Président, je vous embrasse de tout mon cœur.

Je viens d'essuyer quatre bons coups de ciseaux, au moyen de quoi la plaie est assez large pour qu'on puisse voir tout le désordre; j'en ai encore pour quelque temps.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, baron de la Brède, — à Bordeaux.

124. — MONTESQUIEU AU DUC DE LA FORCE[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Ce 27 juillet 1726.

On ne saurait, Monsieur, être plus sensible que je suis à la mort de M. le duc de La Force. Il m'avait honoré de son amitié, et mon frère de ses bienfaits. Je prenais part à sa fortune, à son bonheur, à ses disgrâces. Plus je le connaissais, plus je sentais croître mon attachement pour lui et je le perds dans le temps que je me croyais sur le point de le revoir.

Je prends, Monsieur, une véritable part à ce qui vous touche et à la gloire de votre maison, que vous allez si dignement soutenir.

A Monsieur de Caumont, sur la mort du duc de La Force.

1. Armand-Nompar de Caumont-La Force, frère puîné et héritier du protecteur de l'Académie.

125. — MONTESQUIEU A BERWICK.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 27 juillet 1726.

Rien, Monseigneur, ne m'a flatté davantage, dans la démarche que j'ai faite, que de me trouver en état de vous faire ma cour plus assidûment, et, n'étant plus président, je serai au moins concierge de Fitz-James, mais je ne compte être en état de prendre cette qualité qu'après vendanges[a].

Je travaille actuellement à percer de grands bois de haute futaie, et Fitz-James est mon unique modèle; il n'y a pas jusques aux petites allées, qui sont si jolies, que je ne transporte chez moi[b].

La ville est fort triste, l'argent fort rare. Il y a pourtant un peu plus de mouvement depuis quelques jours. Ce que c'est qu'une fausse démarche! Avant les diminutions de Paris, l'argent circulait assez à cinquante francs le marc; aujourd'hui il est à cinquante francs le marc[1] et il ne circule pas assez.

M. le maréchal de Berwick.

a) *Biffé :* Comme je quitterai ce pays-ci pour plus longtemps que les autres fois, je ne laisse pas d'y avoir des affaires à régler, qui me mèneront jusqu'après vendanges. — b) *Biffé :* En attendant, je vais faire faire dans un bois deux petites allées comme celles de Mademoiselle[1] qui n'auront point de fin, et seulement six pieds de large.

1. Le labyrinthe du parc de Sylvie, à Chantilly.

---

1. Depuis la déclaration du 15 juin, sur la valeur des monnaies.

126. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 29 juillet 1726.

Voici une occasion où je ne puis m'empêcher, Madame, de vous demander vos bontés.

La mort de M. le duc de La Force laisse à l'académie de Bordeaux le choix d'un nouveau protecteur. Nous souhaiterions fort que ce titre convînt à M. de Morville, non pas à cause des grandes places qu'il occupe, mais en vérité à cause de sa valeur intrinsèque[a].

J'ai été chargé de vous prier de le pressentir là-dessus. Nous vous demandons M. de Morville, et que vous nous fassiez voir que vous aimez les gens de lettres. Nous souhaiterions que la chose se fît avec secret, afin que, si la place ne lui convient pas, nous puissions l'offrir toute neuve à un autre.

Vous savez, Madame, ce que c'est que l'académie de Bordeaux; plusieurs de ses sujets ont l'honneur d'être connus de vous; il y en a plusieurs autres que vous ne connaissez pas, très dignes de votre estime et même de vos mardis. Nous avons été fondés par des lettres-patentes du feu Roi[1], nous avons donné de bons sujets aux académies de Paris, nous distribuons des prix sur des sujets de physique, qui paraissent avoir encouragé les savants, enfin c'est un établis-

a) *Biffé* : Je puis vous dire que dans les conférences particulières que nous avons eues entre nous à ce sujet, il n'est personne qui n'ait fait paraître de la joie de l'idée et de l'espérance seules de le voir à notre tête.

1. Du 5 septembre 1712.

sement que notre amour pour la science a formé et que le même amour a soutenu. Pardonnez, Madame, si nous vous intéressons dans nos affaires; ce serait un nouvel honneur pour nous de recevoir un pareil protecteur, si illustre, de votre main.

Je suis avec tous les respects possibles, Madame, votre...

Madame de Lambert.

127. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Bordeaux, 29 juillet 1726.

Comme vous êtes à Clamart, Madame, et que vous ne pourrez pas voir de longtemps M. de Morville, j'ai pensé que vous auriez la bonté de lui écrire, et j'ai même fait ma lettre de manière que vous puissiez l'envoyer, si vous le jugez à propos. Je souhaiterais fort pour le bien d'une société que j'aime et où je trouve mes amis comme mes confrères que la chose réussît.

J'ai reçu le manuscrit[1] que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je soupire après mon retour, après les mardis, après vous, Madame, qui ornez tous les gens qui vous entourent, et je vous demande la continuation d'une amitié qui flatte mon cœur et par les endroits où il est tendre et par les endroits où il est vain, et je vous salue avec toute sorte de respect.

1. Voir la lettre 118.

128. — BERTHELOT DE DUCHY A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, le 30 juillet 1726.

Après l'aveu que vous m'avez fait par la lettre du 21, dont il vous a plu m'honorer, je vous promets, mon cher Président, de soutenir envers et contre tous que vous êtes l'homme le plus raisonnable qu'il y ait en France, et, en cas que vous teniez parole sur la résidence en cette ville, je pousserai la chose jusques à faire amende honorable de la façon dont j'ai pensé sur votre chapitre[1]. Ne soyez pas surpris de trouver en moi autant de docilité; la pharmacie m'a rendu souple comme un gant, en me réduisant au bouillon et à la tisane. Mon accident a eu des suites assez fâcheuses et il a fallu tourner les choses au sérieux. On m'a donné quatre bons coups de ciseaux. Je souffre beaucoup, surtout les nuits, mais, comme cela est bon pour mon rétablissement, je prends patience. On m'a défendu de jouer, d'écrire et de parler, et ce n'est qu'en cachette que je vous donne de mes nouvelles.

Les affaires de M. de M[arans][2] ne sont point en situation de se charger d'une rente aussi considérable que celle qu'il aurait fallu qu'il vous fît. Il a des biens qui ne sont bons que quand on n'est point pressé de vendre, et c'était se mettre dans la nécessité de le faire souvent mal à propos. Il n'en est pas de même de celui avec lequel vous vous êtes accommodé[3]; il vous paiera bien et sans embarras.

1. Il s'agit de la vente de la charge de président.
2. A qui Montesquieu avait pensé d'abord vendre sa charge.
3. D'Albessard.

Je vous embrasse, mon cher Président, de tout mon cœur.

BERTHELOT DE DUCHY.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, baron de La Brède, — à Bordeaux.

129. — SULLY[1] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

De Paris, ce 30e juillet 1726.

Vous jugerez bien, Monsieur, du plaisir que m'a dû faire une lettre de votre part; une lettre surtout aussi gracieuse que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il n'est point de récompense du prix des approbations comme la vôtre; ce sont, du moins, celles principalement que j'ambitionne. Dans la supposition d'une dette aussi générale que celle que vous insinuez, vous aurez déjà, Monsieur, payé le contingent de votre ville et de tous les pays au delà de la Loire, et, moyennant deux ou trois voix comme la vôtre, s'il s'en pouvait trouver, la France, pour sa part, serait bientôt quitte avec moi. Je suis tout préparé, Monsieur, à suivre les conseils que vous me faites l'honneur de me donner; je poursuivrai courageusement mes vues sans me laisser rebuter par aucune difficulté, et je travaillerai tant que je pourrai me remuer pour les intérêts de la société dont je n'ai pas, au reste, à répondre des mœurs. Je connais un peu les hommes et je ne

1. Henri Sully, horloger du duc d'Orléans, mort en 1728.

m'étonne de rien. Vraiment, je compte fort sur la postérité, et je souhaiterais beaucoup plus que je ne l'espère voir sortir de mes jours mes contemporains de l'enfance.

Vous aurez déjà appris, Monsieur, par M. de Loubes, qui est parti il y a quinze jours, le dessein que j'ai formé de me rendre à Bordeaux pour faire mes premières expériences du vaisseau, sous les yeux de votre Académie[1], et vous saurez en même temps que vous seul, Monsieur, êtes cause de cette résolution que j'ai prise. Cela est vrai à la lettre. C'est pourtant fâcheux qu'il faut aller à cent cinquante lieues de la Cour et de la capitale pour trouver des personnes de discernement. Heureux cependant qu'il s'en trouve quelque part dans le royaume!

Je compte partir au premier jour, et je n'ai jamais eu d'impatience si grande que celle que j'ai d'avoir l'honneur de vous rendre mes devoirs en personne et d'exposer mon ouvrage dans toute son étendue au jugement de votre Académie.

Je suis, avec un respect et un attachement que je ne saurais assez dignement exprimer, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

SULLY.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier du parlement de Bordeaux, — à Bordeaux.

1. Il s'agit des expériences sur le bon fonctionnement d'une horloge marine que Sully venait d'inventer. Il fut présenté à l'académie de Bordeaux le 18 août 1726 et les expériences commencèrent peu après (*Reg. mss de l'Académie*, III, p. 408 et suiv.).

130. — MONTESQUIEU A LAMOIGNON DE COURSON.

Minute. Arch. de La Brède.

Ce 6 août 1726.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien souffrir les importunités d'un avocat au Parlement de Bordeaux, qui voudrait bien vous voir bientôt et vous voir pour longtemps.

J'ai été charmé d'apprendre que vous étiez dans le bureau du commerce, dans une place qui convient si bien à votre goût et à vos lumières. Le bureau des cassations n'était pas fait pour vous. Il vous faut des matières plus générales.

Il y a eu un peu plus de circulation qu'il n'y en avait, mais le mouvement ne sera sensible que lorsque les vins que nous allons faire seront vendus. J'aime bien la manière d'agir de M. le contrôleur général, *festinat lente;* il n'est pas question de nous guérir, il suffit que nous puissions respirer. Je suis persuadé que cinq ou six ans de bonne régie rétabliront bien des choses, mais je suis persuadé qu'il n'en faut pas moins.

Je vous demande, Monsieur, la continuation d'une amitié qui me touche autant qu'elle m'honore, et dont je sentirai toute ma vie le prix infini. Je suis, Monsieur, avec tout le respect et l'attachement possibles, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Montesquieu.

M. de Courson.

131. — Mme DE LAMBERT A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

De Paris, ce 15e août 1726.

Voilà, Monsieur, la réponse de M. de Morville. La maladie du Roi, de la Reine et la mort de Mme la duchesse d'Orléans[1] l'ont retardée; je crois que vous en serez content.

Je vous envoie aussi la lettre que je lui avais écrite[2]. Apparemment, l'académie de Bordeaux lui fera une députation en forme, et vous en serez chargé. J'espère donc que nous aurons bientôt le plaisir de vous revoir. Je vous attends, Monsieur, avec une impatience digne de l'estime et de l'amitié que j'ai pour vous.

La marquise de Lambert.

132. — BERTHELOT DE DUCHY A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, le 16 août 1726.

Le premier article est de M. Péclaré, mon cher baron; à l'égard du second, qui regarde le tempérament, il est uniquement de vous, et, sans vouloir faire le Gascon, je vous assure que s'il était permis de parler, je pourrais par de bonnes preuves détruire vos mauvais soupçons.

1. Auguste-Marie-Jeanne, belle-fille du Régent, morte le 8 août.
2. Cf. l'appendice I, lettre 1.

Il n'y a point de contradiction dans les lettres que je vous ai écrites et à M. de Marans. Il est certain que vous deviez à l'amitié qui est entre vous de lui faire part de la vente de votre charge, et il ne l'est pas moins qu'il ne convenait pas à l'état de ses affaires de vous payer 5,200 livres par an; l'un et l'autre vont ensemble à merveille.

Malgré votre méchanceté, je suis véritablement affligé que vous ayez été grêlé, et j'espère encore que le mal ne sera pas aussi grand qu'on vous l'a fait appréhender. J'en serais d'autant plus fâché que vraisemblablement cette année les vins seront bien vendus, parce qu'il n'en reste plus de potables dans les pays étrangers. On dit que les Hollandais ont déjà retenu la moitié de ceux de Bourgogne.

M. Lefranc[1] vint me voir hier, mais je ne le chargeai pas de la commission que vous m'avez donnée, j'aime mieux m'en acquitter moi-même, et j'espère que ce sera avant la fin de la semaine prochaine, ma plaie allant aussi bien qu'elle peut aller. M. Le Blanc est hors de danger; il n'en est pas de même de la Reine, cependant les médecins en espèrent bien[2]. Mme de Mareuil ne se porte pas trop bien, à ce qu'elle dit, cependant je vois qu'elle prend volontiers sa part des plaisirs de la Normandie, où elle est toujours[3]; elle saura que vous vous êtes souvenu d'elle et vous ne devez pas douter de sa reconnaissance, car c'est le caractère essentiel de notre famille.

Adieu, mon cher baron, réjouissez-vous bien et

1. Lefranc de Brunpré.

2. Sur la maladie de Le Blanc et sur celle de la Reine, cf. Barbier, éd. Charpentier, I, 435 et 439.

3. A Courbépine, où elle avait accompagné Mme de Prie, sa sœur.

soyez toujours persuadé que personne ne vous honore ni ne vous est plus attaché que moi.

BERTHELOT DE DUCHY.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, baron de la Brède, — à Bordeaux.

133. — *** A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

[Août 1726.]

Recevez, mon illustre et cher Président, le factum ci-joint, de la part d'un homme qui souhaite passionnément votre retour[1].

1. Ces quelques lignes sont écrites au bas de la lettre suivante de Mme de Vassy-Villerville, relative à la mort du duc de La Force:

« Je vous suis sensiblement obligée, Monsieur, de la part que vous voulez bien prendre dans la douleur dont je suis pénétrée, et qui vous est commune avec moi par l'estime que l'on avait pour vous. Ce qui me touche le plus, c'est la précipitation avec laquelle ce funeste accident est arrivé, et le peu de secours que l'on y a apporté. L'attaque fut si vive que dans le temps qu'on croyait qu'il reposait, il avait déjà perdu toute connaissance et tout sentiment, en sorte qu'il ne s'est pas vu mourir et qu'il n'a pu donner aucun ordre pour le temporel ni pour le spirituel.

Il n'avait pas encore rendu les derniers soupirs que l'on ne s'occupait que des peines qu'on se préparait de me faire. J'en ai attendu l'effet; mais comme jusqu'ici rien d'essentiel n'a encore paru, je prends le parti d'aller faire un voyage chez moi, pour m'éloigner pour un temps d'un lieu qui renouvelle à chaque instant mes douleurs.

Ce m'est une consolation, Monsieur, de vous y voir prendre intérêt et de recevoir en même temps des assurances de la continuation de votre estime et amitié, dont je fais tout le cas que je dois, vous étant, avec un attachement inviolable, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

VASSY-VILLERVILLE.

A Paris, ce 20 d'août 1726. »

134. — MONTESQUIEU A BERWICK.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Bordeaux, 23 août 1726.

Je crois, Monseigneur, que vous êtes encore à Fitz-James, mais je ne vous crois pas encore consolé de la perte que vous et Mme la maréchale de Berwick avez faite [de] Mme la duchesse d'Orléans. Il me semble qu'il y a bien du guignon à avoir eu la faveur de tant de princes qui ne sont plus, et il n'y a guère personne qui ait eu plus que vous des malheurs de cette espèce.

Nous sommes ici dans la joie et dans les fêtes pour le rétablissement de la santé du Roi, et nous avons encore deux douzaines de fusées en réserve pour le rétablissement de la santé de la Reine.

Nous aurons cette année du vin digne de l'Angleterre; mon Dieu, qu'elle est triomphante! Je suis indigné de voir ces Anglais paraître en un moment dans tout l'univers.

L'argent commence ici à être un peu moins rare. Je soupire, Monseigneur, après le plaisir de vous voir et de vous donner tout à mon aise des marques de mon attachement et du respect avec lequel je suis, etc.

Monsieur le Maréchal de Berwick.

135. — MONTESQUIEU AU PÈRE CHAVAILLE [1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 25 août 1726.

M. le curé de Saint-Éloi a trouvé des difficultés à

1. Dom Chavaille, feuillant, prononça l'oraison funèbre de La Force, dans la chapelle du collège de Guyenne, le 28 janvier 1727 (*Reg. mss de l'Académie*, I, 108.)

cette oraison funèbre, que votre éloquence vaincra, mon révérend Père. Je n'ai à me plaindre que d'une chose, c'est que vous ayez employé Mme de Sabourin[1] pour me demander quelque chose, vous qui auriez dû vous adresser à moi si vous aviez eu quelque chose à demander à Mme de Sabourin ; mais la pièce que vous nous donnerez nous réconciliera.

Je suis avec toute sorte de considération, mon révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Au P. Chavaille, sur l'oraison funèbre du duc de La Force.

136. — LE PÈRE DESMOLETS A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, le 17 septembre 1726.

Monsieur,

Vous voulez bien que je vous félicite de ce que vous avez enfin secoué le joug du barreau en vendant votre charge à vie à M. l'avocat général[2]; le Parlement, à la vérité, y perdra et vos amis de Bordeaux, mais je comprends que notre ville et la Cour en profiteront et que, votre présence n'étant plus absolument nécessaire à Bordeaux, nous aurons le plaisir de vous posséder ici. Une seule chose me fait peine : c'est votre académie de Bordeaux, à laquelle votre présence n'était pas peu nécessaire. Je crains

1. Femme d'un conseiller au Parlement.
2. D'Albessard.

fort qu'elle ne tombe en langueur en votre absence, mais celles de Paris pourront profiter de ses débris, et d'ailleurs vous pourrez l'aider de vos conseils et l'enrichir de vos productions aussi bien absent que présent.

A propos de votre Académie, pourrai-je savoir le sort des pièces que j'eus l'honneur de vous présenter ici, l'une sur la cause du tonnerre, l'autre sur les effets des bains, dont les devises sont : *Benedicite fulgura et nubes Domino, cælo tonantem credidimus Jovem,* pour le tonnerre, et, pour les bains : *Spiritus Dei ferebatur super aquas... aquæ omnes... laudent nomen Domini*[1], car je crois que les prix devaient s'adjuger à la Saint-Louis. Comme il faut que je communique votre réponse à l'auteur et que je juge que ces pièces n'ont pas été couronnées, puisque vous ne nous en avez rien mandé, je vous prie d'écrire d'une manière un peu obligeante afin de ne pas trop effaroucher l'amour-propre de notre confrère, mais en même temps de marquer les principaux défauts que la Compagnie peut y avoir remarqués, afin que l'auteur, qui ne manque pas d'esprit d'ailleurs, ni de bonne volonté pour travailler, continue de vous envoyer des pièces et se corrige de ses défauts. Je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Je prends la liberté de vous adresser une lettre pour Saint-Domingue, ne sachant point de voie plus sûre pour la faire tenir. Je vous aurai beaucoup d'obligation si vous voulez bien la recommander au capitaine ou autre officier du premier vaisseau qui partira de chez vous pour ce pays.

1. Ces dissertations ne sont pas dans les manuscrits de l'Académie.

Le feu a pris à la forêt de Fontainebleau; d'abord Sa Majesté prenait quelque goût à ce spectacle et on ne s'empressait pas trop de l'éteindre, mais enfin il a gagné par les racines, et la chose devenant sérieuse, on fit partir d'ici toutes les troupes pour y aller apporter remède. Il y a déjà sept ou huit jours que le feu continue, et, à présent que je vous écris, les uns disent qu'il est éteint, d'autres qu'il continue toujours.

Jeudi, M. de la Visclède fera, au nom de l'académie de Marseille nouvellement érigée et associée à l'Académie française, son remerciement à MM. de l'Académie[1]. Notre assemblée finit avant-hier avec toute la tranquillité possible. Un de nos Messieurs a été nommé commissaire pour Sa Majesté par lettre de cachet. J'ai été pour vous saluer au retour d'Étampes, croyant que vous pourriez être de retour à Paris, et j'ai appris que vous ne logiez plus proche l'hôtel de Nesle[2] et que l'on avait loué une chambre pour vos meubles rue des Saints-Pères; j'y allai pour m'informer si on pourrait me dire des nouvelles de votre santé, mais on me dit qu'il y avait longtemps que l'on n'avait reçu de vos nouvelles.

Permettez-moi, Monsieur, de vous prier d'assurer M. votre frère, MM. de Loyac, Bel, Barbot, Navarre, de Caupos, de La Salle, de Roquefort, etc., de mes très humbles respects. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et le respect possibles, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DESMOLETS, prêtre de l'Oratoire.

1. La cérémonie eut lieu le 19 septembre, et Fontenelle répondit à Chalamond de la Visclède. (Cf. les *Œuvres* de Fontenelle, éd. 1752, III, 333.)
2. A l'hôtel de Transylvanie.

137. — Mme DE GRAVE A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 24e septembre 1726.

N'allez pas vous imaginer, Monsieur, que je vous boude ainsi que M. d'Herbigny de ce que vous n'êtes plus président. J'ai tort à la vérité de ne vous avoir pas fait réponse à ce sujet, mais j'ai eu tant de joie d'imaginer que nous allons vous revoir sans crainte de vous perdre que je n'ai pas cru pouvoir assez vous la témoigner par une lettre. J'ai toujours compté que vous alliez arriver, mais vous tardez trop pour l'impatience que j'ai de vous dire que, quoique dépouillé de votre grade, vous n'en serez pas moins bien venu, bien reçu et bien désiré de tout le monde, à l'exception de M. d'Herbigny qui est venu me faire des remontrances sur ce qu'il prétend que c'est moi qui vous ai induit dans la tentation de vendre votre charge. Je l'ai fort assuré du contraire, mais il n'en veut rien croire, car vous savez qu'il est têtu de son naturel. Il est vrai pourtant, Monsieur, que je ne vous ai point donné de conseil là-dessus, mais j'en ai à présent un à vous donner : c'est de faire réflexion qu'il serait ridicule après avoir quitté la robe rouge de demeurer à Bordeaux; il n'y a que votre retour à Paris qui puisse justifier cette démarche.

Mandez-moi donc quand nous vous y verrons. Je pars demain avec mon frère pour Gacé; il m'a chargé de vous inviter d'y venir, vous feriez assurément une belle et bonne action. J'espère y recevoir de

vos nouvelles : il faut m'écrire par le Noyer-Ménard, à Gacé. M. de Grave vient avec moi, il vous fait mille compliments.

Adieu, Monsieur, croyez que personne ne vous estime plus que moi et n'est plus parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

MATIGNON DE GRAVE.

Je ne vous mande point de nouvelles de ce pays ; vous aurez déjà appris la plus grande, qui est la barrette arrivée à M. de Fréjus, à présent M. le cardinal de Fleury. On dit que nous allons voir de grands changements de ministres et on. . . . . .

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, — à Bordeaux.

138. — Mme D'HERBIGNY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 24 septembre [1726].

Vous me faites grand plaisir, Monsieur, de m'annoncer votre prompt retour dans ce pays; l'on n'est pourtant pas trop content chez moi de la vente de votre charge, surtout par les exemples que l'on a vus ici de gens qui les ont gardées et que les enfants pour lesquels on les réservait ne les ont jamais eues. Mais enfin c'est une affaire faite, il n'en faut plus parler.

1. La suite manque.

Vous savez sans doute que M. de Fréjus est à présent le cardinal de Fleury; le Roi lui mit sur la tête la calotte rouge avec beaucoup de grâce et de joie. Ce nouveau cardinal reçut cette marque de bonté du Roi d'un air très modeste et lui baisa la main bien tendrement.

J'allai hier à Versailles, je vis M. Le Blanc que je trouvai bien changé; cependant les médecins et les chirurgiens le comptent hors de danger et regardent cette guérison comme un miracle. Il travaille à présent cinq ou six heures par jour, il prétend que le travail l'amuse et ne le fatigue point. Je vous avoue que ce bon état de M. Le Blanc me fait grand plaisir, et d'avoir présentement à Paris tous mes amis heureux et triomphants de leurs ennemis et persécuteurs.

Je pars dans huit jours pour aller en Normandie d'où je ne reviendrai qu'à la Saint-Martin. J'y vais nommer mon petit-fils. Depuis que je suis grand'mère je renonce à toute coquetterie; vous me trouverez un air très grave.

Je vous suis bien obligée d'avoir songé à du thé pour moi, car je n'en ai que de très mauvais.

J'ai été chez M. de Mazade, fermier général, pour Comet; ne l'ayant pas trouvé je lui ai écrit, j'ai prié encore un de ses amis de lui parler.

Adieu, mon cher cousin, je vous assure de mon parfait attachement pour vous. Je ne vous parle pas de M. d'Herbigny, car il est à Fontainebleau.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, — à Bordeaux.

139. — MONTESQUIEU A J.-J. BEL[1].

Minute. Arch. de La Brède.

Ce 29 septembre 1726.

Ma dernière lettre, mon cher Bel, vous aura paru un peu énigmatique. J'avais reçu nouvelle de Paris, que le journal en question[2] avait déplu au ministre; je pensais qu'il était inutile de paraître dans un ouvrage qui ne serait pas lu et que d'ailleurs il était plus prudent de n'y paraître pas. Par votre lettre il me paraît que vous avez pensé tout de même, de manière que nous voilà en règle l'un et l'autre et conviendrons à la première vue.

J'ai lu avec un vrai plaisir vos réflexions sur l'ouvrage de M. l'abbé Dubos[3]; elles sont fortes, pressantes et vives; je crois que vous l'embarrasserez beaucoup. Voici deux remarques de rien: *réfugier* n'est pas, ce me semble, un verbe actif; vous faites trop d'honneur au cardinal de Richelieu, qui ne fut déterminé que par une basse jalousie; en mettant la

1. Jean-Jacques Bel (1693-1738), condisciple de Montesquieu à Juilly, conseiller au parlement de Bordeaux. Il donna plusieurs ouvrages de critique, un *Examen* du *Romulus* de la Motte (1722), une *Lettre d'un rat calotin à Citron Barbet au sujet de l'histoire des chats de M. de Montcrif*, la *Relation de ce qui s'est passé au sujet de la réception de l'illustre Mathanasius à l'Académie Française* (1727), etc., et collabora avec Desfontaines pour le *Dictionnaire Néologique* (1726). Il légua sa maison et sa bibliothèque à l'académie de Bordeaux, dont il avait été directeur en 1737.

2. Sans doute le *Journal de Trévoux*. Cf. la lettre 80.

3. *Dissertation où l'on examine le Système de M. l'abbé Dubos touchant la préférence que l'on doit donner au goût sur la discussion pour juger des ouvrages d'esprit*, dans la *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire*, du P. Desmolets, t. III, 1re partie, 1727, p. 3 et suiv.

chose telle qu'elle est, telle qu'on l'a crue et qu'on la croira toujours, votre induction n'en est pas moins forte.

Vous me demandez de vous expliquer mon sentiment. Voici ma première idée: je prendrais un système moyen, et je crois que l'on juge par sentiment et par discussion. Deux critiques ont une mesure égale d'esprit, celui qui a le plus de sentiment et de goût est le plus fin. Dans un même ouvrage, il y a des choses qui sont du ressort de l'un, il y en a qui sont du ressort de l'autre. Ce n'est pas par la discussion que vous jugez de bien des beautés de Théocrite, de Virgile, d'Ovide. M. l'abbé Dubos a tort — et vous l'avez bien remarqué — de distinguer les manières de juger par de certaines classes d'hommes ou professions. Un savant, un poète, un orateur, un homme du monde ne sont de bons ni de mauvais critiques, comme un roi n'est ni heureux ni malheureux et une femme de qualité n'est ni belle ni laide.

L'expérience est contre l'abbé Dubos. Le sort des ouvrages d'esprit n'est guère fixé que par les gens du métier, qui ont de la discussion et, outre cela, du sentiment. Ces gens-là touchent, pour ainsi dire, la corde des organes des gens du monde et les avertissent; on voit cela bien clair dans les chansons de la Comédie.

Les gens du monde jugent ordinairement mal; c'est qu'ils ne prennent aucun intérêt aux choses dont ils jugent, n'allant point au théâtre pour écouter et ne lisant point pour s'instruire. On peut les partager en deux classes de gens qui n'osent hasarder leurs suffrages ou qui le hasardent témé-

rairement. Je barbouille du papier et j'écris sur une chose qui demande beaucoup de réflexions.

Je vous envoie mon *Sylla*; je vous prie de voir s'il est bien dialogué. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

140. — MONTESQUIEU AU CARDINAL DE FLEURY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Septembre 1726.]

Monseigneur,

J'espère que Votre Éminence voudra bien me permettre de lui faire mon compliment[1]. On est si prévenu qu'elle doit obtenir tous les honneurs, ils semblent si naturellement être faits pour elle, que les gens qui lui sont le plus attachés songent à peine à l'en féliciter[a]. Pour moi, Monseigneur, je ne prends cette occasion que pour assurer Votre Éminence de ma reconnaissance éternelle et du respect avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Éminence, le très humble, etc.

141. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 16 octobre 1726.

J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avec cette adoration que j'ai pour tout ce qui vient de vous.

a) *Biffé:* que je n'aurais jamais songé à l'en féliciter.

1. A l'occasion de sa barrette.

Je n'approuve point du tout votre raisonnement; une grand'mère jolie doit être beaucoup plus coquette qu'une autre, pour s'entretenir dans l'habitude de plaire. Vous êtes jeune encore, n'allez pas travailler à persuader que vous l'êtes moins. Les hommes sont étranges : quand on renonce à leur plaire, ils croient qu'on ne leur plaît plus. Surtout huit jours de dévotion vous vieilliraient de dix ans; le ciel n'est rempli que de teints ridés. Je m'en vais tâcher de vous dire ce que c'est que la dévotion : la dévotion est une amende honorable que les femmes vont faire à Dieu des affronts que les hommes leur ont faits.

Adieu, ma belle cousine, je me meurs d'envie de vous revoir. Je suis avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Madame d'Herbigny.

142. — MONTESQUIEU A Mme DE GRAVE.

Minute. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 17 octobre 1726.

Mon Dieu, Madame, je voudrais bien être avec vous à Gacé; je m'y suis si fort plu sans vous; que serait-ce si je pouvais vous y voir, rire, bouder, jouer, me promener, me perdre avec vous, revenir ensuite dans cette belle salle, vous pour faire mille caresses et moi mille protestations d'amitié à M. le marquis de Grave, tromper la pénétration du frère, prendre de temps en temps une petite dose d'ennui

fournie par le gentilhomme voisin pour devenir plus sensible au plaisir! Je vous assure que je voudrais bien être à Gacé.

Je ne sais comment vous faites votre compte, mais dès qu'une sottise est possible, vous m'en soupçonnez toujours. Je ne veux point rester à Bordeaux et je crois m'arranger pour plusieurs années en restant un mois de plus ici. Il s'agit d'établir une communication pour les vivres; on n'a point des douanes et des impositions à lever, et dans ce monde on fait comme on peut.

Adieu, ma belle dame, n'oubliez pas la personne du monde qui vous est le plus attachée, et, si vous voulez me donner des marques de votre amitié, entretenez et même augmentez celle dont m'honore le cher frère, et je suis avec les compliments ordinaires...

Mille amitiés, s'il vous plaît, à M. le marquis de Grave.

A Madame, Madame la marquise de Grave, — par le Noyer-Ménard, à Gacé, Normandie.

143. — Mme DE LAMBERT A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

De Paris, ce 28 octobre 1726.

Je ne sais, Monsieur, si vous avez reçu la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Je vous mandais la réception que M. de Morville avait faite à votre lettre que je lui avais donnée de votre part,

tout le bien qu'il m'a dit de vous, l'envie qu'il a que vous soyez son confrère; enfin je lui ai trouvé les sentiments tels que vous pouvez les souhaiter. Je suis ravie, Monsieur, que vous fassiez sur tous les gens de mérite la même impression que vous avez faite sur moi, cela flatte mon amour-propre et mon discernement. Voici le temps que vous nous avez promis votre retour; c'est contracter une obligation que de donner sa parole; je suis une créancière impitoyable, qui vous pressera toujours de payer une pareille dette, étant, Monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre très humble et très obéissante servante.

LA MARQUISE DE LAMBERT.

144. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Deux minutes autographes identiques. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 1er décembre 1726.

J'ai reçu, Madame, avec toute la joie possible, la lettre dont vous m'avez honoré; elle m'a pourtant fait craindre que vous n'ayez pas reçu ma dernière lettre, par laquelle je vous remerciais de l'illustre protecteur que vous nous avez donné et des paroles obligeantes pour notre Académie, et même pour moi, avec lesquelles il a bien voulu orner la grâce qu'il nous a faite. Je n'ai pas cru devoir, en mon particulier, l'importuner de mes lettres, et mes remerciements ont été confondus avec ceux de l'Académie. J'ai pourtant l'honneur de lui écrire par

ce courrier et de lui envoyer un petit détail de ce qui s'est passé à l'ouverture de notre Académie[a].

J'arriverai à Paris au commencement du mois prochain, et il me semble, quand je m'examine, que le plaisir de vous revoir est presque le seul motif de mon voyage. Je viens d'affermer mes terres avec assez de bonheur. Vingt-neuf mille livres de rentes portables partout, qui ne dépendent point du Roi et que j'ai saintement acquises, parce que c'est le patrimoine de mes pères, me mettent dans mon tort si je ne suis pas content de ma fortune.

Je suis, Madame, avec tout le respect et j'ose dire avec toute la tendresse possibles, votre très humble et très obéissant serviteur.

Agréez que j'assure ici de mes respects Mme de Saint-Aulaire[1]. Je crains qu'il ne me soit inutile de me souvenir de Mme de Beuvron[2].

Madame de Lambert.

145. — MONTESQUIEU AU COMTE DE MATIGNON-GACÉ.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 10 décembre 1726.

Vous recevrez, Monsieur mon illustre comte, par

a) *Biffé :* Avec le discours de M. le Président Barbot, où il y a un éloge du protecteur qui m'a paru très beau et digne d'être prononcé sur un plus grand théâtre. Il nous semble que nous participons un peu à sa gloire et que nous devons regarder les éloges que l'on fait de lui comme es titres de notre famille.

1. Thérèse de Lambert, fille de Mme de Lambert, avait épousé en 1704 le marquis de Saint-Aulaire, fils de l'académicien. Elle était veuve depuis 1709.
2. Petite-fille de Mme de Lambert.

Geoffroy, courrier, une livre de thé impérial dont je souhaite que vous soyez content. Il ne faut rien donner au courrier parce que le port est payé.

Je viens d'achever d'affermer mes terres et je compte être à vous au commencement du mois prochain. Mon amitié n'a jamais été si impatiente, j'ai un million de choses à vous dire. Je ne sais comment je suis avec Mme votre sœur. J'espère toujours qu'elle récompensera en moi le mérite de la constance ; enfin je l'ai mise dans son tort.

Je suis...

Monsieur le Comte de Matignon.

146. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 11 décembre 1726.

Vous recevrez, ma belle cousine, par Geoffroy, courrier, une livre de thé impérial; vous n'avez rien à lui donner parce que j'en ai payé le port. Je compte avoir l'honneur de vous voir au commencement du mois prochain, et on me dit ici que je vous verrai bien brillante.

On est plus content du nouveau gouvernement, ici, où la confiance et le commerce se rétablissent peu à peu, qu'on ne fait à Paris où le commerce des rentes viagères va, dit-on, très mal[1] : il est vrai que c'est une marchandise que l'on a eue à bon marché. Bien des gens s'imaginent qu'on leur ôte

1. Le 19 novembre 1726 avait été ordonné un retranchement sur les rentes.

ce qu'on leur a empêché de gagner. J'y suis pour une petite partie de ma fortune, mais je m'imagine avoir perdu un coup de dé.

Je vous prie, ma belle cousine, de me donner un peu d'amitié pour prix de mes adorations. Je suis, avec tout le respect et la tendresse possibles, votre très humble et très obéissant serviteur.

147. — LE COMTE DE MATIGNON-GACÉ A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 23e décembre 1726.

J'ai reçu avec une joie extrême, mon cher Président, à mon arrivée à Paris, votre lettre du 10 de ce mois, par laquelle vous me flattez du plaisir de vous voir ici au commencement de l'année. Je suis chargé de la part de Mme de Sainte-Maure de vous prier de vous trouver à souper chez moi, le lendemain du jour de l'an; vous ferez grand plaisir à toute la compagnie si vous voulez vous y trouver.

J'ai reçu la livre de thé que vous m'avez envoyée par le courrier. Je vous en suis très obligé. Ma sœur est arrivée de Normandie il y a huit jours; elle est fort touchée de votre constance pour elle, mais je vous dirai qu'elle n'est touchée que des présents : ainsi venez lui conter vos raisons vous-même.

Adieu, mon cher Président. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur et vous attends avec impatience.

MATIGNON.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, — à Bordeaux.

148. — Mme D'HERBIGNY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 25 décembre [1726].

J'ai reçu, mon cher cousin, la boîte de thé que vous m'avez envoyée, dont je vous remercie de tout mon cœur; je le trouve très bon, ce qui est bien rare à trouver présentement.

Je vous attends donc au commencement du mois prochain, vous ferez bien d'apporter de l'argent, car il est très peu commun ici; l'on chante misère, l'on n'est point payé et l'on ne trouve pas un sou; le retranchement des rentes viagères fait beaucoup crier, avec raison, car quantité de pauvres gens et ouvriers y ont mis tous leurs biens. L'on eût bien fait d'ôter toutes les rentes agiotées et qui n'ont rien coûté : le Roi y aurait bien plus gagné et l'on aurait fait justice; cet examen n'eût pas été impossible si l'on l'avait bien voulu. Il me paraît que l'on ne doute plus de la guerre; il ne nous manque que cela pour nous achever de perdre.

Je me porte assez bien, à des petits rhumes près; ma sœur[1] est guérie, mais je suis très inquiète depuis deux jours de mon pauvre valet de chambre Saint-Germain, qui est très mal d'une fluxion de poitrine; c'est une vraie perte qu'un bon domestique.

Adieu, mon cher cousin, je vous assure de l'attachement sincère que j'ai pour vous, avec lequel je suis votre, etc.

D'ESTRADES D'HERBIGNY.

1. Louise-Thérèse-Angélique d'Estrades, morte en 1729.

149. — MONTESQUIEU A LAMOIGNON DE COURSON.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Décembre 1726.] [1]

Monsieur,

Je vous prie de m'excuser si je vous importune de si loin et vous parle de mes affaires. J'ai une pièce de landes dans la paroisse de Pessac [2] assez près de Haut-Brion, de la contenance de cent journaux, laquelle m'a été donnée à fief nouveau par Melle de Léger. Je voudrais en défricher une partie pour la planter en vigne [3]. Le terrain est entièrement stérile et impropre à tout autre usage, c'est-à-dire que, pour quelque autre usage que je le misse en valeur, je n'en retirerais pas mes frais; tout ceci vous sera attesté par ceux que vous enverrez sur les lieux. Il est, je crois, utile de me donner permission de planter un fonds qui est de la même nature que ceux qui produisent du vin d'un très grand prix; c'est une grâce que j'ai à demander, et je crois que la voie naturelle est, Monsieur, de m'adresser à vous. Il me semble que la chose aura un nouveau prix en passant par vos mains, il est donc, je crois, inutile que j'en écrive à... [4]

1. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne.
2. *Pessac* (Gironde, arr. de Bordeaux).
3. Voyez le *Mémoire contre l'arrêt du Conseil du 27 février 1725, portant défenses de faire des plantations nouvelles en vignes dans la généralité de Guyenne,* par Montesquieu, *Mélanges inédits,* p. 249 et suiv.
4. La fin manque.

150. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1726.][1]

On vous a fait un vol, Madame, dont je ne sais si vous serez aussi contente que le public. Je vous dirai naïvement que votre ouvrage a fait ici la fortune qu'il mérite, qu'il y est regardé comme un chef-d'œuvre et infiniment au-dessus de ce que les personnes de votre sexe ont jamais fait. Vos critiques même les plus injustes sont vos plus zélés admirateurs. Je vous parle avec probité, je ne vous dis que ce que je vois, que ce que j'entends dire et rien de ce que je sens parce qu'il m'est impossible de rien penser sur votre sujet sans préventions. Ce sera la dernière lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire d'ici, ne prenez pas, s'il vous plaît, la peine d'y faire réponse.

Je suis, Madame, avec toute sorte de respect et d'attachement...

Madame de Lambert.

151. — MONTESQUIEU A ***.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1726.][2]

Monsieur,

Je me fous de vous, de votre femme, de vos parents et de tous les laquais qui, à force d'être fripons, sont devenus fermiers.

1. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne. L'*Avis d'une mère à son fils* venait alors en effet de paraître, à l'insu de Mme de Lambert, dans les *Mémoires* du P. Desmolets, sous le titre : *Lettre d'une mère à son fils sur la vraie gloire.*

2. En tête la date de 1726, de l'écriture ancienne.

152. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[1726?]

Je vous dirai que je suis dans l'affliction à cause d'un malheur que je regarde comme une révolution dans ce pays-ci : c'est la mort de Mme de Marans qui était la seule femme avec qui je vécusse à Bordeaux, toutes les autres étant trop jeunes ou trop vieilles pour moi. Nos médecins l'ont tuée malgré la résistance du meilleur tempérament du monde. Vous êtes bien heureuse de vivre dans une ville où il y a M. Riquet.

Madame d'Herbigny.

153. — MONTESQUIEU A BARBOT.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

A Paris, ce 1er février 1727.

J'ai, mon cher Président, parlé pour le sieur Dumoulin à M. le maréchal de Berwick, et je lui ai donné votre mémoire. Il est au fait de l'affaire et m'a dit que je voyais qu'il était inutile qu'il entendît l'avocat au Conseil qui ne lui apprendrait rien et qu'il s'agissait de savoir uniquement si le connaissement que présentaient les commis était faux ou véritable, qu'il parlerait de l'affaire à M. le Contrôleur général, et il a mis le mémoire dans sa poche pour le lui présenter. Si je trouve occasion de rendre quelque autre service au dit

Dumoulin, je le ferai de bon cœur, et suis avec toute sorte d'amitié et d'attachement, mon cher Président, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Tâchez, mon cher Président, de me renvoyer par l'abbé Duval le Sextus Empiricus.

J'ai bien des compliments à faire à Clancy .

154. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

[Paris, mars 1727.]

J'ai vu quelquefois M. de Morville, mon très cher confrère, qui m'a paru très bien porté pour l'Académie, et j'ai tout lieu de croire qu'il répondra à nos vues et nous rendra service dans l'occasion, soit pour le logement[2] ou autres choses. Je n'ai pourtant pas jugé à propos de fondre encore la cloche et de lui parler de nos besoins ; j'espère que l'occasion m'en viendra bientôt.

Je vous parlerai par le prochain de ce que j'aurai fait touchant M. le duc de La Force.

Je demandai, suivant votre lettre, des lettres pour l'horloger[3] que vous avez reçu agrégé. M. de Morville fit une difficulté qui me parait très bonne : c'est qu'il faut qu'il ait un extrait de la délibération qui élit, afin que là-dessus il puisse donner ses lettres. Ainsi ayez la bonté d'envoyer l'extrait de la dite déli-

1. Cf. la lettre 467.
2. Cf. la lettre 162.
3. Henri Sully. Cf. la lettre 129.

bération par le prochain à M. Hardion[1], son secrétaire en cette partie. Je crois même qu'il convient que pour ces choses, qui sont pour ainsi dire du courant, vous ayez la bonté de vous adresser directement à M. Hardion ou même dans les affaires de plus grande importance à M. de Morville; vous savez mieux que moi ce qui est convenable à cet égard pour les cas où il vaut mieux s'adresser au secrétaire ou au maître. Il serait peut être bon que cet Hardion, qui est homme de lettres et de l'Académie des Inscriptions, fût de notre Académie. Si vous le croyez ainsi, mandez-le-moi; je verrai à faire réussir cela sans compromettre l'Académie et peut-être par M. de Morville même; c'est que, dans ce cas nous pourrons mettre Hardion dans la négociation.

Je suis, mon cher confrère, beaucoup plus à vous qu'à moi-même.

MONTESQUIEU.

155. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

A Paris, ce 20 mars 1727.

Monsieur mon cher confrère,

J'ai vu l'homme de M. le duc de La Force[2] qui me paraît avoir changé beaucoup de ton et n'être plus

1. Jacques Hardion (1686-1766), membre de l'Académie des Inscriptions, puis de l'Académie française.

2. Armand-Nompar, frère et héritier du protecteur de l'académie de Bordeaux.

si traitable depuis qu'il lui a parlé. Cependant je crois, sauf le meilleur avis de l'Académie, que le meilleur moyen pour mettre à la raison le dit duc est de faire quelque diligence, par exemple une opposition aux scellés. Si l'Académie veut m'envoyer une procuration, passée par-devant notaire, pour poursuivre cette affaire, j'espère faire peur au dit duc et il serait bon de commencer avant qu'il ne se soit accommodé avec tous les créanciers; de plus vous remarquerez qu'une opposition aux scellés n'est qu'un acte conservatoire.

Si vous me jugez donc en état de vous servir à cet égard, envoyez-moi une procuration spéciale, pour poursuivre l'affaire que l'Académie a contre M. le duc de La Force, avec laquelle cependant je ne ferai rien, aux actes conservatoires près, sans votre ordre et sans que vous ayez pris votre résolution.

Je vous embrasse, mon cher confrère, de tout mon cœur, et vous prie de m'accorder toujours un peu de part dans votre amitié que je regarde comme la chose du monde qui me doit être la plus précieuse.

Montesquieu.

Mes compliments très humbles, je vous prie, à M. de Caupos et à M. votre frère.

Je crois qu'il ne faut pas s'étonner des difficultés du duc de La Force, parce qu'il en agit de même avec tous les créanciers et ne va qu'à mesure qu'on le cogne. Je verrai, aujourd'hui, la duchesse veuve, afin de tâcher de découvrir ce que c'est que cette substitution.

A Monsieur, Monsieur de Sarrau l'aîné, rue de Gourgues, — à Bordeaux.

156. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Minute autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

Ce 20 mars 1727.

J'ai eu aujourd'hui, Monsieur mon très cher confrère, une grande conversation avec M. le duc et Mme la duchesse de La Force. Après bien des propos inutiles qu'il est hors d'œuvre de rapporter ici, il a été résolu que nous nous rassemblerions, parce que nous avons été interrompus. Je vois clairement que nous finirons, ce que je ne ferai pourtant pas sans me réserver l'avis et le pouvoir de l'Académie. Je vois que les propositions seront que l'Académie abandonne l'hypothèque éternelle de la terre de Caumont, qu'elle accepte le remboursement de deux mille écus de capital dans des termes dont nous conviendrons, et, dans ce cas, l'Académie doit exiger que Madame son épouse s'oblige avec lui au paiement des termes convenus.

Ayez la bonté d'assembler l'Académie là-dessus. Pour moi, je pense que les propositions sont bonnes : 1° parce que la donation n'est pas insinuée, ce qui n'a pas été relevé ; 2° parce qu'il nous serait toujours bien désagréable de plaider contre qui que ce soit et encore plus contre un homme appelé La Force. Ne m'envoyez point de procuration pour faire opposition aux scellés, mais, quand nous serons convenus et que ce que j'aurai réglé avec lui vous aura convenu, vous m'enverrez le pouvoir nécessaire. Je pense que nous perdrons aussi les deux médailles dues, comme la mienne, que le feu duc fit fondre pour en faire faire une pour l'Académie. Vous verrez

ensuite si le prix sera suspendu jusques à ce que le capital nous rapporte, ou si nous ferons un effort pour le continuer.

Vous recevrez par l'extraordinaire ou par ce courrier même une lettre de moi à laquelle vous ne devez avoir aucun égard[1].

Je reçois actuellement les provisions pour l'horloger[2]. M. Hardion croit, et M. de Morville, que, quand vous demandez des provisions, il est plus régulier d'envoyer au protecteur l'extrait du registre où est la réception, signé de vous, parce que c'est la pièce fondamentale; je crois qu'il a raison, et, quoique cela ne soit pas peut-être l'usage, je crois que nous ferons bien d'en agir ainsi.

Adieu, mon cher confrère, je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

J'ai promis à M. Hardion un exemplaire des statuts pour lui. Ayez la bonté de le lui envoyer.

Comme par cet accommodement il faudra que le prix demeure quelque temps suspendu, si l'Académie juge [bon] de remplir le vide sur ses fonds, j'y contribuerai pour la part qu'elle voudra m'y mettre.

157. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

A Paris, le 22 avril 1727.

J'ai reçu, mon cher confrère, en arrivant de la campagne votre lettre. Il est bien bon que nous

1. C'est la lettre précédente.
2. Henri Sully.

ayons distribué le prix. Je ne doute pas que vous n'ayez écrit vous-même à M. de Morville et ne lui en ayez envoyé un exemplaire, je crois que vous pouvez fort bien en adresser deux à M. Hardion et le charger de m'en remettre un. Si j'étais à Versailles, je vous aurais dit la chose positivement; si vous croyez que la chose puisse faire quelque difficulté vous n'avez qu'à l'en prévenir par une lettre. Je crois que, dans les affaires de l'Académie qui seront de quelque importance ou qui en vaudront la peine, vous devez toujours écrire à M. de Morville même, et il est bon que vous soyez en quelque façon en relation avec lui, et je crois voir d'avance que cela sera utile à l'Académie, parce qu'il y aura peut-être telle chose à demander qu'il faudra peut-être que vous commenciez à demander en droiture.

Je vis, avant de partir, la nouvelle duchesse de La Force, le duc n'y étant pas. Il me paraît qu'ils sont tous les deux en disposition de finir; elle me dit qu'à son retour de La Boulaye, et moi de ma campagne, nous parlerions d'affaires et terminerions. Je vois qu'il serait bon que cette affaire fût finie, pensant comme vous que de là dépendent les résolutions que l'on pourra prendre touchant le prix, et je remets à ce temps-là à vous donner l'avis de Melon et de moi, que vous avez eu la bonté de nous demander.

Adieu, mon cher confrère, je vous embrasse bien tendrement et je souhaiterais fort d'être aimé de vous autant que je vous aime.

MONTESQUIEU.

A Monsieur Sarrau de Boynet, rue de Gourgues, — à Bordeaux.

158. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

A Paris, le 23 avril 1727.

Vous pouvez, mon cher confrère, annoncer le prix pour l'année prochaine, ainsi qu'il a été fait par le passé. M. le duc de La Force m'a chargé de vous le mander et m'a dit que, dans le temps, il passerait avec moi au Louvre pour ordonner la médaille. Cependant nous aurons le temps pour régler l'affaire; il attend pour cela que les inventaires soient faits et que lui et la veuve[1] aient pris qualité. Je vous honore, mon cher confrère, et vous assure de l'amitié du monde la plus tendre.

MONTESQUIEU.

Je vois que vous pouvez compter le prix en sûreté. Vous devriez bien augmenter le nombre des ordinaires, bons ou mauvais.

A Monsieur de Sarrau l'aîné, — à Bordeaux.

159. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

A Paris, ce 23 mai 1727.

J'ai eu, du depuis, mon cher confrère, une très longue conférence avec M. de Morville. Nous parlâmes beaucoup Académie. Il me redit qu'il

1. Du feu duc de La Force, protecteur de l'Académie.

fallait donner un ouvrage, le dédier au Roi ou au Cardinal. Je lui répondis que l'ouvrage était à lui, que l'Académie ne pouvait le dédier qu'à lui, mais, qu'après le lui avoir offert, elle le dédierait à qui il voudrait. Il me parla qu'il ne fallait pas négliger les belles-lettres, me demanda quels sujets nous avions pour cela. Je crois qu'il en voulait venir à M. Hardion, que Melon lui avait demandé pour l'Académie ; moi, j'eus l'esprit si bouché que je ne le sentis pas, et ce ne fut qu'après être sorti de chez lui que j'ouvris les yeux, ce qui fit que je lui écrivis que, puisqu'il m'avait parlé d'encouragement des belles-lettres, il pouvait bien nous donner un bon sujet pour cela, qui était M. Hardion. Il m'a répondu qu'il avait parlé à Hardion qu'il demanderait une place à l'Académie; ainsi je crois que vous ferez honneur aux négociations de Melon et de moi.

J'ai proposé les trois objets de demande parce qu'ils me sont d'abord venus dans l'esprit; vous en trouverez sans doute d'autres et pour lors vous écrirez directement à M. de Morville, sans parler de moi, mais *motu proprio* ainsi que j'ai eu l'honneur de vous écrire.

Quand je vous ai mandé qu'il fallait donner un volume, c'est que j'en voyais la nécessité quant au moment présent, et c'est cette nécessité présente qui m'avait fait imaginer trois, quatre ou cinq commissaires. Vous voyez même d'un coup d'œil que de là dépend toute la réputation, ce n'est pas tout, tout le succès des demandes de l'Académie; car, quant à présent, M. de Morville ne pourra être que notre avocat et non pas le maître, le Cardinal refusant tout et n'accordant presque rien. Je sais

que le pouvoir du secrétaire d'État est grand, mais souvent il ne réussit pas à tout ce qu'il entreprend. D'ailleurs, si la chose flatte l'homme en question, s'il est bien aise que l'Académie dédie au Roi ou à M. le Cardinal, pouvons-nous lui refuser cette satisfaction? J'ai parlé à Melon, qui est bien de cet avis et promet toute sorte de secours. Différer ces sortes de choses, quant à l'effet, est la même chose que de ne les pas vouloir. Quoique le but en soit différent, la chose en est la même. Je croirais donc, mon cher confrère, que dans ces circonstances-ci il faudrait que la porte fût ouverte ou fermée, que l'on nommât quelqu'un là-bas pour le faire et qui le fît, ou que l'on distribuât l'ouvrage à plusieurs; il faudrait un an pour cela et pas davantage; je vous prie de raisonner de cela avec MM. de l'Académie.

Adieu, mon cher confrère, je vous honore et vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Mes compliments bien tendres, s'il vous plaît, à M. votre frère, MM. de Caupos, Barbot et de Gascq.

160. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

[Paris, juin 1727.]

Je parlai hier, mon cher confrère, d'affaires académiques avec M. Hardion. Il est d'avis, et moi aussi, que vous envoyiez un mémoire au protecteur, au nom de l'Académie, avec une lettre; que dans ce mémoire il soit exposé que depuis le fondement

de l'Académie elle s'est employée avec soin à faire fleurir les sciences dans la ville de Bordeaux ; que dans une ville maritime comme celle-là, qui est celle où est à présent le commerce avec les étrangers le plus étendu, où il arrive et d'où il part un si grand nombre de vaisseaux, on ne saurait trop encourager les mathématiques, surtout les parties qui ont rapport à la navigation ; que c'est le moyen même de former de bons pilotes ; que le commerce des Iles étant considérablement augmenté à Bordeaux et se faisant tout avec des vaisseaux des négociants de la dite ville, l'art de la navigation et les sciences qui y ont rapport n'y sauraient être trop protégés ; que l'établissement de l'Académie n'a pas peu contribué à donner du goût pour les sciences à plusieurs particuliers de la dite ville ; que la Compagnie, sans avoir eu encore aucune libéralité du Roi et sans avoir ressenti les marques de sa protection, qu'il accorde à tant d'autres académies de son royaume, n'a pas laissé jusques ici de faire de grands progrès et que les particuliers ont fait pour cela de grandes dépenses ; que la situation de la ville et le grand abord des étrangers l'a mise en correspondance avec les savants des pays les plus éloignés, et que les prix qu'elle distribue tous les ans sur des sujets de physique et mathématiques et qui lui font recevoir des ouvrages des étrangers lui ont beaucoup facilité cette liaison ; que cependant l'Académie n'est point logée, qu'elle n'a point de fonds pour les dépenses où ses travaux l'engagent, excepté ceux que la fortune de quelques-uns de ses membres les engage à faire tous les ans, ce qui ne saurait être ni considérable ni perpétuel ; partant elle supplie Monseigneur

son protecteur de vouloir bien représenter à Sa Majesté sa situation, etc. Je broche ici, en courant, des idées qui seront mises en œuvre par vous, mon cher confrère, aussi bien qu'elles sont ici mal.

A l'égard de ce qu'il faut demander au Roi: primo soyez sûr que le Roi ne donnera aucun argent, pension ou chose semblable, parce que le premier ministre est d'une parcimonie à toute épreuve et qu'on ne donne précisément rien.

Il faut donc proposer quelque chose qui ne cause aucune dépense au Roi. Je reviens fortement à l'avis de demander les abus? et si l'objet n'est pas considérable, de demander les futurs avec, comme pendant les trente premières années; ou bien, s'il y a des îles quelque part, d'en demander le don; que si vous ne pouvez demander ni l'un ni l'autre, ne pourriez-vous pas demander quelques justices royales pour vendre? ne pourriez-vous pas demander un bois, comme par exemple une partie de la forêt de Créon[1]? Hardion m'a dit que Monsieur de Morville avait fait obtenir un bois à l'académie de Pau. Enfin demandez quelque objet certain et qui ne charge pas les finances du Roi. Mais j'aimerais demander une de plusieurs choses, parce que l'intendant se déterminerait sur une de toutes. Enfin il faut profiter du temps que le premier ministre est en place. Hardion me paraît de bonne volonté et moi je suivrai de près la chose. Il sera inutile de parler de moi dans la lettre ni dans le mémoire, mais je suis sûr que M. le protecteur m'en parlera d'abord, sinon je lui en parlerai et le suivrai de près.

1. *Créon* (Gironde, arr. de Bordeaux).

Ne pourriez-vous pas dans la lettre à Hardion lui glisser un mot, comme de votre chef, que l'Académie, instruite de son goût pour les lettres, lui aurait déjà marqué le désir qu'elle aurait de le voir parmi elle si ses statuts ne s'opposaient à ces démarches? Melon l'a déjà demandé à M. de Morville qui reçut son compliment très bien. Je n'ai point vu depuis M. de Morville et je ne crus pas devoir en parler à Hardion avant d'avoir vu M. de Morville.

Je crois que vous feriez bien, dans la lettre à M. de Morville, de lui marquer que l'Académie a quelque honte de lui demander des grâces, que les académiciens qui ont fait jusques ici les fonds pour l'entretien de l'Académie n'ont là-dessus aucune lassitude, mais que, comme les choses pourraient changer dans la suite, elle a cru qu'un corps qui a l'honneur de l'avoir pour protecteur devait être établi sur des fondements plus solides, qu'elle a même été instruite de la protection qu'il avait accordée à l'académie de Pau pour lui faire obtenir une grâce du Roi quoiqu'elle n'eût pas l'honneur de lui appartenir.

Je vous demande bien des excuses, si je m'ingère à vous donner des modèles de ce que vous devez écrire. Comme je suis sur les lieux, je sais mieux que vous, qui n'y êtes pas, l'air du bureau et ce qui peut flatter et persuader.

Adieu, mon cher confrère, je vous embrasse de tout mon cœur. Je donnai avant-hier à dîner à Hardion; lorsque votre mémoire sera arrivé, je lui en donnerai un autre avec Melon et quelques académiciens qui sont ici.

Vous avez reçu ma lettre sur le duc de La Force, qui veut continuer le prix, et j'attends des nouvelles

de la publication. Adressez les dissertations dont vous m'avez parlé dans ma précédente, à M. de Morville, avec une lettre dedans à M. de Morville; pour la destination, je vous manderai une autre fois ce qu'il faut faire pour avoir un privilège, et comment et avec quelles restrictions vous pourrez l'obtenir. Je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

J'embrasse de toute mon âme MM. de Caupos et Barbot et M. votre frère à qui je vous prie de faire mes compliments bien tendres et à M. le président de Gascq. Il ne faut pas parler de moi dans tout ceci à cause de M. Boucher ; il y a raison pour cela.

161. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX. — Publ. avec fac-similé, par P. Courteault, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1913, p. 41 et suiv.

[Paris, juin 1727.]

Vous me devez, mon cher confrère, réponse sur deux lettres : la première sur celle où je vous mandais de la part du duc de La Force de publier un programme, la seconde sur celle où je vous disais mon sentiment et étais d'avis que vous écrivissiez au protecteur[1] pour demander quelque fonds pour l'Académie.

J'ai été aujourd'hui à Versailles où j'ai vu bien

1. Morville.

à mon aise M. le protecteur. Il m'a dit qu'il était fortement d'avis que l'Académie donnât un volume. J'ai eu le plaisir que tout est venu de lui et rien de moi, de manière que cette idée est entièrement sienne. Je lui ai dit ce que j'ai cru le plus convenable dans la conjoncture présente : qu'un conseil pareil de sa part était un ordre, que nous avions des matériaux en quantité et bons, et que j'étais persuadé que vous seriez portés à les mettre en œuvre. Il est d'avis qu'il ne faut y mettre rien que de bon, et qu'il vaut mieux que le volume soit moins gros ; enfin il m'a paru prendre beaucoup de part à l'Académie et je n'ai pas manqué de lui en dire des merveilles.

Cela m'a fait penser que nous ferions bien de nous mettre au grand jour, et, dans ce cas, comme cette démarche est délicate et de grande importance, (et) qu'il faut la faire le mieux qu'il sera possible et que chacun se prête au bien de la chose, (et) voici ce que je pense : il faudrait que deux ou trois académiciens fussent nommés pour cet ouvrage, que les gens choisis renonçassent à tout amour-propre dans ce travail et que ceux qui ne sont pas choisis renonçassent aussi entièrement au leur et donnassent un droit de sabrer, retrancher, ôter les pièces de qui que ce fût, qui ne seraient pas assez bonnes ou peu convenables. Et au reste, je vous dis nuement et ingénûment que si vous avez besoin de mon service, j'offre d'y entrer en part, c'est-à-dire que mon idée est, qu'étant sur les lieux, je puisse consulter les savants sur chaque pièce, afin de vous procurer les secours et les lumières de la capitale ; par exemple, sur les dissertations de médecine de consulter ici

d'habiles gens dans cet art et de prendre leur avis, et d'en envoyer les résultats, *et sic de ceteris;* comme aussi de montrer au protecteur les progrès de cet ouvrage, de l'en entretenir et de le faire naître devant lui. Au reste, je n'offre de prendre de cet ouvrage que la part qui peut flatter le moins la vanité, le nom d'auteur étant devenu pour moi très insipide. Si Barbot voulait travailler, je le crois infiniment propre à être un des commissaires; mais en vérité il faudrait qu'il travaillât, afin que l'ouvrage pût aller un peu vite. M. le protecteur est d'avis de mettre une grande variété dans l'ouvrage, conformément aux différentes vues de notre institution.

Voyez ceci, mon cher confrère, et consultez l'Académie, et ne faites attention à ce que je vous ai mandé qu'autant que vous le croirez utile au bien de la chose; car quant à moi, je m'en rapporte entièrement [à vous], ce qui fait que je dis toujours tout ce que je pense. Je ne serais pas fâché que nous donnassions un bon ouvrage, afin que M. de Morville vît que nous ne sommes pas des cuistres et que Messieurs des académies d'ici ne nous regardassent plus comme des avortons. Car ces messieurs ont une opinion bien grande de leurs lumières et bien petite des nôtres.

Je ne vous ai pas parlé du principal sujet de ma visite à M. de Morville, qui est notre nouveau confrère, le président d'Augeard[1]. Il m'a montré des paquets qu'il n'avait pas encore ouverts, où étaient vos lettres et j'ai dit ce que j'ai su de notre nouveau confrère, c'est-à-dire que j'ai dit beaucoup. Je vous

1. Le président Henri d'Augeard, élu le 28 avril 1727 (*Reg. mss de l'Académie*, I, 108), mort en 1739.

prie de vouloir bien l'embrasser de ma part et de lui dire que la nouvelle m'en a fait une joie extrême et qu'il y a longtemps que je soupirais après lui. Puisque vous êtes en train, ne pourriez-vous pas engager encore MM. La Tresne et Lalanne, même moins que cela? Je suis persuadé qu'il faudrait élargir la porte à l'égard des ordinaires. Voyez ce que font les académies de Paris : elles se remplissent, de quelque façon que ce soit.

Adieu, mon cher confrère; je n'ai point cru devoir parler encore à M. de Morville de demande de fonds; il vaut mieux que cela commence par votre lettre et il me parlera, sinon je lui parlerai. J'ai ouï parler de M. Séris[1] comme d'un très bon médecin et propre à être associé.

Si vous jugez à propos d'entreprendre l'ouvrage, il faudra, je crois, en écrire à M. de Morville que sur ce que je vous ai mandé qu'il souhaitait que l'on mît au jour quelque chose, l'Académie... *(sic)*.

162. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

[Paris, juin 1727.]

M. l'intendant de Bordeaux porte à Paris un projet[2] qu'il a fort à cœur de faire réussir : c'est un quai qu'on propose de bâtir depuis la porte du Chapeau-Rouge jusqu'à la porte des Salinières; ce quai doit

1. Louis Séris, professeur à la Faculté de médecine de l'université de Bordeaux (1719), mort en 1756.

2. Voyez sur ce projet Jullian, *Histoire de Bordeaux*, p. 553. — L'intendant de Bordeaux était alors Boucher.

être orné d'une suite de maisons d'une symétrie égale, qui ferait face d'un côté à la rivière et de l'autre à une rue qui sera formée par ces maisons et par celles qui sont déjà bâties entre les deux portes de la ville dont on a parlé.

M. l'intendant favorise une compagnie qui offre de construire ce quai et les maisons qui doivent y être bâties, à condition qu'on lui laisse la libre disposition des places. Cette compagnie offre encore dix mille écus d'argent pour la ville, une pistole de rente pour chaque maison, et les lods et ventes sur le pied de la coutume de Bordeaux, toutes les fois que les maisons entreront en commerce.

Les jurats sont fort opposés à ce dessein par plusieurs raisons qu'il serait inutile de détailler ici; cependant, comme ils prévoient bien que M. l'intendant pourrait employer le secours de l'autorité royale, ils se sont bornés dans ce cas à demander la préférence pour l'entreprise de la construction du quai et des maisons, prétendant que la compagnie qui voulait l'entreprendre gagnerait quarante mille écus sur ce marché, et qu'il était plus convenable de tourner ce profit à l'avantage de la ville.

Si ce projet réussit dans l'un ou dans l'autre de ces deux cas, on ne voit pas qu'il soit possible de refuser à M. le protecteur une maison pour loger l'Académie. On ne peut trouver aucun prétexte plausible pour s'en défendre. Quand on a proposé jusqu'ici à la ville de donner un logement, elle s'est toujours défendue sur la difficulté de trouver une place et des fonds pour la bâtir; toutes ces difficultés cessent par les faits qui viennent d'être établis; et d'ailleurs jamais disposition ne fut plus favorable,

pour engager M. l'intendant et les jurats à ne rien refuser à M. le protecteur, de qui ils attendent tout pour le succès de leurs vues particulières.

Il n'est donc question que de faire connaître à M. le protecteur l'état des choses et de lui insinuer adroitement le dessein de profiter d'une occasion si favorable à l'Académie, et qu'on ne retrouvera peut-être jamais ; on peut dire que la durée et le succès de cet établissement dépendent de la réussite de ce projet. On ne dit rien ici des raisons qui empêchent l'Académie de s'adresser directement à M. le protecteur pour obtenir une chose qui lui est si avantageuse, parce que ces raisons se présentent naturellement, et que ceux qui liront ce mémoire s'apercevront bien que l'Académie ne peut pas importuner M. de Morville dans ces premiers moments, ni lui faire sentir si tôt ses besoins.

Voilà des matériaux informes, mon cher confrère; si vous croyez en pouvoir tirer parti, donnez-leur une forme convenable, sinon jetez-les au feu et prenez que je n'ai rien dit. *Vale.*

163. — MORVILLE A MONTESQUIEU.

Copie. Bibl. Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXVIII, pièce 6.

A Versailles le 28 juin, 1727.

Monsieur,

J'écris aujourd'hui à M. de Sarrau sur l'ouverture que vous me faites dans votre lettre du 22 de ce mois que la permission de faire une loterie pourrait procurer à l'académie de Bordeaux le fonds dont elle

aurait besoin, soit pour ses dépenses ordinaires, soit pour être en état de faire des expériences et des observations. Je lui demande un mémoire sur cela, contenant le plan de cette loterie et je lui marque en même temps qu'il convient que le tout soit concerté avec M. l'intendant de Bordeaux, parce que son concours est nécessaire pour un pareil établissement[1]. Lorsque j'aurai tout ce qu'il me faudra pour pouvoir agir, je ne négligerai rien de ce qui dépendra de moi pour faire connaître à l'académie de Bordeaux toute l'étendue de mon zèle pour ses avantages et pour sa gloire, etc.

Copie d'une lettre de M. de Morville à M. de Montesquieu.

164. — MONTESQUIEU A NAVARRE.

Original. Arch. du château de Ravignan (Landes). — *Arch. hist. de la Gironde*, VI, 153. — Laboulaye, VII, 219.

A Paris, ce 22 janvier 1727 [Corr. 1728].

Je ne saurais assez vous remercier, mon cher Navarre, de la bonté que vous avez eue de vous intéresser à la place que j'ai obtenue à l'Académie[2];

1. L'intendant Boucher objecta à ce projet que, outre la loterie tirée alors au profit des Carmes des Chartrons, deux autres devaient l'être pour l'Hôpital Saint-Louis et pour la Manufacture (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 97).

2. Il ne peut s'agir ici d'une place à l'académie de Bordeaux ; Montesquieu en fut élu directeur le 28 août 1725 (*Reg. mss de l'Académie*, I, p. 88), mais, à la fin de 1726 ou au début de 1727, il n'y reçoit aucune dignité nouvelle. En réalité, Montesquieu a dû commettre ici une erreur d'année, comme il est vraisemblable aux premiers jours de janvier : l'« Académie » est ici l'Académie française, où il fut élu le 5 janvier et où il fut reçu le 24 janvier 1728.

je crois devoir cela et à l'amitié que vous avez pour moi et à celle que je vous ai vouée. Je vous prie de n'oublier point les absents. Ne viendrez-vous point faire un tour à Paris? Je parlais de vous l'autre jour avec le père Desmolets qui voudrait bien que vous vous y déterminassiez.

Adieu, mon cher Navarre, donnez-moi la permission de vous embrasser de toute mon âme.

MONTESQUIEU.

165. — Mme *** A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[Février 1728.]

J'ai reçu votre discours [1], mon cher cousin; je vous en rends mille et mille grâces. Labottière [2] avait eu soin d'en faire venir un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue que j'ai été bien flattée de l'avoir de votre main; je suis sensible, comme je le dois, à cette marque de complaisance et d'attention de votre part. Vous savez combien j'aime à vous avoir des obligations.

Vous vous attendez sans doute que je vous dise que ce discours a été applaudi de tout le monde; tout au contraire, je me fais un grand plaisir de vous apprendre que M. et Mme Boucher [3] et M. d'Arville [4] l'ont trouvé très mauvais. M. Bel, qui m'en a avertie, m'a paru charmé de cette critique. Nous sommes

1. Son discours de réception à l'Académie française.
2. Libraire de Bordeaux.
3. Intendant de Bordeaux.
4. D'Arville, surnommé « Pourceaugnac » dans la société de Mme Duplessy (Cf. Grellet-Dumazeau, *op. cit.*, p. 260).

convenus tous deux qu'il n'y avait rien de si flatteur pour vous et qu'il y aurait de la malice de vous le cacher. Je crois qu'il doit vous écrire exprès pour vous faire le détail de leurs remarques ; en revanche tout le reste de la ville en a été charmé. Les gens d'esprit, de bon sens, les sots, les femmes, enfin les petits-maîtres, tous d'une voix l'applaudissent. Vous n'avez contre vous que les trois personnages dont je vous ai parlé.

Si j'étais dans ce charmant château de La Brède, je vous ferais part de mes remarques, mais là où vous restez, je ne serais pas de saison ; tout ce que je ne puis m'empêcher de vous dire, c'est que je m'étais attendue à quelque chose de bon de votre part, mais à rien de nouveau sur un sujet si serré et si rebattu. Quand j'ai lu ce que vous dites du Roi régnant, du cardinal et du gouvernement passé, j'ai vu du nouveau. Je vous avoue que ce morceau m'a enlevée, cela s'appelle faire de rien quelque chose. Que nous serions heureux, mon cher cousin, si nous étions dans un royaume gouverné par un roi tel que vous nous le présentez ! Cet endroit me paraît un chef-d'œuvre, je le mets bien au-dessus de tout le reste de votre discours. Pardonnez-moi ces remarques, qui sont de moi toute seule, et condamnez-moi si j'ai tort. Dites-moi, je vous en prie, si M. de Sacy[1] ressemblait le pauvre Castillon[2] : dans l'éloge que vous en faites, il me paraît bien des choses semblables avec celui qu'avait fait le président Barbot de notre ami, aux sciences près, dont il ne parlait

1. Montesquieu avait remplacé Sacy à l'Académie française.

2. Castillon, membre de l'Académie de Bordeaux en 1718, dont Barbot avait prononcé l'éloge en 1720. (Bibl. Bordeaux, mss 828III, pièce 3.)

point; s'ils avaient le même caractère, vous ne pouviez faire autrement.

Adieu, mon cher cousin. Puissiez-vous vivre éternellement en bonne santé et travailler sans cesse; le public y gagnera et moi j'aurai toujours de nouveaux plaisirs, en voyant vos nouveaux ouvrages. Je ne saurais augmenter mon attachement pour vous, mais cela me fournit l'occasion de vous en faire ressouvenir. Je compte toujours sur vous comme sur un bon ami; aussi n'en avez-vous point de plus sincère et de plus fidèle que moi.

Je vous dirai pour nouvelle que j'ai perdu totalement ma vivacité; vous ne serez jamais témoin de cela: selon toute apparence je ne vous verrai plus; et, pour comble de malheur, mes yeux me quittent, ce qui me prive de la lecture, mon unique ressource. Je suis obligée présentement d'affecter de la gaieté: quel changement! Toute notre famille se porte bien; je n'ose vous demander de vos nouvelles par discrétion. Mes parents vous honorent et vous aiment tendrement, ils me chargent de vous dire beaucoup de choses; imaginez-les, s'il vous plaît, pour m'épargner la peine de les écrire.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, dans son hôtel, — à Paris.

166. — MONTESQUIEU AU PÈRE DESMOLETS.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

S. d.

Le P. Desmolets est prié par M. le président de Montesquieu de lui sacrifier une demi-page d'in-folio

pour lui chercher un dictionnaire italien, un dictionnaire latin, un Ovide non châtré et *in naturalibus*, au moins les *Métamorphoses*, une *Histoire du Concile de Trente* de Fra Paolo[1] en italien, un Tite Live et un autre volume du Plutarque de M. Dacier, un Virgile ; ou, au moins, partie des dits livres. Quant à présent, M. de Montesquieu rachète les livres perdus et le P. Desmolets a sujet d'être content de son exactitude, comme il est sûr de son amitié et attachement.

Envoyez tous les livres ci-dessus. Le Tite Live est au P. Gaichiès[2].

167. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 252.

S. d.

Vous me mandez que vous m'aimez un peu. S'il vous a fallu un an pour m'aimer un peu, combien vous en faudra-t-il pour m'aimer beaucoup ?

168. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 253.

S. d.

Je te proteste par la Divinité que je t'adore ; tu connais mon idolâtrie

1. Sarpi [Fra Paolo], *Istoria del Concilio tridentino.*
2. Le P. Gaichiès, de l'Oratoire, mort en mai 1731.

169. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 254.

S. d.

Vous avez beau faire, je ne vous haïrai jamais. Vous pouvez m'affliger, mais il vous est impossible de me déplaire.

170. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 254.

S. d.

Vous me quittez donc et vous me quittez pour un homme sans mérite. Malheureux que je suis, que pouvait-il m'arriver de plus triste que de me voir obligé à rougir de vous avoir aimée ? Ordinairement, quand on cesse de s'aimer, il reste toujours dans l'esprit un souvenir agréable des douceurs passées. Mais ici le présent fait la honte et le passé désespère.

171. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 254.

S. d.

Asper eram, et bene dissidium me ferre loquebar[1].

Vous connaissez bien le pouvoir que vous avez sur moi. Vous jouissez de votre ascendant ordinaire. Je veux bien me raccommoder.

1. Tibulle, I, v, 1.

172. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 254.

S. d.

Vous venez de perdre votre mari, vous ne m'aimerez plus.

173. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 253.

S. d.

Je vous envoie ce que vous me demandez. Quelque grande que soit la perte, je ne vous reprocherai jamais des sottises que je pourrai réparer.

174. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 257.

S. d.

Peut-être trouverez-vous autant de plaisir à recevoir ces lettres que vous en avez eu à les écrire [1].

175. — MONTESQUIEU A Mlle ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 253.

S. d.

Vous ne pouvez mieux faire que de vous marier. Mariez-vous donc vite.

Necte, Amarylli, modo et « Veneris, dic, vincula necto [2] ».

1. Ce billet est accompagné de l'explication suivante : « Ayant une affaire avec une femme, je vis de loin que j'allais avoir un successeur, et je le vis bientôt de près. Je lui renvoyai ses lettres et lui écrivis... »
2. Virgile, *Bucoliques*, VIII, 78.

176. — MONTESQUIEU A Mlle ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 255.

S. d.

Que la haine que vous avez pour le mariage est juste ! La raison vous a fait sentir ce que l'expérience seule peut faire connaître aux autres.

Lorsque par des nœuds solennels
Deux fidèles amants, que même ardeur anime,
Vont s'unir l'un à l'autre aux yeux des Immortels,
L'Amour est toujours la victime
Qu'on immole sur les autels.

Vous savez bien qu'autrefois les gens du bel air ne se mariaient point.

Vous connaissez Coriolan,
Amadis, Roger et Roland.
Quoique amoureux, quoique fidèles,
Ils détestaient le sacrement,
Et, contents de plaire à leurs belles,
Ils n'épousaient que leurs querelles.

Vous voyez, Mademoiselle, qu'il ne faut point confondre les chaînes de l'Hymen avec celles de l'Amour. Il ne faut point se marier, mais il faut aimer, et tout le monde doit être là-dessus de même religion.

Iris, ne soyez point sévère.
Aimez, soupirez nuit et jour.
Le plus adorable mystère
Est le mystère de l'Amour.
Point de salut hors de Cythère.

Aimez, sur ma parole, Mademoiselle ; je sais ce qui en est.

Goûtez ce plaisir extrême ;
C'est la seule félicité.
Il fait le bonheur des dieux même
Et leur ôte l'ennui de l'immortalité.

177. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 257.

S. d.

Il me semble que les Grâces vous ont envoyée pour nous apprendre ce qu'elles disent et ce qu'elles font. Ne prenez point cette lettre pour une déclaration d'amour, mais comme la seule manière qu'il y ait de vous écrire. Il me semble que c'est un discours ordinaire et que je n'ai fait que parler de vous.

178. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Paris [*sic corr.* : Vienne][1], le 30 avril 1728.

Je ferai sans vous, Madame, un voyage très agréable. L'idée des mardis, celle du plaisir que j'avais de vous voir tous les jours m'occupe trop; du reste il y a ici très bonne compagnie et on y a l'avantage de la trouver toute rassemblée de manière que, dans huit jours, on peut connaître tout ce qu'il y a de mieux, gens du pays ou étrangers, dont le nombre est ici très-grand. Mais quand M. de Richelieu sera parti, je crois que je resterai le seul Français.

1. La lettre est écrite de Vienne, où Richelieu fut ambassadeur de juillet 1725 à mai 1728.

Épargnez-moi, je vous prie, le malheur de votre oubli[a]. Je ne parle pas de Mme de Sainte-Aulaire, car je suis sûr d'elle, c'est-à-dire de son indifférence, et, parce qu'on ne s'appelle pas Tircis[1], on n'est bon à rien. Dispensez-moi de vous parler de Mme de Beuvron : la première fois que je la vis, je me préparai à une fidélité éternelle ; j'en ai été pour mon étalage, et le cruel comte, ce mari continuel, s'est fait aimer. Il n'y a personne à Paris qui ne sache la raison de cet amour. On pardonne aux femmes une faiblesse dans le cœur, mais une pareille fragilité déshonore : elle est sue. Ici elle serait la seule femme qui mît du rouge. Je serais bien aise de lui voir un petit ridicule. Je ne saurais assez, Madame, vous demander la continuation de votre amitié. Ce serait une chose triste pour moi que vous crussiez que les sentiments tendres que j'ai pour vous fussent l'effet de ma reconnaissance. C'est le goût[b] seul qui me détermine à vous aimer et vos bontés n'ajoutent rien. J'ai l'honneur, Madame, de vous saluer très respectueusement.

Montesquieu.

Parlez[c] de moi aux mardis, c'est-à-dire aux amis les plus chers que j'aie au monde ; parlez-en aux mercredis, ce jour n'est pas moins heureux que l'autre quand on peut en jouir. Si vous me faites réponse, il vous en coûtera le port de Paris à Strasbourg.

La marquise de Lambert.

a) *Biffé :* Mais, quelque chose qui m'arrive, je m'estimerais malheureux si je suis dans votre oubli. — b) *Biffé :* et non pas la raison. — c) *Biffé :* je vous prie.

1. Fontenelle.

179. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ D'OLIVET.

Isographie des hommes célèbres, Paris, 1828-1830, t. III. — Laboulaye, VII, 220.

Vienne, 10 mai 1728.

Je vous écris, Monsieur mon cher et illustre abbé, et je voudrais fort que ce fût un moyen de me conserver votre amitié, que je cultiverai toute ma vie autant qu'il me sera possible, parce qu'elle est pour moi d'un prix infini. Je suis assez content du séjour de Vienne[1] : les connaissances y sont très aisées à faire, les grands seigneurs et les ministres très accessibles : la Cour y est mêlée avec la ville; le nombre des étrangers y est si grand, qu'on y est en même temps étranger et citoyen; notre langue y est si universelle qu'elle y est presque la seule chez les honnêtes gens, et l'italien y est presque inutile. Je suis persuadé que le français gagnera tous les jours dans les pays étrangers. La communication des peuples y est si grande qu'ils ont absolument besoin d'une langue commune, et on choisira toujours notre français. Il serait aisé de deviner, si on interceptait cette lettre, que c'est un académicien qui parle à un académicien.

M. de Richelieu est parti d'ici, adoré des femmes et très estimé des gens sensés. Les deux plus grands hommes de lettres qu'il y ait à Vienne sont le prince Eugène et le général Stahremberg[2]. Si vous pouvez

1. Cf. *Voyages*, I, p. 3 et suiv.
2. Le feld-maréchal Guido, comte de Stahremberg (1657-1737.) Cf. *Voyages*, I, 6, et note p. 283.

m'envoyer deux exemplaires des *Conseils*[1] de Mme de Lambert, et deux autres des *Éloges* du Czar et de M. Newton[2], vous me ferez plaisir. Je voudrais leur faire voir ces ouvrages, et je serais bien aise de leur donner bonne opinion de notre France. Il faudra les remettre à M. Robinson, qui aura, j'espère, la bonté de les envoyer par le premier courrier d'Angleterre à Vienne. Je vous demande pardon si je vous prie de faire pour moi cette petite avance; mais vous aurez peut-être besoin que j'en fasse pour vous, et que je vous achète quelque chose en Allemagne et en Italie.

Vous ne sauriez croire dans quelle vénération M. le Cardinal est dans le pays étranger. Agréez, de plus, que je vous demande une grâce. Il y a quelques jours que j'écrivais à M. le Cardinal et à M. de Chauvelin, que je serais bien aise d'être employé dans les cours étrangères, et que j'avais beaucoup travaillé pour m'en rendre capable. Vous me feriez bien plaisir de voir là-dessus M. Chauvelin; de tâcher de pénétrer dans quels sentiments il est à cet égard. Je n'ai jamais eu occasion de le connaître pendant qu'il a été particulier, et, depuis, je n'ai pas voulu lui donner assez mauvaise opinion de moi pour qu'il pût croire que je cherchais la fortune. Cependant, je voudrais savoir si je suis un sujet agréable, ou si je dois m'ôter cette idée de la tête, ce qui sera bientôt fait. Les raisons pour qu'on jette les yeux sur moi sont que je ne suis pas plus bête qu'un autre, que j'ai ma fortune faite, et que

1. *L'avis d'une mère à son fils et à sa fille.*
2. Par Fontenelle.

je travaille pour l'honneur et non pas pour vivre, que je suis assez sociable et assez curieux pour être instruit dans quelque pays que j'aille.

Adieu, mon cher abbé ; je suis plus à vous qu'à moi-même.

MONTESQUIEU.

Je crois que ceci doit être secret.

180. — MONTESQUIEU A RICHELIEU.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Vienne, mai 1728.]

Vous me dites en partant, Monsieur mon illustre duc : « Prenez bien soin d'Ariane. » Je la trouvai dans les larmes, ces larmes allemandes qui ne sont point feintes, mais à la fin il faudra bien se consoler. Toutes les dames me demandent pourquoi vous n'écrivez point. Est-ce à moi, dis-je, à répondre de tous les torts que M. le duc de Richelieu a avec les femmes ? Je ne crois pas qu'il y ait dans le monde de si mauvaise cause à défendre. Mme de Badiani me chargea hier de vous mander qu'elle était très en colère contre vous de ce que vous l'aviez oubliée. « Bon, dit un grand homme, il ne se souviendra pas plus de ce pays-ci que s'il n'y avait jamais été. » Voilà, Monsieur le duc, l'état de vos affaires au juste.

L'Empereur doit partir le vingt pour Gratz et Trieste. On compte que ce voyage sera d'environ trois mois et demi ; cela m'a déterminé à aller voir une partie de la Hongrie et je partirai au commen-

cement de la semaine prochaine pour Presbourg[a], pour voir la Diète.

Agréez, je vous supplie, Monsieur le duc, que je me félicite du bonheur que j'ai eu d'être connu de vous; c'est une idée qui me fait toujours plaisir lorsque je me la rappelle. J'ai l'honneur d'être... *(sic)*.

J'ai écrit à la Cour pour l'affaire à laquelle vous avez eu la bonté de m'intéresser[1]. Faites-moi la grâce de me mander ce qu'on en pense, afin que je prenne mon parti, car si je ne suis pas capable de remplir un poste à présent, je ne le serai pas davantage lorsque je l'aurai demandé vingt fois et que j'aurai fait bien des démarches pour l'obtenir.

181. — BULKELEY A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Fitz-James, ce 25e mai 1728.

Vous m'aviez promis, mon cher Président, de m'honorer quelquefois de vos nouvelles, auxquelles je m'intéresse plus que personne, et j'attendais pour vous écrire que vous m'eussiez mandé votre arrivée à Vienne. Une de vos lettres que M. le maréchal de Berwick m'a montrée, datée de cette ville-là, m'a instruit de votre marche et je ne perds pas un moment à vous féliciter sur la fin de votre voyage et

a) *Biffé :* Et je pars incessament pour Presbourg... Et je verrai... Je la verrai surtout à Presbourg.

1. Voyez la lettre précédente.

de vos fatigues. J'avais déjà entendu parler de votre catastrophe en chemin, et de la longue course que vous aviez été obligé de faire à cheval. J'ai plaint vos fesses par un sentiment de reconnaissance qui sera toujours imprimé dans mon cœur. Vous nous donnez de l'espérance de voir bientôt un détail de la vie que l'on mène à Vienne et j'ai une grande impatience de le voir. Je ne doute pas que la galanterie de milord Waldegrave[1] ne répare la perte que les dames ont faite en M. de Liria. Je lui souhaite toutes sortes de satisfactions, en tous sens, et je vous supplie de lui faire mille humbles compliments de ma part, personne ne lui est plus attaché que moi et je serais très affligé d'en être oublié.

Je vous ai bien envié la connaissance de M. le prince Eugène, c'est peut-être le seul homme dans le monde que je suis curieux de voir. Il me semble que la rareté des héros augmente la vénération que l'on doit avoir pour eux. Je suis bien persuadé, comme vous, que milord Waldegrave sera de plus en plus goûté, il gagne beaucoup à être connu. Que ne suis-je en état de vous aller faire une visite? Je vous jure que les moyens seuls m'en empêchent. Mandez-moi, je vous prie, quelque chose de vos grosses allemandes. Je m'imagine que votre lettre à Mme de Berwick sera d'un style trop châtié pour ma curiosité. Vous aurez su la mort de M. Le Blanc[2], que le bas militaire et la multitude ont pleuré

1. Jacques, comte de Waldegrave, neveu du maréchal de Berwick, et par sa mère, petit-fils de Jacques II. Montesquieu l'avait connu à Bordeaux en 1716; il venait de faire avec lui le voyage de Paris à Vienne. Waldegrave fut ambassadeur d'Angleterre à Paris et à Vienne, et mourut en 1741. (Cf. *Voyages*, I, 11.)

2. Le 19 mai. Cf. Barbier, éd. Charpentier, II, 41.

comme leur idole. Pour moi, je ne saurais croire que sa perte ne soit parfaitement réparée en M. d'Angervilliers qui joint à beaucoup d'agréments pour le moins autant de capacité.

Mme de Renel est enfin dame du palais à la place de Mme d'Egmont qui a quitté on ne sait pas pourquoi, non plus que pourquoi elle avait accepté la charge. Jugez de la joie de M. et Mme de Renel. Voilà tout ce que je sais de nouveau. Votre ami, M. de Gacé, part bientôt pour aller demander la princesse de Hesse[1]; le choix de l'ambassadeur a lieu de choquer la princesse, car ordinairement on n'envoie pas son maquereau se chercher une femme. Il court à Paris un poème de Jansénius qui me paraît versifié dans la perfection[2]; vous le verrez sans doute, sans quoi, malgré mes précautions naturelles et coutumières, je vous en aurais envoyé une copie.

Adieu, mon cher Président. A propos, le garde des sceaux n'a rien compris à ma requête de Monflanquin. Votre ancien ami Courson[3], à qui je me suis adressé pour m'en éclaircir, m'a dit aussi la même chose. Bref, je n'y ai rien avancé.

Adieu encore une fois et faites-moi l'honneur d'être persuadé que personne n'est plus véritablement que moi votre très humble et très obéissant serviteur.

BULKELEY.

1. Charlotte de Hesse-Rhinfels, mariée le 23 juin 1728 à Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé.

2. Il s'agit sans doute du « Poème héroïque de M. Aroüette de Voltaire » publié par M. A. Gazier dans la *Revue des deux mondes*, 5me période, t. XXXII (1906), p. 639.

3. Lamoignon de Courson.

182. — MONTESQUIEU A WALDEGRAVE.

Laboulaye, VII, 222, d'après l'original de la collection Alfred Sensier.

[Presbourg, juin 1728.][1]

Celle-ci est, Milord, pour vous remercier de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, que je n'oublierai qu'avec ma vie.

Je suis arrivé à Presbourg en bonne santé; j'ai été d'abord[a] aux conversations. Vous devriez bien venir. Cela mérite votre curiosité.

Je suis bien content de l'acquisition que j'ai faite d'un laquais hongrois, qui me traite à tous les instants d'*illustris* et de *superillustris*, qui m'apaise quand je le gronde par le titre[b] de *celsissimus*, et me porte une méchante soupe avec le titre de *magnificus*. Je ne compte pas aller plus loin que Bude.

J'ai l'honneur, Milord, de vous embrasser et de vous saluer avec tout le respect possible.

MONTESQUIEU.

Je vous prie de faire faire la réponse de cette lettre par M. Harris. Je mettrai au bas *Harris fecit*.

a) *Biffé:* Les deux premiers jours. — b) *Biffé:* magnifique.

1. C'est le 26 juin que Montesquieu rentra de Hongrie. (Cf. *Voyages*, I, 11), où il séjourna trois semaines (cf. la lettre suivante). Cette lettre doit donc être du début de juin 1728.

183. — MONTESQUIEU A Mme LEFRANC DE BRUNPRÉ[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Vienne, juin 1728.]

J'ai reçu, Madame, avec un vrai plaisir, votre lettre, à mon retour de Hongrie où j'ai fait un voyage de trois semaines où j'ai beaucoup parlé latin avec les Hongrois et bu beaucoup de vin de Hongrie. A présent je vais à Gratz, et de là à Venise, où je vous prie d'adresser votre lettre, si vous me régalez d'une réponse.

Je suis bien heureux d'avoir choisi pour mon voyage le temps que vous n'êtes pas à Paris. J'accepte, avec bien du plaisir, la continuation de la chambre de Baillon[2], ce sera pour lors que je serai bonne compagnie et Mme votre tante ne dira plus qu'elle ne sait que me dire, car elle aura mille questions à me faire sur les belles choses que j'ai vues, et je conterai tout au long, quoique je sache combien les conteurs sont ennuyeux. Je vous dirai

1. Femme du secrétaire du Roi. Montesquieu en 1735 lui adressa les vers suivants (Arch. de La Brède) :

Pour Mad. Le Franc, dame du lieu enchanté Baillon.

En vain les filles de Mémoire
A mes yeux font briller le prix
Du diadème dont la gloire
Ceint le front de ses favoris.
En vain Circé, toujours cruelle,
Pour prix d'une amour éternelle
Ne me promet que des rigueurs.
Je cède au penchant qui m'entraîne,
Et l'honneur de porter sa chaîne
Me tiendra lieu de leurs faveurs.

2. *Baillon* (Seine-et-Oise, commune d'Asnières-sur-Oise).

comment une dame allemande commence, mène et finit une galanterie, comment un gentilhomme allemand est si occupé à boire qu'il ne voit rien et cent autres choses toutes plus belles les unes que les autres.

M. de Duchy m'a écrit une lettre toute pleine de vous, Madame, et il paraît enchanté du plaisir qu'il se promet de vous voir en faisant un certain voyage[a] : je le lui envie bien. Accordez-moi toujours quelque place dans votre souvenir ; personne ne le mérite plus que moi, par mon attachement sincère, par mon respect et par cette amitié qu'on peut fort difficilement retenir dans ses bornes.

Je vous salue de tout mon cœur. Mes compliments à M. Le Franc ; saluez aussi de ma part M[me] de Constantin.

184. — MONTESQUIEU A BERWICK.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Vienne, 2 juillet 1728.][1]

Monseigneur,

[b]J'ai reçu à mon retour de Hongrie, où j'ai resté pendant près d'un mois, une lettre dont vous m'avez honoré, qui m'apprend deux nouvelles qui m'ont fait bien du plaisir : l'une que votre santé est bonne, l'autre que M[me] de Renel est dame du palais. Comme je sais la répugnance qu'elle a, toute sa vie, eue pour cette place, je n'ose hasarder mon compliment.

a) *Biffé :* Je conçois qu'il a voulu me tourmenter. — b) *Biffé :* Un voyage que j'ai fait de vingt-huit jours en Hongrie m'a empêché d'avoir l'honneur de vous écrire régulièrement.

1. La date est donnée par la réponse de Berwick (lettre 187).

Je suis persuadé qu'il n'a pas fallu moins que votre autorité pour l'obliger à l'accepter. Je crois avoir eu l'honneur de vous mander combien M. le maréchal Starhemberg avait été sensible aux compliments que je lui ai faits de votre part; il me paraît pénétré d'estime pour vous. Milord Waldegrave part demain pour Gratz; j'irai aussi et je compte y passer dix ou douze jours, après quoi j'irai à Venise, passant par Trieste et Fiume, car je m'imagine qu'il va être beaucoup parlé de ces lieux.

Je ne saurais vous dire combien milord Waldegrave est du goût des ministres allemands et étrangers. J'ai été douze jours à Presbourg, où j'ai vu la Diète et tous les seigneurs hongrois, et où j'ai bien bu du vin de Hongrie. Le second jour de mon arrivée, un évêque de Belgrade nommé Nadasti[1] me prit si fort en affection chez M. le Palatin, qu'à force de me porter des santés *excellentissimo domino palatino, serenissimo principi primati, ad ordines et status regni Hungariæ, ad principum christianorum concordiam* nous nous enivrâmes mutuellement et il me disait toujours : *Veni mecum Belgradium, habeo bonos equos qui nec denarium tibi constabunt,* et moi je lui répondais : *Vestra Reverentia tam bene bibit ut me occideret prima die* [b]. J'ai été ensuite voir les mines de Kremnitz[a]. Vienne est devenu un désert depuis le départ de l'Empereur.

a) *Biffé :* Il me pria à dîner pour le lendemain, mais je n'eus garde d'y aller. Avec tout cela, j'ai vu plusieurs de ces seigneurs-là qui avaient bien de la politesse, surtout le prince Estherazy, primat, qui est un homme d'un grand mérite.

---

1. Lucas Nadasti, évêque de Belgrade de 1709 à 1741.
2. Cf. les *Mémoires sur les Mines* dans les Voyages, II, 241 et suiv.

J'oubliais de vous féliciter sur l'abbaye de Saint-Victor donnée à M. l'abbé de Fitz-James[1]; en vérité la mauvaise chère qu'il a faite à Saint-Sulpice méritait bien quelque récompense.

J'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, qu'ayant pris du goût pour les pays étrangers, j'écrivis il y a un mois à M. le Cardinal que je souhaiterais fort d'être employé dans les affaires étrangères, que je ne lui demandais point un emploi utile, mais seulement honorable, que d'ailleurs ma fortune était faite et que je ne désirais point l'augmenter. Il a eu la bonté de me répondre qu'il n'y avait pas à présent de place vacante et que, quand il y en aurait une, il me proposerait au Roi. Si l'occasion se présente de l'en faire souvenir, ou seulement de lui tenir quelque discours favorable, vous m'obligeriez infiniment. J'ose dire qu'il trouvera peu de gens comme moi, qui serai content des petits appointements comme des grands et qui désire d'embrasser ce métier uniquement par goût et sans aucune vue de fortune.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur...

185. — LE DUC DE LIRIA A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Moscou, ce 4 juillet 1728.

J'apprends avec bien du plaisir, mon cher Président, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 8 du passé, votre heureuse arrivée à Vienne.

1. François de Fitz-James, second fils du maréchal.

Je vous en fais mon compliment et je suis charmé de tout ce que vous me mandez de milord Waldegrave, que j'aime de tout mon cœur. Je ne suis pas surpris que vous vous amusiez dans un séjour où je voudrais de tout mon cœur être, dût-il m'en coûter un de mes pendants d'oreille pourvu que l'autre restât intact.

Vous voilà à quatre pas d'ici, prenez une bonne résolution et venez nous rendre une petite visite. Vous verrez le plus beau pays que vous ayez vu de votre vie, un climat ordinairement merveilleux, un prince beau comme un ange, une princesse pleine d'appas et un ambassadeur d'Espagne qui vous recevra à bras ouverts. Voyez si cela vous convient, et d'ici vous [pouvez al]ler par l'Ukraine et la Tartarie à Constantinople où vous vous embarquerez pour Venise, et de là vous pouvez faire le reste de votre voyage projeté d'Italie. Voilà bien du chemin que je veux vous faire faire, mais en récompense vous verrez des choses inouïes. Donnez-moi, je vous prie, quelquefois de vos nouvelles et soyez persuadé que personne au monde ne vous est plus inviolablement dévoué que, mon cher Président, votre très humble et très obéissant serviteur.

LIRIA.

186. — MONTESQUIEU A RICHELIEU.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Le 7 juillet 1728, de Vienne.

Je crois, Monseigneur, que vous êtes à présent arrivé à Paris et je souhaite que ce soit en bonne

santé. Mme de Badiani est la seule à qui vous ayez écrit de Milan. Tout le monde, du reste, se plaint de vous.

J'ai fait mon voyage de Hongrie qui a été de près d'un mois. Vienne est très désert et on y manque surtout d'hommes. On dit que l'Impératrice s'ennuie si fort à Gratz, qu'elle reviendra ici pendant le voyage que l'Empereur fera à Trieste. Je compte aller passer quelques jours à Gratz, après quoi, je continuerai ma route jusqu'à Venise, quoique je ne sois plus assez jeune pour cette ville-là. On est ici des trois et quatre jours sans voir d'assemblées. Mme de Rofrano[1] me demande toujours si vous avez pris à Paris un nouvel engagement. Je lui dis que vous n'êtes point encore arrivé.

Je suis avec toute sorte de respect, Monseigneur, votre très humble...

M. le duc de Richelieu.

187. — BERWICK A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

Fitz-James, le 22 juillet 1728.

Enfin, Monsieur, après un silence prodigieux, j'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, par laquelle je vois que vous continuez vos voyages, et, selon les apparences, vous êtes présentement à Venise ou en train d'y aller. Vous ne verrez jamais rien de si

1. Cf. *Voyages*, II, 71.

extraordinaire, si je voulais badiner je dirais hors vous-même. Mme de Berwick attend avec impatience la relation que vous lui devez faire de cette ville unique en son espèce. J'espère que vous me marquerez quelle route vous prendrez ensuite. Sera-ce d'aller à Rome? je vous le conseillerais, et même à Naples, et puis revenir par le plus court à la bonne ville de Paris, d'où, si nous sommes encore à la campagne, vous viendrez à Fitz-James, vous délasser de vos voyages.

Je ne vous manderai nulle nouvelle du Congrès[1], ne sachant autre chose que ce que les gazettes et gazetins nous disent. M. de Penterrieder[2] est mort; c'est en vérité une perte; il avait infiniment de l'esprit et l'on le regardait avec raison comme un des plus grands ministres qu'il y eût en Europe; n'allez pas croire que je fasse allusion à sa taille.

Nous attendons, à chaque instant, la nouvelle des couches de la Reine[3] et sur-le-champ nous partirons. Je crois que ma fille[4] ne tardera pas à suivre l'exemple de sa maîtresse.

Que vous dirai-je de plus? Fitz-James est charmant, et grande abondance des biens de la terre. L'on vous souhaite santé, l'on vous fait bien des compliments et l'on vous assure que personne n'est avec plus de sincérité, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BERWICK.

1. Le Congrès de Soissons.
2. Le baron de Penterrieder, second plénipotentiaire de l'Empereur au Congrès de Soissons.
3. Le 28 juillet, la Reine accoucha de Louise-Marie de France, morte en 1733.
4. Mme de Renel.

188. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ D'OLIVET.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[juillet 1728.]

J'ai, Monsieur mon très cher abbé, reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en réponse, avec les trois petits ouvrages[1] qui ont fait ici grande fortune. Je vous remercie de la bonté que vous voulez bien avoir de parler à M. Chauvelin dans l'occasion[2]. J'ai déjà écrit à M. le Cardinal et à M. Chauvelin; M. le Cardinal m'a répondu d'une manière très favorable. J'allai il y a quelques jours avec M. l'envoyé de Danemark voir M. le comte de Wurmbrand[3], président du conseil aulique, qui est le plus savant homme de l'Allemagne sur les affaires et la constitution de l'Empire. Je lui parlai du dessein que vous aviez d'écrire l'histoire d'Allemagne depuis le règne de Ferdinand second; il me dit que ce dessein était plein de difficultés parce qu'il n'y avait que peu d'auteurs qui eussent écrit les guerres du règne des Ferdinand, que l'on n'avait presque rien dit des guerres des Suédois dans la Bohême, la Moravie, l'Autriche, que l'on trouvait quelque chose dans le *Theatrum Europæum*[4], qu'il fallait avoir *Lundorpii acta publica*[5], et il se plaint de ce que les gens de guerre allemands n'écrivent

1. *L'Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, de Mme de Lambert, les *Éloges* de Pierre-le-Grand et de Newton, de Fontenelle.
2. Voyez la lettre 179.
3. Cf. *Voyages*, I, 7.
4. *Theatrum Europæum, oder wahrhaftige Beschreibung aller denkwürdigen Geschichten,... von 1617-1718*, Frankfurt-am-Main, 1633-1738; 21 vol. in-fol.
5. 1621; 4 vol. in-4°.

point leurs mémoires, comme les gens de guerre et même les ministres de France. Il y a encore deux volumes in-folio de Chemnitius[1], le premier est latin et le second est allemand, imprimé à Stockholm. Il a beaucoup pris des archives de Stockholm et écrivait par ordre; il y a aussi *Asterii examen comitiorum Ratisbonensium*[2], il a aussi écrit sur la paix de Prague. Vous connaissez *le Soldat suédois*[3], imprimé à Rouen. Il y a encore un grand nombre de pièces volantes. Il y a encore *Meditationes ad pacem Westphalicam;* il y avait un manuscrit qui contenait toutes les dépêches du second plénipotentiaire de l'Empereur à Münster, que le comte de Wackerbarth avait et qui a été brûlé dernièrement dans sa maison à Dresde. Je lui demanderai, demain, si ce manuscrit était unique.

Comme je pars le 1er d'août pour l'Italie, où je serai six mois, j'ai parlé à M. l'envoyé de Danemark afin que vous puissiez être en correspondance avec lui, ce qu'il a accepté avec plaisir. Ainsi si vous voulez lui écrire, il est en état de vous donner toutes sortes de secours, soit par lui-même, car il est très savant, surtout dans l'histoire d'Allemagne et il a une grande bibliothèque, et d'ailleurs il peut consulter le comte de Wurmbrand et vous mettre, s'il le faut, en relation avec lui. Il m'a fait faire une observation: c'est qu'il y a deux sortes d'auteurs allemands, les

1. Bogisl.-Phil. von Chemnitz, *Schwedischen in Deutschland geführten Kriegs ersten und andrer Theil*, Altenstettin et Stockholm, 1648 (et 1652-1653); 2 vol. in-fol.

2. Hanovre, 1637, in-4°.

3. *Le Soldat suédois, ou histoire véritable de ce qui s'est passé depuis la venue du roi de Suède en Allemagne jusqu'à sa mort*, par Fréd. Spanheim, Genève, 1633, et Rouen, 1634, in-8°.

uns donnent tout à l'Empereur, les autres lui ôtent tout. Or, il convient à un Français d'être entièrement impartial et cela seul peut rendre son ouvrage d'un grand prix. Il m'a prêté un livre de Pufendorf, appelé *Monzambano*[1] qui me paraît être excellent pour mettre au fait de l'état de l'Empire.

Je vous écris des choses que vous saviez déjà et vous indique des sources que vous connaissez, mais n'importe, j'ai voulu bien faire.

Adieu, mon cher et aimable abbé, je vous honore plus que je ne saurais vous dire.

189. — MONTESQUIEU A BULKELEY.

Minute autographe. Archives de La Brède.

[Gratz, juillet 1728.][2]

J'ai reçu, mon cher Milord, avec un extrême plaisir votre lettre et j'ai tombé dans l'accident de la lire devant deux ou trois personnes qui ont vu un article que je n'aurais pas lu si j'avais pu le deviner, quoiqu'il me fasse beaucoup d'honneur. Ainsi vous voulez bien répandre par tout l'univers mes conquêtes. J'ai été ravi d'apprendre la fortune de Mme de Renel et de M. l'abbé de Fitz-James[3]; il n'y a plus que vous à placer; c'est, je crois, une chose destinée à M. d'Angervilliers. Je reçus hier une lettre de M. le duc de Liria qui me fait une peinture de la

1. *Severini de Monzambano de statu Imperii Germanici liber*, nouvelle édition, 1714.
2. Montesquieu partit pour Gratz le 9 juillet 1728. Cf. *Voyages*, I, 11.
3. Mme de Renel était devenue dame du Palais de la Reine, et l'abbé de Fitz-James avait obtenu l'abbaye de Saint-Victor.

Moscovie comme des Iles Fortunées, mais moi je ne saurais croire que ce soit sa faute s'il s'y ennuie tant. Il dit que je suis à la porte de Moscou et m'invite à le venir voir. J'ai été bien glorieux quand j'ai vu Laxembourg[1]; ce qu'il y a de mieux, ce sont les fossés et ils ne sont pas si beaux que ceux de La Brède que vous connaissez.

Il n'y a point de nouvelles dans ce pays-ci, mais que peut-on mander à un homme qui est si près de Soissons[2], et d'ailleurs l'honneur que l'on fait ordinairement ici aux étrangers d'ouvrir leurs lettres m'empêcherait de vous mander rien de bien intéressant. On s'ennuie si fort à Gratz que la plupart des étrangers vont passer ce temps-là à Venise, et j'irai, quoique je sois déjà trop vieux pour cette ville.

Adieu, mon cher Bulkeley. Vous n'avez personne qui vous soit plus tendrement, plus sincèrement et plus respectueusement attaché que moi.

Quand vous verrez Mme d'Harcourt[3], je vous prie de vouloir bien lui parler de moi.

190. — MONTESQUIEU A BERWICK.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Gratz, juillet 1728.][4]

J'ai, Monseigneur, l'honneur de vous écrire de Gratz avant de partir pour Venise, où je serai le

1. Sur la modestie du château de Laxembourg, cf. *Voyages*, I, 3, et *Pensées*, I, 13.
2. Entendez : du congrès de Soissons.
3. Marie-Madeleine Le Tellier, mariée à François d'Harcourt.
4. Montesquieu quitta Gratz pour Venise le 12 août. Cf. *Voyages*, I, 19.

deux du mois prochain. Je quitte milord Waldegrave pour six mois, que j'emploierai à voir l'Italie, après quoi je reviendrai à Vienne par Munich et de là je verrai le reste de l'Allemagne. Je serai à Rome aussitôt que la saison me permettra d'y entrer; si vous y avez encore quelque connaissance, vous me ferez bien du plaisir de me la donner.

Le séjour de Gratz est charmant; on y est à la ville et à la campagne, on y vit avec plus de liberté qu'à Vienne et les dames y sont plus belles. C'est une chose admirable que les chemins que l'Empereur a fait faire dans ces pays-ci : ce sont des ouvrages des Romains; l'on marche dans les montagnes comme sur la levée de la Loire[1]; c'est bien autre chose d'ici à Trieste et de Carlstadt à un autre port de la mer Adriatique nommé Boucharitz, où l'on va en carrosse dans des lieux où l'on ne pouvait pas aller à cheval. Le comte de Windischgrætz[2] partira dans peu pour Soissons. Si le roi de France prend des cerfs, l'Empereur en prend beaucoup aussi.

Je crois, Monseigneur, que vous êtes à présent à Fitz-James; j'envie à ceux qui sont avec vous le plaisir d'y être et de vous voir et Mme la maréchale. Je l'admirais beaucoup avant que je partisse de Paris, mais je l'admire encore davantage depuis que j'ai reconnu que dans les disputes que j'ai eues avec elle sur la politique j'avais entièrement tort, et j'avoue qu'elle a découvert par la seule force de son esprit ce que je n'ai pu reconnaître que par la fréquentation des plus consommés politiques.

1. Tout ce passage se retrouve dans les *Voyages*, I, 12.
2. Léopold, comte de Windischgrætz (1686-1746), grand écuyer du duché de Styrie.

Je laisse ici milord Waldegrave dans le grand monde; sa maison est toujours si pleine qu'il n'a pas le temps de respirer; il se porte à merveille et me charge de vous saluer bien fort. J'ai l'honneur d'être, Monseigneur...

191. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

P. Bonnefon, *Revue d'histoire littéraire.*, 1910, p. 306; sans indication de provenance.

[Gratz, juillet 1728.]

Vous êtes regardée ici, Madame, comme le plus grand auteur du dix-huitième siècle. Votre livre[1] y a eu un succès étonnant. M. de Berkentin[2], envoyé de Danemark à Vienne, me dit hier qu'il voulait le traduire en allemand; il n'est embarrassé que de certains noms qui n'ont pas dans la langue allemande une signification si étendue que dans la française, comme *bienséance, homme de mérite* et autres. Je lui ai conseillé de se servir des mots qu'il trouvera et de mettre une note à la marge. Il doit l'envoyer à une dame de l'Impératrice, à Vienne, pour le faire lire à l'impératrice Amélie. Enfin, Madame, votre morale est bonne et tout le monde l'adopte. Pour M. de Fontenelle, il est si fort connu dans les pays étrangers qu'on ne juge plus de ses ouvrages que par sa réputation. On les applaudit

1. *L'Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, que Montesquieu s'était fait adresser à Vienne par l'abbé d'Olivet, avec les *Éloges de Pierre le Grand et de Newton*, par Fontenelle. Cf. la lettre 179.

2. Cf. *Voyages*, I, 8.

avant de les avoir lus. Il serait à souhaiter que tous les préjugés fussent aussi raisonnables. Son éloge du Czar a été à la portée de plus de gens que celui de Newton.

Je pars pour Venise le 1er août et je compte rester six mois en Italie, puis (de) revenir à Vienne par Munich, et de là voir le reste de l'Allemagne. Je quitte avec chagrin ce pays-ci; vous ne sauriez croire quelle peine c'est, dans les pays étrangers, que de penser qu'on se lie à des gens que l'on doit bientôt ne plus revoir et souvent avec qui on serait bien aise de vivre. Il me semble que le cœur est trop étroit pour tous les honnêtes gens que l'on pourrait aimer. Accordez-moi toujours, Madame, la continuation de vos bontés. Je n'acquiers ici que des amitiés passagères; je serais bien malheureux de perdre celles qui pourraient être durables.

Je suis avec un respect infini et l'attachement le plus tendre, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

192. — MONTESQUIEU A WALDEGRAVE.

Autographe. Arch. de La Brède. — Laboulaye, VII, 223.

A Venise, ce 18 août 1728.

Voici, Milord, la première ligne que j'écris depuis mon arrivée à Venise, qui fut lundi matin.

L'immobile M. Jacob [1] a volé sur les ailes de l'amour, depuis Gratz jusques ici, sans se reposer un moment.

1. Cf. à son sujet *Voyages*, I, p. 292 : « C'est à lui que je dois une idée de l'art de la peinture, » écrit Montesquieu.

Il a fait le premier jour son entrée publique, et le beau sexe lui a tellement fait les honneurs de la ville qu'il songe déjà à y établir sa demeure. Pour moi, qui suis convaincu que je trouverai des catins d'un bout de la terre à l'autre, et que je ne puis manquer que de besoins, je quitterai Venise dans une quinzaine de jours; et je vous avoue que je suis dans une véritable colère contre les barqueroles[1] qui, trompés sans doute par mon air robuste, veulent m'arrêter à toutes les portes où il y a des putains et branlent la tête lorsque je les fais passer plus avant, comme si c'était ma faute.

M. l'ambassadeur de France[2] est le seul ministre qui tienne table à Venise, et il fait, dit-on, cet honneur à son maître à très bon marché.

J'ai l'honneur de vous saluer, Milord. J'ai peur que le plaisir que j'ai eu avec vous ne me fasse tort pour le reste de mon voyage. Je vous demande toujours la continuation et l'honneur de votre amitié, et d'agréer le respect et l'attachement avec lequel je serai toute ma vie, Milord, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Agréez, Milord, que j'assure ici de mes respects la quadruple alliance et MM. de Breille et de Solar[3]. Je compte écrire à M. de Breille par ce courrier, ou le prochain. Je voudrais bien aussi que vous eussiez la

1. Barcaròlo = gondolier.
2. Le comte de Gergy.
3. Antoine-Maurice Solar (1689-1762), ambassadeur de Sardaigne à Vienne et à Paris, plus tard, commandeur de l'ordre de Malte, frère du marquis de Breille. Cf. *Voyages*, I, 9, et *Pensées*, II, 138.

bonté de parler de moi à M. le comte de Taroca[1], s'il est arrivé.

Je vous supplie, Milord, de vouloir bien envoyer à la poste à Gratz savoir s'il y a des lettres pour moi et de faire aussi envoyer à la poste de Vienne.

193.— MONTESQUIEU AU COMTE DE LINDEN.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Venise, ce 19 août 1728.

Voici, mon cher comte, un mémoire auquel je vous prie de vouloir bien faire honneur. Le pauvre feu comte d'Estrades était mon parent[2] et je voudrais bien contribuer à rendre à sa famille le service qu'elle demande.

Je vous serais donc bien obligé si vous vouliez nous faire venir l'extrait mortuaire en question et la faveur sera entière, si vous voulez vous employer auprès du grand Prince[3] que vous aimez, pour qu'il donne l'attestation demandée. Il est dans une telle situation qu'il peut donner de la gloire à qui il veut.

Mille excuses de mon importunité, il me semble qu'il y a des gens à qui on est bien aise d'avoir de l'obligation. Vous êtes, mon cher comte, de ce nombre-là. Je suis, etc.

A Monsieur le comte de Linden, chambellan de l'Empereur.

1. Ministre de Portugal à Vienne. Cf. *Voyages*, I, 8.
2. Voyez p. 74, n° 1. Il s'agit ici de Louis-Godefroy d'Estrades, demi-frère de Mme d'Herbigny, mort de ses blessures sous Belgrade, en 1707.
3. Le prince Eugène.

194. — WALDEGRAVE A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Gratz, ce 31e août 1728.

Je commençais, mon cher Président, un peu à me fâcher contre votre silence quand j'ai reçu votre lettre du 20e par laquelle je vois que vous avez été plus longtemps en chemin entre Gratz et Venise que vous ne vous l'étiez proposé. Je ne doutais pas de l'empressement de Jacob pour arriver à ce lieu de délices; pour un homme de son tempérament et par ce qu'il m'en écrit, il y trouve tout. A cet égard, je n'ai pas été trompé non plus, quoique vous ne vous expliquiez pas aussi nettement que je l'aurais souhaité sur ce chapitre, mais il nous paraît que ma prophétie s'est accomplie, et que vous b... autant qu'il vous fallait.

Je n'espère plus aller vous rejoindre; le retour de l'Empereur qui sera, à ce qu'on dit, plus prompt qu'il ne se l'était proposé, m'obligera de rester ici. Je n'ai rien d'assez intéressant à vous mander d'ici pour pouvoir vous tenter d'y retourner, et remettre au printemps votre tour d'Italie, mais je ne veux pas désespérer de vous revoir encore à Vienne avant la fin de novembre, où je prévois qu'on pourrait faire quelque chose qui ne vous serait pas désagréable.

Nous menons la même vie qu'on menait pendant que vous y étiez. J'ai assemblée générale l'après-dîner. La quadruple alliance telle que vous l'avez laissée ne subsiste pourtant plus: Bartholommei[1] en

1. Envoyé de Florence à Vienne. Cf. *Voyages*, I, 8.

est exclu, pour un brouillon ; vous n'en serez pas surpris, il nous donne des scènes admirables.

J'ai fait faire toutes les recherches de lettres et M. Harris vous en aura déja rendu compte. Le prince Eugène m'a dit qu'il vous enverrait les certificats que vous lui demandez au sujet du comte d'Estrades ; il m'en a parlé comme d'une personne qui en était bien digne et qu'il a fort regrettée.

Adieu, cher Président, portez-vous bien, lassez-vous de courir, et revenez bientôt à celui qui est, avec un attachement inviolable, votre très humble et très obéissant serviteur.

WALDEGRAVE.

A Monsieur, Monsieur le président de Montesquieu, — à Venise.

195. — MONTESQUIEU A WALDEGRAVE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Ce 3 septembre 1728.

Milord,

Je désire à Votre Excellence une parfaite santé. J'ai reçu de vos nouvelles par un comte modénois qui a passé ici, qui m'a parlé de vos nouveaux succès au pharaon. Si j'avais été à Gratz, je n'aurais pas fait comme M. le marquis Bartholommei et je me serais mis en part avec vous.

Je quitterai Venise dans quelques jours pour aller à Padoue, Vérone, Milan. J'aurai l'honneur de vous mander mon départ. Il est assez extraordinaire que, n'ayant point gagné d'indigestion chez vous, j'en aie attrapé une à Venise; cela est pourtant

et j'en suis malade comme un chien. J'ai été assez heureux pour trouver ici l'abbé Conti[1], qui m'a fait très bien les honneurs de la ville. Quoique je n'espère pas de vous voir ici, je ne partirai point sans avoir reçu de vos nouvelles. Je vis ici sous les lois d'une belle qui me dit toujours *ah! caro;* et, comme elle m'a usé tous mes condoms, je vais la répudier en faveur de M. Jacob[a].

Vous savez que, quoique les Vénitiens aient préparé deux galères pour aller complimenter l'Empereur, ils y iront cependant par terre. Je crois qu'ils ont peur de violer quelque article de leur contrat de mariage avec la mer Adriatique. J'ai l'honneur d'être.

A Milord Waldegrave, plénipotentiaire d'Angleterre, — à Vienne.

196. — LE MARQUIS DE BREILLE[2] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Gratz, ce 6 septembre 1728.

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et la manière peu respectueuse avec

a) *Biffé :* Si vous venez ici, ne comptez point sur M. Cornaro [1] et les siens; vous pouvez compter que, tout milord Waldegrave que vous êtes, ils ne vous reconnaîtront ni ne vous verront. Le duc de Richelieu, qui est venu avec des lettres du dit Cornaro[2], est sorti de Venise très piqué de la réception.

1. Ambassadeur de Venise à Vienne.

2. Cf. *Voyages*. I, 27: « Passant par Venise avec des lettres de Cornaro pour ses sœurs, il alla les voir; elles ne le reçurent ni l'une ni l'autre. »

---

1. L'abbé Antoine Schinella Conti (1677-1749). Cf. *Voyages*, I, 64 et suiv.

2. Joseph-Robert Solar, marquis de Breille, alors envoyé de Sardaigne à Vienne, fut plus tard gouverneur du prince de Savoie, Victor-Amédée. Il mourut en 1764. Cf. *Voyages*, I, 9.

laquelle vous me parlez des belles de Venise.....[a] c'est de quoi nous n'avons jamais douté, Milord[1] et moi, qui vous rendons justice en tout et sommes grands admirateurs de votre esprit et mérite.

Je n'ai jamais douté, Monsieur, de vos bontés pour moi. Je reçois avec plaisir les louanges que vous donnez à mes amis qui les méritent, et pardonne à votre politesse toutes celles dont vous me comblez à tort. Je vous envoie les lettres que je vous ai promises en style modeste dont vous serez content. J'ai peu vu M. Bertin[2] depuis votre départ; il est devenu fort rêveur et ne dit plus de bons mots. Les actions du marquis Bartholommei baissent, non sans grande émotion de son corps et de son âme. On dit ici que M. de Cambis[3] va arriver, ce qui afflige le secrétaire ministre. Je vous prie de faire mes compliments à Jacob; dites-lui que sur Venise je suis entièrement de son avis. Je crois qu'il en trouve le séjour plus agréable que vous, parce qu'il y a plus d'occupations, et je suis au delà de toute expression, mon très cher Président, votre très humble et très obéissant serviteur.

SOLAR DE BREILLE.

A Monsieur le président de Montesquieu, — à Venise.

a) *Deux lignes et demie raturées avec grand soin par une main moderne.*

1. Waldegrave.
2. Sans doute Berkentin. Cf. *Voyages*, I, 8: « Berkentin, envoyé de Danemark; savant; de l'esprit; mais réussissant peu dans le dessein de n'avoir pas une politesse pédante. »
3. Ambassadeur de France à Turin, désigné pour remplacer le duc de Richelieu à Vienne.

197. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Minute autographe. — Arch. de La Brède.

A Venise, ce 15 septembre 1728.

Je me sens, Madame, si fort intéressé à n'être point oublié de vous que je vous écris de tous les endroits où je suis et je ne cesserai jamais de vous demander la continuation de vos bontés et d'une amitié qui honore autant que la vôtre.

J'ai été très heureux de trouver ici l'abbé Conti, qui m'a fait voir des Vénitiens et c'est précisément ce qu'il faut voir à Venise, non ailleurs; mais au contraire les étrangers ne voient ordinairement ici que des ambassadeurs et des demoiselles.

J'ai ouï parler ici, avec bien du respect, du livre de M. de Fontenelle sur les *Infinis*[1].

Je pars dans deux jours pour Milan. Si je vous suis bon à quelque chose, mon adresse est chez M. Leblond, consul de France[2].

J'ai pris l'Italie à l'envers parce que je n'ose pas entrer à Rome dans les grandes chaleurs. J'ai vu ici des dames très aimables et qui ont beaucoup d'esprit. Il y a une Mme Memo, nièce du Doge, très philosophe[3], et que vous aimeriez; je crois la louer beaucoup.

Mais rien de ce que j'ai vu, rien de ce que je verrai ne me consolera des mardis. Je les salue, ces heureux mardis; je les voyais autrefois avec plaisir, à présent c'est avec jalousie. J'ai presque pensé

1. *Éléments de géométrie de l'Infini*, Paris, 1727, in-4°.
2. Consul de France à Venise.
3. Cecilia Memo. Cf. *Voyages*, I, 64 et 77.

vous écrire que je voudrais qu'on commençât à s'y ennuyer un peu et que M. de La Motte ne pût plus trouver un seul vers pour l'objet qu'il aime. J'espère pour M. de Saint-Aulaire et pour vous qu'il sera de retour à Paris. Je ne puis vous dire autre chose de Venise si ce n'est que c'est un lieu où la débauche s'appelle liberté.

J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de respect et une vraie reconnaissance, Madame...

Madame la marquise de Lambert.

198. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Venise, ce 15 septembre 1728.

Je souhaite, Madame, que cette lettre vous trouve en bonne santé; je suis inquiet de vos indispositions éternelles et je voudrais bien que cela fût fini.

J'aurais fait un assez sot voyage à Venise sans l'abbé Conti qui m'a fait voir des Vénitiens, car ordinairement les étrangers n'y voient que des ambassadeurs ou des demoiselles.

Le comte de Linden me mande que, dès que l'Empereur sera de retour de Trieste, il aura soin de faire expédier par la chancellerie de l'Empereur le certificat le plus authentique [1], et le latin en sera si beau que M. l'abbé Muret en sera content. Comme il y a apparence que le voyage impérial sera abrégé, vous l'aurez plus tôt. Milord Waldegrave me mande que

1. Cf. la lettre 193.

le prince Eugène lui avait dit qu'il m'enverrait le certificat en question et qu'il lui avait parlé de M. le comte d'Estrades comme d'un homme d'un rare mérite et qu'il avait fort regretté. Il n'a pas fait assez longtemps honneur à la France, il m'a paru qu'il avait acquis dans ce pays-là l'estime universelle et j'en ai ouï parlé avec toute sorte d'éloges à des officiers qui ne savaient pas que j'y prisse tant d'intérêt.

Adieu, Madame.

Madame d'Herbigny.

199. — MONTESQUIEU A BERWICK.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Venise, ce 15 septembre 1728.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous écrire de toutes les villes où je suis parce que j'ai toujours la même chose à vous demander, qui est la continuation de vos bontés.

Je pars de Venise dans deux jours. C'est une ville qui ne conserve plus que son nom : plus de forces, de commerce, de richesses, de lois; seulement la débauche s'y appelle liberté. J'aurai quelque jour un grand chapitre à vous faire de cette ville aussi bien que de la cour où j'ai été précédemment.

Je vais droit à Milan et prends l'Italie par le revers parce que je n'ose pas rentrer à Rome avant le milieu d'octobre, de façon que, dans l'intervalle, je verrai Milan, Turin, Gênes et Florence. Il ne faut

pas que vous preniez la peine de m'envoyer des lettres pour Rome, parce que j'en ai abondamment et dans l'Italie, les gens d'une ville vous adressent à ceux de l'autre. Milord Waldegrave me mande qu'on se divertit toujours bien à Gratz et qu'il se tenait tous les jours conseil chez lui. Ce conseil est un gros jeu où il gagnait, de mon temps, tout ce qu'il voulait.

J'ai ici beaucoup raisonné système avec M. Law[1]. C'est s'y prendre tard que d'avoir fait connaissance en 1728[a].

J'ai l'honneur d'être...

Monsieur le Maréchal de Berwick.

200. — MONTESQUIEU A BONNEVAL.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Milan, ce 29 septembre 1728.

J'ai vu M. et Mme de Trivulce[2] qui m'ont fait bien des civilités et m'ont bien fait sentir qu'ils n'examinent pas les gens que vous leur recommandez. J'ai déjà vu l'Opéra ce soir, devenu presque tout à fait lombard.

Hier, comme je lisais l'affaire de Temesvar, il me vint un regret horrible de ne vous avoir pas escroqué

a) *Biffé :* et il y a bien du guignon à n'avoir fait sa connaissance qu'en 1728.

1. Cf. le récit de cette entrevue dans les *Voyages,* I, 59-64.
2. Antoine Tolomeo Trivulce, mort en 1767. Cf. *Voyages,* I, p. 96 et suiv.

Belgrade[1]. Se pourrait-il que, travaillant avec la facilité que vous faites, vous ne voulussiez pas vous donner cette satisfaction à vous-même? La peine est pour M. de Châteauvieux[2] et non pas pour vous. Vous devriez bien me faire ce plaisir. Voulez-vous qu'on vous en aille prier à Venise?

201. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ CONTI.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Milan, ce 29 septembre 1728.

J'aurais eu l'honneur de vous remercier plus tôt, Monsieur mon illustre abbé, des bontés dont vous m'avez comblé à Venise, si je n'avais pensé de vous donner en même temps des nouvelles de Milan.

Mme la comtesse Borromée[3], sur votre lettre, m'a reçu comme si j'étais descendu du Mont Parnasse, dont j'ai été bien honteux; me disant toujours que j'étais un homme savant, puisque vous le lui aviez mandé. Je suis étonné de sa prodigieuse érudition. Rien n'est capable de nous brouiller qu'un certain loup-cervier qu'elle aime beaucoup et qu'elle va flatter et caresser, et moi, qui crains toujours que ma physionomie ne le choque, je n'ose me familiariser avec ses griffes et ma philosophie n'a pas encore été au point de me rendre si respectable aux bêtes féroces qu'elles viennent me lécher les pieds comme à Pythagore.

1. Voyez la lettre 202.
2. Secrétaire de Bonneval.
3. Clélie Grillo, mariée en 1707 au comte Jean-Benoît Borromée. Cf. *Voyages,* I, 92, et la note.

Je vous supplie de faire ma cour à Mme Memo, je suis très fâché, à présent, d'avoir fait connaissance avec elle; je n'en ai que les regrets. Continuez à cultiver son esprit, et, en la rendant plus habile que nous autres hommes, détruisez vous-même vos principes. J'ai été à l'Opéra qui est très charmant parce qu'on y joue, mange, fait des visites et qu'on ne l'entend point.

Je suis...

Je salue le charmant B...; je lui recommande Euclide et la religieuse.

A Monsieur l'abbé Conti, — à Venise.

202. — BONNEVAL A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Venise, ce 2 octobre 1728.

Je suis ravi, Seigneur, que vous soyez arrivé à Milan en bonne santé, que vous vous y soyez amusé et que M. le prince Trivulce, en vous faisant les honneurs de cette grande ville, ait en même temps goûté les douceurs d'une aussi bonne compagnie que la vôtre.

J'espère au reste, Monsieur, que vous ne montrerez à personne la relation de Peterwardein sans l'avoir bien et dûment corrigée et lui avoir donné cette tournure de langage qui met la vérité dans un plus beau jour; elle n'a pas besoin de corrections quant aux faits, mais, comme j'attends d'un jour à

l'autre tous mes papiers, je pourrai joindre quelques détails qui sont échappés à ma mémoire et qui ne diminueront point la curiosité du sujet.

Je remets la suite jusqu'à la fin de la guerre de Hongrie; à la réception des mêmes brouillons je joindrai les principaux événements de la guerre des Vénitiens en Morée, à Corfou et en Dalmatie avec une petite introduction au total, qui mettra au fait le lecteur des motifs des armements des Turcs contre la république de Venise, et, quand j'aurai mis le tout en ordre, ce qui ne me coûtera pas beaucoup de temps, vous en serez le maître absolu.

Quant à mon mémoire, il est à vous; Châteauvieux ne l'a pas encore copié, mais c'est sa faute; je le tarabusterai en votre nom de la belle manière. Il vous assure de ses respects très humbles.

Vous feriez bien de repasser à Venise pour voir toutes les folies du carnaval. La Faustine[1] doit chanter à un des opéras, et, quand ce ne serait que pour dire à vos petits-enfants que vous avez vu ce qu'il y a de plus extravagant au monde, vous devez retourner par ici. Il y a près de six mois entre ci et le carême; c'est du temps de reste pour voir l'Italie et le carnaval de cette ville; consultez-vous bien. J'ai déjà annoncé votre voyage à Rome à M. l'abbé Le Blond, pour prévenir M. le cardinal de Polignac; c'est son secrétaire d'ambassade. Voilà la lettre pour Son Éminence.

Je vous embrasse tendrement et suis avec toute

1. Cf. *Voyages*, I, 186 et 221.

l'estime et le respect possibles, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE COMTE DE BONNEVAL.

Les masques commencent le 5 de ce mois ou dans trois jours. Quand vous arriverez à Rome, M. l'abbé Le Blond sera votre introducteur auprès de S. E. M. le cardinal de Polignac et vous épargnera la peine de décliner votre nom par article; il s'en fera un honneur et un plaisir.

203. — MONTESQUIEU A Mme ***[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Octobre 1728.]

Io prego V. S. ill. di farmi sapere a che ora uscirà di casa. Io starò alla porta con miei guanti bianchi alla mano, perche conviene che Lei non avendo qui il signor suo marito abbia almeno un sigisbeo, e io l'assicuro che farò la mia carica colla discrezione convenevole. Goda il felicissimo di tutti i mariti degli infiniti tesori delle sue beltà. Mi basta

---

Je prie Votre Seigneurie illustrissime de me faire savoir à quelle heure elle sortira. Je me tiendrai à votre porte, mes gants blancs à la main, parce qu'il convient que, n'ayant pas ici M. votre mari, vous ayez au moins un sigisbée; et je vous assure que je remplirai ma charge avec la discrétion qui convient. Que le plus heureux de tous les maris jouisse des trésors

1. Peut-être la comtesse Borromée.

di vederla ridere e d'esser favorito dell' avvantaggio d'esser burlato da Lei. Noi sigisbei siamo animali che si nutriscono di poco e, come i cameleonti, viviamo d'aria, mentre che il marito, come un fiero e superbo leone, ruba, destrugge e devora. Sarà dunque il mio destino d'ammirare la felicità del signor conte, desiderar molto, sperar poco, tacere sempre. È vero che quando verrà il tempo che il suo marito gli farà qualche infideltà, poterò credere che la mia carica appresso di Lei sarà un poco più importante [e] considerabile, perchè io ho sentito dire che una dama offesa era ben presto vindicata.

Intanto io la reverisco con sommo rispetto e gli baccio umilmente le mani.

Il Presidente.

---

infinis de votre beauté. Il me suffit de vous voir rire et d'avoir l'avantage d'être raillé par vous. Nous sigisbées sommes des animaux qui se nourrissent de peu et, comme les caméléons, nous vivons d'air pur, pendant que le mari, tel un fier et superbe lion, emporte, détruit et dévore. Ce sera donc mon destin d'admirer le bonheur de M. le comte, de désirer beaucoup, d'espérer peu, de me taire toujours. Il est vrai que, quand viendra le temps que votre mari vous fera quelque infidélité, je pourrai croire que ma charge près de vous sera un peu plus importante, parce que j'ai entendu dire qu'une dame offensée était bien vite vengée.

En attendant je vous salue avec le plus grand respect et vous baise humblement les mains.

Le Président.

204. — MONTESQUIEU A LA PRINCESSE TRIVULCE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Seconde semaine d'octobre 1728.]

Je suis, ma chère princesse, dans la situation du monde la plus cruelle : il me semble qu'il m'est impossible de vivre sans vous, et je sens que je vais vous perdre. Hélas! si vous saviez combien cette réflexion est triste pour moi[a].

Votre départ[1] va déterminer le mien[2]. Car que ferais-je ici, privé de la seule personne qui m'y attache ? Tout ce que je verrais ne ferait qu'augmenter mon désespoir.

Je vous jure, ma petite, qu'en quelque lieu que je sois, un mot de votre part me rappellera toujours à vous et que je trouverai un vrai plaisir à sacrifier tout pour suivre aveuglément le penchant invincible qui m'entraîne vers vous, que je serai toujours charmé d'apprendre que vous êtes heureuse, que je serai dans la douleur si je sais que vous ne l'êtes pas, que, si le destin l'avait permis, j'aurais mis toute mon ambition à vous plaire. Il me semble que ma passion est différente de toutes celles que j'ai eues en ma vie : je vous ai vue, et soudain j'ai senti du plaisir à vous aimer. Ma chère petite, je crois que si je te tenais, je mourrais dans tes bras.

a) *Biffé :* Quoique je ne puisse vous voir qu'au milieu de tous les gens qui vous observent, c'est encore un bonheur infini que de pouvoir vous voir.

1. Le prince et la princesse Trivulce allaient faire un séjour dans leur château. Cf. la lettre 208.
2. Montesquieu quitta Milan le 16 octobre. Cf. *Voyages,* I, 102.

205. — MONTESQUIEU A LA COMTESSE BORROMÉE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Milan, ce 14 octobre 1728.

Je ne pardonnerai ni à la vie ni à la mort au marquis d'Ara Cœli[1] de ne m'avoir pas dit que Votre Excellence devait partir pour la campagne. Elle était à peine hors de la ville que j'arrivais chez elle et dès ce moment je me jugeai seul à Milan; aussi en pars-je demain.

Je ne saurais assez remercier Votre Excellence de ce qu'elle a voulu que je connusse la femme la plus admirable de l'univers; je me souviendrai toute ma vie avec plaisir des jours que j'ai passés avec elle, et je jure que je ne passerai jamais à cinquante lieues de Milan sans me détourner de mon chemin pour aller la voir et l'entendre.

Voici au juste l'état de ses affaires : elle me prêta six volumes; je lui en renvoie deux avec cette lettre, elle a voulu que je reçusse d'elle le d'Aviler[2]; j'en ai encore deux autres à elle que je lui renverrai de Turin.

Je la supplie de m'honorer de ses commandements.

206. — MONTESQUIEU A LA PRINCESSE TRIVULCE.

Minute autographe. Arch. de la Brède.

Novare [19 octobre 1728.][3]

Je ne saurais vous dire, mon cher cœur, avec quel

1. Secrétaire des commandements de la comtesse Borromée.
2. Le *Cours d'Architecture* de d'Aviler, dont la 1re éd. est de 1691
3. Cf. *Voyages*, I, 106.

regret je vous quittai : rien n'approche de l'affreux désespoir où j'étais[a]. Mon esprit se perdait, et quand vous me demandâtes si vous pouviez me rendre service[b] en quelque chose : « à rien, » vous dis-je. Et qu'auriez-vous pu faire pour moi lorsque vous me priviez de votre présence et du plus cher objet de mon cœur, ma chère petite ? Il me semblait qu'en vous perdant je m'anéantissais[c], et ce misérable moine qui vint chez moi me devint un objet important parce qu'il me parlait de vous[d]. Imaginez-vous quelle a été ma vie depuis ce temps-là. Je suis parti accablé de chagrin, et j'ai béni le ciel de ce que je ne voyais rien qui pût m'empêcher de penser à vous. J'ai demeuré deux jours dans une auberge auprès du lac Majeur, sans pouvoir ni avancer ni reculer; enfin j'ai vu ces îles si renommées[1], j'en ai été enchanté. Hélas, si je pouvais passer quelques jours avec vous, si je pouvais y vivre avec ma chère petite princesse ! Je dois écrire une grande lettre au prince lorsque je serai arrivé à Turin. Je suis à présent à Novare, retenu par la pluie, et je ne sais quand je pourrai arriver à Turin. Aime-moi, je t'en prie, mon adorable princesse, et crois que je t'aimerai jusqu'au dernier soupir.

Adieu ; quand pourrai-je te revoir ? Je crois que si je puis jamais t'embrasser, je mourrai dans tes bras. Adieu encore une fois.

a) *Biffé* : Je vous aime, et jamais je n'ai tant aimée ; je laissais tout ce que j'avais de plus cher dans le monde et je. — b) *Biffé :* me servir. — c) *Biffé* : je tombais dans un affreux néant. — d) *Biffé :* Je vous jure, ma chère petite, qu'il me semblait que j'avais trop de courage de vous laisser.

1. Les îles Borromées. Cf. *Voyages*, I, 102.

207. — MONTESQUIEU A Mme ***.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 256.

[1728?]

Je suis désolé. Figure-toi que je suis encore dans l'horrible état où nous étions quand nous nous séparâmes. T'en souviens-tu bien, ma chère enfant? Ton trouble te permit-il de t'apercevoir de tout le mien? Je ne te parle plus de ce jour que nous passâmes dans les larmes, mais de ce cruel moment où on nous arracha et la douceur de pleurer et la consolation de nous plaindre. Te souviens-tu de cette Junon qui nous étudiait sans cesse et cherchait nos soupirs jusque dans notre cœur? Te souviens-tu de ce corsaire qui portait la cruauté jusqu'à vouloir nous réjouir? Que je souffris! Encore, si j'avais pu, en te quittant, te bien peindre mon désespoir, j'aurais trouvé de la consolation à te faire voir que je ne suis pas indigne de tout ton amour. Je crains toujours de ne t'avoir pas fait connaître tout le mien. Je t'ai dit un million de fois que je t'aime avec fureur; je crois toujours ne te l'avoir pas assez dit, et je voudrais mourir en te le disant.

208. — MONTESQUIEU AU PRINCE TRIVULCE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Turin, ce 27 octobre 1728.

Mon cher prince, Dieu a fait exprès Turin pour faire faire pénitence aux étrangers du plaisir qu'ils

ont eu à Milan[a]. J'ai cependant été bien charmé de voir M[me] la comtesse de Mazin[1] qui m'a fait toutes sortes d'amitiés et de politesses, c'est-à-dire qui les a faites à V. E. et au porteur de sa lettre. Vous êtes à présent à votre antique château entouré des gentilshommes voisins, vous êtes avec la plus aimable princesse du monde, vous exécutez de point en point ce qui a été écrit la veille et vous n'êtes jamais un moment en repos[b]. Comme un voyage à Parme a fait échouer la vertu de dom Guido, un voyage à Turin lui rendra son innocence.

Au reste, je déclare à M. le prince de Trivulce que, quoique l'on soit mouillé comme un canard, quoique l'on reste deux jours seul, dans une auberge, exposé aux quatre vents, on doit être fort aise de voir les îles Borromées et que tout Allemand qui aura un gouverneur habile ne doit jamais retourner dans son pays sans les avoir vues. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat.

MONTESQUIEU.

Agréez que je présente mes très humbles respects à M[me] la princesse et que je l'assure de mon attachement inviolable. Je la supplie de se préparer à partir.

a) *Biffé :* J'ai reçu, mon cher prince, à Turin la lettre dont vous m'avez honoré. Je ne sais pas si je serai toujours aussi content de V. E. Je regrette Milan et personne ne contribue plus à me le faire regretter que vous. Turin semble être fait exprès pour faire faire pénitence aux étrangers du plaisir qu'ils ont eu dans votre ville. — b) *Biffé :* C'est un grand malheur de n'être pas à Codogne.

1. Montesquieu lui avait été recommandé par le prince Trivulce Cf. *Voyages*, I, 108.

209. — MONTESQUIEU A LA COMTESSE BORROMÉE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Ce 28 octobre 1728, de Turin.

C'est un grand malheur d'avoir connu Votre Excellence; elle fait des politesses aux gens qui sont auprès d'elle, et elle n'accorde que son oubli à ceux qui n'y sont plus. Si j'étais un Anglais, je serais moins touché de ses rigueurs, mais si j'étais un Anglais, elle n'en aurait point pour moi. Je la supplie de penser qu'elle et moi sommes dans une telle situation que je perds tout en perdant ses complaisances.

De deux livres que j'ai encore à elle, j'en ai remis un au père Roma[1] pour le faire tenir à V. E., et, si je n'ai pas achevé de lire l'autre lorsque je partirai de Turin, je l'emporterai à Gênes et le lui renverrai de là par un gentilhomme français qui aura l'honneur de lui présenter ses respects et les miens. Elle m'avait promis des lettres pour Turin, Rome et Gênes, je n'en ai pas besoin pour les deux premières, mais je lui en demande une pour Gênes: que V. E. ait la bonté de se promener et de dicter au marquis d'Ara Cœli trois mots pour moi; c'est un grand honneur pour moi d'être avoué d'elle.

Au reste, je la félicite du plaisir qu'elle a de posséder les Iles Borromées. Je les ai vues : c'est une chose dont la beauté est comme les plaisirs du Paradis des poètes, qu'ils ne peuvent exprimer

1. Joseph Roma, minime, professeur de physique à l'Université de Turin depuis 1720. Cf. *Voyages*, II, 99.

ni faire sentir; il n'y manque que sa présence. Je suis avec un profond respect.....

Qu'elle agrée que j'assure le marquis d'Ara Cœli de mon souvenir et que je présente mes respects au petit loup et le remercie de ce qu'il ne l'a pas encore mordue.

Madame la Comtesse Borromée, — à Milan.

210. — MONTESQUIEU A LE PELLETIER DES FORTS[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Gênes[2], ce 9 novembre 1728.

Je vous prie, Monseigneur, de permettre que je vous félicite du bel arrêt que vous venez de rendre en faveur des rentes sur l'Hôtel de Ville[3]. Il me semble que c'est la plus belle chose qui ait jamais été faite en fait de finance et je vous assure que les gens de l'Académie française admirent beaucoup ceux de l'Académie des Sciences.

J'étais à Turin et à la Vénerie[4] le jour que l'arrêt y parut; le roi me demanda qui est-ce qui avait fait ce projet. Je lui répondis que ce ne pouvait être que vous, Monsieur, qui aviez pris les finances en grand désordre et les aviez rétablies. La plupart des

1. Contrôleur général de 1726 à 1730, membre honoraire de l'Académie des Sciences en 1727. Beau-frère de Lamoignon de Courson.

2. Montesquieu arriva le 9 novembre à Gênes, et en partit le 29. *Voyages*, I, 132 et suiv.

3. Arrêt du Conseil du 22 octobre, pour un projet de remboursement par loterie des rentes sur l'Hôtel de Ville.

4. Résidence du roi de Sardaigne. Voyez sa description dans les *Voyages*, I, 110.

gens qui étaient là n'entendaient guère cet arrêt, quelque simple qu'il soit.

Je suis persuadé, Monsieur, que, laissant comme vous faites les espèces comme elles sont sans les tourmenter sans cesse, comme faisaient MM. vos prédécesseurs, vous aurez le grand honneur de rendre notre royaume puissant et heureux. Si je puis vous être bon à quelque chose dans ce pays-ci, faites-moi la grâce de m'employer. Je serai à Rome au 15 décembre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur...

Monsieur le Contrôleur général Des Forts.

211. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Gênes, ce 9 novembre 1728.

Eh! mon Dieu, Madame, qu'est ceci? Le Roi, la petite vérole! Dieu nous préserve d'un plus grand événement!

Nous ne savons ici chose au monde. Je voudrais bien pourtant savoir des nouvelles de votre santé et je vous assure que ma grande peine est d'être attaché à des personnes qui sont si loin.

J'arrivai hier à Gênes et je compte être au 15 décembre à Rome: si je vous y suis bon à quelque chose, je vous prie de disposer de moi.

J'ai vu tant de choses et j'en ai tant appris qu'il ne tiendra qu'à moi d'être le plus ennuyeux conteur

de la terre. Ainsi, Madame, prenez garde à vous les quinze premiers jours de mon arrivée.

J'ai lu dans les gazettes des choses admirables de Mme de Beuvron.

J'ai l'honneur d'être avec le respect et l'attachement le plus tendre, Madame.....

212. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY ET A SON FILS.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Gênes, ce 9 novembre 1728.

Mon Dieu, Madame, que je suis en peine de la santé du Roi. Il n'a jamais fait de mal et il y a bien peu de ses camarades qui puissent se vanter de pareille chose.

Je ne saurais assez vous féliciter et assez féliciter M. de Briçonnet[1] de l'heureuse affaire que Mme votre fille et vous ont faite. Je vous assure que, quand je serai à Paris, je donnerai de bons conseils à M. votre gendre; je lui dirai bien de ne pas se laisser gouverner par M. d'Herbigny: s'il l'en croit, il sera toujours au lit avec sa femme ou au palais; mais un jeune homme qui veut voir le monde a bien d'autres choses à faire.

J'ai été à Turin trois semaines. La première chose que le roi me dit ce fut: « Monsieur, êtes-vous parent de M. l'abbé de Montesquieu[2] qui était ici avec

1. François-Guillaume de Briçonnet, comte d'Auteuil, marquis de Rozay, président au Parlement, marié le 13 septembre 1728 à Élisabeth Lambert d'Herbigny.

2. Joseph de Secondat, abbé de Faize, oncle paternel de Montesquieu.

M. l'abbé d'Estrades[1] ? — Sire, lui dis-je, c'était mon oncle. — Il y a bien longtemps de cela, me dit-il, c'était du temps de la régence de Mme ma mère. — Sire, lui dis-je, V. M. est comme César qui n'avait jamais oublié aucun nom[2]. » Toute la vieille cour ne m'a parlé que de feu M. l'abbé d'Estrades et de l'abbé Montesquieu. Quant à votre étoffe, je l'achèterai, mais vous devriez bien me mander à quel prix vous la trouveriez chère et à quel prix vous la trouveriez à bon marché.

213. — MONTESQUIEU AU MARQUIS MARI[3].

Minute autographe[4]. Arch. de La Brède.

A Gênes, ce 11 novembre 1728.

Je suis encore dans la première admiration où l'on est à l'arrivée dans cette belle ville. J'étais déjà très prévenu et vous m'aviez d'abord rendu gênois.

Je lui souhaite[5] toutes sortes de plaisirs et qu'elle soit, là où elle est, aussi favorisée des dames qu'elle l'est des princes.

A Monsieur le marquis Mari, — à Turin.

1. Jean-François d'Estrades, dit l'abbé d'Estrades, abbé de Moissac et de Saint-Melaine, ambassadeur à Venise (1676-1678) et à Turin (1679-1685), mort en 1715.
2. Cette anecdote se retrouve dans les *Pensées*, I, 13.
3. Envoyé extraordinaire de Gênes à Turin. Cf. *Voyages*, II, 290.
4. En tête de cette minute, Montesquieu a écrit : « Je suis arrivé à Gênes, où j'ai déjà fait connaissance avec la caducité de M. Campredon. Mariage par l'abbé d'Infreville. Un homme qui l'estime. »
5. A Votre Excellence.

214. — Mme DE LAMBERT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 10e décembre 1728.

Je ne sais pas, Monsieur, si ma lettre vous trouvera encore à Gênes, car il me semble que vous allez de pays en pays. Apparemment vous faites une description de votre voyage et des observations fines et approfondies, comme vous savez faire, des mœurs, des caractères et des usages des pays où vous passez; mais dites-moi, je vous prie, si de voyager contribue beaucoup au bonheur et à la perfection? En reviendrez-vous plus sage et plus heureux? Pour moi, il me paraît que de faire toujours les frais[a] des connaissances nouvelles et que de les quitter dès qu'on commence à les connaître serait, pour moi, une peine. Pour vous, il me semble que vous n'aimez pas à séjourner même sur ce qui vous plaît; mais ce qui vous plaît ne vous plaît pas longtemps. Votre bonheur n'est donc que dans l'espace, et votre agitation vous tient lieu de félicité et vous êtes brouillé avec le repos.

Mais j'abandonne le raisonnement pour venir à un fait qui m'intéresse. Vous aimez à faire plaisir; je vais mettre la bonté de votre cœur en usage. Je vous demande le secret sur tout ce que je vais vous dire. Vous connaissez Mme la duchesse de Nevers[1]; elle est mon amie, et de plus très aimable. Elle se

a) *Ms :* traits.

1. Marie-Anne Spinola, mariée en juin 1709 à Ph.-J.-Fr. Mazarini-Mancini, duc de Nevers.

sépare de biens avec M. son mari. Elle en a à Gênes, dont elle a très peu de connaissance. M. de Spinola, son père, en avait beaucoup dans ce pays-là. Ce bien est resté entre les mains de M. Doria, grand seigneur. Je veux croire que ce sont ses gens d'affaires qui administrent mal le bien de Mme de Nevers; on ne lui en donne des connaissances que par parcelles, comme par exemple un palais vendu; nous ne savons combien ni à qui il est vendu. On devait lui envoyer cent mille livres et ces cent mille livres ne viennent point. Elle a un grand intérêt que ses affaires s'avancent et finissent. Si vous pouvez donc nous instruire en quoi consiste le bien qu'a laissé feu M. de Spinola, en quoi il consiste et comme il est administré, mais surtout sans blesser ni alarmer la délicatesse de M. Doria; elle est entre ses mains, il faut qu'il croie qu'elle a en lui une parfaite connaissance [*sic*]. Vous êtes plus capable qu'un autre de mettre dans tout cela le ménagement nécessaire, de nous instruire du fait, sans que M. Doria puisse s'en offenser.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très heureux voyage et de vous prier de nous dire quand vous comptez de revenir dans ce pays; votre retour est ce qui m'intéresse le plus. Vous devez des compliments à M. de Morville sur la mort de M. son père[1] qui lui a laissé très peu de bien.

Adieu, Monsieur, je suis avec une très sincère amitié votre très humble et très obéissante servante.

LA Mse DE LAMBERT.

1. Fleuriau d'Armenonville, mort au château de Madrid, le 27 novembre 1728.

215. — MONTESQUIEU A Mme DE LAMBERT.

Minute autographe. Arch. de La Brède. — Autre minute signée, Bibl. de Nantes, collection Labruchère, t. XVIII, fol. 92[a]. — *Cabinet historique*, t. III (1856), p. 28-29. — Laboulaye, VII, 225.

A Florence, le 26 décembre 1728.

Je vous présente, Madame, mes très humbles respects, et vous demande la continuation de ma fortune, c'est-à-dire de votre amitié et de vos bontés.

C'est une belle ville que Florence[1]. On n'y parle du prince ni en blanc ni en noir; les ministres vont à pied, et, quand il pleut, ils ont un parapluie bien ciré; il n'y a que les dames qui ont un bon carrosse, parce que tout honneur leur est dû.

Nous nous retirons le soir avec une petite lanterne, grande comme la main, où nous mettons un bout de bougie. Le matin, je prends mon chapeau de paille dont je couvre ma tête, et je me sers de mon castor d'Angleterre lorsque je sors.

Le soir, nous allons dans les maisons, où nous trouvons deux lampes sur la table, autour de laquelle il y a des dames très jolies, très gaies, et qui ont beaucoup d'esprit. Ce sont des palais[b] où il y a pour quarante ou cinquante mille écus de tableaux et de statues.

Un soir qu'il pleuvait bien fort[c], je me retirais avec mon parapluie et ma petite lanterne : « Messieurs,

a) *Nous désignerons par* B *la minute de la Brède, et par* N *celle de Nantes.* — b) N : superbes. — c) N *supprime* bien fort.

1. Comparez toute cette lettre avec les *Voyages*, I, 167 et suiv., et II, 299 et suiv.

dis-je, voilà comme se retirait le grand Cosme, quand il venait de chez sa voisine. »

Il y a ici bien de la politesse, de l'esprit et même du savoir[a]. Les manières[b] y sont simples, et non pas les esprits. On a peine à distinguer un homme d'un autre qui a cinquante mille livres de rentes de plus. Une perruque mal mise ne met personne mal avec le public ; on fait grâce des petits ridicules, on n'est puni que des grands. Tout le monde vit dans l'aisance : comme le nécessaire est peu de chose, le superflu est beaucoup. Cela met dans la maison une paix et une joie continuelles, au lieu que la nôtre est toujours troublée par l'importunité de nos créanciers.

Les femmes y sont aussi libres qu'en France, mais il ne paraît pas qu'elles le soient tant, et elles n'ont point encore acquis cet air de mépris pour leur état qui n'est bon à rien.

Au reste[c], on n'y peut lever les yeux sans voir quelque chef-d'œuvre de sculpture, peinture, architecture. Il y a eu ici de grands ouvriers, et plusieurs princes[d] qui aimaient les arts. On voit partout le grand goût de Michel-Ange naître peu à peu dans ceux qui l'ont précédé, et se soutenir dans ceux qui l'ont suivi. La galerie du Grand-Duc est non seulement une belle chose, mais aussi une chose unique. Il y a des gens qui la voient en un quart d'heure, et il y a un mois[e] que j'y vais tous les matins et je n'en ai encore vu qu'une partie. Là, et

a) *Biffé dans* B : Le feu Grand-Duc s'était laissé accabler par les moines et les prêtres. Celui-ci n'en veut plus entendre parler et, dès qu'il voit un moine, il le renvoie au nonce, et quand il voit un prêtre, il le renvoie à son archevêque ; je dis quand il voit, car il ne les entend jamais. — b) N : Les mœurs. — c) N : Du reste. — d) N : des princes. — e) N : une chose unique. Depuis un mois.

au palais Pitti, est un amas immense de statues antiques et de tableaux des plus grands maîtres[a]. Il y a une chambre qui contient tous les portraits des peintres qui ont quelque réputation, faits par eux-mêmes. Outre le plaisir de voir une chose qui ne se trouve que là, on a encore celui de comparer les manières. Depuis que je suis en Italie, j'ai ouvert les yeux sur des[b] arts dont je n'avais aucune[c] idée; c'est un pays entièrement nouveau pour moi[d].

A mesure que les goûts dominants commencent à s'affaiblir, on se dédommage par un grand nombre de petits goûts ; c'est un échange qu'on fait malgré soi; il ne faut pas examiner si on y perd ou si on y gagne. Florence et Rome m'apprendront à voir Paris, car je ne l'ai point encore vu[e].

Je vous ai ennuyée, Madame, en vous parlant de Florence. Nous nous imaginons que les choses qui nous frappent doivent frapper tout le monde de même. Je suis[f]...

J'oubliais de vous dire que j'ai été huit jours à Gênes ; je m'y suis ennuyé à la mort : c'est la Narbonne de l'Italie. Il n'y a rien à y voir qu'un très

a) N *donne* : de tableaux des plus grands maîtres et de statues antiques et modernes; et dans cette quantité, il n'y a rien que d'exquis. — *Biffé dans* B : Je crois que M. le Grand-Duc a quatre fois plus de tableaux que M. le duc d'Orléans. Là, non plus que chez M. d'Orléans, il n'y a rien que d'exquis. — b) *Biffé dans* B : les. — c) N : absolument aucune. — d) N : *ne donne pas la dernière ligne, depuis :* c'est un pays. e) *Biffé dans* B : Je me veux du mal à moi-même de m'être refusé jusqu'à trente-cinq ans le plaisir qu'il y a à voir un beau tableau et une belle façade. Je reviendrai donc à Paris, car je ne l'ai pas encore vu. — f) *N ajoute :* Je vous demande toujours la permission de vous être attaché tendrement et respectueusement le reste de ma vie. MONTESQUIEU. — Agréez que je salue très humblement M. et M[me] de Saint-Aulaire et les mardis et mercredis.

beau et très mauvais port, des maisons bâties de marbre, parce que la pierre est trop chère, et des juifs qui vont à la messe. J'ai rapporté la moitié de mes lettres de recommandation sans avoir voulu les rendre[a].

Madame de Lambert[b].

216. — MONTESQUIEU A BERTHELOT DE DUCHY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Rome, ce 28 janvier 1729.

Je vous souhaite la bonne année, Monsieur, accordez-moi un peu de part dans votre souvenir.

Je suis ici à Rome où je me damne le carnaval, en attendant que je me sauve la semaine sainte. J'ai fait connaissance ici avec un des hommes des plus aimables que j'aie vus de ma vie et qui est l'idole de Rome, je veux dire M. le cardinal de Polignac[1].

Je ne vous mande rien d'ici, vous ne vous souciez pas de savoir la maladie ou la mort d'un vieux cardinal, ou la bénédiction de quelque autel de la main du Pape à qui je baiserai la pantoufle pour moi et pour vous. Adieu.

Si vous êtes joliment dans l'esprit de Mme Lefranc[2], faites-lui bien mes compliments.

Monsieur Duchy.

a) *N ajoute* : Je crois que vous avez été touchée de la mort de M. d'Armenonville. J'ai l'honneur d'écrire par ce courrier à M. de Morville. — b) *L'adresse manque dans N.*

1. Melchior de Polignac (1661-1741), alors ambassadeur à Rome.
2. Mme Lefranc de Brunpré.

217. — MONTESQUIEU A WALDEGRAVE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Janvier 1729.]

Il y a un siècle, Milord, que je n'ai reçu de vos nouvelles. J'ai trouvé en arrivant ici M. Jacob qui ne m'en a donné aucune, de manière que je crains que vous n'ayez oublié vos deux acolytes. J'ai fait un long séjour à Florence qui me paraît une ville admirable. Je n'ai resté que dix jours à Gênes où l'ennui souffle de toutes parts et où l'on est entièrement insociable, non pas par vanité mais par avarice.

Turin est une ville bien jolie : il n'y a pas de grands plaisirs, mais des gens fort aimables. Il y avait là le marquis Mari, noble gênois, qui y avait été envoyé à l'occasion de l'affaire d'Oneille[1], car vous saurez qu'il y a toujours quelque noble gênois en chemin pour aller demander pardon à quelque prince des sottises que la République a faites.

J'ai fait ici connaissance avec M. le cardinal de Polignac qui me semble bien digne de sa grande réputation, tant il est plein de savoir, de politesse et d'esprit.

Quand pourrai-je, Milord, avoir le plaisir de vous revoir ? Je regarderai ce jour comme un des plus heureux de ma vie.

Je n'ai point de nouvelles du certificat de mort du comte d'Estrades[2]. Je joins ici une lettre pour M. Harris, avec un mémoire, vous suppliant de

1. Cf. *Voyages*, I, 144.
2. Cf. la lettre 193.

vouloir bien, s'il le faut, y jeter les yeux. C'est afin que M. Harris ait la bonté de parler à M. le comte de Linden, s'il le faut, que j'avais prié d'avoir la bonté d'en parler à M. le prince Eugène.

Je vous demande, Milord, un peu de part dans votre souvenir, dans vos bontés, dans votre amitié ; je la chérirai et cultiverai toute ma vie, comme une chose qui m'est infiniment précieuse. J'ai l'honneur d'être avec toute sorte d'attachement et de respect, Milord, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

218. — MONTESQUIEU AU CARDINAL DE POLIGNAC.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Bologne, ce 16 juillet 1729.

Je supplie bien fort Votre Éminence d'agréer que je lui fasse mes très humbles remerciements des bontés dont elle m'a honoré dans mon séjour à Rome et des belles choses qu'elle m'a fait entendre pendant le temps que j'ai étudié ses conversations. J'allai hier avec Mgr Lanti[1] voir l'Institut[2] ; en voyant ce grand nombre de machines et d'instruments et ces amas de curiosités naturelles, nous convînmes tous que V. E. nous manquait. Ce qui me déplut beaucoup, c'est l'assurance d'un professeur qui me vint montrer un livre chinois pour me

1. F.-M. Lanti, cardinal en 1743, mort en 1773, neveu de la princesse des Ursins.

2. Sur la visite de Montesquieu à l'Institut de Bologne. Cf. *Voyages*, II, 86 et suiv.

faire voir qu'il était écrit de haut en bas, à moi qui sortais des mains de Mgr Fouquet[1], ce qui fit que j'élevai la voix et que je l'instruisis lui-même et lui appris que, depuis deux mois, la monarchie chinoise n'avait plus que quatre cents ans avant Jésus-Christ d'antiquité. Il fut fort étonné d'un changement si subit, et toute la compagnie aussi. L'Institut perd tout ce qu'il pouvait perdre par l'absence du général Marsigli[2], qui, sur quelque pique, s'est retiré à Marseille, mais *amantium iræ amoris redintegratio est.*

Il y a ici une des plus sottes choses qu'il y ait en Italie[3] : c'est un portique de trois milles, d'assez mauvais goût, que l'on a fait pour aller quand il pleut à la Madona di San Luca sans se mouiller, comme si la véritable dévotion était arrêtée par le soleil ou la pluie. Je supplie V. E. d'agréer mon attachement inviolable et le respect...

219. — MONTESQUIEU AU PRINCE TRIVULCE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

4 août [1729], à Munich.

J'ai été, mon cher Prince, bien fâché d'apprendre que je ne vous retrouverai pas à Milan à mon retour de Rome. J'ai vu à Bologne Mgr Lanti avec lequel j'ai bien parlé de M. le prince et

1. J.-F. Fouquet, missionnaire en Chine de 1690 à 1720, évêque d'Eleutheropolis. Il venait de publier la *Tabula chronologica historiæ sinicæ* (Rome, 1729). Montesquieu l'avait connu à Rome (*Voyages*, II, 66).
2. L.-Ferd. comte Marsigli (1658-1730) fonda le 11 juillet 1712 l'Institut de Bologne.
3. Cf. *Voyages*, II, 85.

de Mme la princesse Trivulce. Il m'a dit avoir contracté grande amitié avec vous et je trouve qu'il a bien fait, quoique vous ne soyez pas général des armées sardinoises et que vous n'ayez pas cet ordre de chevalerie qui couvrirait la plus large poitrine qu'il y ait en Allemagne [1].

Vous êtes en vérité très aimable avec les plaisanteries que vous avez faites avec Mgr Lanti sur mon compte. Se peut-il que je coure le risque de ne jamais plus vous revoir et Mme la Princesse? Cette idée est véritablement affligeante pour moi, et je me sauve dans l'espérance. Je vous prie de m'accorder l'un et l'autre quelque part dans votre souvenir. Donnez-moi quelque occasion de vous servir, je regarderai ce jour comme le plus beau de ma vie.

Je suis, de votre Excellence...

Le Prince Trivulce.

220. — MONTESQUIEU A Mme D'HERBIGNY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Munich, 4 août 1729.]

Je ne puis, Madame ma belle cousine, rester plus longtemps sans recevoir de vos nouvelles. J'ai besoin de penser à vous pour m'animer dans le pays allemand où je suis. Je crains que toutes les traverses que vous avez eues cette année n'aient altéré vôtre santé qui était déjà dans une situation si triste; il est inutile de vous recommander de la

1. L'ordre de l'Annonciade.

ménager. Vous avez plus de raison que les personnes qui n'ont que de la raison.

J'ai fait une bien pénible marche de Rome à Munich, la moitié du chemin dans un chaud excessif, une autre partie dans un froid mortel, au mois d'août, dans les montagnes du Tyrol. Cependant je me suis tiré d'affaire à merveille, et, effectivement pour la santé, la meilleure ordonnance que les médecins puissent donner, c'est le cheval de poste, et je pourrai prouver à mes risques qu'il fait mieux circuler le sang que la saignée. Je ne puis vous rien dire du pays où je suis, n'étant arrivé que de ce matin, et je vous ai fait la galanterie de mettre d'abord la plume à la main pour vous dire combien je suis occupé de vous. Je suis...

A Madame d'Herbigny.

221. — MONTESQUIEU A ***.

Catalogue de la vente E. Michelot, 1880, Gabr. Charavay expert, nº 328. — P. Bonnefon, *Revue d'histoire littéraire*, 1910, p. 306.

[Septembre 1729.][1]

Minute d'une lettre annonçant son départ pour Hanovre, d'où il ira à Hambourg, en Hollande et en Angleterre :

Le roi [d'Angleterre] a furieusement décrédité le roi de Prusse en Allemagne et a bien fait baisser ses actions : il est également aimé de ses sujets anglais et allemands.

1. Montesquieu arrive à Hanovre le 24 septembre 1729 (Cf. *Voyages*, II, 192).

222. — MONTESQUIEU AU BARON DE STAIN[1].

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Amsterdam, ce 17 octobre 1729.

Je ne saurais assez vous exprimer, Monsieur, le regret que j'ai eu de vous quitter. Les montagnes du Harz[2] sont un lieu délicieux quand vous y êtes. J'ai fait mon voyage fort heureusement, c'est-à-dire fort vite. Je goûte à Amsterdam[3] cette satisfaction que l'on a lorsqu'on voit de belles choses qui sont nouvelles; on y jouit d'un repos qui n'est point interrompu par les grands plaisirs. Je vais tous les matins me promener sur le port; c'est un beau spectacle que de voir toute la ville qui travaille : hommes, femmes et enfants portent ou traînent des fardeaux. Il semble que ce sont ces fourmis que Jupiter changea autrefois en hommes pour peupler l'île d'Égine.

Je me souviens de vous avoir ouï dire qu'il y avait eu autrefois un système en Europe qui faisait qu'on la regardait comme une espèce de république dont l'Empereur ou le Pape était le chef; que M. de Leibniz avait mal prouvé cela, mais que cela était pourtant vrai. Faites-moi la grâce de me dire quelles sont les raisons de M. de Leibniz et ce que l'on y pourrait ajouter. J'ai toujours regardé cette idée

1. J.-Fréd. baron de Stain (1681-1735), premier ministre du duc de Brunswick. Cf. *Voyages*, II, 201 : « C'est un des hommes d'Allemagne qui en sait le mieux le droit public. »

2. Cf. *Voyages*, II, 215. Montesquieu avait rencontré M. et Mme de Stain à Zellerfeld, dans le Harz.

3. Cf. *Voyages*, II, 230 et suiv.

de M. de Leibniz comme une chimère d'un homme dont l'esprit accoutumé aux systèmes en trouve partout, et même dans les choses qui en sont le moins susceptibles, à peu près comme les graveurs voient des figures sur toutes les murailles. Il est vrai que pendant plusieurs siècles on regarda le Pape comme chef de la république chrétienne, car celui qui pouvait déposer les princes était nécessairement leur chef, et il fallait bien qu'il fût leur chef, puisqu'il était réellement leur maître; mais, pour l'Empereur, il était confondu avec les autres rois dans la sujétion, et même, comme il avait plus d'intérêts, de choses à démêler avec le Saint-Siège, à cause de la dispute sur la puissance en Italie, le joug était plus appesanti sur sa tête que sur celle des autres rois. Il me semble même que dans ces temps de barbarie les disputes sur les rangs étaient assez inconnues entre les princes. Il n'était jamais question que de savoir si un prince relevait d'un autre ou non. La mouvance faisait son infériorité, mais, dès que deux princes ne relevaient de personne, ils étaient égaux en dignité et ne différaient qu'en puissance. L'Empereur et les rois de France, d'Angleterre et de Castille ne pouvaient donc entrer en concurrence sur les rangs.

C'est le Moyen-Age qui a établi ces différences; c'est le *punto* des Italiens et des Espagnols. Pour lors l'Empereur étant un prince électif, sa prééminence ne blessait aucune maison régnante et la maison de France, qui demanda et eut effectivement le rang immédiatement après l'Empereur, se trouva nettement la première maison de l'Europe.

Voici un barbouillage inédit digne de l'auberge où il est écrit.

Adieu, Monsieur, je ne vous fais point de compliments. Il me semble, ou du moins je l'espère, que notre amitié n'en est plus là. Je vous salue très respectueusement.

A Monsieur le baron de Stain, premier ministre du duc de Brunswick.

Agréez que je salue Mme la baronne de Stain, qui est toujours pour moi le modèle que je voudrais proposer aux dames françaises. Je finis cette lettre par où j'aurais dû la commencer, en vous rendant mille grâces des bontés et amitiés dont vous m'avez honoré à Brunswick et à Zellerfeld. On ne voit à Amsterdam que de grands hommes avec de petits habits qui se promènent par les rues et s'enrôlent pour aller aux Indes; ce sont des déserteurs du roi de Prusse qui vont augmenter la taille des peuples de Bantam et de Java.

223. — MONTESQUIEU A ***.

Vente du 19 décembre 1903; Noël Charavay expert, nº 96. — P. Bonnefon, *Revue d'histoire littéraire*, 1910, p. 307.

Amsterdam, 18 octobre 1729.

Montesquieu annonce qu'il est arrivé depuis cinq jours dans cette ville et que, malgré son ignorance des langues allemande et hollandaise, il a pu y arriver sans encombre.

224. — MONTESQUIEU AU BARON DE STAIN.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, t. II, p. 344.

Amsterdam, ce 20 octobre 1729.

...Je ne sais pas comment la conscience des gens de notre Conseil de France peut jamais aller bien. Notre intérêt est d'empêcher qu'on ne détruise les protestants, les Turcs et les corsaires de Barbarie. Si l'Empereur envahissait le pays des Turcs, il y établirait des manufactures qui détruiraient notre commerce du Levant. Sans les corsaires de Barbarie, les Hambourgeois et autres villes hanséatiques iraient faire le commerce du Levant. Nous sommes catholiques et chrétiens, et nous avons à maintenir les plus mortels ennemis des uns et des autres. Nous avons une religion qui a un chef visible, et nos intérêts sont toujours directement opposés aux siens.

Il est vrai que, sous Louis XIII, nous fîmes la guerre aux huguenots; mais je ne crois pas que Dieu nous pardonne jamais d'avoir voulu lui faire accroire que nous soutenions sa cause par zèle, et non pas pour prendre La Rochelle et Montauban.

Que si Louis XIV a chassé les huguenots de la France, on n'ignore point là-haut que ce fut par sottise et par une intrigue de cour que ce prince le fit : car, s'il avait cru perdre ses manufactures, il aimait trop l'argent pour faire une chose comme cela.

Je suis, monsieur,...

MONTESQUIEU.

Au baron de Stain.

225. — MONTESQUIEU AU PÈRE CERATI[1].

Lettres familières (I), p. 7. — Laboulaye, VII, 228.

De Londres, le 21 décembre 1729.

J'eus l'honneur de vous écrire par le courrier passé, mon révérend Père; je vous écris encore par celui-ci. Je prends du plaisir à faire tout ce qui peut vous rappeler une amitié qui m'est si chère. J'ajoute à ce que je vous mandais sur l'affaire, que si Mgr Fouquet exige au delà de la somme que j'ai paru vous fixer[2], vous pouvez vous étendre et donner plus, et faire, par rapport aux autres conditions, tout ce qui ne sera pas visiblement déraisonnable. Je connais ici le chevalier Lambert, banquier fameux, qui m'a dit être en correspondance avec Belloni. Je ferai remettre sur-le-champ par lui l'argent dont vous serez convenu; car il me paraît que les volontés de M. Fouquet sont si ambulatoires, qu'il ne vaut pas la peine de rien faire avant qu'elles ne soient fixées.

Je suis ici dans un pays qui ne ressemble guère au reste de l'Europe. Nous n'avons pas encore su le contenu du traité d'Espagne[3]; on croit simplement qu'il ne change rien à la quadruple alliance, si ce

1. Gaspard Cerati (1690-1769). Montesquieu l'avait connu à Rome, chez le cardinal de Polignac. Il fut provéditeur de l'université de Pise, et, plus tard, voyagea en France, en Angleterre et en Allemagne.

2. « ...M. de Montesquieu eut avec lui une négociation pour la résignation en faveur de l'abbé Duval, son secrétaire, d'un bénéfice que ce prélat avait en Bretagne. » (Guasco.)

3. Traité de Séville (9 novembre 1729).

n'est que les six mille hommes qui iront en Italie pour faire leur cour à Don Carlos seront Espagnols, et non pas neutres[1].

Il court ici tous les jours, comme vous savez, toutes sortes de papiers très libres et très indiscrets. Il y en avait un[2], il y a deux ou trois semaines, dont j'ai été très en colère. Il disait que M. le cardinal de Rohan avait fait venir d'Allemagne avec grand soin, pour l'usage de ses diocésains, une machine tellement faite, que l'on pouvait jouer aux dés, les mêler, les pousser, sans qu'ils reçussent aucune impression de la main du joueur, lequel pouvait auparavant, par un art illicite, flatter ou brusquer les dés selon l'occasion; ce qui établissait la friponnerie dans des choses qui ne sont établies que pour récréer l'esprit. Je vous avoue qu'il faut être bien hérétique et janséniste[3] pour faire de ces mauvaises plaisanteries-là.

S'il s'imprime dans l'Italie quelque ouvrage qui mérite d'être lu, je vous prie de me le faire savoir. J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de tendresse et d'amitié.

Au Père Cerati, de la Congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe, — à Rome.

1. En échange de privilèges commerciaux concédés à l'Angleterre, la France et la Hollande, l'Espagne fut autorisée à débarquer 6,000 hommes en Italie pour assurer à Don Carlos, fils aîné d'Elisabeth Farnèse, la possession des duchés.

2. *Appleby's Weekly Journal,* 15 novembre 1729.

3. « Ce qui avait donné lieu à cette mauvaise plaisanterie des Anglais, était de voir autant d'empressement dans M. le cardinal de Rohan à procurer tous les amusements imaginables pendant qu'il résidait dans son diocèse à Saverne, où il figurait comme prince, que de zèle pour la religion à Paris, où il se piquait de figurer comme chef des anti-jansénistes et défenseur de la bonne doctrine. » (Guasco.)

226. — MONTESQUIEU A CHAUVELIN.

Autographe. Arch. des Affaires étrangères. Angleterre, t. 369, fol. 180.

A Londres, 12 février 1730, v. s. [23 février].

Monseigneur,

Il y a deux ans que je suis dans les pays étrangers. En cas que vous me jugiez propre à y remplir quelque place honorable, vous ne pouvez jeter les yeux sur personne qui ait plus d'envie de faire son devoir, de servir le Roi et de mériter votre estime et votre protection. On est aisément porté, Monseigneur, à chercher à servir sous un ministre tel que vous.

J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Si vous m'honorez d'une réponse, M. de Broglie[1] ou M. Chammorel[2] pourront me la remettre.

227. — MONTESQUIEU AU PÈRE CERATI.

Lettres familières (II), p. 12. — Laboulaye, VII, 230.

De Londres, le 1 mars 1730.

Père Cerati, vous êtes mon bienfaiteur; vous êtes comme Orphée qui faites suivre les rochers.

1. Le comte de Broglie, ambassadeur en Angleterre.
2. Secrétaire de l'ambassade de France à Londres.

Je mande à l'abbé Duval[1] que je n'entends pas qu'il abuse de l'honnêteté de M. Fouquet, mais qu'il poursuive, et que ce qui reviendra soit partagé à l'amiable entre Monseigneur et lui.

Enfin Rome est délivrée de la basse tyrannie de Bénévent[2], et les rênes du pontificat ne sont plus tenues par ces viles mains. Tous ces faquins, Sainte-Marie à leur tête, sont retournés, dans les chaumières où ils sont nés, entretenir leurs parents de leur ancienne insolence. Coscia n'aura plus pour lui que son argent, sa goutte et sa vérole. On pendra tous les Bénéventins qui ont volé, afin que la prophétie s'accomplisse sur Bénévent : *Vox in Rama audita est; Rachel plorans filios suos noluit consolari, quia non sunt*[3].

Donnez-nous un pape qui ait un glaive comme saint Paul, non pas un rosaire comme saint Dominique, ou une besace comme saint François. Sortez de votre léthargie : *Exoriare aliquis*[4]... N'avez-vous point de honte de nous montrer cette vieille chaire de saint Pierre avec le dos rompu, et pleine de vermoulure ? Voulez-vous qu'on regarde votre coffre, où sont tant de richesses spirituelles, comme une boîte d'orviétan ou de mithridate? En vérité, vous faites un bel usage de votre infaillibilité ! Vous vous

1. « Il avait été secrétaire de l'auteur; ce fut lui qui porta le manuscrit des *Lettres Persanes* en Hollande, et l'y fit imprimer; ce qui coûta à leur auteur beaucoup de frais sans aucun profit. Il obtint en sa faveur la résignation du bénéfice que M. Fouquet avait obtenu de la cour de Rome en Bretagne et il s'agissait ici de la pension que M. Duval devait payer à ce prélat ». (Guasco.)

2. Nicolas Coscia, cardinal et archevêque de Bénévent, favori de Benoît XIII, enfermé au château Saint-Ange pour prévarications, après la mort de celui-ci (25 février 1730).

3. Math., XI, 18.

4. Virgile, *Æn.*, IV, 625.

en servez pour prouver que le livre de Quesnel ne vaut rien, et vous ne vous en servez pas pour décider que les prétentions de l'Empereur sur Parme et Plaisance sont mauvaises ! Votre triple couronne ressemble à cette couronne de laurier que mettait César, pour empêcher qu'on ne vît qu'il était chauve.

Mes adorations à M. le cardinal de Polignac. Je fus reçu, il y a trois jours, membre de la Société royale de Londres. On y parla d'une lettre de M. Thomas Derham à son frère[1], qui demandait le sentiment de la Société sur les découvertes astronomiques de M. Bianchini[2]. Embrassez, s'il vous plaît, de ma part, l'abbé, le cher abbé Niccolini[3].

Je vous salue, cher Père, de tout mon cœur.

228. — FONTENELLE A MONTESQUIEU.

Œuvres de Fontenelle (1758, 11 vol. in-8°), t. XI, p. 121.

[Novembre 1730.]

Depuis que vous courez le monde, Monsieur, c'est grand hasard si, de tous les compliments que j'ai prié qu'on vous fît pour moi, on vous en a fait un seul, et il serait fort naturel que vous m'eussiez à peu près oublié. Mais il se présente une jolie occasion de

1. Voy. *Philosophical Transaction's*, t. XXXVI (1729-1730), p. 33 et suiv.

2. Francesco Bianchini (1662-1729). Il venait de publier, en 1728, de nombreuses recherches sur la planète Vénus.

3. Antoine, marquis Niccolini (1701-1769), entra dans les ordres, vécut quelque temps à Rome et revint à Florence où il était « l'étoile polaire » du cercle de la marquise Feroni (*Voyages*, I, 341).

vous en faire souvenir ; je dis jolie au pied de la lettre, jolie aux yeux, et qui plaira certainement aux vôtres.

C'est pour vous recommander Mlle Sallé[1], bannie de notre Opéra par ostracisme. N'allez pas lui dire ce mot-là; elle croirait que je l'accuse de quelque chose d'effroyable, et se désespérerait. Mais il est vrai que c'est ostracisme tout pur. La danse charmante et surtout les mœurs très nettes de la petite Aristide ont déplu à ses compagnes, ce qui est dans l'ordre, et même aux maîtres, ce qui serait insensé s'ils n'avaient pas eu des maîtresses parmi ses compagnes.

Elle se réfugie en Angleterre, et vous allez jouir de notre perte; mais je vous avertis que vous n'aurez que sa danse, et en vérité ce sera bien assez.

Il me vient une pensée : on dit que vous êtes fort bien auprès de la reine[2], et je l'eusse presque deviné, car il y a longtemps que je sais combien elle a de goût pour les gens d'esprit, et combien elle est accoutumée à ceux de premier ordre, témoin M. Newton; et j'en ai même dit mon sentiment en parlant de lui[3]. Si la reine voulait faire apprendre à danser aux princesses ses filles, par une personne propre à leur donner l'air convenable à leur naissance, et digne en même temps de cet honneur par sa conduite, elle serait trop heureuse que la fortune

1. Mlle Sallé était partie pour Londres au milieu de novembre 1730, emportant, disait Voltaire, une «cargaison de lettres» de recommandation, parmi lesquelles se trouvait celle adressée à Montesquieu : il est fort probable qu'elle n'a pas été remise. Voyez E. Dacier. *Une danseuse de l'Opéra sous Louis XV : Mlle Sallé* (Paris, 1909, in-16), p. 56 et suiv.

2. Montesquieu avait été présenté, le 3 octobre 1730, à la reine, Charlotte de Brandebourg.

3. *Éloge de Newton*, éd. 1758, t. VI, p. 356.

lui eût envoyé Mlle Sallé. Enfin, je vous demande votre protection pour elle en toute occasion, ou plutôt je ne vous demande que de la voir un peu, après quoi le reste ira tout seul.

Ne repasserez-vous point par ici en allant à Constantinople, ou à Ispahan, ou à Pékin ? Vous donneriez beaucoup de joie à tous vos amis, quelque courte qu'elle dût être, et je puis vous assurer que j'y serais des plus sensibles.

229. — JEAN-JACQUES BEL A MONTESQUIEU.

Autographe. Bibl. Bordeaux, fonds Delpit (en classement).

[Vers 1730 ?]

Ce qu'on a dit de Dieu, mon cher Président, je le dis de Descartes, à l'égard de sa manière de philosophie : *tradidit mundum disputationi.*

Voulez-vous que les Anglais inventent? La raison en est qu'ils ont beaucoup d'imagination, et qu'aucun obstacle ne les arrête ; cela est démontré. Voulez-vous qu'ils n'inventent pas ? Voici pourquoi : ce sont de grands et sévères raisonneurs qui veulent toujours tabler sur des principes fixes, qui, bien loin d'être éblouis du merveilleux, regardent d'avance comme faux tout ce qui en a l'apparence ; ils ne vont jamais à une vérité que par des chemins bien connus, bien sûrs et par degrés. Or les nouvelles découvertes, au moins d'une certaine espèce, dépendent toujours de quelque principe caché, obscur, qui ne tient pas à ce que l'on sait déjà et qui a toujours un air de faux qui le fait rejeter au premier

pressentiment comme une vision, si tant est que la vision vienne. Les Anglais pensent et les Allemands travaillent ; ceux-là regardent toujours au dedans d'eux-mêmes, et ne voient guère par conséquent que ce qui est une suite de ce qui est déjà ; ceux-ci regardent toujours au dehors et voient par conséquent tout ce qui s'offre. Les premiers ont toujours un système à eux, et ce système, fondé sur ce qui est connu, exclut tout ce qui est fondé sur quelque chose qui ne l'est pas, ou du moins en détourne ; les seconds n'en ont point, ils reçoivent tout et c'est pour ces gens-là que les hasards sont faits.

Cette réflexion, à la bien développer, peut être tournée d'une façon très imposante ; elle est cependant bien frivole, et j'ose vous prédire que toutes celles que vous imaginerez ne le seront guère moins. Or, mon cher, comme il serait bien bizarre que ce qui est faux se démontrât si bien et qu'une vérité ne pût être appuyée que par des sophismes, je conclus que les Anglais inventent et que le *Spectateur* leur fait affront à tort.

La poudre à canon, l'imprimerie, etc., viennent des Allemands. Je soutiens que ce ne sont pas là des inventions. Celui qui rencontre un trésor a deux yeux, il le voit ; il a des mains, il le ramasse ; mais il ne l'invente pas. Je vous demande pardon de l'expression, elle est ridicule, mais elle explique. Celui qui le premier a eu le secret de la larme batavique laissa tomber par hasard du verre fondu dans de l'eau ; ce verre se condensa ; il le reprit, il l'examina, il vit ce que c'était, il refit précisément les mêmes choses, il réussit : inventa-t-il la larme batavique ? non, il la trouva. C'est une trouvaille et non

une invention. Notez que les auteurs de ces grandes inventions, poudre à canon, imprimerie, etc., sont inconnus. Or, puisque leur invention n'a pu tirer leur nom de l'oubli, je conclus que c'étaient des personnes obscures, ignorantes, des manants que le hasard avait servis comme l'homme au trésor ; qu'ainsi ce ne sont pas des inventeurs mais des trouveurs.

Tout ce que l'on pourra donc relever contre les Anglais dans ce genre prouvera seulement qu'un tel fait n'est pas arrivé chez eux.

La véritable invention est celle que nous tirons de notre fonds propre, soit par des conséquences tirées des principes connus, soit par des principes nouveaux qu'une imagination fertile en combinaisons de rapports découvre. Prenez cette idée, et jetez les yeux sur les Anglais, et vous conviendrez que le *Spectateur* ne sait ce qu'il dit quand il assure qu'ils n'inventent point. Suivant cette idée, celui à qui le rencontreur de larme batavique montra sa trouvaille, et qui, réfléchissant sur toutes les circonstances et jusques à quel point les causes qui avaient concouru par hasard pouvaient agir en les conduisant exprès et avec art, imagina de porter tout d'un coup cette invention jusqu'où elle pouvait aller, et la mit en effet dans l'état où elle est aujourd'hui, — celui-là, dis-je, inventa plus que le premier, ou pour mieux dire, ce fut le seul inventeur.

Monsieur de Réaumur au contraire a *inventé* la transformation du fer en acier ; c'est un fruit de ses recherches, résultat d'un certain nombre d'expériences faites exprès. Il a vu de loin la possibilité

de ce fait ; il a discuté ses premières vues ; il les a suivies, et enfin, ajoutant et rectifiant toujours conformément aux principes fixes qu'il s'était formés là-dessus et qu'il a imaginés d'abord, il l'a trouvé dans la suite : voilà une *invention.*

Monsieur Newton a de même *inventé* la méthode des fluxions, car, à supposer même que les premières semences en sont dans la *Géométrie* de Descartes, ce que j'ai ouï dire au géomètre bordelais, elles y sont si bien enveloppées, si cachées, si éloignées, que c'est dans ce cas le développement, l'extension, l'usage qui font l'invention : le génie de Descartes l'a conduit là, mais il n'a pas vu ce qu'il touchait et ce qu'il tenait ; M. Newton s'est posté dans cet endroit, et, avec deux bons yeux géométriques, il a vu tout le chemin qu'il y avait encore à faire ; les routes qu'il fallait prendre, il les a prises, et a réussi.

Il faut distinguer l'invention, 1° par rapport à celui qui invente, — 2° par rapport au public qui en jouit.

Par rapport à celui qui invente, elle ne doit être regardée comme invention que lorsqu'elle est le fruit de ses recherches, et, pour lors, elle doit être regardée comme telle, quoiqu'elle dépende de quelque chose déjà inventé, et qu'elle n'en soit pour ainsi dire que l'accomplissement et la perfection ; car toute perfection est invention, eu égard à ce qui est perfectionné.

Par rapport au public : 1° il ne donne guère le titre d'inventeur qu'à celui qui a fait le premier pas ; il appelle tout le reste perfection, de quelque nature qu'il soit ; — 2° il ne distribue les honneurs de l'invention qu'à ceux qui ont trouvé des choses

qui leur sont utiles et dont l'usage est extrêmement sensible et fréquent. Ainsi tout homme qui ne sera pas philosophe vous dira : il n'y a guère d'invention que l'imprimerie, la poudre à canon, la boussole, les lunettes, etc. (autant que je puis me le rappeler, c'est ainsi que raisonne l'abbé Dubos)[1]; c'est que cela se voit, cela se sent, et comme ces choses n'auront pas été trouvées parmi les Anglais, parmi les Français, il vous dira : les Anglais, les Français n'inventent pas. Notez cependant que c'est principalement de ce public que dépend la réputation générale d'inventeur.

Il faut distinguer encore l'invention par rapport aux arts qui dépendent uniquement de l'imagination et par rapport à ceux qui dépendent en partie de l'imagination et en partie de l'expérience.

Dans le premier cas, celui qui a trouvé mérite toujours le titre d'inventeur ; tel est Homère par rapport au poème épique. Il n'y a point là de hasard, ou du moins de hasard extérieur : avant de faire un poème épique, Homère a dû nécessairement imaginer la plupart des conditions essentielles à cette forme de poésie; il a pressenti l'effet qu'elle devait produire et il a exécuté.

Par rapport aux arts qui dépendent en partie de l'expérience, l'invention peut n'être due qu'à l'expérience même, et cette expérience peut être un présent du hasard, la découverte d'un fait ; ce n'est point là *inventer*. Cette invention peut aussi être due

1. J.-J. Bel a publié au t. III des *Mémoires de Littérature et d'Histoire* (1727), du P. Desmolets, une *Dissertation où l'on examine le système de l'abbé Dubos touchant la préférence que l'on doit donner au goût sur la discussion.*

à l'imagination toute seule ou à une expérience faite de dessein prémédité et dans la vue de découvrir si un tel effet qu'on a cru qui en pourrait résulter, en résulterait effectivement; dans ces deux cas, c'est une *invention*.

Il faut distinguer en troisième lieu l'invention principale et l'invention accessoire, ou, pour m'expliquer plus clairement, la première, la seconde, la troisième invention, etc., dans le même genre.

Quand le premier pas est considérable, celui qui le fait est le seul qui doive être appelé inventeur, et on ne doit accorder aux autres que l'honneur de la perfection ; ainsi Homère a inventé le poème épique et tout ce que l'on pourra ajouter à la constitution de cette espèce de poésie, ne sera jamais que perfection.

Si au contraire le premier pas n'est pas considérable, celui qui vient après doit être considéré comme le principal inventeur si ce qu'il ajoute excède de beaucoup ce qui était fait, et à mesure qu'il a plus tiré de son fonds que de celui d'autrui, il mérite plus ou moins les honneurs de l'invention ; cependant l'abus du langage veut que ce ne soit là que perfectionner. Ainsi M. Newton a inventé la méthode des fluxions, quoiqu'il en ait pu tirer l'idée primitive de la *Géométrie* de Descartes, mais M. Leibniz n'a fait que la perfectionner, supposé du moins qu'il ait seulement imaginé une caractéristique plus commode, plus propre au détail et qu'il n'ait fait que développer, pousser plus loin, rendre plus clairs, etc., dans le calcul différentiel, les principes contenus implicitement ou explicitement dans la méthode des fluxions.

Voilà, mon cher Président, qui est bien brouillé. S'il y a quelque chose qui en vaille la peine, vous saurez bien le régénérer ainsi tel que je vous l'envoie.

230. — MONTESQIEU A L'ABBÉ DE SAINT-AMANS[1].

Vente du 5 juin 1897. Noël Charavay, expert, n° 67. — P. Bonnefon, *Revue d'histoire littéraire*, 1910, p. 307.

[13 mai 1731.]

Le 13 mai 1731, Montesquieu écrit de Bordeaux à l'abbé de Saint-Amans et lui demande un délai de quelques semaines pour s'occuper d'une affaire qui leur est commune.

231. — MONTESQUIEU A MAIGNOL.

Imprimé en appendice à un factum intitulé *Addition de mémoire signifié pour Jean-Baptiste Maignol... contre Messire Charles-Denys de Secondat, seigneur de Montesquieu...* [Paris], de l'imprimerie de P.-G. Le Mercier, 1743 (Bibl. Bordeaux, *factums*, t. CXLIX, pièce 7). — Laboulaye, VII, 232.

A La Brède, ce 10 août 1731.

J'ai, Monsieur, l'honneur de vous envoyer le mémoire au sujet des contestations que je puis avoir avec MM. les maire et jurats au sujet des limites de nos terres[2], et j'espère que vous rendrez à l'Hôtel

1. L'abbé Boudon de Saint-Amans, appartenant à une ancienne famille agenaise.

2. Montesquieu était alors en procès avec les jurats de Bordeaux au sujet des limites entre les paroisses de Martillac et de Léognan; la première relevait de la châtellenie de l'Isle-Saint-Georges, appartenant à Montesquieu, l'autre du comté d'Ornon, dépendant de la Jurade. La borne de Rochemorin était un des points du litige. Cf. *Catalogue des factums de la Bibl. Nat.*, au nom de *Montesquieu*, et Bibl. Bordeaux, *factums*, t. CXLIX, pièces 5, 6, 7, 8.

de ville et à moi le grand service de nous accommoder; mais, comme M. Roquete[1], qui se transporta, il y a quelques temps, sur les lieux, gâta tout par son incapacité et fit un plantement de bornes plus encore contre le sens commun que contre mes intérêts, je vous supplie d'agréer que, pour la conservation de mes droits qu'il a estropiés, aussi bien que ceux de l'Hôtel de Ville, je fasse un acte à MM. les Jurats qui puisse me mettre à l'abri du procès-verbal qu'il en a fait, afin qu'on ne puisse pas l'employer dans la suite comme une pièce authentique.

Je vous parlerais, Monsieur, de mon attachement parfait, si vous pouviez ignorer à quel point je suis, Monsieur, votre très humble, très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur Maignol, procureur syndic, — à Bordeaux.

232. — SEVIN[2] A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède (extrait).

A Segougnac[3], le 6e novembre 1731.

. . . .

J'ai été bien mortifié de n'apprendre que vous eussiez été à Agen, qu'après votre départ. . . . .

. . . .

1. Commissaire de la Jurade.
2. Homme d'affaires de Montesquieu en Agenais.
3. Lot-et-Garonne, commune de Moirax.

233. — REDON DES FOSSES[1] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède (extrait).

A Agen, ce 15 décembre 1731.

. . . .

J'ai appris, Monsieur, avec bien du plaisir, que vous faisiez ériger Montesquieu en marquisat. Je souhaite que ce soit bientôt et que vous puissiez faire tout ce que vous souhaitez, et que je puisse vous rendre mon hommage en cette qualité . . . .

. . . .

234. — MONTESQUIEU A MAIGNOL.

Même source que la lettre 231. — Laboulaye, VII, 233.

A La Brède, 12 février 1732.

Comme il m'est revenu, Monsieur, que M. de Licterie[2] et les gens qu'il souffle, et qu'il a engagés au plantement de bornes dont je me plains préparent grand nombre de mauvais raisonnements à vous débiter sur les lieux, entre autres qu'il y a une autre lagune, d'un nom approchant de du Brei, du Beroy, du Brou[3], je crois devoir aller au-devant de tout, en vous disant que, si l'écriture du dénombrement pouvait faire difficulté, les sept assises[4] que je vous ai produites disent toutes la lagune du Brei, comme

1. Possesseur de la terre des Fosses, ou « Las Fosses », qui formait une enclave dans la baronnie de Montesquieu.

2. Conseiller au parlement de Bordeaux.

3. La lagune du Brey était un des points par où passait la limite de la paroisse de Martillac, au dire de Montesquieu.

4. Les sept jugements.

vous verrez par les originaux que M. de Pichard[1] vous produira; que, de plus, j'en ai une du 20 septembre 1654, que je vous porterai à mon premier voyage ou vous enverrai, qui dit que cette lagune du Brei est à côté du chemin qui va de Saucats à Léognan[2], et que les officiers de l'Ile Saint-Georges ont tenu leurs assises au côté du midi de cette lagune; ainsi voilà ma lagune du Brei nommée et placée.

On est malheureux avec des gens qui ne cherchent pas la vérité, qui parlent sans savoir ce qu'ils disent et agissent sans savoir ce qu'ils font. Je serais bien aise que vos affaires vous permissent de vous transporter bientôt sur les lieux, afin que je sache ce que je dois faire; car je suis las de griffonner du papier timbré avec un homme qui n'est point ma partie, avec qui je ne puis jamais avancer ni reculer, et qui, sans intérêt, se fait champion de l'Hôtel de ville contre moi.

Je vous prie de me faire communiquer l'acte d'anoblissement des cent journaux, fait en faveur de M. Licterie l'avocat, aussi bien que le procès-verbal du plantement de bornes, fait par M. Roquete; il serait bon que je l'eusse, afin que sur les lieux je pusse le débattre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec toute sorte de considération et d'attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

1. Pierre de Pichard, baron de Saucats, conseiller au Parlement de Bordeaux.

2. Saucats et Léognan sont en Gironde, dans le canton de La Brède.

235. — MONTESQUIEU A MAIGNOL.

Même source que la lettre 231. — Laboulaye, VII, 235.

La Brède, ce 27 mars 1733.

Je vous fais faire, Monsieur, le seul acte que je sois capable de vous faire, c'est-à-dire *ratione officii;* mon conseil était d'avis de faire un arrêt de querelle; j'ai préféré le parti de faire simplement un acte conservatoire à MM. les Jurats.

Je vous souhaite une bonne santé, Monsieur, et vous prie de me conserver l'honneur de votre amitié. Je suis avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très humble, très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

236. — LADY HERVEY[1] A MONTESQUIEU.

Original. Arch. de La Brède.

Goodwood, Aug. the 18th 1733.

I was both surprised and pleased when I received your letter, which — I confess — was very much unexpected after almost two years' silence. I believe 'tis to *l'Homme si silly* that I owe that obligation.

Goodwood, 18 août 1733.

J'ai été étonnée et charmée à la fois quand j'ai reçu votre lettre, qui — je l'avoue — était bien inattendue après un silence d'environ deux ans. Je crois la devoir à l'*Homme si sot.* Mais, quelle qu'en soit

1. Mary Lepell (1700-1768), mariée en 1720 à John Hervey, plus tard Lord Hervey d'Ickworth. Célèbre par sa grâce et son esprit qui furent chantés par Pope, Gray, Chesterfield et Voltaire.

But, be the cause what it will, since the consequence is so agreeable, I will find no fault and only assure you that I renew the correspondence with great pleasure; which I hope, for the future, will only be interrupted by your return to a place you seemed to like, and to people who did justice to your merit. I am now with the duchess of Richmond[1], where every moment is so agreeably employed that I might claim some merit in writing to you at present, if my sincerity did not make me own that I expect to be amply repaid for the time I now give you, by a long letter with abundance of news of the political, poetical and gallant world at Paris. You know you may trust to my usual secrecy and dis-

---

la cause, puisque le résultat est si agréable, je ne trouve rien à redire et je vous assure seulement que je renoue la correspondance avec grand plaisir, en espérant qu'elle ne sera plus interrompue à l'avenir que par votre retour dans un lieu qui semblait vous plaire, et auprès de personnes qui rendaient justice à votre mérite. Je suis maintenant avec la duchesse de Richmond, chez laquelle tous les moments sont si agréablement employés que je pourrais me targuer de quelque mérite, parce que je vous écris à présent, si ma sincérité ne me faisait pas avouer que je compte être amplement récompensée du temps que je vous donne par une longue lettre remplie de nouvelles du monde politique, poétique et élégant de Paris. Vous savez que vous pouvez vous fier à ma discrétion et à ma prudence

1. Sarah Cadogan (†1751), femme de Charles Lennox, second duc de Richmond (1701-1780).

cretion for not repeating any thing that is not quite indifferent.

You have heard that I have not the pleasure of seeing the duchess of Marlborough[1] either so often nor in the same manner that I used to do two years ago: 'tis very true, and as true that I am entirely ignorant of the occasion of it. I must impute to accident her present coolness, as well as her former kindness. For I can't pretend that I had merit enough to engage the latter, and I am sure I noways deserve the former. She has been extremely ill, and is I fear still far from well. I wish her so with all my heart. I'm glad poor St Hiacinthe[2] is easier in his circumstances. I wish he was entirely

---

habituelles et que je ne répéterai rien qui ne soit tout à fait indifférent.

Vous avez appris que je n'ai pas le plaisir de voir la duchesse de Marlborough ni aussi souvent ni de la manière que j'en avais l'habitude il y a deux ans. C'est très vrai, et il est aussi vrai que j'ignore absolument comment ce changement s'est produit. Je dois attribuer à quelque accident sa froideur actuelle tout aussi bien que son ancienne bienveillance. Car je ne saurais prétendre avoir obtenu celle-ci pour mes qualités, et je suis certaine de n'avoir point mérité celle-là. Elle a été très malade, et je crains qu'elle ne soit encore loin d'être rétablie. Je désire qu'elle se remette de tout mon cœur. Je suis heureuse que le pauvre Saint-Hyacinthe se trouve dans

1. Sarah Jennings, duchesse de Marlborough (1660-1744).
2. Hyacinthe Cordonnier, dit Saint-Hyacinthe (1684-1746), s'était fixé à Londres à la suite de son mariage avec Suzanne de Marconay.

so, for I believe him to be a man of worth. But — between you and I — his wife is a very silly proud woman.

I'm going in two days a little progress about the country with the duke and duchess of Richmond and some more company, which we design to end at Hampton-Court. I will not omit to give you an account of all the magnificence at our royal wedding[1], which is to be the beginning of October, till when, adieu. Lord Hervey was always your admirer and is much your humble servant.

Direct to me at St James's as usual : they'll always know where to send to me.

---

une situation moins gênée. Je désirerais qu'il fût tout à fait hors d'affaire, car je le crois un homme de valeur. Mais — entre vous et moi — sa femme est une femme très sotte et fière.

Dans deux jours, je vais entreprendre une petite tournée en province avec le duc et la duchesse de Richmond, accompagnés de quelques autres personnes, tournée que nous pensons terminer à Hampton-Court. Je ne manquerai pas de vous raconter toutes les magnificences de notre mariage royal, qui aura lieu au commencement d'octobre. Jusque-là, adieu. Lord Hervey fut toujours votre admirateur et est votre serviteur très humble.

Écrivez-moi à Saint-James, comme de coutume : on saura toujours où me faire parvenir vos lettres.

1. Peut-être le mariage de la princesse Anne avec Guillaume-Charles Henri, Stathouder de Hollande, qui n'eut lieu que le 25 mars 1734.

237. — MONTESQUIEU A LADY HERVEY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

Ce 28 septembre 1733.

J'ai, Madame, reçu votre lettre avec un plaisir extrême. Vous vous portez bien, vous courez le monde, vous êtes avec Mme la duchesse de Richmond; voilà trois bonnes nouvelles.

La Reine est transportée de joie depuis que son père a fait fortune. Je fus il y a deux jours à Versailles; je n'ai jamais vu tant de monde, quoique la foule fût déjà bien diminuée. Ou cette affaire est finie ou elle n'est que le commencement d'une guerre épouvantable. Nos officiers partent toujours pour l'armée du Rhin, où le maréchal de Berwick a cent mille hommes et pas une compagnie d'infanterie contre lui.

M. le comte de Clermont a fait un échange avec le petit Sourdis[1] : il a cédé au prince la Camargo et le prince lui a cédé la duchesse de Bouillon[2]. Bernard[3] vient de donner une fête, à l'occasion du mariage de sa petite-fille avec M. le président de Molé, dont la magnificence a été jusqu'à l'extravagance. Tout le monde a été voir un salon bâti exprès pour la noce, et M. de Guise[4], qui était des priés, a été

1. René-Louis d'Escoubleau, marquis de Sourdis.

2. Louise-Henriette-Françoise d'Harcourt (1707-1737); parlant de ses amours avec le comte de Clermont, « ils se quittaient et se reprenaient, » écrit d'Argenson (*Mémoires*, t. II, p. 62).

3. Samuel Bernard. Voy. dans Barbier (II, p. 426), le récit du mariage de sa fille Bonne-Félicité avec Mathieu-François Molé.

4. Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt et prince de Guise-sur-Moselle (1679-1739), père de la duchesse de Bouillon.

tellement méconnu et accablé dans la foule que des gardes lui ont donné des bourrades, ce qui me rappelle, très en petit, le grand duc de Guise qu'on appelait le Balafré.

L'abbé Pellegrin, qui a passé soixante ans de sa vie à faire des vers détestables, vient de donner une tragédie, qui a eu un grand succès, intitulée la *Pélopée*[1].

Je suis en peine de la santé de Mme de Marlborough, il n'est pas étonnant que vous ne viviez plus dans la même liaison; on peut s'estimer après avoir cessé de s'aimer. Faites-moi la grâce de dire à M. le duc de Richmond qu'il me doit pour le moins deux lettres. Après toutes ses bontés pour moi, je ne souffrirai pas patiemment des marques de son oubli.

Vous allez voir paraître un ouvrage de moi qui s'imprime actuellement en Hollande. Je voulais me cacher, comme autrefois, mais mon secret a transpiré. Vous me ferez plaisir de m'en dire votre sentiment, car je ne me trouve incapable [ni] de faire un bon ouvrage ni d'en faire un mauvais. Il est intitulé : *Considérations sur les causes de l'agrandissement des Romains et de leur décadence*.

Je suis avec respect...

Agréez que je présente mes respects à milord Hervey. J'ai bien envie de l'aller écouter.

Milady Hervey, — à Londres.

1. La première eut lieu, le 18 juillet, chez les Comédiens français.

238. — MONTESQUIEU A GRENOILLEAU[1].

Copie. Arch. de La Brède.

[Mars 1734.]

J'ai reçu, Monsieur, le mémoire admirable que vous avez eu la bonté de faire. Je ne vois pas qu'il y ait rien à y changer. Tout y est court, clair et net, de façon que l'avocat n'a, me semble, qu'à rectifier le sujet de l'intervention, parce que vous n'étiez pas instruit que les jurats ne sont intervenus qu'au pétitoire, n'ayant pas le procès.

La lecture de votre requête m'a fait naître quelques réflexions que je vais vous communiquer ici, parce qu'elles pourront vous faire naître des vues, soit pour ajouter à cette requête, soit pour les faire mettre dans une autre.

Quand les Jurats disent qu'ils n'ont point de lettres, cela veut dire seulement, comme vous l'avez remarqué, qu'ils n'en ont point de favorables à leurs prétentions, car je me souviens que M. Maignol, étant sur les lieux, me montra trois ou quatre dénombrements qui ne disent absolument rien. Or, que peuvent-ils avoir pour la justice d'une lande rase que des dénombrements et des baillettes des concessions qu'ils ont faites à des vassaux ou tenanciers? Ils ont fait deux concessions : l'une au sieur de La Roque ou ses auteurs, l'autre au sieur de Licterie et ils les ont toutes les deux.

1. Homme d'affaires de Montesquieu à Bordeaux. Dans une lettre du 5 mars 1734, il annonce à Montesquieu, l'envoi d'un « mémoire responsif à la requête de M. le procureur-syndic de cette ville [de Bordeaux] » (Arch. de La Brède). Il s'agit, comme dans les lettres 231, 234 et 235, du procès avec les Jurats au sujet des limites de la seigneurie de Martillac, fief de Montesquieu, et du comté d'Ornon, qui appartenait à la ville.

S'ils avaient eu des limites aussi constantes qu'ils le disent, pourquoi leur dénombrement n'en aurait-il pas parlé ? Je soupçonne qu'ils ont eu des raisons pour ne point fixer ces limites dans un dénombrement.

La Philippine [1] recule de bien loin leurs prétentions et les borne à l'Eau Blanche, une demi-lieue plus bas. Ils n'ont pas voulu marquer de limites dans leurs dénombrements, parce qu'elles auraient été contradictoires à celles de leur Philippine. Et n'y a-t-il pas d'apparence que, dans une lande rase et de nulle valeur, les bourguis (?) [2] ont peu à peu défriché et se sont toujours avancés sur les vacants de l'Isle-Saint-Georges. Il me semble que le procureur syndic, traitant sans cesse mes auteurs de fripons, il ne serait pas mal de rétorquer, dans l'occasion, l'argument contre les Jurats. Du reste, je n'ai pas examiné cette Philippine, mais elle est dans mes archives.

Il y a une assise entre les autres, qui désigne et constate le lieu où est la lagune du Brey, sur le grand chemin Romain. Si nous avons cette assise en forme, ne faudra-t-il pas s'en servir nommément, pour faire tomber l'équivoque de l'orthographe des noms ?

Vous avez très bien fait d'avouer la borne de Méjelane, cela retranche tout discours et toutes les questions inutiles et vous avez aussi bien fait d'avouer le mémoire et de ne point nier même que la borne de Méjelane n'ait pu être plantée à l'occasion du procès. Il est certain que ces bornes ont

1. Lettres-patentes de Philippe-le-Bel, de décembre 1295, concédant aux jurats de Bordeaux la juridiction de la banlieue. Voy. *Archives municipales de Bordeaux. Livre des privilèges* (Bordeaux, 1878, in-4°), p. 4.

2. Sans doute habitants de la banlieue. Cf. Du Cange : *burguitas*, synonyme de *banleuca*.

donné naissance au procès ou qu'elles l'ont terminé : on ne sait certainement lequel des deux; pour couper court, il vaut mieux les avouer.

Si je rapporte les assises faites à la lagune du Brey, par la dame de Saucats, les jurats diront : Saucats ne peut pas aller à la lagune du Brey si Martillac va à Méjelane et à la lagune du Brey. Car, ajouteront-ils, Saucats sera arrêté par Mareuil et Méjelane dont les assises ne peuvent pas se soutenir.

Ne pourrai-je pas répondre que dans ces temps-là les limites entre Saucats et Martillac étaient incertaines, qu'elles n'ont été fixées que depuis un an et que la dame de Saucats, pour conserver ses droits de Saucats, faisait valoir en général les droits des seigneurs de l'Isle-Saint-Georges dont Saucats et Martillac faisaient partie ? Comme elle agissait en conformité des anciens titres, il n'y a que le seigneur de Martillac qui eût pu s'en plaindre.

Lettre à Monsieur Grenoilleau.

239. — LE PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU.

Imprimé par Nisard dans la *Revue contemporaine*, 1856, p. 713. — Nisard, *Mémoires et correspondances... inédits*, p. 47. — Laboulaye, VII, p. 235.

Vendredi au soir [mars, 1734].

Monsieur,

Je n'aurais pas voulu tant de correctifs et de ménagements dans votre ouvrage[1].

1. Le Père Castel s'était chargé de la revision du livre des *Considérations*. Cf. *L'homme physique opposé à l'homme moral*, 1756, in-12, p. 100 et 101.

Il me paraît qu'il n'y avait rien de bien pressant que les deux derniers endroits qui regardaient ou qui semblaient regarder l'autorité spirituelle de l'Église, et tout au plus les termes de « monacal et monachisme ». Je ne puis cependant qu'applaudir au généreux parti que vous avez pris de tout adoucir. Une personne de votre nom, de votre rang et, si votre modestie le permet, de votre mérite, se doit de grands égards à elle-même. Un nombre de beaux esprits et de gens du monde aimeront assez à voir traiter de haut en bas ce qu'ils appellent la prêtraille monastique, et fronder même un peu l'ordre ecclésiastique, papes et évêques. C'est tout à fait le goût d'aujourd'hui. Il est pourtant vrai que les personnes d'un certain ordre ne se permettent ces insultes et ces hauteurs que dans les conversations, et que tout ce qui en transpire dans le public ne vient que de la part de quelques petits auteurs ténébreux et anonymes, jeunes même et licencieux.

Je ne connais rien de plus noble que votre facilité à vous prêter à tous ces tempéraments, et d'aller même au delà du besoin absolu. J'en abuserai peut-être si je prends la liberté de vous proposer encore un petit scrupule qui vous prouvera pourtant mon impartialité parfaite, et que je ne suis prévenu sur rien, excepté en votre faveur.

Parmi les correctifs que vous me faites l'honneur de me communiquer, il y en a un qui dit : *Le schisme des Grecs fut surtout pernicieux en ce que les troubles ne furent plus apaisés chez eux par l'autorité de l'église d'Occident.* Ce n'est pas avec les papes que ces paroles-ci pourraient vous brouiller,

mais avec le clergé de France. Je passe peut-être le but, et mon observation est trop raffinée. Si vous disiez : *par l'autorité de l'Église*, tout court, vous ne vous brouilleriez sûrement avec personne; au lieu qu'en disant *l'église d'Occident*, vous semblez donner au Pape l'infaillibilité qu'on lui conteste dans ce pays-ci; car il me semble qu'il n'y a pas de milieu entre les deux sentiments qui donnent l'autorité infaillible, l'un à l'Église universelle, l'autre au Pape. Or, lorsque vous mettez cette autorité dans l'église d'Occident, vous excluez celle d'Orient, et par conséquent l'universalité. Vous sentez bien que l'église d'Occident ne peut s'attribuer d'autorité sur celle d'Orient qu'à raison du Pape, et que c'est même là ce que vous voulez dire. Voilà de la subtilité théologique. Mais admirez mon impartialité; car, moi qui ai l'honneur de vous parler, je crois en mon particulier [à] l'infaillibilité du Pape. Cependant, comme je sais que ce n'est pas une doctrine obligée, et qu'en France les catholiques pensent la plupart autrement, je me crois obligé par une certaine équité de vous en avertir, pour répondre à la confiance dont vous voulez m'honorer.

Je trouve extrêmement sage la suppression des excommunications; vous allez à votre but indépendamment de tout cela.

Pour ce qui est de vos feuilles, si elles doivent bientôt revenir correctes, je les attendrai; sinon je pourrais toujours relire, pour me bien remplir du système et de l'esprit de l'ouvrage, parce qu'en effet je ne saurais faire à mon gré un pareil extrait[1], sans

1. Pour le *Journal de Trévoux*.

savoir presque par cœur un ouvrage si quintessencié, si exquis. Je vous avouerai que, dans les sujets qui en valent la peine et qui m'intéressent, je ne saurais écrire un mot que je n'aie à chaque instant le total et le détail même de l'ouvrage actuellement dans l'esprit, comme si je le lisais. Je vous dirais ce que je sens tous les jours en écrivant, si je vous disais qu'il faut que de chaque point de l'ouvrage il parte un rayon qui vienne aboutir au bout de ma plume.

Je sens que votre plume, dans la composition de votre ouvrage, a été à chaque instant dans le concours précis de pareils rayons émanés de tous les points de l'histoire romaine, que vous deviez avoir à chaque instant toute distinctement présente à votre esprit. Voilà une géométrie bien alambiquée, je m'entends pourtant, et je me flatte même que vous m'entendez.

Je suis avec un respect infini, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CASTEL J^e^.

240. — LE PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Ce dimanche matin [mars 1734].

Monsieur,

Je suis fâché que vous vous rendiez si attentif à l'objection sur Julien [1]; ce n'est qu'une petite déli-

1. Cf. *Considérations*. Chap. XVII : « Ce prince, par sa sagesse, sa constance... et une suite continuelle d'actions héroïques rechassa les Barbares. »

catesse qui ne mérite aucune déférence; je prends la liberté de vous conseiller de ne pas y toucher, d'autant que ce que vous y substituez dit peut être plus que ce qui y est. On serait plus surpris de voir Julien un héros que de lui voir de la constance et de la sagesse. Quand une chose est imprimée, il faut de grandes raisons pour y retoucher, surtout quand cela est dans cet éloignement[1]. Je n'ai pas de nouvelle difficulté, et je ne voudrais pas même vous en faire facilement, vous voyant tant de facilité pour y déférer. Votre ouvrage est bien et très bien.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CASTEL.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu.

241. — LE PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Ce vendredi saint [23 avril 1734].

Monsieur,

En attendant que la solennité de ces fêtes me permette d'avoir l'honneur de vous remercier chez vous, je me presse de le faire, pour le beau livre que vous m'avez envoyé. Je le lis, je le relis, je le dévore, je l'étudie à fond. Il a bien du fond, en effet, et vous ne vous êtes guère piqué d'en étendre la surface. Il en est des ouvrages d'esprit comme des corps physiques; les petits corps ont, à propor-

1. L'ouvrage était imprimé chez Desbordes, à Amsterdam.

tion, plus de surface que les grands ; les petits sont tout surface, les grands tout profondeur et solidité. Je suivrai l'analogie, parce que vous êtes homme à l'entendre. Les corps sphériques sont aussi les plus capaces, les moins superficiels. Un ouvrage raisonné, monté sur des principes est, selon moi, un ouvrage arrondi, dans lequel la fin se rapporte au commencement, et où l'esprit du lecteur attentif circule, en quelque sorte, avec facilité, par la liaison de toutes les parties qui se replient les unes sur les autres et se retrouvent en s'éloignant. Votre ouvrage est tout d'un seul jet. Il est un et simple, selon le précepte d'Horace :

Denique sit quodvis simplex dumtaxat et unum.

Enfin, j'en suis enchanté. J'y retrouve toute l'histoire romaine que je n'ai vue ailleurs qu'en 16, 18, 20 ou 30 volumes in-4°. Je suis bien aise des remaniements que vous y avez faits; cela me donne plus d'aisance pour en parler sans craindre de choquer aucune bienséance d'état ni de caractère.

Je me hâte de finir ma *Philosophie des Princes* pour avoir l'honneur de vous la communiquer. Je crains de ne pouvoir imprimer cet ouvrage, en ce pays-ci, pour bien des raisons, dont aucune n'est la religion que je serais au désespoir de heurter, même en apparence. Il y a longtemps qu'on me presse de donner au public un recueil de toutes les pièces fugitives que j'ai mises dans les divers journaux; des libraires mêmes m'en avaient demandé le recueil, il y a six ou sept ans. Je n'étais pas capable de ce soin. Un de mes amis a fait ce recueil ou le fait encore; il m'a prié de le rendre correct

et de l'accompagner de notes, anecdotes historiques, chronologiques, critiques. Je le fais. Il veut l'imprimer en Hollande; il pourra y en avoir deux volumes in-4°. Je puis l'enrichir de pièces, lettres, éclaircissements, réponses, qui n'ont jamais paru, mais qui sont relatives à ce qui a paru. J'ai diverses lumières à vous demander sur tout cela, la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir. Ce sera, Dieu aidant, ces fêtes. J'ai l'honneur d'être avec respect, estime et attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CASTEL.

Au reste, si vous n'y prenez garde, votre relieur vous perdra tous vos livres : ils sont tous maculés et il a rogné des lignes entières. C'est dommage. On a droit de faire payer le livre à un relieur qui le gâte ainsi. Il y a des pages qu'on ne peut lire. Il a été battu trop frais. Il valait mieux ne le faire que brocher d'abord. Je vous plains, s'il vous en a relié beaucoup de cette façon. Cela seul peut nuire au meilleur livre du monde auprès des trois quarts et demi des lecteurs.

A Monsieur, Monsieur le Président de Montesquieu, — rue Saint-Dominique.

242. — LE PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Ce dimanche [1734].

Monsieur,

J'ai trouvé votre lettre d'hier — celle qui était dans le livre — fort bien, et je ne vois pas ce que

vous y trouvez de mal, si ce n'est un petit excès de précaution; car il est vrai que l'endroit de la mort volontaire[1] est suffisamment corrigé par ce que vous dites que « la passion ne fait pas voir mais sentir » et que vous rejetez cette fantaisie de se donner la mort sur une passion. Un petit mot aurait mis tout cela hors du soupçon même de la critique. Mais absolument il n'y a à craindre tout au plus qu'un soupçon. Bagatelle tout cela. Le livre est bien d'ailleurs et, ce me semble, à l'abri de tout excepté des plus grands éloges. J'en commence tout de bon l'extrait demain lundi. Il ira vite, parce que je suis plein, car, du reste, je ne sais pas un mot du tour que je vais lui donner; les trois premières lignes me le diront et je pourrai mardi vous en apporter l'esquisse.

Si vous saviez combien mon mémoire est vrai ou même au-dessous du vrai, et combien tout Grégoire de Saint-Vincent avec un peu de Descartes et de Fermat est le vrai auteur de toute la science moderne de l'infini, vous en seriez étonné, et du front avec lequel on a attribué tout cela à d'autres. Jamais M. Leibniz n'avait prévu qu'on dût le lui attribuer. Entre nous, je suis au désespoir d'avoir à me plaindre ici presqu'uniquement des Anglais et des Français, c'est-à-dire de Wallis, de Newton et de Pascal. Ce dernier ne m'embarrasserait pas, comme vous pensez bien, mais Newton me déconcerte. Pourquoi les Anglais en ont-ils si bien usé avec moi? Car cela embarrasse extrêmement mon extrême véridicité et je sais gré à notre Académie d'ici d'en

1. Cf. *Considérations*, fin du chap. XII.

avoir usé très mal, moyennant quoi je conserve toute ma liberté envers elle.

Je suis avec respect et un attachement infini, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CASTEL.

Monsieur le Président de Montesquieu.

243. — LE PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[Avril 1734.]

Monsieur,

Enfin voilà mon extrait[1], ou plutôt son ébauche : vous en jugerez, vous le jugerez même, s'il vous plaît, avec rigueur. Je n'ai pas tout mis, j'en suis au désespoir. Il est pourtant encore trop long, et dans une refonte il me faudra tout forcer pour le réduire encore aux deux tiers de son étendue présente ; car je compte qu'il ferait soixante pages du journal, et il faut le mettre à quarante. Encore par privilège spécial m'a-t-on permis d'aller jusque-là en votre considération, ou plutôt en considération de la bonté du livre. J'attends une critique exacte de cet extrait de votre part. Il n'y a qu'un mot qui sent l'éloge, mais je ne l'ai pas mis comme éloge, et je l'ôterai si je puis conserver sans lui le caractère que je crois distinctif entre votre livre et les pensées de M. de Saint-Évremond. J'ai tout ramené à l'idée du centre, que j'ai bien senti qui vous avait dirigé

1. L'extrait parut dans le *Journal de Trévoux*, juin 1734, p. 1031-1067.

partout : je pourrai adoucir l'air trop philosophique, trop systématique qu'elle peut avoir, quoique, après tout, votre livre soit philosophique et tout systématique, et que, dans un extrait où je veux tout mettre sans pouvoir tout dire, j'ai besoin de suppléer à l'extension par l'intention, c'est-à-dire par quelque idée forte, énergique, qui se fasse remarquer, et qui rende tous les autres traits bien sensibles dans le resserrement où ils sont.

Permettez-moi de revenir sur une chose qui me paraît de conséquence. Je me suis coiffé de cette idée que vous devriez pourtant parler ou faire parler à M. le garde des sceaux :

1° Je crains que ces gens-là, c'est-à-dire bien des gens en place, livrés à leur propre manière de penser, et sur des bruits populaires, et sur des préjugés extrinsèques à ce livre-ci, ne prennent de certaines idées que vous seul pouvez leur ôter, leur adoucir, leur remanier, leur ramener au vrai ; et ces idées-là une fois prises, une fois non contredites, une fois établies, roidissent les esprits pour toute la suite et pour mille autres choses qui n'y ont pas même de rapport.

2° Vous serez peut-être curieux d'imprimer ici désormais : voilà où vous pourrez trouver alors leur esprit roidi ; au lieu que les voyant aujourd'hui, vous les disposez à tout ce qui pourra vous plaire dans la suite.

3° Je crains même, je vous l'avoue, pour mon extrait, et qu'on ne fasse une défense d'autoriser par là un livre qu'ils voudront supprimer tout à fait. Je sais bien que si le reviseur de notre journal, homme théologien, prêtre, chanoine de nomination

royale, méticuleux, difficultueux à l'excès, allait soupçonner seulement que le livre souffrît la moindre difficulté aux sceaux, qu'il est même fait par l'auteur des *L. P.*, il n'en laisserait pas passer l'extrait sans consulter ses maîtres. C'est pourquoi même je vous prie que ce que j'ai l'honneur de vous dire ne soit dit qu'entre vous et moi, sans aucun ami confident : nous réveillerions le chat qui dort. Je ne le dirais pas ici à l'ombre d'un seul jésuite ! Encore ne croirai-je cet extrait imprimé que lorsqu'il sera lâché au public. Chut !

4° Encore entre nous, je me suis très fort mis dans l'esprit que vous êtes un homme nécessaire à l'État et au gouvernement. Je ne vous en donnerais pas le tracas de la pratique, de l'allure ; mais un *penseur*, un *approfondisseur*, un *voyant clair*, un *combinateur* politique d'histoire de mœurs, de lois — entre nous, vous dis-je et sans compliment — est un titre de ministre que je fonderais en votre faveur. S'ils ont de l'esprit, ils ont besoin de vous, et je crois qu'il y a beaucoup à gagner — je ne dis pas pour vous, mais pour eux — que vous les voyiez.

5° Enfin, quand ce ne serait que pour empêcher qu'on ne dise que le livre est supprimé, qu'il y a donc du ceci et du cela, et pour pouvoir dire hautement qu'il dépend de vous de l'imprimer ici ; outre le service que vous rendriez par là à votre libraire, vous en seriez plus tranquille. Il y a tel auteur à qui je conseillerais de laisser suprimer son livre par l'autorité publique. Mais, 1° votre livre n'en a nul besoin, 2° vous-même personnellement, je crois, vous aimeriez mieux que cela ne fût pas. — Je vous demande pardon de ma liberté ou de ma folie.

Au reste si vous voulez que cet extrait paraisse vite et qu'on n'ait pas le temps de le traverser, vous aurez la bonté de me le renvoyer au plus tôt. Il faut que je le recopie peut-être deux fois avant de le livrer. Je suis avec autant de respect que de dévouement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CASTEL.

Ne montrez, je vous prie, ma lettre à qui que ce soit, ami ni amie commun ni particulier : vous êtes assez. Tout cela, pour répondre à toutes mes raisons : néant.

244. — Mme DE TENCIN A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Mardi, à six heures du soir [mai 1734].

N'êtes-vous pas un étrange homme, pour ne dire rien de pis ? Vous deviez aller chez M. Rouillé[1] aujourd'hui ; j'ignore si vous l'avez vu et ce qu'il vous a dit. Il fallait pourtant m'en instruire, parce que j'y prends assurément plus d'intérêt que vous. S'il y a d'ailleurs quelques démarches à lui inspirer, vous savez que j'ai un moyen sûr pour cela.

Adieu. Ou ne vous faites pas aimer, ou ne soyez pas distrait avec moi pour vos affaires.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, — à Paris.

1. Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy (1689-1761), directeur de la librairie, que Voltaire appelle « un imbécile qui avait autrefois le département de la librairie » (Lettre à l'abbé d'Olivet, du 15 juin 1761. Éd. Moland, XLI, 323).

245. — MONTESQUIEU A Mme DE TENCIN.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[Mai 1734.]

J'ai été chez ce faquin de Rouillé qui m'a reçu comme un libraire. Je suis si neuf à ces façons-là, et d'un homme de cette espèce, que je ne vous en ai rien dit, à cause des liaisons que vous pouvez avoir avec lui. Voilà un étrange homme : j'ai été pour le remercier d'une chose qu'il n'a point faite, et que je me soucie encore moins qu'il fasse ; je trouve ce seigneur-là . Je vous prie de me laisser démêler mes fusées[1] tout seul et je les démêlerai bien[b]. Quoiqu'il n'y ait rien dans mon livre[2], mon livre est sous la main de ces gens-là ; ma personne n'y est pas. Ainsi parler de cela ne ferait que gâter tout.

Cependant, Madame, les paroles de votre lettre sont comme une douce harmonie qui calme les transports. Je serais obligé de vous adorer si je ne vous aimais pas.

246. — LE PÈRE CASTEL A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[Début juillet 1734.]

Monsieur,

Je ne comprends rien à votre libraire de Hollande[3];

a) *Biffé :* Et ce seigneur-là me traite comme un valet de chambre. — b) *Biffé :* Je suis actuellement dans un mauvais poste, mais je n'en dis pas davantage.

---

1. La fusée est la quantité de fil roulée autour du fuseau. Cf. Malherbe *Bienf. de Sénèque*, IV, 3 : « Il a bien d'autres fusées à démêler. »
2. Les *Considérations*.
3. Jacques Desbordes, à Amsterdam.

votre livre va paraître ici de l'impression de Paris. Mon libraire Simon m'ayant demandé une copie de votre livre pour l'imprimer, j'eus l'honneur de vous en écrire et, sur votre réponse, je répondis à Simon que tout ce que je pouvais faire pour lui, c'était de lui en donner le titre et la table pour les porter à M. le Garde des sceaux[1], afin de retenir le privilège pour imprimer le livre dès qu'il paraîtrait. Je les lui donnai hier; voici ce qu'il me répond aujourd'hui: « Il y a dix jours que le Sr Huart, libraire, a retenu date pour ce que vous savez[2]. M. Galliot, secrétaire de M. le Garde des sceaux pour la librairie, a une copie du livre en question entre ses mains, et m'a assuré que le seigneur en avait une aussi. »

Il faut que l'exemplaire que vous avez prêté ait été copié; car, pour moi, je ne l'ai prêté qu'au P. La Tour, qui sûrement ne l'a pas fait copier, et à M. de Marans, qui ne l'a pas gardé plus d'un jour. Permettez-moi de vous dire que dans la circonstance, il ne convient pas que vous souffriez que cette manœuvre s'achève sans vous, et qu'il dépend de vous de vous opposer au privilège et, en vous déclarant auteur, de le faire donner à qui vous voudrez, ou, ce qui serait mieux, de le prendre vous-même; et alors je vous prierais de vous souvenir de mon libraire Simon.

L'extrait est presque fait. J'irai vous le communiquer. Je suis avec beaucoup de respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CASTEL.

1. Chauvelin.
2. Le privilège du Roi à Huart, daté du 14 juillet 1734.

247. — MONTESQUIEU A ***[1].

Dedieu (J.), *Les grands philosophes. Montesquieu* (Paris, Alcan, 1913, in-8°), p. 334; d'après l'autographe au British Museum, Sloane mss, n° 4053, fol. 248.

A Paris, ce 4 août 1734.

L'honneur que j'ai d'être membre de la Société royale et les bontés dont vous m'avez honoré, Monsieur, dans mon séjour en Angleterre, me font prendre la liberté de vous adresser trois exemplaires de mon livre sur la Grandeur des Romains, un pour vous et l'autre pour M. le secrétaire. Vous connaîtrez, Monsieur, l'excès de l'envie que j'ai de plaire à la Société royale et à vous, puisque je prends une si petite occasion pour vous témoigner mon respect.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

248. — MONTESQUIEU A BULKELEY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 24 octobre 1734.

Je vous dirai, mon cher lord, que je suis depuis quinze jours à La Brède, où je plante des choux. Je voudrais bien que vous y vinssiez tuer des canards. J'ai passé par La Rochelle; j'y ai fait quatre très

1. Très probablement Sir Hans Sloane, président de la *Royal Society* de 1727 à 1753.

bons dîners et quatre très bons soupers chez M. le commandant des trois provinces[1], qui y vit très dignement et en très grand seigneur. Pour votre serviteur, il est occupé à dépêcher son vin dans le royaume d'Irlande, aux habitants duquel il prie Dieu d'augmenter la soif. Vos lettres, mon cher lord, sont charmantes; elles ont un sel que tout le monde aime. Mandez-moi, je vous supplie, de vos nouvelles et ayez pitié d'un homme qui ne vit jamais qu'avec des arbres et qui ne tient à l'univers que par vous. On parle de création de ducs et de maréchaux de France; cela est très confus dans ma tête. Je ne saurais assez vous témoigner jusques où vont des sentiments si tendres.

M. de Bulkeley.

249. — L'ABBÉ DE FITZ-JAMES[2] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 19 novembre [1734].

Vous me croirez bien sûrement, Monsieur, évêque *in partibus*, même *in partibus infidelium* et dans le Japon ou aux Indes, ayant été si longtemps sans recevoir de réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 octobre. Mais, je ne sais par quel dérangement de poste ou négligence de vos gens ou des miens, elle ne m'a été rendue qu'il y a huit jours. J'ai depuis fait un voyage à Fontainebleau, qui m'a empêché d'y répondre sur-le-champ; en quoi je reconnais néanmoins avoir

1. Le comte de Matignon.
2. François de Fitz-James, abbé de Saint-Victor, fils de Berwick.

grièvement manqué. Mais je me flatte que vous connaissez mon attachement pour vous et en êtes assez convaincu pour ne pas attribuer ce retard à l'oubli de celui qui m'est toujours présent et dont l'absence me cause bien de la peine. Voilà bien du galimatias pour vous dire que votre lettre m'a été rendue fort tard et que j'ai retardé encore huit jours à y répondre.

Vous ne serez pas fâché d'apprendre que ce voyage que j'ai fait à Fontainebleau était pour remercier le Roi d'un brevet de retenue de quatre cent mille francs qu'il a accordé à mon frère[1] sur son gouvernement.

Mme la Maréchale[2] ne doutait point de votre exactitude et vous trouve si bon commissionnaire qu'elle me paraît disposée à vous charger souvent de ses commissions.

M. de Bulkeley n'a fait que passer ici allant à Valenciennes, où il est employé l'hiver; cela ne l'empêchera pas de venir faire un tour ici, et je compte qu'il y viendra vers la fin de décembre.

Depuis que la seule crainte de l'arrivée du maréchal de Noailles a fait évacuer Worms aux ennemis, nos frontières paraissent tranquilles. Tant que le débordement du Pô et de l'Oglio continuera, nous ne craindrons rien non plus de ce côté-là; mais on écrit que les eaux commencent à baisser. Les Impériaux ont reçu leurs renforts; ils devaient les joindre, dit-on, le 13. On ne doute pas qu'ils ne fassent de leur mieux pour nous attaquer; ceux qui

1. Charles de Fitz-James, quatrième fils du maréchal, qui venait d'obtenir le gouvernement de Limousin.

2. La maréchale de Berwick.

s'intéressent à quelqu'un de l'armée d'Italie en ont une grande frayeur.

On dit que les Espagnols ont remis au printemps la conquête des places qui tiennent encore en Sicile, et nous ne devons pas, si cela est, nous attendre à de grands secours de leur part pour notre armée d'Italie. On dit à Paris que le roi Stanislas et la czarine sont fort mal; on les avait même dit morts, mais on n'en parle point à la Cour.

Si j'étais avec vous dans vos bois de haute futaie, nous pourrions nous étendre en raisonnements politiques sur ces nouvelles, et je voudrais fort y être avec vous, et me trouverais fort bien de ne plus avoir devant les yeux les fantômes de Paris. Tout n'y est pourtant pas fantômes; on y a des amis, gens raisonnables, avec lesquels on peut démêler le vrai des fantômes. Vous y en avez, Monsieur, et ils vous attendent avec bien de l'impatience. Souvenez-vous que vous leur avez promis d'être de retour à la fin de novembre, et le vrai que vous me dites dans vos secrets vous inspire sûrement la fidélité dans vos promesses.

Mon frère a différé son voyage de Naples. Par la dernière lettre que j'ai eue de lui, il me marquait qu'il était tout prêt de partir; j'ai été deux ordinaires sans en avoir, ce qui me fait croire qu'il est en chemin.

Je n'ai point vu la princesse[1] depuis votre départ; elle demeure constamment dans son Cheverny. Elle est aussi constante dans ses amours que dans ses projets d'arrangement et vous pouvez compter sur sa fidélité.

1. Il désigne ainsi sa sœur Henriette, marquise de Renel et comtesse de Cheverny.

Mme la maréchale et Mme de Bouzols[1] me chargent de mille choses pour vous; c'est le sort de notre sang de s'enflammer pour vous. Nous vous sommons tous de la parole que vous nous avez donnée de nous venir retrouver. Nul ne désire votre retour plus ardemment et ne vous est plus tendrement attaché que

L'abbé DE FITZ-JAMES.

250. — MONTESQUIEU A CHICOYNEAU[2].

Copie de R. Céleste[3]; Bibl. Bordeaux, ms 1637.

[Juin 1735].

Monsieur Grégoire[4] est dans une telle considération dans Bordeaux que vous ne sauriez le mortifier sans mortifier tous les honnêtes gens de la ville..., et je ne sais plus qui protégerait le mérite si ce n'était pas un homme comme vous.

251. — MONTESQUIEU A ***

Autographe. Arch. de La Brède. — *Revue d'histoire littéraire*, 1910, p. 307.

A Paris, ce 16 novembre 1735.

Je laisse, Monseigneur, à votre porte l'arrêt dont j'ai eu l'honneur de vous parler; s'il est utile à Votre Altesse, je lui en ferai avoir l'original.

1. Laure de Fitz-James, marquise de Bouzols, seconde fille de Berwick.
2. Premier médecin du Roi (1672-1752).
3. D'après un éloge de Grégoire, aujourd'hui perdu, qui se trouvait à la Bibl. de Bordeaux, dans le fonds Lamontaigne.
4. Barthélemy-Thomas Grégoire, médecin bordelais, fondateur du jardin botanique, dont on voulait lui retirer la direction.

J'ai l'honneur d'être, avec toute sorte de respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

252. — D'AUGEARD A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, le 28 avril 1736.

La maladie de mon fils, que l'on m'avait laissé ignorer jusqu'à présent, m'a extrêmement surpris, mon très cher et illustre confrère ; vos deux lettres m'en ont donné la première nouvelle, j'en reconnus l'écriture et je les ouvris les premières. Je reconnais votre bon cœur et la solidité de votre amitié pour moi. Je ne vous ferai point de compliment, je suis pénétré de reconnaissance. Je suis dans la plus grande inquiétude, j'attends avec impatience les lettres de ce courrier; je compte d'en trouver quelqu'une de vous, sur laquelle je serai plus tranquille. Je vous embrasse de tout mon cœur et je suis avec amitié et respect votre très humble et très obéissant serviteur.

D'AUGEARD.

M. de Sarrau vous envoie la délibération de l'Académie pour le protectorat de M. le cardinal de Polignac[1]; le paquet est adressé à Melon; Vésis vous l'écrit sans doute.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, — à Paris.

1. Délibération du 27 avril 1736, où l'Académie décide d'offrir au cardinal de Polignac le titre de protecteur, vacant par la mort de M. de Morville (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 131.)

253. — MONTESQUIEU AUX FRÈRES SARRAU.

Autographe. Bibl. Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

A Paris, ce 7e mai 1736.

C'est ce matin lundi que nous avons été remercier M. le cardinal de Polignac de l'honneur qu'il a fait à l'Académie d'accepter la place de son protecteur. Melon a porté la parole, accompagné de MM. de Montesquieu, Mairan, Bellet père[1], Mazières[2] et de Secondat[3], suivant l'ordre de leur réception. Melon a fait un très joli discours d'environ une page de lecture. Je n'ai jamais vu d'action, qui se soit si bien passée de part et d'autre, nous avons dîné avec lui et nous nous sommes retirés extrêmement contents.

Si vous voulez charger M. Melon, M. de Mairan et moi de travailler à un volume de notre Académie sous les yeux de Son Éminence, nous nous en chargerons, et j'y ferai travailler mon fils avec nous, si cela nous peut soulager. Pour cela, il faudra faire transcrire tout ce que vous avez de bon ou de mauvais et nous l'envoyer; quand il n'y aurait pas assez de matières, nous mettrons toujours en œuvre ce qu'il y en a, nous commencerons et, comme dit le proverbe italien que Paul III avait toujours à la bouche : *cosa fatta capo ha*. Que si vous pouvez faire mieux chez vous, faites, et nous en serons plus contents : mais il faudrait bien faire voir au public, et encore plus au duc de La Force, que nous sommes

1. Isaac Bellet mort en 1778, médecin, inspecteur des eaux minérales de France, membre de l'académie de Bordeaux en 1725.

2. Le P. Mazières, de l'Oratoire, membre de l'Académie en 1728.

3. Fils de Montesquieu, élu le 4 novembre 1734.

un corps existant; M. le président Barbot a fait copier une infinité de nos dissertations, il pourrait suppléer à ce qui manque à vos archives.

Adieu, Messieurs, je vous salue, embrasse et honore de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Messieurs, Messieurs de Sarrau frères, écuyers, rue de Gourgue, — à Bordeaux.

254. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

A Paris, ce 2 juin 1736.

J'ai reçu, mon cher confrère, votre lettre du 19 mai. Je suis bien aise que vous soyez content de votre protecteur; c'est en vérité de toutes façons une bonne acquisition. Je le vis hier et lui dis, comme Melon et moi en étions convenus, de vouloir bien nous nommer un de ses secrétaires avec lequel nous puissions correspondre pour les affaires qui ne mériteraient pas d'aller d'abord directement à lui. Il fit beaucoup de politesses, disant qu'il voulait que l'on lui fît part de tout et qu'il trouverait tout important, et enfin il nomma l'abbé Cossoni; ainsi, quand vous ne jugerez pas que la chose vaille la peine d'aller directement à Son Éminence, vous ferez bien d'écrire à l'abbé Cossoni, chez M. le cardinal de Polignac; vous aurez par là une expédition plus aisée et plus prompte.

La Bourgogne, la Champagne, l'Ile-de-France, enfin tout ce qui n'est pas au midi, est entièrement

gelé; je l'ai vu *propriis oculis*, arrivant de l'extrémité de l'Ile-de-France où j'ai vu toutes les vignes grillées. C'est un malheur affligeant, mais dont nous tirerons un peu parti, car il faudra boire à Paris du vin de Languedoc et du Rhône. Nous nommerons aujourd'hui à l'Académie française deux académiciens, M. l'évêque de Mirepoix[1] et M. de La Chaussée, connu par des comédies qui ont réussi. J'ai bien envie de vous venir voir. Je compte être à La Brède au commencement de mars.

Je vous salue et embrasse mille fois, Monsieur mon très cher confrère.

MONTESQUIEU.

Mes embrassements bien tendres à M. votre frère; je suis en peine de ne recevoir de lettres de lui ni de Bel.

A Monsieur, Monsieur de Sarrau, écuyer et secrétaire de l'académie de Bordeaux, rue de Gourgue, — à Bordeaux.

255. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. Bordeaux. *Lamontaigne*, t. XXX. — *Archives historiques... de la Gironde*, t. XXX, p. 192, et facsimilé pl. 57.

A Paris, ce 10e juin 1736.

Je déclare que je donne ma voix à M. Bel, pour être reçu à l'Académie[2], et je vous prie, Monsieur mon très honoré confrère, de faire part de cette

1. Boyer.
2. J.-J. Bel fut élu le 17 juin 1736. (*Reg. mss de l'Académie*, II, 135).

lettre à la Compagnie et de mon respect. Je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Je suis de l'avis de M. le président de Montesquieu.

A Paris, le 10 juin 1736. MELON.

A Monsieur, Monsieur de Sarrau, écuyer, secrétaire de l'académie de Bordeaux, — à Bordeaux.

256. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Autographe. Bibl. Bordeaux, *Lamontaigne,* t. XXX.

[Juin 1736.]

Je vous dirai, Monsieur mon très cher confrère, que ce n'est plus l'abbé Cossoni, secrétaire de M. le Cardinal, pour l'italien, avec lequel vous correspondrez, c'est-à-dire qui sera votre Bernard[1], mais M. de Lironcourt[2], qu'il en a chargé. C'est un jeune homme qui a infiniment de l'esprit, et que M. le Cardinal aime fort.

J'espère que nous recevrons bientôt nouvelle que Bel est reçu. Dites-lui, je vous prie, queje lui demande en grâce de me juger le plus tôt qu'il pourra et de se défaire de moi, j'entends qu'il s'en défasse comme client.

1. Bernard, secrétaire du duc de La Force, premier protecteur de l'Académie.

2. Lironcourt, gentilhomme attaché au cardinal de Polignac. Membre associé de l'académie de Bordeaux le 15 décembre 1737 (*Reg. mss de l'Académie,* II, 142).

Je dînai hier avec Melon, qui se porte très bien, et vous, mon cher confrère, ayez de la joie et de la santé que je vous désire. Amen.

Bien des compliments à votre frère.

A Monsieur, Monsieur de Sarrau l'aîné, écuyer et secrétaire de l'académie de Bordeaux, rue de Gourgue, — à Bordeaux.

257. — MONTESQUIEU A SARRAU DE BOYNET.

Pensées et fragments inédits de Montesquieu, I, p. 257.

S. d.

Vous n'êtes point, comme vous dites, un simple laboureur de la république des sciences (observateur), à moins que ce ne soit comme autrefois où les rois étaient laboureurs et bergers.

A Sarrau de Pichon.

258. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Autographe, à la suite d'un questionnaire dressé par Astruc[1] Bibl. Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

A Paris, ce 2 juillet 1736.

Voici qui s'adresse à vous, Monsieur mon très cher confrère. Le savant M. Astruc désirerait avoir les éclaircissements qu'il vous demande. Il me semble que vous vous êtes appliqué aux antiquités de Bor-

1. Astruc désirait savoir si la fontaine de Divona, chantée par Ausone, était la même que la fontaine d'Audège.

deaux; ainsi je vous prie de nous communiquer là-dessus vos lumières; peut-être que MM. Baritault[1] et Bellet ont quelque chose de particulier là-dessus : je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

259. — MONTESQUIEU A BULKELEY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

18 juillet 1736, Paris.

Vous nous avez échappé bien vite, Monsieur; il est vrai que j'en approuve et que j'en aime la cause; je parle de loin, ainsi n'en soyez point jaloux. Vous savez tous les passages du Saint-Esprit sur M. le chancelier, sur M. le garde des sceaux, d'où il s'arrête sur le petit M. de Saint-Florentin[2]. Votre pauvre d'Angervilliers est tout stupéfait de ne trouver rien sur son justaucorps, mais dans la paix le ministre de la guerre est réformé comme les guerriers; il croyait pourtant que le Cardinal ne le passerait pas. On montrait il y a quelques jours à M. de Rislau (?) le portrait de l'abbé de Pomponne[3], chancelier de l'Ordre: « Oui, oui, dit-il, je le connais, c'est le chancelier Ponpon. »

Rambure[4] est allé dans ses terres. Vous aurez

1. Godefroy de Baritault († 1780), conseiller au Parlement de Bordeaux, membre de l'académie de Bordeaux en 1731.

2. La charge de grand trésorier des Ordres du Roi, vacante par la mort de Dodun, fut conférée au chancelier d'Aguesseau. Sur la démission de ce dernier, elle fut donnée à Maurepas, secrétaire des Ordres, et la charge de secrétaire fut successivement attribuée au garde des sceaux Chauvelin et à Saint-Florentin.

3. Henri-Charles Arnauld de Pomponne (1669-1756).

4. Louis-Antoine de La Roche-Fontenilles, marquis de Rambures, mort en 1755.

M. le comte de Matignon bientôt, car, sans doute, il s'arrêtera devant ses anciennes, ses perfides et ses infidèles amours. Mme la duchesse[1] fit une chute hier au soir et se démit le pied. On l'a saignée deux fois; on ne croit pas pourtant que cela avance l'accouchement ; mais, quand cela serait, elle est à son neuvième mois. Je suis toujours accablé de faim et d'indigestion. Mme de Renel est arrivée dans sa maison rue Saint-Honoré ; je la verrai aujourd'hui, j'espère. On dit qu'elle n'est pas mieux. Le chevalier Chaub est arrivé. Je ne sais rien de plus à vous mander. Faites ma cour à Mme de Cantillon. Le Roi a fait mille choses galantes pour Mlle de Clermont. On dit que le marquis *speciem magis in amicitia quam amicitiam obtinet.*

Adieu, je vous embrasse, en vérité, de tout mon cœur et vous honore infiniment, Monsieur.

M. de Bulkeley.

260. — MONTESQUIEU A GRÉGOIRE.

Autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 11 mars 1737.

Vous êtes, Monsieur, un homme admirable. Mme de Montesquieu me mande que mon affaire en retrait va être jugée. Cependant, comme M. Martiens m'a paru en disposition de s'accommoder et

1. La duchesse de Bourbon, qui, le 9 août, accoucha du prince de Condé.

que même j'ai des raisons à ajouter à mon affaire, je vous prie de suspendre jusqu'à mon retour à Bordeaux, qui sera à peu près à la fin de cette semaine.

Je suis, Monsieur, avec toute sorte de considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur Grégoire, procureur au Sénéchal, rue de la Sau, — à Bordeaux.

261. — MONTESQUIEU A L'ACADÉMIE DE BORDEAUX.

Registres mss de l'Académie, I, p. 133 (Séance du 23 juin 1737).

[Paris, 22 mai 1737.]

Le secrétaire a lu une lettre de M. de Montesquieu, de Paris, du 22 mai, dans laquelle il expose que M. Bernaby, secrétaire de Milord Waldegrave, avait entre les mains une dissertation sur le mouvement musculaire[1] *depuis le mois d'avril dernier, et attend pour qu'elle pût être reçue à Bordeaux avant le premier de mai ; que, par des inconvénients qu'il explique, le paquet a été retardé et que lui, M. de Montesquieu, l'a envoyé et propose que cette dissertation soit mise au concours.*

1. La dissertation était de Stuart, médecin de la reine d'Angleterre, membre de la Société royale de Londres, et obtint le prix (Catalogue des mss de l'Académie ; Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXIV, fiche 25). — Stuart fut élu membre associé le 24 juillet 1740 (*Reg. mss de l'Académie,* II, 155).

262. — MONTESQUIEU A X *** [1].

P. Bonnefon. *Revue d'histoire littéraire*, 1910, p. 307.

[Paris, 6 juin 1737.]

Montesquieu recommande à une personne inconnue M. Faret, inventeur d'une machine qui paraît bonne à un ignorant comme lui.

263. — MONTESQUIEU A MAIRAN.

Actes de l'Académie... de Bordeaux, 1877-78, p. 22. — Laboulaye, VII, p. 238, d'après l'original qui se trouvait dans la collection Feuillet de Conches.

A Paris, ce 27 juin 1737.

J'ai, Monsieur, une suite de microscopes et je voudrais savoir de combien ils grossissent relativement les uns aux autres. Je ne sais d'autre façon que de considérer un corps long comme un bout d'aiguille, de voir combien il paraît au microscope le moins fin plus long qu'à la vue ordinaire. S'il paraît une autre fois plus long, je dis 2 × 2 font 4 ; 2 × 4 font 8 ; je dis donc : ce microscope grossit huit fois. Je vois ensuite l'aiguille à la seconde lentille, qui allonge trois fois plus que la première : je dis 3 fois 8 font 24 ; 3 × 24 font 72 ; et je dis que cette seconde grossit soixante-douze fois plus qu'à la vue simple. Ainsi de suite. Tout cela n'est que par estime. Y a-t-il une manière plus exacte de donner combien chaque microscope agrandit les objets, soit

1. Peut-être Mairan ; cf. la lettre suivante, p. 331, note 2.

par le diamètre de la convexité ou la distance du foyer, et cette manière peut-elle être aisément pratiquée par autres que par les ouvriers ? Et dans les observations que l'on fait avec le microscope, la première manière, qui n'est fondée que sur une supposition qui ne peut jamais être exactement juste suffit-elle ?

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner quelque éclaircissement là-dessus. Comme je mets en état les petits ouvrages que j'ai autrefois donnés à l'académie de Bordeaux, et que j'ai un mémoire de quelques observations faites avec mes microscopes[1], je voudrais mettre au fait le lecteur, lorsque je dis que j'ai vu à la première, à la seconde, à la troisième lentille. Mille pardons, Monsieur, de ce que je vous détourne de vos grandes et belles occupations. M. Faret (?)[2] me dit les bontés que vous aviez eues pour lui et pour moi, dont j'ai l'honneur de vous remercier très humblement et vous supplier de me continuer toujours quelque part dans l'honneur de votre amitié.

Je suis, avec toute sorte d'attachement le plus tendre, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Mairan, de l'Académie des Sciences, — au Vieux Louvre.

1. *Essai d'observations sur l'histoire naturelle*, lu à la séance publique de l'académie de Bordeaux du 20 novembre 1721. (Bibl. Bordeaux, ms 828 [6], pièce VIII).

2. Dans les *Actes de l'Académie*, on lit « Tenet (?) », dans Laboulaye, « Senet » ; ne s'agirait-il pas du Faret de la lettre précédente ?

264. — MONTESQUIEU A MONCRIF.

Œuvres complètes de Montesquieu (Paris, Lefèvre, 1816, 6 vol. in-8°), t. VI, p. 500, d'après l'original qui se trouve aujourd'hui au British Museum, Egerton mss, n° 23, fol. 247. — Laboulaye, VII, 240.

Ce 26 avril 1738.

J'oubliai d'avoir l'honneur de vous dire, Monsieur, que si le sieur Prault, dans l'édition de ce petit roman[1], allait mettre quelque chose qui directement ou indirectement pût faire penser que j'en suis l'auteur, il me désobligerait beaucoup. Je suis, à l'égard des ouvrages qu'on m'a attribués comme la Fontaine-Martel[2] était pour les ridicules : on me les donne, je ne les prends point. Mille excuses, Monsieur, et faites-moi l'honneur de me croire, Monsieur, plus que je ne saurais vous dire, votre très humble et très obéissant serviteur.

265. — MONTESQUIEU A MARTIN FFOLKES[3].

Laboulaye, VII, 241 ; d'après l'original appartenant à Sir William Ffolkes.

A Paris, ce 19 d'août 1738.

J'ai, Monsieur, reçu votre lettre du premier de juillet. Quand j'entends parler de vous, quand j'en parle, quand je reçois de vos lettres, il me semble

1. *Le temple de Gnide* dont l'édition de Londres, 1738 (Paris, Prault) était accompagnée des *Ames Rivales*, de Moncrif.

2. Antoinette-Madeleine des Bordeaux, comtesse de Fontaine-Martel (1662-1733).

3. Martin Ffolkes, (1690-1754), mathématicien et antiquaire, président de la Société Royale, membre associé de l'académie de Bordeaux le 18 août 1743 (*Reg. mss de l'Académie*, II, 163). — Cf. *Pensées*, II, 166 : « Si on m'avait demandé quels défauts il avait dans le cœur et dans l'esprit, j'aurais été embarrassé de répondre. »

que mon cœur est toujours également flatté. J'avais espéré que Milord Waldegrave nous amènerait ici; et je comptais, malgré la vie tumultueuse que l'on mène ici, ne penser qu'au plaisir d'être avec vous. Je vois que vos affaires nous ont dérobé ce plaisir. J'espère de venir vous rendre visite l'année prochaine ; je compte y mener mon fils qui s'applique aux sciences, et qui y fait même quelque progrès. Je crois pouvoir vous dire cela, car quand on parle à son ami on parle à soi-même. J'aurai un grand plaisir d'avoir l'honneur de vous le présenter et de vous demander vos avis sur la route qu'il a prise. Je vous supplie, en envoyant le Ridley, de vouloir bien y mettre le prix ; cette petite exactitude est nécessaire entre nous, sans quoi je serais gêné pour de pareilles commissions que votre amitié me permet de prendre la liberté de vous donner. Je remettrai cette petite somme à M. Turner, ou à autre qui partira pour l'Angleterre. A l'égard des observations de Naples, je vous avoue que je n'ai pas eu, depuis le retour de mes voyages, le temps de jeter les yeux sur ce que j'ai fait, et cela même n'en vaut guère la peine. Je commence à perdre la force de travailler ; par bonheur je n'en perds pas le goût. Je dînai hier chez M. Turner ; nous parlons toujours de vous quand nous sommes ensemble.

Adieu, Monsieur, je vous honore plus que personne dans le monde, et suis, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux, votre très humble et très obéissant serviteur.

Montesquieu.

Quand vous verrez Milords ducs de Richmond[1] et de Montagu[2], M. Mitchell[3], et nos autres amis, faites-moi le plaisir de leur faire bien des compliments respectueux de ma part.

266. — LE PRÉSIDENT BARBOT A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Bordeaux, 30 décembre 1738.

Faites-moi la grâce, mon cher Président, de chercher dans vos recueils si vous trouveriez quelque chose qui corrigeât ou qui modifiât le passage suivant du chancelier Bacon. Il est tiré de son *Histoire des Vents*, § 28, *ad artic. 11, 12, 13, 14 et 15, connexio :*

« Traditur apud nos in Anglia, temporibus, cum Gasconia esset hujus ditionis, exhibitum fuisse Regi libellum supplicem, per subditos suos Burdigaliæ et confinium, petendo ut prohiberetur incensio ericæ in agris Sussexiæ et Hamptoniæ, quia gigneret ventum circa finem aprilis, vineis suis exitiabilem[1]. »

1. Charles de Lennox, second duc de Richmond (1701-1780).

2. Jean, duc de Montagu (1688-1749). — Cf. *Pensées*, II, 166 : « Mon ami et mon protecteur en Angleterre, feu M. le duc de Montagu ; il était comme ces pierres dont on tire du feu et qui restent froides. »

3. André Mitchell (1695-1771), qui fut envoyé en ambassade extraordinaire à Berlin en 1753. Sur ces relations de Montesquieu en Angleterre, cf. Churton Collins, *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre*. Hachette, 1911, p. 150 et suiv.

4. *F. Baconi... Phænomena universi, sive Historia naturalis et experimentalis de Ventis*, Amsterdam, 1695, in-12, p. 47. — L'exemplaire du président Barbot est à la bibliothèque de Bordeaux, (Sc. I, 17.906).

Je vais chercher dans la *Chronique*[1], dans Louvet[2] s'il y a quelque chose de semblable; ainsi dispensez-vous de lire ces livres.

On me dit hier soir que M. le président d'Augeard était très mal et qu'il s'était joint à ses maux une rétention d'urine.

Je suis et je serai toute ma vie, avec un attachement tendre et respectueux, mon cher Président, votre très humble et très obéissant serviteur.

BARBOT.

On m'a porté par mégarde une lettre que vous écriviez à M. de Pichard. Je l'envoyai sur-le-champ chez lui, et, comme il n'y était pas, une voisine dit qu'il fallait remettre les lettres qui s'adressaient à M. de Pichard chez M. de Lamontaigne, ce qui fut fait.

267. — MONTESQUIEU A ***.

Galerie Française. 1823, in-4°, t. III, p. 140. — Laboulaye, VII, 242.

Au château de La Brède, ce 11 janvier 1739.

Voici, Monsieur, une recrue de trois procureurs que je vous prie de vouloir bien recevoir. Je vous désire une bonne santé, et suis avec toute la consi-

1. J. Darnal, *Supplément des Chroniques de la noble ville et cité de Bourdeaux.*

2. P. Louvet, *Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine*, Bordeaux, 1659, in-4°.

dération possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

J'ai, Monsieur, par les lettres que j'ai accordées aux sieurs Latapie[1] et Boireau, révoqué les sieurs Giraudeau[2] et Chanterre, chose qu'il y a longtemps que je devais avoir fait.

268. — MONTESQUIEU A MACARTY, CURÉ DE SAINT-MORILLON[3].

Copie, signée *Giraudeau*. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 21 janvier 1739.

Monsieur,

Mon honneur et ma conscience m'obligent à dénoncer Giraudeau au procureur général. Si vous savez quelque chose sur le testament de cet imbécile, je vous prie, Monsieur, de le communiquer à M. le procureur d'office, que je vous envoie pour avoir l'honneur de vous voir. S'il n'y a pas de preuves pour cette affaire, ce ne sera plus ma faute et j'attendrai ou quelque autre concussion ou changement de vie.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Signé de Monsieur de Montesquieu... Et au dos est écrit :

A Monsieur, Monsieur Macarty, curé de Saint-Morillon.

1. Pierre Latapie, qui devint juge de La Brède en 1742.
2. Giraudeau, notaire à La Brède.
3. *Saint-Morillon* (Gironde, canton de La Brède).

269. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ VENUTI[1].

Lettres familières (III), p. 16. — Laboulaye, VII, 243.

De Paris, ce 17 mars 1739.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec beaucoup plus de joie que je n'aurais cru, parce que je ne savais pas que M. l'abbé de Clairac, que j'honorais déjà beaucoup, fût le frère de M. le chevalier Venuti[2], avec qui j'ai eu l'honneur de contracter amitié à Florence et qui m'a procuré l'honneur d'une place dans l'académie de Cortone. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir pour moi les mêmes bontés qu'a eues M. votre frère.

M. Campagne[3] m'a écrit le beau présent que vous lui aviez remis pour moi, dont je vous suis infiniment

1. « Ce savant italien, d'une maison de condition de Cortone, avait été envoyé en France par le chapitre de Saint-Jean-de-Latran comme vicaire de l'abbaye de Clairac, que Henri IV conféra à ce chapitre après son absolution. Pendant nombre d'années qu'il séjourna en France, il travailla à plusieurs dissertations sur l'histoire du pays pour l'académie de Bordeaux, à laquelle il fut agrégé, et à des poésies, entre autres, au *Triomphe de la France littéraire,* et à la traduction du poëme de la *Religion* de M. Racine. Il mérita par là une gratification du Roi en quittant la France pour passer à la prévôté de Livourne, que l'Empereur lui conféra comme grand-duc de Toscane. » (Guasco.)

2. Nic.-Marc. Venuti (1700-1755). — « Il fut le premier qui nous donna une relation de la découverte d'Herculanum, avec un détail des antiquités qu'on avait trouvées de son temps. Il a eu aussi la plus grande part à l'établissement de l'Académie étrusque de Cortone, qui nous a donné sept volumes in-4° d'excellents mémoires sur des sujets d'histoire et d'antiquités. » (Guasco.)

3. Médecin bordelais, membre de l'Académie, qui créa en 1730 le premier jardin botanique de Bordeaux. Cf. Péry, *Histoire de la Faculté de médecine de Bordeaux*, p. 40.

obligé[1]. M. Baritaut m'avait déjà fait lire une partie de cet ouvrage ; et ce qui m'a touché dans vos dissertations, c'est qu'on y voit un savant qui a de l'esprit, ce qui ne se trouve pas toujours.

Vous êtes cause, Monsieur, que l'académie de Bordeaux me presse l'épée dans les reins pour obtenir un arrêt du Conseil pour la création de vingt associés au lieu de vingt élèves[2]. L'envie qu'elle a de vous avoir et la difficulté, d'autre part, que toutes les places d'associés sont remplies fait qu'elle désire de voir de nouvelles places créées. Les affaires de M. le cardinal de Polignac et d'autres font que cet arrêt n'est pas encore obtenu. J'écris à nos Messieurs que cela ne doit pas empêcher et que vous méritez, si la porte est fermée, que l'on fasse une brèche pour vous faire entrer.

J'espère, Monsieur, que l'année prochaine, si je vais en province, j'aurai l'honneur de vous voir à Clairac et de vous inviter à venir à Bordeaux. Je chérirai tout ce qui pourra faire et augmenter notre connaissance. Personne n'est au monde plus que moi et avec plus de respect.

P.-S. — Quand vous écrirez à M. le chevalier Venuti, ayez la bonté, Monsieur, de lui dire mille choses de ma part: ses belles qualités me sont encore présentes.

A l'abbé Venuti, — à Clairac.

1. Le livre que Venuti avait envoyé à Montesquieu et qu'il faisait passer pour son œuvre était en réalité de l'un de ses frères, l'abbé Rodolfino Venuti. Cf. la *Note* publiée par l'un de nous dans la *Revue historique de Bordeaux*, 1913, p. 71.

2. Ce même jour, 17 mars 1739, l'abbé Venuti était élu associé de l'académie de Bordeaux (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 150).

270. — MONTESQUIEU AU PÈRE FRANÇOIS CHABROL[1].

Minute autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne,* t. XXX.

[Mars 1739.]

C'est avec bien de la joie, mon révérend Père, que l'Académie vous voit aujourd'hui prendre la place d'académicien associé[2] que le Roi lui permet de donner à un religieux de chaque ordre[a]. La connaissance profonde que vous avez acquise des principales parties des mathématiques est parvenue jusqu'à nous. Vos talents n'ont pu être cachés ni par votre retraite, ni par votre modestie. Parfaitement instruits de tout ce que vous valiez, nous n'avons eu qu'une voix quand vous nous avez été proposé et nous nous sommes portés à satisfaire le désir que vous avez marqué d'entrer parmi nous, avec un empressement égal au vôtre. Des dispositions favorables nous assurent que le zèle que vous avez témoigné pour cette compagnie ne vous abandonnera jamais et que vous travaillerez de plus en plus[b] à étendre vos connaissances dans des sciences si vastes et si nécessaires; elles doivent nous assurer aussi que notre estime augmentera à mesure que nous vous verrons de plus près et que nous vous

a) *Au-dessus de la ligne on lit, sans que le texte primitif soit effacé*: aux personnes de votre état. — b) *Au-dessus de la ligne on lit:* avec une nouvelle application.

1. Le P. François Chabrol, récollet. C'est de lui que parle Darcet quand il écrit à Latapie que la correspondance entre Montesquieu et le président Barbot « a été livrée aux flammes par la fanatique sœur de ce dernier, dirigée par un tartuffe de moine qui ne la quittait pas ». (*Mélanges inédits de Montesquieu*, p. XIX.)

2. Il fut élu académicien associé le 17 mars 1739 (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 150).

connaîtrons davantage. Poursuivez donc, Monsieur, poursuivez une carrière où vous êtes déjà si avancé. Observez avec exactitude et application le cours des cieux: c'est une étude digne d'un homme. Ils annoncent la gloire de Dieu et vous fourniront une ample matière à des méditations conformes à votre état et à des observations qui enrichiront cette académie. Accoutumé par votre profession à remplir avec exactitude vos devoirs les plus relevés sans négliger ceux qui paraissent moins[a] importants, nous avons lieu d'espérer que vous saurez mieux que personne connaître et remplir ceux que la place où vous venez d'être admis vous impose et que vous mériterez autant par vos travaux les suffrages unanimes de toute la compagnie et l'approbation de notre illustre protecteur, comme[b] vous les avez déjà mérités par vos talents et votre réputation.

271. — MONTESQUIEU A BIENASSIS.

P. Bonnefon, *Revue d'histoire littéraire*, 1910, p. 307; d'après l'original, dans la collection Jean Hanoteau.

A Paris, ce 1er avril 1739.

Madame de Montesquieu se préparant à aller sur les lieux, Monsieur, je lui ai envoyé votre lettre, afin qu'elle termine avec vous l'affaire dont vous me faites l'honneur de parler. Je désire de tout mon cœur qu'elle puisse vous donner, Monsieur, toute

a) *Var.* : qui sont moins; *autre var.* les moins. — b) *Var.* : autant que.

la satisfaction que vous méritez et vous convaincre, Monsieur, de la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Bienassis, conseiller au présidial d'Agen, — à Agen.

272. — MONTESQUIEU A MARTIN FFOLKES.

Laboulaye, VII, 245; d'après l'original appartenant à Sir William Ffolkes.

A Paris, ce 13 de juillet 1739

Votre lettre m'apprend, Monsieur, que vous êtes arrivé en bonne santé; je vous prie de la conserver pour vous et pour moi; elle m'est infiniment chère, et le séjour que vous avez fait en ce pays-ci n'a fait qu'augmenter l'amitié que je vous avais vouée et que je vous prie de me conserver jusques à la mort. Faites bien mes compliments bien tendres à MM. les ducs de Richmond et de Montagu; on ne sait si on doit les respecter ou les aimer davantage.

Nous venons de perdre le pauvre Dufay[1]; je commençais à le connaître et je suis sûr que nous aurions été amis. Ce garçon-là avait de très bonnes qualités et savait un grand nombre de toutes sortes de choses.

M. le cardinal de Polignac et Madame de Rane-

1. Ch.-Fr. de Cisternay-Dufay (1698-1739), membre de l'Académie des Sciences, intendant du Jardin des Plantes.

zin (?)[1] m'ont parlé mille fois de vous. Celle-ci voulait écrire à Calais au commandeur de Canilly de vous en faire les honneurs; elle apprit que vous étiez parti et que vous aviez pris une autre route. M. le cardinal de Polignac me demande toujours de vos nouvelles, et si vous ne reviendrez point en France, et qu'il voudrait être de vos amis.

Adieu, Monsieur, conservez-moi toujours cette amitié que j'adore; j'ai l'honneur de vous embrasser mille fois.

MONTESQUIEU.

Faites-moi le plaisir de faire savoir à M. Coste[2] que j'ai fait sa commission; que son libraire a envoyé les exemplaires ordonnés en Hollande et ailleurs, et qu'il lui enverra incessamment ceux d'Angleterre. Je lui ai représenté qu'il était honteux que, pour une bagatelle, il obligeât un honnête homme de lui faire parler si souvent. S'il n'envoie pas, dites à M. Coste que j'irai lui parler de la bonne façon et qu'il ait la bonté de me le faire savoir.

273. — ANTOINE DE GASCQ A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 29 août 1739.

Nous venons, Monsieur, de perdre M. le président Ségur-Cabanac[3], qui mourut de mort soudaine

1. « Peut-être faut-il lire Lanezin ou Lanezan » (Note de Laboulaye).
2. Pierre Coste (1668-1747), traducteur de Locke, Shaftesbury et Newton.
3. Henri de Ségur-Cabanac, président à mortier au parlement de Bordeaux.

au Casse mercredi dernier. Cette mort nous a extrêmement étonnés et affligés. Sa douceur le fait encore plus regretter que sa jeunesse; c'est un collègue que nous perdons au moment presque que nous venions de l'acquérir.

A cette occasion je suis prié, Monsieur, par M. le président d'Albessard[1] d'avoir l'honneur de vous écrire et de vous demander si vous avez intention et s'il convient à l'arrangement de vos affaires de donner tout présentement à M. votre fils une charge de président à mortier dans ce parlement, parce que, si c'est votre intention, M. le président d'Albessard entrera en traité pour tâcher de vous en remettre une et au plus tôt, moyennant que celle dont il jouit demeure libre dans sa main et qu'il en soit le propriétaire incommutable. Je me suis chargé, Monsieur, avec plaisir d'avoir l'honneur de vous faire cette proposition, par la satisfaction extrême que j'aurais de voir entrer M. votre fils dans le banc, et dans des circonstances qui lui donneraient plusieurs rangs; il est si aimable et il m'est si cher qu'il me semble que nous ne saurions trop nous rapprocher. Ayez la bonté, Monsieur, de me faire part de votre résolution à ce sujet: si la proposition ne vous convient point, je vous prie de la tenir dans le silence le plus profond; si elle vous convient, donnez-moi vos ordres, je ferai tout ce qui peut dépendre de moi afin qu'elle puisse réussir. Et, dans tous les cas, soyez bien persuadé, je vous prie, que je ne souhaite très ardemment que tout ce qui

1. Jean-Baptiste d'Albessard, qui avait acheté en 1726 la charge de Montesquieu au parlement de Bordeaux.

vous est le plus agréable. J'embrasse, avec votre permission, ce cher fils.

J'ai l'honneur d'être, avec tout attachement et respect, Monsieur mon très honoré et très illustre confrère, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE GASCQ.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, marquis de La Brède, rue Saint-Dominique, près l'hôtel du Nonce[1], *— à Paris.*

274. — ANTOINE DE GASCQ A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

Bordeaux, le 15 septembre 1739.

Je ne reçus que samedi dernier, Monsieur mon très illustre confrère, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 4 de ce mois. Mais ce retardement n'a apporté aucun préjudice à la négociation présente, parce que M. de Ségur père était à la campagne, d'où il n'est revenu que depuis deux jours. Je me hâtai à la réception de votre lettre de la communiquer à M. le président d'Albessard, qui alla sur-le-champ chez M. de Ségur-Cabanac[2], pour lui faire ses propositions, et il est venu ce matin me dire le résultat de leurs conférences: M. de Ségur lui a dit qu'il était déjà engagé, et depuis longtemps, avec une personne qui se présentait pour acquérir la

1. Aujourd'hui n° 28 de la rue Saint-Dominique.
2. Joseph de Ségur-Cabanac, mort en 1790, frère de Henri de Ségur le président.

charge, mais que, si cela ne se concluait pas, comme il y a bien de l'apparence, il reprendrait avec plaisir la négociation avec M. le président d'Albessard.

Celui-ci est tout disposé à assurer sa satisfaction et la vôtre par l'acquisition d'une charge. Il m'a dit que celle-là n'était pas la seule à vendre et que, s'il ne pouvait pas réussir de ce côté, il se retournerait d'un autre pour vous remettre une charge de président. J'aurai l'honneur de vous rendre compte exactement de tout ce qui se passera. J'aurais bien du plaisir que ma négociation eût un succès selon vos vœux et les miens. Je verrai le nouveau collègue dans le banc avec une grande satisfaction, et c'en serait une bien vive pour moi d'y contribuer pour quelque chose et de répondre par là à la confiance dont vous m'honorez et dont je me sens flatté infiniment.

Mille tendres compliments, je vous prie, au cher fils. Le mien a l'honneur de vous offrir son très humble respect; il aurait bien du plaisir d'avoir un collègue qui nous est si cher. Je vous souhaite une parfaite santé, je vous embrasse de tout mon cœur et suis, avec tout l'attachement et le respect possibles, Monsieur mon très cher et très illustre confrère, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Gascq.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, marquis de La Brède, rue Saint-Dominique, près l'hôtel du Nonce, — à Paris.

275. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ NICCOLINI.

Laboulaye, t. VII, p. 246; d'après l'original appartenant au marquis de Flers.

A Paris, le 4 d'octobre 1739.

J'espère, Monsieur mon illustre abbé, que vous ne m'aurez pas oublié. Pour moi, je me souviendrai toute ma vie des moments enchanteurs que j'ai passés avec vous, qui avez plus d'esprit en un quart d'heure que toutes ces grosses têtes[1] n'en ont en tout un jour.

Monsieur le chevalier Dashwood est un homme de lettres que je vous présente, et je le présente à un homme de lettres; il vous estimera autant que je fais, mais il ne vous aimera pas tant. Je vous prie de lui rendre le séjour de votre ville agréable.

Je parle quelquefois avec M. le cardinal de Polignac de notre cher abbé Niccolini, que je voudrais voir, que je voudrais embrasser, que je voudrais entendre.

Je suis avec bien du respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Bien des amitiés bien tendres à Monseigneur Cerati. Pardonnez la rature s'il vous plaît.

A M. l'abbé Niccolini, à Rome ou à Florence.

1. Sans doute s'agit-il ici de la dynastie des ducs de Lorraine qui remplaça celle des Médicis en Toscane. « Lorsque sous le ministère lorrain dont il était médiocre admirateur, il eut ordre de ne point rentrer en Toscane, M. de Montesquieu s'écria en apprenant cette nouvelle : « Oh! il faut que mon ami Niccolini ait dit quelque grande vérité. » (Note de Guasco à la lettre du 6 mars 1740.)

276. — MONTESQUIEU A MARTIN FFOLKES.

Laboulaye, VII, 247; d'après l'original appartenant à Sir William Ffolkes.

Paris, ce 17 février 1740.

Je ne reçus qu'hier, Monsieur mon illustre ami, les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer[1], dont la facture se monte à 2 liv. sterl. 6 sh. 6 sous. Vous trouverez au bas de cette lettre ce que j'aurai fait pour vous en faire la remise. Je souhaite que votre santé soit bonne et que vous puissiez l'employer à nous revenir voir. Pour moi, je pars pour Bordeaux, où je serai trois ou quatre mois; si je vous suis bon à quelque chose, je suis à vous comme dans les autres pays.

Si ce que disait Pompée est vrai, que celui qui est le maître de la mer est maître de la terre, les Espagnols perdront leur procès. Il paraît qu'ils n'emploieront pour se défendre que la peste, les déserts, les vents, le scorbut, et même la vérole si on les fâche. On parle pourtant aujourd'hui d'une guerre en Portugal, et cette guerre, vous ne la ferez pas à bon marché.

Il paraît ici un livre très bien fait, intitulé *Examen désintéressé des ouvrages faits sur la figure de la terre*[2]. L'auteur paraît être un homme sage et réservé, ne dit pas de sottises, et enfin il semble qu'il est plus fort que son ouvrage même. Vous en jugerez.

1. Cf. p. 333.

2. *Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la terre*, [par Maupertuis]. Oldenburg (Paris), 1738, in-12.

Je vous prie de me faire l'amitié de faire rendre cette lettre à M. le docteur Stuart[1], de la Société Royale.

Adieu, mon cher Monsieur, je vous salue, honore, et embrasse de tout mon cœur, et suis avec respect, et l'amitié la plus tendre, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Vous trouverez ci-jointe une lettre de change de 2 liv. 6 sh. 6 sous, auquel se monte le mémoire de ces livres, lequel m'a été remis par mon fils. Je comptais que le libraire était chargé de recevoir cet argent, et je ne voulais pas le lui remettre sans les livres, parce que je connais les libraires, mais ...[2] m'a dit qu'il n'avait aucun ordre de le recevoir.

277. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ NICCOLINI.

Lettres familières (IV), p. 20. — Laboulaye, VII, 249.

De Bordeaux, le 6 mars 1740.

J'ai reçu, cher et illustre abbé, avec une véritable joie la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous êtes un de ces hommes que l'on n'oublie point, et qui frappez une cervelle de votre souvenir. Mon cœur, mon esprit sont tout à vous, mon cher abbé.

Vous m'apprenez deux choses bien agréables : l'une que nous verrons Monseigneur Cerati en

1. Cf. p. 329, note.
2. « Le nom est illisible » (Note de Laboulaye).

France ; l'autre, que Mme la marquise Ferroni[1] se souvient encore de moi. Je vous prie de cimenter auprès de l'un et de l'autre cette amitié que je voudrais tant mériter. Une des choses dont je prétends me vanter, c'est que moi, habitant d'au delà des Alpes, aie été aussi enchanté d'elle que vous tous.

Je suis à Bordeaux depuis un mois et j'y dois rester trois ou quatre mois encore. Je serais inconsolable si cela me faisait perdre le plaisir de voir le cher Cerati. Si cela était, je prétendrais bien qu'il vînt me voir à Bordeaux. Il verrait son ami ; mais il verrait mieux la France, où il n'y a que Paris et les provinces éloignées qui soient quelque chose, parce que Paris n'a pas encore pu les dévorer. Il ferait les deux côtés du carré, au lieu de faire la diagonale, et verrait les belles provinces qui sont voisines de l'Océan, et celles qui le sont de la Méditerranée.

Que dites-vous des Anglais ? Voyez comme ils couvrent toutes les mers. C'est une grande baleine

Et latum sub pectore possidet æquor[2].

La reine d'Espagne a appris à l'Europe un grand secret : c'est que les Indes, qu'on croyait attachées à l'Espagne par cent mille chaînes, ne tiennent qu'à un fil[3].

1. « C'était la dame de Florence qui brillait le plus par son esprit et sa beauté. La meilleure société s'assemblait chez elle. L'auteur lui fut fort attaché pendant son séjour à Florence. A mon passage dans cette ville, elle vivait encore, mais dans un état d'infirmité. » (Guasco.) — Cf. *Voyages* I, 176 : « La marquise Ferroni tient tous les vendredis une assemblée de, *virtuosi;* l'abbé Niccolini en est l'étoile polaire. »

2. Ovide, *Métam.*, IV. 689.

3. Allusion à l'expédition de l'amiral Vernon contre l'Amérique espagnole, après la déclaration de guerre d'octobre 1739.

Adieu, mon cher et illustre abbé ; accordez-moi les sentiments que j'ai pour vous. Je suis avec toute sorte de respect.

A l'abbé marquis Niccolini, — à Florence.

278. — MONTESQUIEU A CERATI.

Lettres familières (V), p. 23. Laboulaye, VII, 251.

[Mars 1740.]

J'ai reçu votre lettre bien tard, Monseigneur, car elle est datée du 10 janvier, et je ne l'ai reçue que le 5 de mai[1] à Bordeaux, où je suis depuis un mois, et où je resterai trois ou quatre autres. Promettez-moi, protestez-moi et jurez-moi que, si je ne suis pas à Paris quand vous y passerez, vous viendrez me voir à Bordeaux, et vous prendrez cette route en retournant en Italie. Je l'ai mandé à Niccolini. Il ne s'agit que de faire les deux côtés du parallélogramme au lieu de la diagonale, et vous verrez la France ; au lieu que, si vous traversez par le milieu du royaume, vous ne verrez que Paris et vous ne verrez pas votre ami. Mais je dis tout cela en cas que je ne sois pas à Paris. Quand vous y serez, je vous en ferai les honneurs, soit que j'y sois, ou que je n'y sois pas, et je vous introduirai sur le mont Parnasse. Si vous passez en Angleterre, mandez-le moi, afin que je vous donne des lettres pour mes amis. Enfin, j'espère que vous voudrez bien m'écrire pendant votre voyage, et me donner des nouvelles de votre

1. *Corrigez* : mars.

marche. Mon adresse est à Bordeaux, ou à Paris, rue Saint-Dominique.

Vous allez faire le voyage le plus agréable que l'on puisse faire. A l'égard des finances, si je suis à Paris, je serai votre mentor. Vous y trouverez à pied une infinité de gens de mérite, et la plupart des carrosses pleins de faquins.

M. le cardinal de Polignac a fort bien fait de n'aller pas au conclave, et de laisser cette affaire à d'autres. Il se porte très bien ; et c'est la plus grande de ses affaires. Vous le trouverez aussi aimable, quoiqu'il ne soit pas à la mode.

Adieu, Monseigneur, j'ai et j'aurai pour vous, toute ma vie, les sentiments du monde les plus tendres : autant que tout le monde vous estime, autant moi je vous aime ; et, en quelque lieu du monde que vous soyez, vous serez toujours présent à mon esprit. J'ai l'honneur d'être, avec toute sorte de respect et de tendresse.

A Monseigneur Cerati, — à Pise.

279. — MONTESQUIEU A ABRAHAM GRADIS (?)[1]

Laboulaye, VII, 250 ; d'après l'original de la collection Chambry.

A Bordeaux, ce 19 mars 1740.

Mon cher Abraham,

J'aurais besoin d'une lettre de change de 250 liv. à l'ordre de M. Corald à Paris. Mandez-moi ce qu'il

1. Abraham Gradis, célèbre banquier et armateur bordelais. Cf. à son sujet *Un grand armateur de Bordeaux. Abraham Gradis (1699-1780)*, par J. de Maupassant, en cours de publication dans la *Revue historique de Bordeaux*.

faut que je vous envoie d'argent pour cela: je ne sais à quel prix est le change. J'enverrai l'argent que vous me marquerez et vous me donnerez la lettre.

Je vous salue et embrasse de tout mon cœur. Mes compliments chez vous; j'ai l'honneur de vous saluer de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

280. — MONTESQUIEU A LADY HERVEY.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

A Paris [mai-juin 1740].

Je ne puis m'empêcher, Madame, de vous faire un compliment sur M. votre fils[1] que j'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui, ayant couru chez lui sitôt que je l'ai su à Paris. Il a une figure charmante, de l'esprit, et m'a paru très aimable. Je suis presque fâché que vous ayez un si grand nombre d'amis à Paris, que je ne lui sois bon en rien. Nous nous sommes entretenus sans fin de vous, et vous ne sauriez croire combien nous vous aimons l'un et l'autre.

Je l'ai félicité sur la régence de Milord Hervey[2] dont le règne commence avec tant de gloire par la prise de Carthagène[3], mais nous comptons beaucoup sur la modération de MM. les régents. Vous

1. Il ne peut s'agir ici que du fils aîné de Lady Hervey, George-William, né en 1721 ; les autres étaient alors trop jeunes pour que Montesquieu en parle comme il le fait.

2. John Hervey d'Ickworth venait d'être nommé lord du sceau privé, le 1er mai 1740.

3. On sait que l'attaque de l'amiral Vernon contre Carthagène échoua. Mais les Anglais s'étaient hâtés d'en proclamer prématurément le succès. (Cf. Voltaire, *Siècle de Louis XV*, chap. VIII.)

nous avez renvoyé Mme Bulkeley en bonne santé. Ne voulez-vous pas venir faire un tour en France ? Si vous devez être admirée partout où vous êtes, la France est votre véritable patrie. Je vous prie de m'accorder quelque part dans votre souvenir et de faire ma cour à Milord Hervey.

J'ai l'honneur d'être, Madame, avec toute sorte de respect, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

281. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE[1].

Chaudon et Delandine. *Dictionnaire universel...* 9e édition (1810), au mot *Montesquieu.*

[S. d.]

Écris toi-même, ma chère fille; j'aime mieux tes petites niaiseries que tous les traits d'esprit que ces dames peuvent te fournir[2].

282. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Original. Arch. de La Brède.

Paris, ce 4 novembre 1741.

Je vous envoie chercher, ma chère fille, et je crois que vous aurez bien de la peine de quitter Madame

1. Marie-Josèphe-Denise (23 février 1727 - 27 février 1800). Elle épousa, en 1745, son cousin Godefroy de Secondat.

2. Ce billet, — dont l'authenticité nous paraît fort douteuse, — est accompagné du commentaire suivant : « Elle [Denise] avait été élevée au monastère du Paradis, près du Port-Sainte-Marie. Les religieuses lui dictaient les lettres qu'elle écrivait à son père. Montesquieu s'en aperçut et lui répondit... ».

de Prouillan et Mademoiselle de Coudenasse; mais il faut obéir à votre père qui vous demande, qui veut vous mettre dans un couvent à Paris[1], et qui ne cherche qu'à vous donner la meilleure éducation qu'il lui sera possible; au moins ne manquerez-vous d'aucun secours pour cela. Je suis si content de la manière dont vous avez été élevée jusqu'ici que je voudrais que vous le fussiez encore mieux, s'il était possible. Vous ne trouverez personne à Paris comme Madame de Prouillan, mais vous trouverez des maîtres que vous n'avez point à Prouillan[2]; enfin vous profiterez des avantages de la capitale. Si je ne vous aimais pas, il me serait fort indifférent que vous vinssiez ici, mais je crois devoir vous procurer le plus grand bien [que] l'on puisse recevoir, qui est toute la perfection dont vous pouvez être capable.

Adieu, ma fille, je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Mademoiselle, Mademoiselle de Montesquieu, pensionnaire de Prouillan, — à Prouillan.

283. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

Paris, ce 20 novembre 1741.

Le cardinal de Polignac est mort ce matin, mon cher confrère; j'en suis en vérité bien affligé. Le pauvre de Lironcourt, qui en est inconsolable,

1. Le couvent de Bon-Secours.
2. *Prouillan* (Gers, commune de Condom).

quoique peut-être cette mort fera le commencement de sa fortune, a cru que vous deviez recevoir cette nouvelle par lui et par moi. J'écrivais tout à l'heure que jamais grand seigneur n'avait si peu donné en mourant à ses domestiques et que jamais grand seigneur n'en avait été tant aimé et tant regretté. Il est mort avec toute la douceur et toute la sérénité de sa vie. L'abbé de Rothelin est chargé d'être l'éditeur de son *Anti-Lucrèce*[1] et Lironcourt m'a dit qu'il y en aurait un exemplaire pour l'Académie. Il me semble que l'Académie doit faire quelque chose pour la mémoire d'un protecteur si illustre et qu'il conviendra qu'il y ait une oraison funèbre[2]. Voilà, mon cher Président, ce que j'ai à vous mander là-dessus. Je suis très fâché de voir que je perds tous les jours mes amis.

Adieu, mon cher Président, j'ai l'honneur de vous saluer et de vous embrasser.

MONTESQUIEU.

A l'égard du protecteur futur, l'Académie a, me semble, tous les interrègnes qu'elle voudra mettre et je crois qu'elle doit être fort difficile sur son choix. Pour moi au moins, je ne connais personne à qui l'Académie convienne, ni qui convienne à l'Académie.

A Monsieur, Monsieur le président Barbot, secrétaire de l'Académie pour les sciences, — à Bordeaux.

1. *Anti-Lucretius, sive de Deo et natura libri novem. Opus posthumum, cura et studio Caroli d'Orléans de Rothelin editioni mandatum*, Paris, 1747, 2 vol. in-12.

2. Le 14 janvier 1742, l'Académie décida « qu'il serait fait un service avec oraison funèbre à la mémoire du cardinal de Polignac ». (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 159.)

284. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

Paris, le 23 novembre 1741.

Vous m'avez souvent chargé, Monsieur le Président, d'engager M. Silva[1] à être de l'académie de Bordeaux. Je l'ai trouvé dans mon chemin, je l'ai engagé à cela; il l'a accepté et je suis chargé de sa part de faire à cet égard toutes les cérémonies qu'il faut. Je vous prie donc de le proposer et de m'envoyer les lettres, afin que je puisse les lui porter. J'espère que vous voudrez bien ne pas perdre cette affaire de vue, parce que je me suis en quelque façon engagé par votre zèle et le mien. Si vous m'envoyez les lettres, je les irai porter.

Vous m'aviez aussi parlé du P. Castel[2]. Je ne lui ai rien dit; mais si vous persistez dans votre opinion et que vous croyez que ce soit celle de l'Académie, je lui parlerai. Voilà, Monsieur, mon très cher confrère, tout ce que je puis vous dire sur cela.

Notre cardinal[3] est mort plus riche qu'on ne croyait. Il a cinquante mille écus de dettes; il lui est dû deux cent mille francs d'arrérages; il a ses meubles qui sont fort considérables. Les réparations de ses bénéfices ne vont pas si loin qu'on croyait; les moines sont chargés de celles de l'abbaye d'Archin; il y a des fonds considérables pour l'archevêché

1. J.-B. Silva, médecin consultant de Louis XV (1682-1742), membre associé de l'académie de Bordeaux, le 14 janvier 1742 (*Reg. mss de l'Académie*, II, 159).

2. Elu membre associé de l'académie de Bordeaux, le 8 mai 1746 (*Reg. mss de l'Académie*, II, 168).

3. Le cardinal de Polignac.

d'Auch et le reste ne va pas à vingt mille écus. On a même lieu d'espérer que la Cour entrera dans des mesures pour cela. Il avait payé pour sa famille depuis son retour[1] quatre à cinq cent mille francs, sans compter le maintien ordinaire, et il s'est trouvé un grand ordre dans ses affaires, ce qu'on n'aurait guère pensé de lui.

On n'est pas content des nouvelles d'Allemagne et la campagne commence fort mal. M. de Neipperg[2] a fait un crochet avec six mille chevaux et, parti d'Iglau, il a fait un crochet et est allé vers le Danube et s'est joint avec quelque mille chevaux que le duc de Lorraine[3] lui amène; il a pris Freistadt, d'où M. d'Aubigné[4] ne faisait que sortir; il y a trouvé beaucoup de provisions de bouche et de guerre des nôtres. M. de Gassion[5] écrit au Roi des lettres qui ne sont pas bonnes: il dit qu'il craint que M. de Neipperg ne tombe sur le corps de M. de Leuville[6] qui amène un grand convoi. Il y a un post-scriptum : j'apprends actuellement que quatre compagnies franches sont enlevées. Vous savez les cinq cents chevaux qui ont été pris. Ce commencement de campagne au milieu de novembre n'est pas bon et il est à craindre que nous, qui ne saurions être défaits par la force, ne soyons lassés et fatigués et défaits par une guerre d'hiver dans laquelle toutes les forces deviennent égales. Tout consiste à savoir qui est-ce

1. Son retour de Rome en 1732.
2. G.-R. de Neipperg (1684-1774), feld-maréchal autrichien.
3. François-Etienne, qui avait abandonné la Lorraine à Stanislas-Leckzinski (1737) et devint l'empereur François Ier.
4. Le comte d'Aubigné, lieutenant général en 1734.
5. Le marquis de Gassion, lieutenant général en 1734.
6. Le marquis de Leuville, lieutenant général en 1731.

qui aura Prague. Voilà bien de la politique. M. le Cardinal[1] se porte mieux.

Adieu, mon cher Président, je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

285. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX. — *Bulletin de la Société des Amis de l'université de Bordeaux*, 1891, p. 26.

Paris, ce 20 décembre 1741.

Mon cher Président,

Je goûte tout à fait le projet pour les expériences, et je crois que cela est non seulement à propos mais nécessaire.

Le P. François m'a toujours paru un bon esprit et c'est beaucoup d'avoir un homme à la tête de cela. Habile, il aura bien moins de difficultés à vaincre que l'abbé Nollet qui était, comme vous savez, un homme sans éducation.

Pour revenir au projet en lui-même, l'Académie le doit au public et elle se le doit à elle-même; en effet, il est très indécent que nous ayons reçu deux ou trois légats [*sic*] très considérables, surtout celui de M. Bel[2], et que le public ne voie rien sortir de notre boutique. Si même l'Académie venait à avoir un procès, quelle meilleure raison pour prouver son

1. Fleury.
2. Cf. le testament de J.-J. Bel, du 28 août 1736, dans R. Céleste, *Hist. de la bibl. de la ville de Bordeaux* (Bordeaux, 1892, in-4°), p. 9.

inutilité et la singularité des légats que de voir qu'ils ne procurent aucun avantage ? Je suis donc fortement d'avis que vous ouvriez boutique de machines[1] le plus tôt qu'il sera possible.

Et cela me conduit à vous dire qu'il faut que ce soit gratuitement, sans quoi il vaudrait mieux ne rien faire ; la décence et la justice le demandent également, et de plus comment oserions-nous, après les sommes que nous avons reçues, montrer la corde ainsi ? Et ne croyez pas que cela vous ruine : cela est peut-être capable de vous faire donner beaucoup d'argent, quand on verra que vous employez utilement et honorablement celui que vous avez reçu. Attendez plutôt à nommer votre bibliothécaire. Les corps qui ont des fonds ne périssent pas plus que les couvents de moines. Mais vous userez vos machines ? — Ne sont-ce pas les machines du public, etc. Il faut que les écoliers de Guyenne[2] viennent là et ceux des Jésuites aussi ; c'est une école et cela est fait pour être cela ; c'est par là que la Société Royale a propagé la physique. Je n'en dis pas davantage. Vous, auteur du projet, vous sentez tout, mais exécutez-le avec noblesse et avec la hauteur de l'âme qui convient si fort à une société indépendante.

Je me souviens que vous m'avez dit que vous avez travaillé sur les langues. Il vient de paraître un petit écrit, que l'on attribue à Maupertuis[3], sur le

1. Le 31 juillet 1740, Sarrau avait fait à l'Académie « une avance de quinze cents livres, pour être employée en machines et autres instruments propres aux expériences », et, le 7 août, Barbot et La Vie avaient offert une machine pneumatique (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 156).

2. Du collège de Guyenne.

3. *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots* S. l. n. d., in-12.

même sujet, où il y a, dit-on, des vues; si je puis l'avoir, je vous l'enverrai.

A l'égard de mes *Lois*, j'y travaille huit heures par jour. L'ouvrage est immense et je crois avoir perdu tout le temps où je travaille à quelque autre chose qu'à cela. Il y aura quatre volumes in-12 en vingt-quatre livres. Il me tarde fort que je sois en état de vous le montrer. J'en suis extrêmement enthousiasmé; je suis mon premier admirateur; je ne sais si je serai le dernier. Je ne vous le montrerai que lorsque je n'aurai plus rien à y faire, ce qui, je crois, sera à la première vue; mais j'exigerai que vous ne m'en disiez rien que vous ne l'ayez lu tout entier, si vous voulez le lire, et j'ose vous dire que je ne crois pas qu'on y perde son temps par l'abondance des choses.

On dit que le jeune Crébillon est l'auteur des *Confessions*[1].

Si nous avons deux jésuites[2], il semble qu'il y en ait assez. Vous ferez là-dessus ce qui vous plaira et je suivrai vos ordres.

Adieu, mon cher Président, je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur le président Barbot, secrétaire de l'académie de Bordeaux, sur le Chapeau-Rouge, — à Bordeaux.

1. *Confessions du comte* ***, par Duclos. Amsterdam, 1741, in-12.

2. Le père Lozeran du Fesc (1691-1755), élu associé de l'Académie le 4 septembre 1735, et le père Bonin (1686-1760), élu associé le 13 août 1741 (*Reg. mss de l'Académie*, II, pp. 129 et 158). Cf. la liste de leurs dissertations dans la *Bibliothèque* du P. Sommervogel.

286. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

Paris, ce 4 janvier 1742.

Mon cher Président,

Je vous souhaite une bonne année. Il me semble que vous avez bien fait de décerner tous ces honneurs à la mémoire de M. le cardinal de Polignac[1]. Vous ne sauriez croire combien cela a bon air ici, et combien ce pauvre homme est regretté, désiré, chéri et admiré depuis sa mort; il semble que l'on veuille faire une pénitence publique de n'en avoir pas assez fait de cas les dernières années de sa vie. Vous m'embarrassez beaucoup pour les faits: j'ai oublié la dispute dans le concile romain, mais il y parut avec beaucoup d'éclat[2]; pour les amours avec Mme de Hautefeuille, cela n'a point été sérieux et n'a été que dans la tête extravagante de cette créature. Vous entendez d'ailleurs que ces choses ne doivent point entrer dans un éloge historique et ne pourraient avoir de place que dans une satire. Mais M. de Lironcourt vous a envoyé un petit mémoire qui a paru ici, qui me semble charmant: tous les faits y sont. Je crois même que le dit de Lironcourt voudrait que cela lui tînt lieu de son pensum, n'ayant rien encore envoyé à l'Académie; mais je crois qu'à présent qu'il a du

1. Cf. p. 355, n. 2.
2. Allusion à son rôle lors de l'élection d'Alexandre VIII et des négociations avec la cour de Rome en 1689. Cf. le P. Faucher, *Histoire du cardinal de Polignac* (1777, 2 vol. in-12), I, p. 14 et suiv.

loisir, il enverra. Ce garçon a du mérite et il en a tous les jours plus.

Quand vous m'enverrez les lettres de M. Silva, je les lui rendrai. Je ne fais aucun doute que, n'y ayant point de protecteur, le directeur ne puisse faire la fonction de protecteur. Je me hâte de vous dire que j'accepterais fort l'évêque de Bazas[1] et l'abbé de Monville[2]; vous pouvez leur dire dans le temps et à l'Académie. De plus en recevoir un c'est les recevoir tous les deux, car personne ne connaît plus le mérite de l'évêque de Bazas que l'abbé de Monville et personne ne connaît plus celui de l'abbé de Monville que l'évêque de Bazas. Dans le sérieux, je serais très d'avis de recevoir et l'un et l'autre et je recevrais l'abbé de Monville sans différer un moment.

Notre armée de Bohême a grand froid; le pain y est mauvais et nos soldats y meurent beaucoup. M. de Belle-Isle a écrit une lettre au médecin Boyer[3], qu'il débite dans tout Paris, par laquelle il lui mande qu'il a fait tous les arrangements et qu'il ne laisse à M. de Broglie que le soin de battre les ennemis. Il court aussi une lettre de M. de Belle-Isle à son jardinier, datée de Dresde, par laquelle il lui mande de planter, transporter de certains arbres d'un lieu à un autre et remplie de quatre pages d'autres ordres pareils; ce qui doit bien faire voir que ce grand homme, au milieu de la grandeur des affaires, a encore du temps de reste pour penser à des baga-

1. Edme Mongin, de l'Académie française. Dans le ms 828[105] de la Bibl. de Bordeaux se trouve (n° 29) la minute d'une lettre du président Barbot lui demandant de se présenter à l'Académie.

2. Mazières de Monville, chanoine de Bordeaux, auteur d'une *Vie de P. Mignard* (1730).

3. J.-B.-Nic. Boyer, doyen de la faculté de Paris (1693-1768).

telles. Fargis[1] a aussi une lettre dans le même goût, qu'il débite partout.

Adieu, mon cher Président, je vous salue et honore de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

287. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ VENUTI.

P. Bonnefon, *Revue d'histoire littéraire*, 1910, p. 308; sans indication de provenance.

Paris, ce 11 janvier 1742.

J'ai différé, Monsieur, de répondre à tant de bonté et tant de politesse de votre part jusques à ce que j'eusse vu ce que je pouvais vous mander sur les vues que vous avez[2]. Soyez sûr qu'auprès de nos princes rien ne vous convient ici; je les connais bien, ayant vécu très longtemps avec eux. Il y a à Paris un nombre innombrable de petits abbés, les uns sans mérite, les autres avec un très médiocre; ces gens-là se présentent pour toutes les places. Comptez qu'il n'y a aucun de nos princes qui sente ou qui veuille sentir l'infinie distance qu'il y a de ces gens-là à vous. Soyez sûr que le poste que vous occupez vaut cent fois mieux que celui que vous désirez. Ces princes ne connaissent que deux places, le précepteur et le gouverneur; ils n'ont ni bibliothécaires ni bibliothèques. Le gouverneur est un homme d'épée, le précepteur ordinairement un ecclésiastique, mais toujours *infimi ordinis*. Je parle

1. Sans doute celui dont il est question dans les Mémoires de d'Argenson, éd. Rathery, II, 201.

2. Venuti, inquiété dans la possession de son abbaye de Clairac, était alors en quête d'une place. Cf. p. 369, la note de Guasco.

des princes de l'éducation desquels il s'agit. Le duc d'Orléans pourrait faire mieux, mais c'est un père de la Trappe qui ne pense qu'à la discipline et aux aumônes, et n'a d'ailleurs aucun projet dans la tête. Quoi qu'il en soit, si le hasard fait présenter quelque occasion, je vous assure que je ne la négligerai pas; mais croyez-moi, jouissez sans vous impatienter de votre belle vue. Je me suis informé pour la maison de Condé. M. de Charolais prend pour précepteur et gouverneur des gens qui lui sont recommandés par Mme la Duchesse: mais ces emplois ne vous conviendraient pas, car on n'a pas un moment à soi. Si j'apprends quelque chose de nouveau, j'aurai l'honneur de vous le mander.

Je vous prie de me conserver toujours un peu de part dans votre amitié et de croire à tout le respect et l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Je vous prie d'avoir la bonté d'excuser mes ratures. Je n'ai pas le temps de recopier. Agréez, Monsieur, que je fasse ici mes compliments à M. Bertrand.

A Monsieur, Monsieur l'abbé Venuti, abbé de Clairac, — à Clairac.

288. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne,* t. XXX.

Paris, le 2 février 1742.

Le marchand contre qui Pierre Balguerie plaide

est M. de La Fore et j'approuve bien, mon cher Président, que vous ne sollicitiez pas contre lui.

La grande objection contre le projet d'attacher le protectorat[1] à une place, c'est que par là il devient nul pour et n'existe plus que contre; c'est pour lors un simple attribut de charge, et par conséquent une *grièvance*, comme disaient nos anciens Français, sur ceux sur qui porte cet attribut. Félicitez, je vous prie, de ma part M. le président Loret[2] sur le succès de son ouverture.

A mon égard, mon ouvrage[3] augmente à mesure que mes forces diminuent. J'en ai pourtant dix-huit livres à peu près de faits et huit qu'il faut arranger. Si je n'en étais pas fou, je n'en ferais pas une ligne. Mais ce qui me désole, c'est de voir les belles choses que je pourrais faire si j'avais des yeux. Quand je serai à Bordeaux, je vous montrerai mon affaire et profiterai de vos conseils. Comme je dirige toutes mes études et tout mon travail sur cela, cela ne laisse pas que d'avancer.

Nos affaires de Bavière sont désespérées. Nous sommes à présent, pour celles de Bohême, entre les mains du plus grand fou qui fût jamais[4]; il est parti du bal, car il part toujours du bal; il a été en Saxe, il a été à Dresde pour que l'électeur lui donnât le commandement; de là il s'est mis dans son chariot de poste, est arrivé dans une auberge à Prague, et

1. Le protectorat de l'académie de Bordeaux.
2. Le président Loret, élu membre de l'Académie le 29 janvier 1741 (*Reg. mss de l'Académie*, II, 157.), en était directeur depuis le 25 août 1741 (*ibid.*, p. 159) et comme tel avait été chargé de prononcer le discours de rentrée en 1742.
3. L'*Esprit des Lois*.
4. Frédéric II.

cela pour demander à l'intendant Sechel qu'il lui fournît du pain pour ses troupes, de façon que nous en sommes pour cent mille écus par mois, pour donner du pain de munition à ce roi. Quand la France et l'Angleterre auraient tous les trésors de l'univers, ces gueux d'Allemands les leur tireraient. Et moi je ne puis assez admirer la démence qui nous fait envoyer cent millions et quatre-vingt mille hommes hors de chez nous, dont la moitié n'a presque plus de vie, pour exécuter le projet qui tourmentait la tête d'un homme que le diable berce depuis qu'il est au monde.

Adieu, mon cher Président, je vous parle comme un bon Français et comme un Français qui n'est point ivre.

MONTESQUIEU.

J'ai oublié le principal sujet de ma lettre : il n'y a eu que dix ou douze exemplaires du livre sur l'origine des langues imprimés[1]. Ce n'est point Maupertuis, à ce que je crois, qui l'a fait ; on soupçonnait un autre homme dont le nom se terminait à peu près de même ; le fait est que l'auteur n'est pas connu. Le sujet du livre n'a aucun rapport avec le titre ; il s'agit de la plus haute métaphysique : il croit que ce sont les langues qui ont créé la plupart des êtres, ce qui fait que l'on n'est pas sûr de leur existence.

M. le président Barbot.

1. Le livre de Maupertuis ne fut, en effet, imprimé qu'à douze exemplaires. Cf. la note de Barbier.

289. — MONTESQUIEU A GUASCO[1].

Lettres familières (VII), p. 28. — Laboulaye, VII, p. 257.

De Paris, [février-mars] 1742.

Je suis fort aise, mon cher ami, que la lettre que je vous ai donnée pour notre ambassadeur vous ait procuré quelques agréments à Turin, et un peu dédommagé des duretés du marquis d'Orméa[2]. J'étais bien sûr que M. et Mme de Senecterre[3] se feraient un plaisir de vous connaître et, dès qu'ils vous connaîtraient, qu'ils vous recevraient à bras ouverts. Je vous charge de leur témoigner combien je suis sensible aux égards qu'ils ont eus à ma recommandation. Je vous félicite du plaisir que vous avez eu de faire le voyage avec M. le comte d'Egmont[4]: il est effectivement fort de mes amis, et un des seigneurs pour lequel j'ai le plus d'estime. J'accepte l'appointement de souper chez lui avec vous à son retour de Naples; mais je crains bien que, si la guerre continue, je ne sois forcé d'aller planter des choux à La Brède. Notre commerce de Guyenne

1. Octavien Guasco, comte de Clavières, chanoine de Tournai (1712-1781). Cf. son éloge par Dacier, *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XLV, p. 186.

2. « Cet ami de M. de Montesquieu avait passé quelques années à Paris où il était allé pour une maladie des yeux. Son père étant mort, il fut obligé de retourner à Turin, pour l'arrangement de ses affaires domestiques. En passant par cette ville, j'ai ouï dire qu'ayant besoin de l'intervention du ministre pour arranger quelque intérêt, il ne put jamais obtenir audience de M. le marquis d'Orméa, par une suite d'une ancienne inimitié de ce ministre avec son père. C'est aussi par une suite de cette inimitié que ses deux frères avaient pris la résolution de se transplanter dans les pays étrangers, se vouant au service de la maison d'Autriche, où ils n'ont pas eu lieu de se repentir du parti qu'ils avaient pris. » (Guasco.)

3. Jean-Charles de Senecterre, ambassadeur à Turin, mort en 1771. Il avait épousé en 1713 Marie-Marthe de Saint-Pierre.

4. Léopold Pignatelli, comte d'Egmont, mort à Naples en 1743.

sera bientôt aux abois; nos vins nous resteront sur les bras, et vous savez que c'est toute notre richesse. Je prévois que le traité provisionnel de la cour de Turin avec celle de Vienne[1] nous enlèvera le commandeur de Solar; et, en ce cas, je regretterai moins Paris. Dites mille choses pour moi à M. le marquis de Breille. L'humanité lui devra beaucoup pour la bonne éducation qu'il a donnée à M. le duc de Savoie, dont j'entends dire de très belles choses. J'avoue que je me sens un peu de vanité de voir que je me formai une juste idée de ce grand homme, lorsque j'eus l'honneur de le connaître à Vienne[2].

Je voudrais bien que vous fussiez de retour à Paris avant que j'en parte; et je me réserve de vous dire alors le secret du *Temple de Gnide*[3]. Tâchez d'arranger vos intérêts domestiques le mieux que vous pourrez, et abandonnez à un avenir plus favorable la réparation des torts du ministère contre votre maison: c'est dans vos principes, vos occupations et votre conduite que vous devez chercher, quant à présent, des armes, des consolations et des ressources. Le marquis d'Orméa n'est pas un homme à reculer; et, dans les circonstances où l'on se trouve à votre cour, on fera peu d'attention à vos représentations. L'ambassadeur vous salue[4]. Il commence à ouvrir

1. Convention du 1er février 1742, entre Marie-Thérèse et Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne.

2. En 1728.

3. « Il lui avait fait présent de cet ouvrage lorsqu'il prit congé de lui en partant pour Turin, sans lui dire qu'il en était l'auteur. Il le lui apprit depuis, en lui disant que c'était une idée à laquelle la société de Mlle de Clermont, princesse du sang, qu'il avait l'honneur de fréquenter, avait donné occasion, sans autre but que de faire une peinture poétique de la volupté. » (Guasco.)

4. Le prince Cantimir, ambassadeur de Russie à la cour de France, dont Guasco traduisit en français les *Satires*.

les yeux sur son amie; j'y ai un peu contribué, et je m'en félicite, parce qu'elle lui faisait faire mauvaise figure. Adieu.

A l'abbé de Guasco, — à Turin.

290. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ VENUTI.

Laboulaye, VII, 255; d'après l'original de la collection Rathery. — *Lettres familières* (VI), p. 26.

De Paris, le 17 avril 1742.

Je n'ai que le temps de vous écrire un mot, Monsieur. Quelques-uns de vos amis m'ont demandé de parler à Mme de Tencin sur des lettres qu'on écrit contre vous[1]. Comme je ne sais rien de tout ceci, et ignore si ce sont les premières lettres ou de nouvelles, je vous prie de m'éclaircir sur ce que je dois dire au cardinal qui va arriver, et de croire que personne ne prend plus la liberté de vous aimer, ni d'être avec plus de respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A M. l'Abbé Venuti, abbé de Clairac, — à Clairac.

1. « A peine M. l'abbé Venuti eut-il pris l'administration de l'abbaye de Clairac, qu'il s'éleva à Rome un parti contre lui dans le chapitre qui l'avait envoyé, travaillant à le faire rappeler, et se servant, pour cet effet, du canal de M. le cardinal de Tencin, pour le desservir. Le principal grief qu'on avait contre lui était que les remises des revenus de l'abbaye n'étaient pas assez abondantes: faute qu'on mettait sur son compte, et qui provenait des grosses décimes dont l'abbaye était chargée, des frais de réparation et des procès auxquels une partie des revenus devait être employée. Outre ces raisons, il n'était pas regardé de bon œil par les missionnaires jésuites, chargés dès le temps de Henri IV de prêcher toutes les fêtes et dimanches dans l'église abbatiale de cette ville, qui, malgré cela, a continué d'être presque entièrement habitée par des protestants, sans qu'on puisse citer d'exemple de la conversion d'un seul huguenot. » (Guasco.)

291. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

Paris, le 9 juillet 1742.

Mon cher Confrère.

L'abbé de Clairac me mande qu'on lui envoie un successeur. Je l'ai connu à Clairac, où je l'ai vu opérer dans son emploi: je n'ai jamais vu un si honnête homme, ni si simple. On lui a fait un crime, je crois, de ce qu'il était trop aimé dans le pays par des gens qui n'aiment pas son maître[1].

Cet homme aime la France, il ne respire que l'étude, c'est un homme de condition connu dans toute l'Europe, jeune et capable de tout. Faisons [en] notre bibliothécaire[2]; qu'en pensez-vous? Cette idée me vient, elle me rit; voyez si cela vous plaira de même. Je lui ai écrit pour le sonder, sans commettre l'Académie. Mandez-moi votre sentiment et ce que vous croyez de l'esprit général. Pour moi, qui estime beaucoup cet homme, surtout du côté de l'érudition, qui l'y ai vu remporter le prix sur le temple de Janus à l'Académie des Inscriptions[3] sans qu'il eût un seul livre, je crois que cet homme pourra devenir un des plus célèbres de l'Europe. Voilà, mon cher Président, mes idées, que je soumets entièrement aux vôtres.

1. L'abbaye de Clairac relevait du chapitre de Saint-Jean de Latran, et dépendait donc directement de la cour de Rome.

2. Venuti fut nommé bibliothécaire de l'académie de Bordeaux au début de 1743 (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 161 et suiv.).

3. En 1741. Cf. *Hist. de l'Académie des Inscriptions*, t. XVI, p. 4.

Je ne serais pas fâché à mon particulier, quand je serai à Bordeaux, de pouvoir mener un tel homme à La Brède deux ou trois jours, et d'y causer avec vous; mais vous êtes encore plus rare et plus difficile à avoir qu'un abbé romain.

Adieu, mon cher Président, je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Le système Belle-Islien est au D. Celui-ci est en guerre comme Law en finance. Je ne vois pas comment nous pourrons nous retirer de Prague; je ne vois pas plus comment nous pourrons nous retirer de Nieder-Altach[1]. Je suis au désespoir en général et je suis désespéré de la maladie dangereuse du pauvre Bulkeley. Oh! que les esprits faux sont dangereux pour les grands empires. Adieu.

A Monsieur, Monsieur le président Barbot, secrétaire de l'académie de Bordeaux, — à Bordeaux.

292. — MONTESQUIEU A L'ABBÉ VENUTI.

Original. Arch. de La Brède. — Laboulaye, VII, 256.

A Paris, ce 24 juillet 1742.

Sur les lettres que je reçois, Monsieur, de Bordeaux en réponse, je vois qu'il ne tiendra qu'à vous d'avoir la place de bibliothécaire[2]. Je ne vois pas que cette place soit au-dessous d'un gentilhomme, surtout

1. L'armée française quitta le camp de Nieder-Altach dans le courant d'août pour occuper celui de Deggendorf.
2. Cf. la lettre précédente.

quand il est de l'Académie, et est par conséquent son bibliothécaire à lui-même, et d'ailleurs vous prendriez une place actuellement possédée par le président Barbot[1]. J'ai d'ailleurs ouï dire que sur le mont Parnasse toutes les places étaient honorables, depuis le sommet jusqu'à la colline. Voilà, me semble, ce qui pourrait vous rendre ce poste acceptable. Je comprends même que le dessein de l'Académie sera toujours de faire toutes les choses de sa part que demandera la décence. Réfléchissez à cela, Monsieur. Pour moi, j'y aurais l'avantage de voir mon pays orné d'un homme de mérite tel que vous et d'avoir le plaisir de me promener avec vous quelquefois dans mes jardins de La Brède.

Adieu, Monsieur, j'ai l'honneur d'être très respectueusement votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Je vous dirai même que, dans les circonstances où vous vous trouvez, on regardera en Italie comme une chose honorable que, dans le temps que vos ennemis vous ont déplacé, ceux du pays vous aient retenu; *lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli*[2]. Il est bien certain du moins qu'on n'en fera pas tant pour votre successeur.

A Monsieur, Monsieur Venuti, abbé de Clairac, — à Clairac.

1. Barbot démissionna le 2 septembre 1742 (*Reg. mss de l'Académie*, II, 161).
2. Ps. CXVII, v. 21.

293. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Original. Bibl. Victor Cousin (à la Sorbonne), autographes, t. V, nº 56. — Laboulaye, VII, p. 263.

A Paris, ce 3 septembre 1742.

Votre lettre m'a fait un très grand plaisir, mon cher Président, par la nouvelle des sujets qui se présentent[1], parmi lesquels je distingue beaucoup et M. l'évêque d'Agen[2], par la manière de protection que cela donne, et l'anatomiste dont vous parlez[3], à cause de la réalité de la chose. Je vous assure qu'avec de la bonne volonté et de la conduite on fera quelque chose de cette académie.

Il serait fâcheux que l'affaire de l'abbé de Clairac manquât[4]. M. de Sarrau m'en a écrit de manière à me persuader qu'il pense comme nous.

J'ai envoyé chez l'abbé de Grave pour ce livre avec 24 ll. On n'a pas voulu le donner [a] à moins de dix écus. Votre ordre précis m'a empêché de le prendre à ce prix.

On m'a promis de m'envoyer la note du *Journal de Trévoux;* je crois que vous ferez bien de ne pas vous arrêter à cela et de faire vous-même l'extrait pour votre éloge, comme si l'on ne l'avait pas fait. Je vous enverrai toujours le *Trévoux* dès que je

a) *Le ms porte* : On l'a pas voulu le donner.

---

1. A l'académie de Bordeaux.
2. Joseph-Gaspard-Gilbert de Chabannes, évêque d'Agen de 1736 à 1767. Élu membre de l'Académie le 2 septembre 1742 (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 160).
3. Le médecin Jean Dupuy (1714-1772). Élu le 2 sept. 1742 (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 161).
4. Sa nomination au poste de bibliothécaire de l'Académie.

saurai lequel. Je parlerai à mon retour de la campagne pour avoir des mémoires de la famille de Silva[1].

J'espère, mon cher Président, que nous ferons de bon vin cette année. Je vous souhaite une bonne santé. Vous ne m'avez point envoyé votre Éloge du cardinal de Polignac[2]. Mandez-moi à l'oreille si je pourrais vous envoyer un *Temple de Gnide*, bien relié en maroquin vert, pour en faire un hommage à Madame Duplessy[3].

Vous ne me parlez pas de me renvoyer la dissertation anglaise, qui est arrivée trop tard, sur l'électricité[4], que je vous avais prié de tirer du coche; je crois, mon cher Président, que vous devez me la renvoyer par la première occasion, afin que je la fasse remettre.

Je vous dirai que Mademoiselle[5] m'obligea il y a quelque temps que j'étais chez elle à Madrid, [à faire] un petit roman[6]. Je voudrais bien vous l'envoyer, pour savoir ce que vous en pensez au juste et que vous m'écrivissiez un long jugement, afin que je le corrigeasse. Il faudra [*sic*] que le jugement portât sur le tout et sur les parties, même sur les fautes de style. Mme de Mirepoix, à qui je le montrai il y a quelques jours, et qui a prodigieusement de

1. J.-B. Silva, médecin du roi, avait été élu membre associé de l'académie de Bordeaux le 14 janvier 1742 (*Reg. mss de l'Académie*, II, p. 159) et venait de mourir le 9 août.

2. Éloge prononcé à l'académie de Bordeaux.

3. Mme Chazot-Duplessy (1702-1782), dont le salon réunissait les écrivains et les beaux-esprits de Bordeaux. Cf. Grellet-Dumazeau, *La société bordelaise sous Louis XV et le salon de Mme Duplessy*. Bordeaux, 1897, in-8°.

4. Le sujet du concours de l'Académie, en 1742, était « Sur l'électricité ».

5. Mademoiselle de Charolais.

6. *Arsace et Isménie.*

goût, me fit quatre ou cinq critiques très bonnes, et dont je profitai. Il faudrait donc, si vous voulez que je vous l'envoie, que vous me jugeassiez sans flatterie, car je sais bien que vous ne me jugerez pas avec sévérité, que votre cœur sera pour, mais je voudrais que votre esprit fût contre; enfin ce serait pour moi un petit spectacle de savoir au juste ce que vous en pensez; je vous le ferais tenir et vous me le renverriez.

Adieu, mon cher Président, je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur le président de Barbot, près les Jacobins, — à Bordeaux.

294. — MONTESQUIEU A MARTIN FFOLKES.

Laboulaye, VII, 265; d'après l'original appartenant à Sir W. Ffolkes.

A Paris, ce 27 septembre 1742.

Le pauvre capitaine Norden[1] est mort, Monsieur, j'en suis très fâché; c'était un homme de mérite, et nous comptions beaucoup son esprit et son savoir. Le pauvre homme a eu une fin très heureuse; il ne se jugeait perdu qu'une [heure] avant que de l'être. Il nous reste le comte Danneskjold[2] dont je vous remercie de m'avoir procuré la connaissance. Mme de Tencin, à qui je devais le (re)présenter de votre part,

1. F.-L. Norden (1708-22 septembre 1742).
2. Fréd. Danneskjold-Samsoe (1703-1770), qui fut surintendant de la marine danoise.

n'est arrivée que depuis deux ou trois jours de Lyon[1]; je l'ai déjà prévenue, et je le lui mènerai ces jours-ci.

Comment vous portez-vous, Monsieur? c'est la chose du monde qui m'intéresse le plus. Votre amitié est un bien qui a fait longtemps les délices de ma vie, et qui en fait encore les regrets. Je ne vous félicite point de votre place à l'Académie des Sciences; c'est elle qu'il faut féliciter[2]. A propos de sciences, vous ferez un grand plaisir à Maupertuis et à moi, si vous voulez envoyer à Maupertuis et à moi une douzaine de...[3] et nous vous enverrons en revanche les premiers livres qui s'imprimeront dans ce pays-ci; et il est bien certain que la marchandise anglaise vaudra mieux que la française. Je m'en rapporte à la décision du président de votre Société Royale[4].

Adieu, Monsieur mon cher illustre ami, personne ne vous aime, respecte et honore plus que moi.

MONTESQUIEU.

295. — MONTESQUIEU A MARTIN FFOLKES.

Laboulaye, VII, 266; d'après l'original appartenant à Sir William Ffolkes.

A Paris, ce 10 novembre 1742.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre avec le petit paquet qui était dedans. M. de Maupertuis a reçu de

1. Cf. sur ce voyage, P.-M. Masson, *Madame de Tencin*, p. 92-93.
2. Il y avait succédé à Halley.
3. « Un mot illisible » (Note de Laboulaye).
4. Martin Ffolkes lui-même, élu en 1741.

moi son contingent avec fidélité, car je connais aussi bien que personne l'importance de la chose, et j'ai cru devoir par déférence lui envoyer la superbe et grande machine; et sans vouloir vous fâcher, je vous avouerai que je ne crois pas que le modèle en soit en Angleterre; mais qu'on en a pris la peine en Irlande.

M. de Maupertuis m'a chargé de vous envoyer un petit paquet de livres que vous recevrez par M[me] de Bulkeley; j'en ai ajouté un petit que je me fais l'honneur de vous présenter[1].

A présent que la reine de Hongrie quitte la Bavière; les Français, la Bohême; l'Espagne, la Savoie; que le roi d'Angleterre ne passe pas la mer, il me semble que voilà des acheminements à la paix. J'aime cette paix pour bien des raisons; je voudrais surtout que rien ne m'empêchât d'aller dans les lieux où vous êtes, et ne m'ôtât l'espérance de vous voir dans les lieux où je suis. Je ne saurais vous dire à quel prix je le désirerais.

Nous parlons souvent de vous, M[gr] Cerati et moi. Il y a quatre mois qu'il est en France, et il compte bien vous aller voir en Angleterre.

Je vous prie, parlez un peu de moi à MM. les ducs de Richmond et de Montagu; le temps que j'ai passé à leur faire ma cour a été le plus heureux de ma vie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de l'amitié la plus tendre, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Sans doute la nouvelle édition du *Temple de Gnide*, imprimée avec la date de 1743, mais prête à la fin de 1742.

296. — MARTIN FFOLKES A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

De Londres, ce 23 novembre 1742, V. S. [4 décembre].

Mon très cher Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu votre dernière lettre, comme c'est toujours avec une joie extrême que j'apprends de vos nouvelles et que vous me comptez encore au nombre de ceux qui vous honorent et vous aiment entièrement. J'en ai fait part à MM. de Montagu et Richmond, qui vous embrassent aussi bien tendrement.

Je vous remercie, et M. Maupertuis aussi, de la bonté que vous avez pour moi, et d'avance de votre présent, mais que je n'ai pas encore, Mme Bulkeley n'étant pas, je crois, encore arrivée à Londres.

A l'égard de votre petit paquet, je suis bien aise qu'il est arrivé, quoiqu'il doive avoir un peu trop coulé par la poste; mais je me trouve pourtant un peu offensé, avec la Société en général[1], que vous ne vouliez pas croire que nous allons de pair tout au moins avec celle de l'Irlande, à qui vous semblez donner la préférence. Je vous pardonne toutefois et, en signe de réconciliation, j'envoie deux autres petits paquets adressés l'un à vous et l'autre à M. de Maupertuis, que vous aurez la bonté de faire retirer pour lui s'il n'est pas à Paris; mais, comme notre bon ami Milord Lovell, maître-général de nos postes, a bien voulu me les franchir [*sic*], j'espère qu'ils viendront sans dépense. C'est encore un seigneur

1. La Royal Society.

qui aime la philosophie naturelle, et je lui ai fait comprendre qu'il s'agissait de l'intérêt des sciences, mais, tout compté, il n'y a rien d'écrit; ainsi, en cas d'accident, vous êtes toujours en droit de crier sur l'impertinence de l'inconnu qui vous adresse pareille contrebande.

Mais, pour venir à quelque chose de sérieux, je suis charmé que M[gr] Cerati nous donne quelque espérance de le voir ici; je me ferai assurément un grand honneur de pouvoir le servir en aucune chose ici, d'abord qu'il arrivera et de lui servir de guide et d'interprète partout où il voudra aller, et je me saurai gré de faire voir à mes amis que j'avais l'honneur, en Italie, d'être connu et un peu aimé d'un homme comme lui. M. Norden, le pauvre défunt, m'avait donné les premières nouvelles de l'arrivée de ce digne prélat à Paris, [et je] l'avais prié de l'assurer de mes respects très humbles; je vous supplie [de] me faire la même grâce quand vous le verrez la première fois. Je me donnerai encore la satisfaction de lui marquer la joie que je me promets de le voir arriver chez nous. J'embrasse aussi M. votre cher fils et je vous supplie encore d'assurer de mes respects la dame chez qui il m'a mené avec lui, M[me] de Geoffrin, et la comtesse sa fille.

Nous apprenons par les nouvelles que M. de Réaumur a lu son mémoire sur cet insecte qui se multiplie par la division[1] et dont un de nos amis m'avait, il y a quelque temps, donné quelques nouvelles; nous souhaitons ici avec passion quelque éclair-

1. Réaumur donna le résultat de ses recherches à ce sujet dans la seconde partie de la *Préface* mise en tête du tome VI des *Mémoire pour servir à l'histoire des insectes*, 1742, in-4°, page L et suiv.

cissement sur un fait si extraordinaire. Verrons-nous bientôt ce mémoire? ou pouvez-vous nous procurer quelque lumière là-dessus? faudra-t-il dire que les plantes sont des animaux d'une classe imparfaite ou que les animaux ne sont que les plus sublimes des plantes? Je vous avoue, mon cher Monsieur, que j'ai long[temps]...[a] l'on nous disait de la métaphysique et de...[b] était tout à fait bien fondé. Peut-être ce fait conduira-t-il à bien d'autres qui pourront dissiper quelques parties de nos ténèbres.

Mais je dois déjà vous ennuyer; je dirai donc seulement que je serai toujours, mon très cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

M. FFOLKES.

A Monsieur, Monsieur le président de Montesquieu, de l'Académie française, — à Paris, France.

297. — MONTESQUIEU AU COMTE DE GUASCO[1].

Lettres familières (VIII), p. 33. — Laboulaye, VII, 259.

En 1742.

J'ai été enchanté, Monsieur le comte, de recevoir une marque de votre souvenir, par la lettre que m'a envoyée M. votre frère. Mme de Tencin[2] et les

a) *Déchirure.* — b) *Déchirure.*

1. L'aîné des deux frères de l'abbé de Guasco, mort en 1762; cf. l'*Éloge de l'abbé de Guasco*, par Dacier, *Hist. de l'Académie des Inscriptions*, t. XIV, p. 188.

2. «... M. de Montesquieu, qui était un de ceux qu'elle considérait le plus, en avait procuré la connaissance au comte de Guasco, homme également doué des connaissances littéraires que [*sic*] de la science militaire.» (Guasco.)

autres personnes auxquelles j'ai fait vos compliments me chargent de vous témoigner aussi leur sensibilité et leur reconnaissance. Je suis fâché de ne pouvoir satisfaire votre curiosité touchant les ouvrages de notre amie. C'est un secret[1] que j'ai promis de ne point révéler.

La confiance dont vous m'honorez exige que je vous parle à cœur ouvert sur ce qui fait le sujet intéressant de votre lettre. Je ne dois point vous cacher que je l'ai communiquée à M. le commandeur de Solar, qui est de vos amis, et nous nous sommes trouvés d'accord, que les offres que vous fait M. de Belle-Isle pour vous attacher, vous et M. votre frère[2], au service de France, ne sont point acceptables. Après tout le bien que les lettres de M. de La Chétardie[3] lui ont dit de vous, il est inconcevable qu'il ait pu se flatter de vous retenir en vous proposant des grades au-dessous de ceux que vous avez. Je ne sais sur quoi ils fondent que l'on ne considère pas tout à fait en France les grades du service étranger comme ceux de nos troupes. Cette maxime ne serait ni juste ni obligeante, et nous priverait de fort bons officiers. Je pense que vous avez très bien fait de ne point vous engager dans son expédition, avant que d'avoir de bonnes assu-

1. « Le jour de la mort de Mme de Tencin, en sortant de son antichambre, il dit au frère du comte de Guasco, qui était avec lui : « A présent vous pouvez mander à M. votre frère, que Mme de Tencin est l'auteur du *Comte de Comminges*, et du *Siège de Calais,* ouvrages qui ont été crus jusqu'ici de M. de Pont de Vesle, son neveu. Je crois qu'il n'y a que M. de Fontenelle et moi qui sachions ce secret. » (Guasco.) — Cf. P.-M. Masson, *Madame de Tencin*, p. 131-133.

2. « Actuellement lieutenant général et ci-devant commandant de Dresde pendant la dernière guerre. » (Guasco.) Il mourut en 1780.

3. Ambassadeur de France en Russie, mort en 1758.

rances de la Cour sur les conditions qui vous conviennent; mais puisqu'il paraît que vous êtes déjà décidé pour le refus, il est inutile de vous présenter ici d'autres réflexions.

Les propositions du ministre de Prusse pour la levée d'un régiment étranger méritent sans doute plus d'attention, dès qu'elles peuvent se combiner avec vos finances. Mais il faut calculer pour l'avenir : quelle assurance qu'à la paix le régiment ne soit point réformé ? Et, en ce cas, quel dédommagement pour les avances que vous seriez obligé de faire ? En matière d'intérêt, il faut bien stipuler avec cette cour. Je doute d'ailleurs que le génie italien s'accommode avec l'esprit du service prussien : j'aurais bien des choses à vous dire là-dessus; mais vous êtes trop clairvoyant.

A l'égard des avantages que l'on vous fait entrevoir au service du nouvel Empereur[1], vous êtes plus à portée que moi de juger de leur solidité, et trop sage pour vous laisser éblouir. Pour moi, qui ne suis pas encore bien persuadé de la stabilité du nouveau système politique d'Allemagne, je ne fonderais pas mes espérances sur une fortune précaire et peut-être passagère. Par ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous sentez que je ne puis qu'approuver la préférence que vous donneriez à des engagements pour le service d'Autriche. Outre que c'est là votre première inclination, l'exemple de nombre de vos compatriotes vous prouve que c'est le service naturel de votre nation. Quels que soient les revers actuels de la cour de Vienne, je ne les

1. Charles VII, électeur de Bavière.

regarde que comme des disgrâces passagères; car une grande et ancienne puissance, qui a des forces naturelles et intrinsèques, ne saurait tomber tout à coup. En supposant même quelques échecs, le service y sera toujours plus solide que celui d'une puissance naissante. Il y a tout à parier que la cour de Turin, dans la guerre présente, fera cause commune avec celle de Vienne; par conséquent, les raisons qui vous détournèrent, en quittant le Piémont, de passer au service autrichien[1], cessent dans les circonstances présentes; je ne vois pas même de meilleur moyen de vous moquer de l'inimitié du marquis d'Orméa que de servir une cour alliée à laquelle, en considérant ce qui s'est passé[2] autrefois, il ne doit pas avoir beaucoup de crédit. Vous êtes prudent et sage; ainsi je soumets à votre jugement des conjectures auxquelles le désir sincère de

1. « Comme, durant la guerre qui venait de se terminer entre les cours de Vienne et de Turin, les comtes de Guasco avaient fait toutes les campagnes au service de la dernière, en quittant ce service, ils crurent ne devoir pas fournir au marquis d'Orméa l'occasion de noircir cette démarche en entrant alors au service de la cour de Vienne, de peur d'attirer par là de nouveaux chagrins à leur père qui vivait encore. Ils prirent en conséquence la résolution de passer en Russie, puissance sous laquelle ils ne se trouveraient jamais dans le cas de porter les armes contre leur souverain et qui, en ce temps-là, offrait beaucoup d'avantage aux étrangers qui voudraient entrer à son service. Mais la dureté du climat et les révolutions dont ils furent témoins, les déterminèrent à profiter de la guerre survenue en Allemagne, à la suite de la mort de l'empereur Charles VI, pour suivre leur première inclination pour le service de la maison d'Autriche. » (Guasco.)

2. « Sous son ministère, la cour de Turin, dans la guerre précédente, avait abandonné l'alliance avec la cour de Vienne, et était devenue alliée de la France. On prétend que le marquis d'Orméa, dans cette occasion, avait proposé, pour prix d'une négociation avec la cour de Vienne, qu'il passerait à son service et qu'il y aurait une charge considérable; de quoi l'empereur Charles VI avertit le roi de Sardaigne, en envoyant, sous d'autres prétextes, à Turin, le prince T... qui devait faire connaître la chose au roi, sans que le ministre se doutât de sa commission. » (Guasco.)

vos avantages a peut-être autant de part que la raison. J'apprendrai avec bien du plaisir le parti que vous avez pris, et j'ai l'honneur de vous assurer de mon respect.

Au comte de Guasco, colonel d'infanterie, — à Francfort.

298. — MONTESQUIEU AU PRÉSIDENT BARBOT.

Original. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne*, t. XXX.

[1742.]

Je reçois, mon cher confrère, votre lettre au sujet de l'abbé de Grave. Je ne saurais m'empêcher d'approuver ce qu'a fait l'Académie dans cette occasion, et effectivement les raisons pour l'exclusion sont si bonnes qu'il est impossible de ne pas s'y rendre[1]. Les Réaumur et les Mairan regardent à peu près les sciences comme un sous-fermier sa place et je vous avoue que je suis piqué de voir un homme qui a de la réputation à perdre venir donner froidement une attestation comme quoi un homme sait la géométrie lorsqu'il est notoire à Bordeaux qu'il n'en sait pas un mot, comme vous me faites l'honneur de me le mander ; ce qui ne peut prouver que deux choses : qu'il ne se soucie pas que nous découvrions qu'il nous a pris pour dupes, ou qu'il nous croit si ignorants que nous n'en découvrirons jamais rien, et je

1. Les registres de l'Académie ne contiennent aucun renseignement sur cette affaire. — M. de Bordes de Fortage (à Bordeaux) possède une lettre d'un abbé de Grave, du 22 juillet 1769, qui se dit censeur royal et bibliothécaire du Roi et donne à cette époque son adresse « chez Mme Pouget, rue Sainte-Colombe, à Bordeaux ».

suis bien aise que l'on fasse voir à ces grands génies que l'on n'est pas des bêtes.

J'ai écrit une lettre à M. de Sarrau[1], par laquelle je lui mandais que l'on avait découvert en Italie un homme qui pourrait être astronome. Je n'ai pas le temps de vous redire tout cela ; vous le verrez dans ma lettre à M. de Sarrau. Je persiste toujours à croire que l'Académie ferait très bien d'envoyer à Paris le P. François ou bien M. Thésis[2] pour apprendre l'astronomie et à tenir un observatoire. Ce n'est que par là que vous pourrez avoir de bons sujets : il faut les faire vous-même. Le P. François me paraît une bonne caboche ; je le connais pourtant très peu. Un moine marche à peu de frais, et en tout cas l'argent serait bien employé. Souvenez-vous que l'abbé Nollet[3] était un laquais de M. de Réaumur avant d'être l'oracle des dames de Bordeaux. Si un homme comme le P. François ou autre qui eût de l'intelligence pour apprendre était ici, il serait facile de lui procurer des connaissances et des secours. Voilà comme font les Anglais : ils envoient des jeunes gens voyager.

Pour l'abbé de Grave, il serait ridicule, me semble, de faire réchauffer cette affaire. Si M. de Mairan m'en parle, je vous assure que je lui dirai bien que, quoiqu'on eût d'abord cru aveuglément son suffrage sur la géométrie de l'abbé, on avait trouvé dans un moment qu'il n'en savait pas un mot, ce qui avait

1. Sarrau de Boynet.

2. Thésis, professeur de mathématiques au collège de Guyenne, membre de l'Académie en 1735.

3. L'abbé Nollet (1700-1770). Un recueil des *Expériences physiques faites à Bourdeaux par monsieur l'abbé Nollet en 1741* se trouve à la Bibliothèque de Bordeaux, ms 547.

fait penser à l'Académie que lui, Mairan, l'avait légèrement examiné.

Briasson[1] est fort cher, et je vous conseille d'attendre que le dixième soit ôté avant de reprendre votre commerce avec lui. Le dit dixième[2] souffrira, à ce qu'on dit, des remontrances, parce que la Cour ne l'a pas limité.

J'ai fort avancé l'ouvrage que vous savez[3]. Il y en a dix-neuf livres qui sont à peu près faits et, si j'étais à Bordeaux, je serais en état de vous les faire voir. Si l'ouvrage était mauvais, j'aurais bien regret à ma peine. Je crois que Loyac[4], vous et moi sommes les meilleurs juges de cela que qui que ce soit, vous surtout, qui avez une érudition si variée. Je suis enfoncé.

299. — Mme DE MONTESQUIEU A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

[1742-1743.][5]

Je veux croire contre les apparences, mon cher ami, que mes lettres te font plaisir; c'est pour cela que je ne veux point laisser partir Vigneau sans t'assurer que je t'aime comme ma vie. Tu m'as fait des impressions ineffaçables et je sens bien que je ne saurais changer jamais. Que je serais heureuse si

1. Libraire de Paris.
2. Le dixième d'industrie.
3. L'*Esprit des Lois*.
4. Conseiller au parlement de Bordeaux.
5. C'est au cours des années 1742-1743 que Montesquieu et sa fille Denise, mentionnée dans le post-scriptum, habitèrent en même temps Paris.

je pouvais me flatter que tu es le même à mon égard. Mais enfin, quand bien même cela ne serait pas, tu me fais un plaisir infini de me le dire. Je suis ravie lorsque je reçois de tes lettres et, sans examiner si ce que tu me dis d'obligeant est bien sincère, je m'abandonne à des transports de joie que je ne saurais t'exprimer.

Tu auras été surpris apparemment de la commission que je t'ai donnée à l'apostille de ma dernière lettre; c'est pour faire plaisir à une de mes amies qui m'assura t'avoir entendu dire que l'intendant était de tes amis, ce n'était aussi qu'à cette condition que je te priai de lui parler. Après cela, tu en seras le maître et ta volonté sera toujours la mienne.

Adieu, mon cher ami, je t'aime cent fois plus que tu ne m'aimes; tu verras à ce compte que je suis bien prodigue, je ne le serais pas autant si tu le méritais moins. Au reste M[lle] de Guyonnet aurait-elle eu le sort de la comtesse? Je n'entends plus parler d'elle. Dis-m'en...[a]

Adieu, je suis à toi plus qu'à moi-même.

MONTESQUIEU.

Mes tantes te saluent et mes amies particulièrement. Mes amitiés à la belle Denise, supposé qu'elle ait toujours autant de part dans tes bonnes grâces que par le passé. Je t'embrasse de tout mon cœur. Je ne t'écrirai d'un an si tu ne m'écris pas.

A Monsieur, Monsieur de Montesquieu, président à mortier, — à Paris.

a) *Deux lignes enlevées par une déchirure.*

300. — MONTESQUIEU A MARTIN FFOLKES.

Laboulaye, VII, 267; d'après l'original appartenant à Sir William Ffolkes.

Paris, ce 21 janvier 1743.

La magnificence et la qualité de vos présents, Monsieur et très cher ami, surpassent tout ce qu'on aurait dû attendre si justice m'avait été faite. Je crois que vous voulez vous défaire de mes importunités pour tout le reste de ma vie, et c'est un fond d'amortissement que vous m'avez envoyé.

Quoi qu'il en soit de moi, pauvre, chétif et misérable, je m'évertue autant que je puis. Nous buvons souvent à votre santé, M. Cerati et moi. C'est un bon, digne et excellent homme, et je m'estimerais heureux si je pouvais faire avec lui le voyage en Angleterre. Il a quitté la théologie pour la philosophie naturelle[1]. Un homme que la première science n'a point gâté est par la nature de son esprit très propre à l'autre.

Ne ferons-nous jamais la paix et faut-il que les deux plus puissantes nations du monde deviennent tributaires de toutes celles qui ont besoin d'argent, et se rendent plus pauvres qu'elles? L'esprit de philosophie a gagné l'esprit, mais il a laissé le caractère et les mœurs. Je voudrais bien savoir ce que nous fait l'Allemagne, si on la regarde autrement que comme un objet de commerce. Je vous avouerai que j'ai toujours eu une vraie horreur pour cette

1. Les sciences naturelles.

guerre-ci, et je n'en trouve pas de plus stupide dans toutes les histoires.

Je vous supplie, Monsieur, de nous permettre de vous aimer, et je crois que je vous aimerais quand même vous n'auriez rien fait pour cela.

Adieu, Monsieur, j'ai l'honneur d'être avec le respect et les sentiments du monde les plus tendres, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

301. — CH.-LOUIS-JOSEPH DE SECONDAT AU P. COMBES[1].

Laboulaye, VII, 269; d'après l'original de la collection Charavay.

[Février-mars 1743].

Mon frère, en m'apprenant que le Roi m'avait donné l'abbaye de Nisors[2], m'a fait connaître, Monsieur, les bontés que vous avez eues pour moi dans cette occasion. Je sens que je ne les puis devoir qu'aux témoignages peut-être avantageux qu'on vous a rendus de moi. Je regarde cela comme un nouveau motif de devenir meilleur. Celui que vous honorez de votre estime doit être plus parfait qu'un autre.

1. « C'est le brouillon de la lettre que devait écrire le frère de Montesquieu. M. de Secondat, doyen de Saint-Seurin de Bordeaux, nommé par le Roi à l'abbaye de Nisors en Comminges, le 23 février 1743. Montesquieu a fait lui-même ce brouillon et a mis en note : *Il faudra m'adresser cette lettre, je la porterai.* C'était chez lui une habitude de se charger des affaires de son frère l'abbé. Il avait de l'esprit pour deux. » (Note de Laboulaye.)

2. Abbaye cistercienne au diocèse de Comminges.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer ma reconnaissance et de m'accorder votre amitié. J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible, Monsieur, votre... etc.

SECONDAT.

Monsieur Combes, supérieur des missions étrangères.

302. — MONTESQUIEU A MARTIN FFOLKES.

Laboulaye, VII, 269; d'après l'original appartenant à Sir William Ffolkes.

A Paris, ce 22 mai 1743.

Je vous recommande, Monsieur mon très illustre ami, M. le médecin Bunon[1], qui est un homme de mérite qui va en Angleterre, comme les philosophes allaient autrefois en Égypte. Vous me ferez plaisir si vous voulez bien lui accorder la même part dans votre amitié que vous lui donnerez dans votre estime.

M. Cerati part pour l'Angleterre, c'est-à-dire presque vraiment pour vous aller voir. Il restera si peu de temps qu'il n'acquerra guère autre chose que l'envie de retourner; mais il vous verra et je sens que c'est beaucoup. Continuez-moi, Monsieur, votre amitié.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments du monde les plus tendres, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Ne ferons-nous jamais la paix? Je voudrais qu'on renvoyât tous les politiques, et qu'on fît la paix au jugement de la Société Royale.

1. R. Bunon (1702-1748), dentiste fameux.

303. — MONTESQUIEU A CADET[1].

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 1er juin 1743.

Après avoir bien réfléchi, Monsieur, et avoir consulté mes amis, il faut changer de batterie: acceptez les deux nouvelles assises des jurats, quoique du même jour que les deux autres que j'ai produites. Si vous les examinez bien, vous verrez clairement qu'elles ont été faites dans un objet différent: celles des jurats sont pour la borne de Rochemorin seule, les miennes pour toutes les limites; celles des jurats sont faites dans l'objet de fixer la maison de Rochemorin, dont les fonds et dépendances étaient dans deux diverses juridictions, les miennes sont plus étendues et sont faites dans l'objet de conserver les vacants et droits de pacage; enfin celles des jurats ont pour objet de défigurer le lieu particulier où l'on tenait la cour et les plaids, en conséquence de quoi on appelle les causes, et les miennes ont un autre objet, qui est d'établir les limites. Ajoutez à cela que ces nouvelles assises ne me sont point préjudiciables et qu'elles parlent le langage de toutes les autres, en sorte qu'au lieu de sept j'en ai neuf. Cela est, Monsieur, absolument nécessaire pour ôter tous les soupçons et toutes les idées fâcheuses qui naîtraient dans l'esprit des juges contre les autres assises, et il y a bien de l'apparence que c'est la vérité. Ayez la bonté de les lire et de tourner

1. Avocat de Montesquieu, auteur de plusieurs des factums relatifs à l'affaire qui fait le sujet de cette lettre. Cf. ci-dessus les lettres 231, 234, 235 et 238.

cela avec votre habileté ordinaire. Voici un petit mémoire qu'un homme qui a pris une idée de cette affaire a griffonné, dont vous ferez l'usage que vous voudrez.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une amitié parfaite, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

304. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Autographe. Arch. de La Brède.

Ce mardi matin [1743 ?].

Mon secrétaire[1],

Je ne puis venir vous prendre que vendredi vers les cinq ou six heures du soir. Je vous donne le bonjour.

MONTESQUIEU.

A Mademoiselle, Mademoiselle de Montesquieu, — à Bon-Secours.

305. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Original. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 25 septembre 1743.

Ma chère fille,

J'ai reçu avec bien du plaisir votre lettre. Mon voyage a été très heureux. Votre mère ne se porte pas trop bien. Le petit chat m'a fait enrager pendant tout le voyage dans ma chaise, mais je l'ai attaché

1. « Il m'avait honoré du titre de son petit secrétaire, avant mon mariage, et je l'ai conservé depuis. » Denise à Plassan, [an IV]. *Actes de l'académie de Bordeaux*, 1877, p. 23.

par le cou avec un ruban et quand il s'est vu cinq ou six fois pendu il a resté en repos.

Je vous remercie du petit chien ; ne manquez pas de l'appeller Edward, et vous le pouvez hardiment à cause de ses ancêtres [1], mais il sera bien étonné s'il vient ici, car il s'en faut bien qu'il y trouve des camarades si nobles. J'écrirai à Mme Morand de s'informer au coche si quelqu'un de connaissance qui partirait pour Bordeaux voudrait s'en charger.

J'approuve fort que M. Capron voie vos dents, mais n'envoyez point le tailleur à Mme Geoffrin; dites-lui seulement de faire son mémoire au plus juste et envoyez-le moi; je mettrai ordre en même temps aux maîtres à chanter et à danser, car depuis que j'ai gagné mon procès vous ne courez plus de risque d'être religieuse. Faites votre cour et la mienne à Mme notre abbesse; cultivez l'amitié dont vous honorent Mlle d'Urfé et Mlle Thomé, et aimez-moi, ma chère fille.

MONTESQUIEU.

A Mademoiselle, Mademoiselle de Montesquieu, au couvent de Bon-Secours, — à Paris.

306. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Original. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 4 décembre 1743.

Ma petite fille,

Je me porte bien. J'irai dans quelques jours à Bordeaux, afin de vous envoyer de l'argent et mettre

1. Il ressort de cette phrase que ce petit chien avait été donné par le prétendant Charles-Edouard.

ordre à nos dettes. J'écrirai à Mme l'abbesse. Il n'est pas temps encore d'ordonner votre corps dans un temps aussi mauvais que celui-ci. Il ne faut pas faire de dépenses inutiles. Votre mère vous fait bien des compliments. Votre chat est fort joli, et vous aussi, ma chère fille que j'aime et que j'embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Mademoiselle, Mademoiselle de Montesquieu, pensionnaire de Bon-Secours, — à Paris.

307. — MONTESQUIEU A Mme DUPIN.

Villeneuve-Guibert. *Portefeuille de Madame Dupin*, p. 430.

A Bordeaux, ce 4 janvier 1744.

Je suis fâché, Madame, de ne devoir qu'à mon vin la jolie lettre, et de ne devoir vous répondre autre chose si ce n'est que vos ordres seront exécutés. J'ai un grand désir de vous revoir; je suis dégoûté de tout ce qui n'est point rendu agréable par votre présence, et cependant je vieillis et vous embellissez.

J'ai l'honneur de vous prédire une année charmante, et d'être, avec toute sorte de respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Ayez la bonté de parler de moi à M. Dupin. Vous savez combien j'aime à l'entendre. Le pauvre com-

mandeur[1] est derrière les Alpes, qui vous regarde et vous lorgne. Je serai fâché de ne le plus trouver à Paris. Avez-vous vu Mgr Cerati? j'ai peur qu'il ne soit malade.

A Madame Dupin, rue Plâtrière, — à Paris.

308. — MONTESQUIEU A MARTIN FFOLKES.

Laboulaye, VII, 252; d'après l'original appartenant à Sir William Ffolkes.

A Bordeaux, ce 14 février 1744[2].

J'embrasse, Monsieur, toutes les occasions qui peuvent me procurer le plaisir de vous parler et de ma parfaite estime et de ma tendre amitié. Vous êtes la personne du monde dont le souvenir m'est plus cher, et avec qui je voudrais le plus vivre; et vivre avec vous, c'est vous aimer. Je suis actuellement à Bordeaux où je jouis des douceurs de mes amis et de ma patrie. M. le président Barbot, secrétaire de notre Académie, est un des hommes du monde que j'aime le plus. Il s'est toujours appliqué aux sciences, mais comme un gentilhomme. Il sait comme les savants, et a de l'ardeur comme les mécènes. Vous méritez l'un et l'autre d'être amis, quoique éloignés, parce que s'il était à Londres et vous à Bordeaux, vous vous chercheriez sans cesse. Je vous envoie un mémoire auquel je vous supplie de vouloir bien répondre. Ayez la bonté de lui faire réponse à son adresse: *à*

1. Solar.
2. Laboulaye donne la date de 1742, qui est impossible : Montesquieu était alors à Paris.

M. le président Barbot, secrétaire de l'académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux.

Notre académie de Bordeaux ne laisse pas que de commencer à fleurir, soit par un grand nombre de personnes distinguées qui en sont, soit par les bienfaits et les dons que quelques membres de cette société lui ont faits, qui la mettent en état d'encourager les sciences. J'y ai presque tous les amis que j'ai dans ce pays-ci, et il me semble que je serais charmé si je vous voyais en augmenter le nombre, et si une place vous convenait, M. Barbot et moi nous ferions un grand honneur de vous en faire ouvrir les portes à deux battants; il ne faudrait pour cela qu'écrire à lui et à moi[1].

Souvenez-vous que vous nous avez promis M. votre fils pour un an à Bordeaux; nous le mettrons en bonne compagnie et nous ferons tout ce qui sera en nous pour qu'il ressemble un jour à son père. Peut-être qu'une des grandes villes de province qu'il y ait [en France][2], pour un jeune homme qui trouve bonne compagnie d'honnêtes gens et des amis, vaut mieux que Paris même. Je vous réponds que j'aurai les yeux sur lui et qu'il ne sera libertin que comme le doit être un galant homme, et que je serai son mentor.

Adieu, Monsieur, je suis, avec l'amitié du monde la plus tendre, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

1. Ffolkes fut reçu membre associé le 18 août 1744. (*Reg. mss de l'Académie*, II, 163.)

2. « La copie porte : *à Paris.* » (Note de Laboulaye.)

309. — MONTESQUIEU A Mme DUPIN.

Villeneuve-Guibert. *Portefeuille de Madame Dupin*, p. 431.

A Bordeaux, ce 25 février 1744.

J'ai reçu une lettre aussi jolie que vous, Madame; c'est celle que vous avez eu la bonté de m'écrire. Je ferai avec une exactitude surprenante votre commission sur le vin, et je vous prie d'agréer que je remercie M. Dupin de la préférence qu'il donne au mien; il aura à soutenir bien des thèses sur cela, mais il saura bien défendre son bout. J'ai une envie démesurée de vous voir et de venir vous demander à souper, d'entendre votre concert et vous. Je suis en commerce de lettres avec le commandeur; depuis quelque temps, je lui trouve une gaîté qui me fait croire qu'il a réparé ce qu'il a perdu à Paris.

Je suis bien aise que vous goûtiez Mgr Cerati: c'est un excellent homme; on peut être son ami vingt ans sans que son amitié vous pèse un quart d'heure.

Quand aurai-je le plaisir de vous revoir? C'est une de ces délices que je mets à la tête des charmes de la ville de Paris.

J'ai l'honneur, Madame, de vous présenter des sentiments d'admiration et de respect.

MONTESQUIEU.

A Madame Dupin, rue Plâtrière, près Saint-Eustache, — à Paris.

310. — MONTESQUIEU A Mme DUPIN.

Villeneuve-Guibert. *Le portefeuille de Madame Dupin*, p. 432.

[Mars 1744.]

Je vous supplie de croire que ce n'est que parce que vous êtes une très jolie femme et très aimable, que je vous écris; car d'ailleurs je n'ai aucune affaire à vous, la perte de ce vin ne vous concernant point, n'ayant jamais mis dans mon arrangement qu'il pût être au risque de M. Dupin. Je vous supplie, n'en parlons plus; s'il y en a de bon cette année, je lui en écrirai et je m'arrangerai avec lui ou avec vous, pour vous en envoyer, Madame.

Je suis bien fâché que mon voyage de Chenonceaux se retarde tous les jours. Ce serait un grand plaisir pour moi de vous y rendre une longue visite, et de vous suivre dans vos tournées, comme faisait le pauvre abbé de Saint-Pierre, qui n'a jamais eu dans sa vie des regrets que de vous quitter, c'est-à-dire de mourir.

Nous apprenons toujours ici de belles nouvelles des victoires du Roi, et cependant nous ne voyons rien de M. de Voltaire. On nous a dit qu'il était historiographe de France[1]; cela est-il vrai? l'histoire ne serait plate ni de la part du héros, ni de la part de l'écrivain. J'ai reçu une lettre de Maupertuis datée de Rouen; c'est un adieu qu'il me donne. Il me mande qu'il s'embarquera dans le plus petit vaisseau du monde pour Hambourg; il vaudrait

1. Février 1744.

autant être noyé: un homme qui s'ennuie à Paris doit s'ennuyer ailleurs.

Je vous prie, quand vous verrez Mmes les duchesses de Boufflers[1] et de Luxembourg[2], de leur dire mille choses de ma part; si vous les dites, elles seront charmantes.

J'ai l'honneur d'être avec tout le respect possible, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Madame Dupin, chez Monsieur Dupin, fermier général, — à Paris.

311. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Original. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 14 de mars 1744.

Ma petite fille,

Je vous aime beaucoup et, quoique je ne vous aie pas écrit, comptez que ce sont mes affaires qui me tournent la tête. Vous pouvez vous faire faire un corps comme vous me le demandez. Faites bien ma cour à Mme l'abbesse.

Adieu ma fille; aimez-moi un peu, donnez-moi de vos nouvelles. Je vous aime de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

1. Madeleine-Angélique de Neuville-Villeroy, duchesse de Boufflers (1707-1787). Elle devint plus tard la maréchale de Luxembourg.

2. La duchesse de Luxembourg, première femme du maréchal de Luxembourg.

312. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Minute autographe. Arch. de La Brède.

[S. d.][1]

Que vous êtes injuste, petite Denise! Il semble que vous affectiez de me gronder dans le temps que vous avez plus sujet de vous louer de moi. C'est précisément quand je vous aime le plus que vous me faites plus de reproches, comme si c'était à vous de me punir de ce que j'ai pour vous trop de tendresse et d'amour.

Croyez que je vous aime, et à cette condition je croirai que vous m'aimez. Je ne vous demande pas de vous aveugler, mais seulement d'ouvrir les yeux.

313. — LE COMTE DE CHABOT[2] A MONTESQUIEU.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 12 avril 1744.

J'ai touché, mon cher Président, les 7380 livres que j'ai données à la demoiselle Payelle, qui les avait prêtées[3], et j'ai fait mettre sa quittance finale non seulement sur la minute, mais sur l'obligation et la

1. Cette lettre porte la date de 1717, de l'écriture ancienne.
2. Guy-Auguste de Rohan-Chabot, lieutenant général (1683-1760).
3. A cette lettre est jointe la copie d'un emprunt de 7380 livres remboursable à Pâques suivantes, contracté le 5 mars 1743 par Montesquieu envers Anne-Michelle-Geneviève Payelle, emprunt dont le comte de Chabot se portait caution.

grosse devant moi. Ainsi, vous pouvez être tranquille à présent, et tout est en règle. Je vous enverrai, si vous voulez, toutes ces paperasses, qui vous coûteraient beaucoup de port, sinon je les garderai, et vous les remettrai quand nous aurons le bonheur de vous voir, si vous voulez vous en fier à moi. J'attends sur cela vos ordres, et suis, mon cher Président, plus que personne du monde votre très humble et très obéissant serviteur.

DE CHABOT.

Tous nos guerriers partent : Dieu veuille bénir leur petit labeur. Le roi marche sûrement, à ce que les politiques profonds disent; ainsi, tremblez, Maures et Castillans!

A Monsieur, Monsieur le président de Montesquieu, — à Bordeaux, en Guyenne.

314. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Original. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 20 de mai 1744.

Je crois, ma fille, que j'aurai une occasion de vous faire revenir bientôt auprès de moi et qu'une dame très respectable voudra bien se charger de vous pendant le voyage. Vous ferez un paquet de tous vos habits et linge, et vous en viendrez gaîment à La Brède; vous n'y goûterez pas les plaisirs de Paris, mais vous y serez très bien reçue. Je ne joins point

une lettre pour Mme l'abbesse, parce que j'en ai écrit une qui ne sera rendue qu'en cas que l'occasion se trouve pour vous faire partir.

Adieu, ma chère fille; j'ai bien de l'impatience de vous revoir, et vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Mademoiselle, Mademoiselle de Montesquieu, pensionnaire du couvent de Bon-Secours, — à Paris.

315. — MONTESQUIEU A ***.

Autographe. Bibl. de Bordeaux, *Lamontaigne,* t. XXX.

A La Brède, le 20 juillet 1744.

Je prends, Monsieur, la liberté de vous demander la grâce de vouloir bien laisser passer mon foin du Brassau par votre allée. Je compte que [ce] sera la dernière fois que je vous importunerai, parce que je vais travailler à faire en sorte que tous les divers particuliers du Brassau et moi fassions raccommoder le chemin et j'ai déjà donné ordre qu'on fît reculer la mer d'eau dans mes possessions. J'espère donc, Monsieur, que vous voudrez bien me tirer d'embarras pour cette année et je serai très sensible à vos bontés que je chercherai toujours à mériter.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

316. — MONTESQUIEU A GUASCO[1].

Lettres familières (IX), p. 42. Laboulaye, VII, 270.

De Bordeaux, 1 août 1744.

L'abbé Venuti m'a fait part, mon cher abbé, de l'affliction que vous a causée la mort de votre ami le prince Cantimir[2], et du projet que vous avez formé de faire un voyage dans nos provinces méridionales pour rétablir votre santé. Vous trouverez partout des amis pour remplacer celui que vous avez perdu; mais la Russie ne remplacera pas si aisément un ambassadeur du mérite du prince Cantimir. Or je me joins à l'abbé Venuti pour vous presser d'exécuter votre projet: l'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne et l'humeur des Gascons, sont d'excellents antidotes contre la mélancolie. Je me fais une fête de vous mener à ma campagne de La Brède, où vous trouverez un château, gothique à la vérité, mais orné de dehors charmants dont j'ai pris l'idée en Angleterre. Comme vous avez du goût, je vous consulterai sur les choses que j'entends ajouter à ce qui est déjà fait. Mais je vous consulterai surtout sur mon grand ouvrage, qui avance à pas de géant depuis que je ne suis plus dissipé par les dîners et les soupers de Paris. Mon estomac s'en trouve aussi mieux; et j'espère que la sobriété avec

1. « Après avoir passé un an à Turin, il était revenu à Paris et s'était voué aux fonctions de son état; mais voyant qu'elles ne feraient que l'exposer au fanatisme qui régnait alors en France à cause des disputes théologiques, il y renonça, se livrant uniquement à la culture des lettres et à la société des savants, dans la vue d'obtenir une place à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, où il fut depuis reçu en qualité d'un des quatre honoraires étrangers. » (Guasco.)

2. Il mourut le 11 avril 1744.

laquelle vous vivrez chez moi sera le meilleur spécifique contre vos incommodités. Je vous attends donc cet automne, très empressé de vous embrasser.

A l'abbé de Guasco.

317. — MONTESQUIEU A RASTET[1].

Autographe. Arch. de la Gironde, C 156. — Impr. par J. Delpit dans *La Gironde*, 25 juillet 1878.

A La Brède, ce 16e août 1744.

Je vous supplie d'agréer, Monsieur, que j'aie l'honneur de vous communiquer la lettre que le sieur Chaubinet m'a écrite et que j'aie celui de vous recommander encore son affaire[2] et de me dire très respectueusement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

318. — MONTESQUIEU A CHAUBINET.

Autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 16e août 1744.

J'ai, Monsieur, écrit et envoyé votre lettre à M. de Rastet; je crois qu'il serait bon que vous

1. Employé de l'intendance de Bordeaux.

2. Le 30 mars 1743, Antoine et Pierre de Chaubinet avaient été condamnés à mort par le procureur d'office de la juridiction de Capian, pour avoir roué de coups jusqu'à la mort, sur la place publique de Monnerie, Arnaud Maurillon, garde-chasse de l'abbaye de La Sauve. Ils avaient présenté au Roi une requête pour obtenir des lettres de rémission. Voyez l'article de J. Delpit : *Un billet inédit de Montesquieu*, dans *La Gironde*, 25 juillet 1878.

présentassiez une petite requête où vous mettriez que, si les lettres de grâce faisaient quelques difficultés, vous suppliez M. l'intendant de vouloir bien faire ouïr devant lui ceux qui étaient présents à l'action et qu'on a affecté de ne point faire déposer. Je pars pour Clairac et si vous avez quelque chose à me mander, écrivez-le moi à Clairac.

Je vous salue de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur Chaubinet, écuyer, — Bordeaux.

319. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (X), p. 45. — Laboulaye, VII. 272.

De Bordeaux, le 30 septembre 1744.

Nous partirons lundi, docte abbé, et je compte sur vous. Je ne pourrai pas vous donner une place dans ma chaise de poste, parce que je mène Mme de Montesquieu ; mais je vous donnerai des chevaux. Vous en aurez un qui sera comme un bateau sur un canal tranquille, et comme une gondole de Venise, et comme un oiseau qui plane dans les airs. La voiture du cheval est très bonne pour la poitrine; M. de Sydenham la conseille sur tout; et nous avons eu un grand médecin qui prétendait que c'était un si bon remède, qu'il est mort à cheval.

1. Thomas Sydenham (1624-1689), grand médecin anglais.

Nous séjournerons à La Brède jusqu'à la Saint-Martin; nous y étudierons, nous nous promènerons, nous planterons des bois, et ferons des prairies.

Adieu, mon cher abbé; je vous embrasse de tout mon cœur.

320. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT[1].

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 28 de décembre 1744.

Monsieur le doyen de Saint-Seurin[2] m'a dit, Monsieur mon très cher cousin, que vous m'aviez fait l'honneur d'accepter la proposition que je vous ai faite d'une chose qui peut rétablir notre famille qui tombe. Cela m'a fait un grand plaisir, et quand j'aurai reçu de vos nouvelles là-dessus[3], je vous

1. Godefroy de Secondat (1702-1774). Il s'agit de son mariage avec Denise, fille de Montesquieu, qui eut lieu en mars 1745.

2. Charles-Louis-Joseph de Secondat (1694-1754), frère de Montesquieu.

3. Montesquieu attendait une réponse au mémoire ci-dessous (autogr. Arch. de La Brède), communiqué à Godefroy de Secondat par l'intermédiaire du doyen de Saint-Seurin :

Mémoire sur le mariage proposé. — En cas que le mariage proposé s'accomplisse, M. et Mme de Montesquieu verront avec plaisir que M. de S. ne fasse pour cela aucune dépense, ni corbeille, ni autre présent quelconque pour la demoiselle. Comme c'est un mariage entre parents, il ne doit point être question de tout cela.

C'est dans cet esprit que M. de Montesquieu n'exige aucun douaire, outre que Mlle de Montesquieu aura dans tous les cas assez de fortune.

M. et Mme de Montesquieu habilleront leur fille, et la nipperont d'une manière décente et convenable, mais sans faste, c'est-à-dire solide.

Mlle de Montesquieu ne connaissant pas Bordeaux et ne devant point y vivre, M. et Mme de Montesquieu souhaiteraient que le mariage se fît à Montesquieu : 1° pour qu'on ne puisse pas regretter la fatuité des demoiselles de Bordeaux; — 2° pour éviter le cérémonial d'une infinité de parents; — 3° il sera plus commode au mari de mettre sa femme dans un bateau et de la mener dans Agen.

Si ce mémoire convient, M. de M. enverra à Agen un homme de confiance afin de hâter et régler les affaires d'intérêt avec M. de S.

enverrai un homme de confiance pour mettre la main à cette affaire avec vous.

Mme de Montesquieu vous fait bien des compliments et moi je vous embrasse. Je suis, avec bien de la tendresse, Monsieur mon très cher cousin, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

321. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT.

Autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 15 janvier 1745.

J'envoie devers vous, mon cher cousin, M. Latapie, mon juge de La Brède qui a ma confiance et qui réglera de concert avec vous une affaire qui me touche le cœur de très près. Quand l'affaire sera réglée, je vous dirai que vous aurez une femme qui a un caractère doux et que je vous prierai d'aimer.

Je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Mme de Montesquieu vous fait bien des compliments.

A Monsieur, Monsieur de Secondat, près la porte Saint-Antoine, — à Agen.

322. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, le 24 de janvier 1744 [1745].

Mon cher cousin,

Latapie m'a porté les articles. Je travaille actuellement à faire mieux vos affaires que vous ne les avez faites, et je consulte pour ôter s'il est possible la clause de renonciation quelconque, comme aussi nous mettrons sur la donation de 5,000 livres, pour plus amples bagues et joyaux, la clause que cette donation vous soit réversible, en cas de prédécès, ce que j'avais dit à Latapie de mettre en votre faveur, et qu'il a oublié.

Mlle de Montesquieu vous remercie de la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire, et je suis chargé d'être son secrétaire.

Mme de Montesquieu et moi vous demandons de ne faire aucune dépense dans le mariage ; nous exigeâmes la même chose de M. d'Armajan[1], dans un temps moins abominable que celui-ci.

Nous comptons que le mariage se fera avant le carême. Nous partirons pour Clairac où la noce se fera plus commodément qu'à Montesquieu. Nous passerons le contrat, et M. le Doyen[2] qui doit faire le mariage, nous apportera les dispenses de bans. Je vous manderai des nouvelles à mesure que nous avancerons. Nous n'avons encore rien dit; dès que nous en parlerons à la famille d'ici, je vous le man-

1. Vincent Guichanères d'Armajan avait épousé Marie, fille de Montesquieu, en 1738.

2. Le doyen de Saint-Seurin, frère de Montesquieu.

derai, afin que vous puissiez en parler à la famille de là-bas.

Je vous embrasse, mon cher cousin, de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Secondat, près la porte Saint-Antoine, — à Agen.

323. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 3e de février 1745.

J'ai, mon cher cousin, fait dresser le contrat de manière que vous verrez. Je suis un bon homme d'affaires: la renonciation a été ôtée, l'immobilisation de la dot a été ôtée aussi, et les 5,000 livres de plus amples bagues et joyaux sont réversibles en cas que votre femme prédécède. Latapie avait dans ses instructions ces deux derniers articles, mais il n'y a pas fait d'attention. On a mis mot pour mot toutes les autres clauses et conditions après y avoir mûrement pensé.

Nous avons jugé qu'il était impossible de faire le mariage avant le carnaval; nous avons remis au 15 de mars, huit jours plus haut ou plus bas; ce sera en carême, mais nous aurons des dispenses que le doyen nous apportera. Le mariage se fera à Clairac, où nous serons plus à notre aise qu'à Montesquieu. Pendant ce temps-là nous préparerons tout. Nous ne communiquerons l'affaire que quelques jours avant de partir, et je vous ferai savoir le tout.

Adieu, mon cher cousin, je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Je ne vous dis rien des dames, parce qu'elles sont à la campagne.

A Monsieur, Monsieur de Secondat de Roques, près la porte de Saint-Antoine, — à Agen.

324. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XI), p. 46. — Laboulaye, VII, 272.

De La Brède, le 10 février 1745.

Je serai en ville après-demain. Ne vous engagez pas à dîner, mon cher abbé, pour vendredi ; vous êtes invité chez le président Barbot. Il faudra y être arrivé à 10 heures précises du matin, pour commencer la lecture du grand ouvrage que vous savez ; on lira aussi après dîner : il n'y aura que vous, avec le président et mon fils; vous y aurez pleine liberté de juger et de critiquer [1].

Je viens d'envoyer votre anacréontique à ma fille; c'est une pièce charmante, dont elle sera fort flattée. J'ai aussi lu votre étrenne ou épître pétrarquesque à M[me] de Pontac ; elle est pleine d'idées agréables. L'abbé, vous êtes poète, et on dirait que vous ne vous en doutez pas. Adieu.

1. « L'un de ceux qui assistaient à cette lecture m'a dit que, dès qu'on relevait quelque chose, il ne faisait pas la moindre difficulté de la corriger, de la changer ou de l'éclaircir. » (Guasco.)

2. « Il s'agit ici d'une petite pièce de poésie, envoyée pour étrennes de la nouvelle année à M[lle] de Montesquieu. Cette poésie a été imprimée dans le *Mercure* de janvier 1745, avec la traduction en français par M. Le Franc de Pompignan. » (Guasco.)

325. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT.

Autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 19 de février 1744 [*Corr.* 1745].

C'est pour vous dire, mon cher cousin, que nous partirons pour Clairac, le mercredi des Cendres, et que nous avons la même impatience que vous de terminer l'affaire. Les dames vous saluent, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Secondat de Roques, — à Agen.

326. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT.

Autographe. Arch. de La Brède.

A La Brède, ce 4 mars 1745.

Mon cher cousin,

C'est pour vous donner avis que nous sommes sur notre départ. Nous vous donnerons avis de notre arrivée. Nous arriverons par la poste jusqu'à Tonneins, et de là nous irons à Clairac comme il plaira à Dieu, car je juge les chemins effroyables. Madame de Montesquieu vous mande qu'elle n'a même pas de domestique pour sa fille, parce qu'elle croit qu'il conviendra mieux que vous les preniez vous-même à Agen, dans le temps.

Je vous désire une bonne santé; [j'ai] un grand désir de vous voir. Nous vous saluons tous, et je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur de Secondat de Roques, — à Agen.

327. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Clairac, dans la maison de Vivens, le 10 de mars 1745.

J'arrivai hier au soir mardi, mon cher cousin, avec Mme et Mlle de Montesquieu; tout le monde vous fait mille compliments. J'ai grand désir de vous voir. Il serait bien bon que ce fût demain jeudi, afin que je puisse envoyer vendredi à Bordeaux au doyen de Saint-Seurin qui se chargerait de la publication des bans et dispenses, etc., et nous apporterait le tout; et vous, vous pourriez vous en retourner à Agen faire la même opération, afin que la chose pût se terminer au plus tôt. Si nous pouvons signer le contrat jeudi ou vendredi matin, on pourra publier les bans à La Brède le dimanche.

Adieu, mon cher cousin, je vous salue et embrasse de tout mon cœur et ces dames vous font bien des compliments.

MONTESQUIEU.

328. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Clairac, ce samedi matin [13 mars 1745].

Je ne vous ai point dit que j'ai nippé ma fille de tout; ainsi vous n'avez rien à lui envoyer. Je lui ai donné pour un millier d'écus de droguets et habits. Ainsi vous n'aurez qu'à apporter une bague d'or et quelques rubans pour les livrées, le tout au plus simple et j'en préviendrai ma fille.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher cousin.

MONTESQUIEU.

329. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Copie de M. Gustave Labat aux arch. de La Brède; d'après l'original qui se trouvait à Cambes[1].

A Clairac, ce 6 d'avril [1745].

Je suis bien aise, ma chère cousine, que vous soyez contente; vous ferez plus de cabrioles en un mois à Agen que dans dix ans à Bordeaux. Faites mes compliments à votre mari; je compte que vous me ferez connaître M. votre beau-frère[2]. Je ne sais comment vous avez fait, mais le doyen est revenu crevé; vous me l'aurez tué. Je pars après-demain pour Bordeaux; dites à votre mari que je songerai à ses

1. Lot-et-Garonne, commune de Pont-du-Casse.
2. Marc-Antoine de Secondat.

affaires. Je crois qu'on lui a trop pris pour le contrôle. Faites-lui lire ma lettre, car vous n'entendez rien à tout cela.

Adieu, ma chère cousine, je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Votre mère et votre oncle vous saluent; mes compliments pour tous.

A Madame, Madame de Secondat de Roques, près la porte Saint-Antoine, — à Agen.

330. — MONTESQUIEU A SA FILLE DENISE.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Vivens, le lundi matin.

Ma chère fille,

J'arrivai hier au soir, j'ai bien de l'impatience de vous voir; mandez-moi comment vous viendrez ou plutôt portez-moi vous-même la nouvelle. Mes compliments à votre mari. Si vous ne trouvez pas de chaise qui vous conduise jusqu'à Clairac, je pourrai vous envoyer la mienne à Tonneins. Je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Votre mère vous salue et l'abbé Guasco aussi.

331. — MONTESQUIEU A LA COMTESSE DE PONTAC.

Lettres familières (LVIII), p. 241. — Laboulaye, VII, 273.

De Clairac, [1745].

Vous êtes bien aimable, Madame, de m'avoir écrit sur le mariage de ma fille[1]; elle et moi vous sommes très dévoués; et nous vous demandons tous deux l'honneur de vos bontés.

J'apprends que les jurats ont envoyé une bourse de jetons[2], de velours brodé, à l'abbé Venuti: je croyais qu'ils ne sauraient pas faire cela même. Le présent n'est pas important; mais c'est le présent d'une grande cité; et ce régal aurait encore très bon air en Italie: mais là il n'a pas besoin de bon air, parce que l'abbé y est si connu, qu'on ne peut rien ajouter à sa considération.

Dites, je vous prie, à l'abbé de Guasco que je ne puis comprendre comment les échos ont pu porter à Monsieur le *Mercure* de Paris des vers[3] faits dans

1. « Il venait de la marier à M. de Secondat d'Agen, gentilhomme d'une autre branche de sa maison, dans la vue de conserver ses terres dans sa famille, au cas que son fils, qui était marié depuis plusieurs années, continuât de n'avoir point d'enfants. Mlle de Montesquieu fut d'un grand secours à son père dans la composition de l'*Esprit des lois*, par les lectures journalières qu'elle lui faisait pour soulager son lecteur ordinaire. Les livres même les plus ingrats à lire, tels que Beaumanoir, Joinville et autres de cette espèce, ne la rebutaient point; elle s'en divertissait même, et égayait fort ces lectures en répétant les mots qui lui paraissaient risibles. » (Guasco.)

2. « Ils firent ce présent à M. l'abbé Venuti pour lui marquer la reconnaissance de la ville pour les inscriptions et autres compositions qu'il avait faites à l'occasion des fêtes données à Bordeaux au passage de Mme la Dauphine, fille du roi d'Espagne [27 janvier 1745]. » (Guasco.)

3. Cf. p. 410, n. 2.

le bois de La Brède. Je suis fort fâché de ne l'avoir pas su plus tôt, parce que j'aurais donné ce sonnet en dot à ma fille.

J'ai l'honneur d'être, Madame, avec toute sorte de respect.

A la comtesse de Pontac, — à Bordeaux.

332. — MONTESQUIEU AU CHEVALIER MARC-ANTOINE DE SECONDAT.

Copie de M. Gustave Labat aux arch. de La Brède; d'après l'original qui se trouvait à Cambes.

Bordeaux, ce 11 avril 1745.

Je reçois, mon cher cousin, avec bien du plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je serais bien charmé de faire connaissance avec vous et, de la manière dont j'ai ouï parler, j'ai là une bonne connaissance à faire. Ma fille ne me parle que de la satisfaction qu'elle a auprès de M. votre frère et du plaisir qu'elle a de vous voir. Je vous demande, mon cher cousin, votre amitié et suis, avec la plus parfaite estime, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Moniseur, Monsieur le chevalier de Secondat, chez Monsieur son frère, près la porte Saint-Antoine, — à Agen.

333. — MONTESQUIEU A CERATI.

Lettres familières (XII), p. 49. — Laboulaye VII, 275.

De Bordeaux, le 16 juin 1745.

J'apprends, Monseigneur, par votre lettre, que vous êtes arrivé heureusement à Pise. Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'espère qu'ils se seront fortifiés. Je le souhaite bien, et que vous puissiez jouir agréablement de la vie pour vous et pour les délices de vos amis. Vous m'exhortez à publier; je vous exhorte fort vous-même à nous donner une relation des belles réflexions que vous avez faites dans les divers pays que vous avez vus. Il y a beaucoup de gens qui paient les chevaux de poste; mais il y a peu de voyageurs, et il n'y en a aucun comme vous. Dites à l'abbé Niccolini qu'il nous doit un voyage en France, et je vous prie de l'assurer de l'amitié la plus tendre.

Je voudrais bien pouvoir vous tenir tous deux dans la terre de Brède [*sic*], et là y avoir de ces conversations que l'ineptie ou la folie de Paris rendent rares. J'ai dit à M. l'abbé Venuti que ses médailles étaient vendues. Nous avons ici l'abbé de Guasco, qui me tient fidèle compagnie à La Brède. Il me charge de vous faire bien des compliments.

Il faut avouer que l'Italie est une belle chose, car tout le monde veut l'avoir[1]. Voilà cinq armées qui vont se la disputer. Pour notre Guyenne, ce ne sont que des armées de gens d'affaires qui en veulent faire

1. La deuxième phase de la guerre de la succession d'Autriche se déroulait alors en Italie entre la coalition austro-sarde et les armées alliées de la France et de l'Espagne.

la conquête, et ils la font plus sûrement que le comte de Gages[1]. Je crois qu'à présent, il se fait bien des réflexions sous la grande perruque du marquis d'Orméa.

Je n'irai à Paris d'un an tout au plus tôt. Je n'ai pas un sou pour aller dans cette ville, qui dévore les provinces, et que l'on prétend donner des plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie. Depuis deux ans que je suis ici, j'ai continuellement travaillé à la chose dont vous me parlez[2]; mais ma vie avance, et l'ouvrage recule à cause de son immensité: vous pouvez être bien sûr que vous en aurez d'abord des nouvelles.

On m'avertit que mon papier finit. Je vous embrasse mille fois.

A Monseigneur Cerati.

334. — MONTESQUIEU A TOURNY[3].

Autographe. Arch. de la Gironde, C 909.— Impr. *Arch. hist. de la Gironde,* t. VI, p. 446,; — Laboulaye, VII, 276. — Fac-similé, dans Jullian, *Histoire de Bordeaux,* p. 608.

A Bordeaux, ce 3 d'août 1745.

M. Stoup[4] vient d'être porté, Monsieur, pour la jurade dans l'ordre des avocats, et il a eu les trente

1. Le comte de Gages avait pris le commandement des forces espagnoles en Italie en septembre 1742.
2. L'*Esprit des Lois.*
3. Aubert de Tourny (1690-1760), intendant de Guyenne depuis 1743. Il a noté en tête de la lettre: « Rép. le 9. »
4. M. Stoup, ou plutôt Destoup ne fut pas nommé jurat par le roi en 1745, mais il le fut l'année suivante. (Note de M. Barckhausen.)

voix, ce qui est une chose bien rare. Il y a longtemps qu'il aurait été question de lui si M. Cazalet, son beau-frère, pendant les trois ans qu'il a été porté, et deux ans qu'il a été jurat, ne lui avait point été un obstacle. Il a été syndic des anciens en 1741; j'ai écrit pour lui à M. le marquis d'Argenson; je vous serais bien obligé, Monsieur, si vous vouliez bien rendre service, vous dont on écoute tant la voix, à mon dit sieur Stoup auprès de ce ministre. Vous parlerez pour un bon sujet, pour un homme qui a bien de la considération; il est mon ami, et je serais bien flatté si cette qualité ajoutait quelque chose à celles que je viens de dire.

Ne reviendrez-vous donc jamais? J'ai une véritable impatience d'avoir l'honneur de vous voir. J'ai envie de faire querelle à Mme la duchesse d'Aiguillon de votre long séjour; mais les femmes vous amusent et ne vous retiennent pas.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments très respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

335. — MONTESQUIEU A GODEFROY DE SECONDAT.

Autographe. Arch. de La Brède.

A Bordeaux, ce 15 de janvier 1745 [*Corr.* 1746].

Mon cher cousin,

L'état terrible où sont actuellement les affaires à Bordeaux fait que je ne puis vous être bon à rien dans cette affaire. Tout le monde est ici au désespoir

pour ce moment et on craint beaucoup pour l'avenir; ainsi, il n'est point question ici d'emprunt. Je crois que si vous faites un enfant à votre femme, vous aurez de plus belles terres que toutes celles que vous pourrez acheter.

Adieu, mon cher cousin, je vous embrasse, et ma fille de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Vous recevrez de l'argent de moi au commencement du mois prochain.

A Monsieur, Monsieur de Secondat, près la porte Saint-Antoine, — à Agen.

336. — MONTESQUIEU A ***[1].

Copie du XIX[e] siècle[2]. Bibl. de Bordeaux, fonds Delpit (en classement).

A Bordeaux, ce samedi soir [1745-1746?].

J'ai l'honneur, Monseigneur de vous envoyer la copie de ma lettre à M. Demons de Saint-Pauly[3]. Je voudrais ne pas donner matière à de nouvelles plaintes. Je n'ai jamais exigé rien de M. de Saint-Pauly, mais il me semble qu'il exige beaucoup de

1. « Cette lettre, dont l'adresse manque, paraît avoir été écrite à Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux, qui prit possession de son diocèse vers la fin du mois de novembre 1745. » (Note du copiste.)

2. Cette copie est accompagnée de l'indication « Archives départementales de la Gironde. Communiquée par M. l'abbé Turquet ». Nous n'avons pu retrouver l'original.

3. Un M. Demons de Saint-Pauly fut, en 1745 et 1746, candidat à la jurade de l'ordre des gentilshommes (cf. arch. de la Gironde, C 909).

moi. Tout ce qui me fâche, c'est que je vous romps continuellement la tête et que nous commençons par vous faire connaître la misérable tracasserie de province.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

337. — MONTESQUIEU A TRUDAINE (?)[1].

Laboulaye, VII, 281; d'après l'original de la collection Benj. Fillon.

A Bordeaux, ce 6 août 1746.

Vous avez eu la bonté de m'écrire, Monsieur, et tous mes petits chagrins sont dissipés. J'ai l'honneur de vous envoyer et de vous présenter ma requête. Il pourrait être qu'il y aurait quelque hérésie dans mon dernier mémoire, mais elle n'est point de cœur; me voyant sur les bras une affaire avec les trésoriers, je me suis mis à feuilleter des livres, et j'y ai mis tout ce que j'y ai trouvé. J'aurai l'honneur de vous voir, Monsieur, au mois de septembre, et je voudrais pouvoir vous exprimer ce que je sens au moment que je vous le dis.

Je vois qu'il faut que je remette à ce temps-là à vous parler de ma justice de Saint-Morillon[2]. Je ferai

1. Cf. Vian, *Histoire de Montesquieu*, p. 162 et suiv. Il s'agit d'une requête adressée par Montesquieu pour obtenir une réduction de taxe.
2. Cf. la lettre 268.

demander à M. de Ségur son arrêt que j'aurai l'honneur de vous apporter, et vous aurez la bonté de voir ce qui se peut faire, ou si l'on peut faire quelque chose sans choquer les règles.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

338. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XIV), p. 56. — Laboulaye, VII, 279.

De Paris, en août 1746[1].

Je ne sais quel tour a fait la lettre que vous m'avez écrite de Barèges; elle ne m'est parvenue que depuis peu de jours. J'ai été très scandalisé de la tracasserie de M. le chevalier d'Apcher[2]. C'est un plaisant homme que ce prétendu gouverneur de Barèges: il faut que le cordon bleu lui ait tourné la tête. Quand je le verrai à Paris, je ne manquerai pas de lui demander si vous avez fait bien des progrès en politique par la lecture de ses gazettes. J'ai conté ici la querelle d'Allemand qu'il vous a faite, faisant bien remarquer qu'il est fort singulier qu'un homme né dans les États du roi de Sardaigne soit inquiet de la petite vérole de ce monarque; et que, tenant par deux frères à la

1. Il semble que cette lettre soit plutôt du mois de septembre, en raison de la date de la Saint-Louis (25 août).

2. Claude Annet, chevalier d'Apcher (1693-1753).

cour de Vienne, il montre d'être fâché de ses échecs. Sachez, mon cher ami, qu'il y a des seigneurs avec qui il ne faut jamais disputer après dîner. Vous avez agi très prudemment en lui écrivant après son réveil. Votre lettre est digne de vous, et je suis enchanté qu'elle l'ait désarmé. Vous devez être glorieux d'avoir triomphé, le jour de saint Louis, d'un de nos lieutenants généraux, sans que personne vous ait aidé.

Mandez-moi si vous accompagnerez Mme de Montesquieu à Clairac ; car mon ouvrage avance et, si vous prenez la route opposée, il faut que je sache où vous faire tenir la partie qui va être prête. Je souhaite que votre voyage sur le pic du Midi soit plus heureux que la chasse d'amiante et la pêche des truites du lac des Pyrénées. Mon ami, je vois que les choses difficiles ont de grands attraits pour vous, et que vous suivez plus votre curiosité que vous ne consultez vos forces. Souvenez-vous que vos yeux ne valent guère mieux que les miens : laissez que mon fils, qui en a de bons, grimpe sur les montagnes et y aille faire des recherches sur l'histoire naturelle[1] ; mais gardez les vôtres pour les choses nécessaires. Si l'on vous a regardé comme un politique dangereux, parce que vous aimez à lire les gazettes, vous courez risque que l'on vous fasse passer pour un sorcier, si vous allez grimpant sur des rochers escarpés. Adieu.

1. Cf. les *Observations de physique et d'histoire naturelle*... de Secondat (Paris, 1750, in-12), où il raconte ses ascensions au pic du Midi, en particulier (p. 89) celle du 23 août 1746, à laquelle Montesquieu fait ici allusion, et (p. 39) sa « chasse à l'amiante ou lin incombustible qui croît sur une montagne voisine de Barèges. »

339. — MONTESQUIEU A MAUPERTUIS.

Maupertuis, *Éloge de M. de Montesquieu* [Berlin, 1755, in-8°], p. 49. — Laboulaye, VII, 285.

Paris, 25 novembre 1746.

Monsieur mon très cher et très illustre confrère,

Vous aurez reçu une lettre de moi, datée de Paris. J'en reçus une de vous, datée de Potsdam ; comme vous l'aviez adressée à Bordeaux, elle a resté plus d'un mois en chemin, ce qui m'a privé très longtemps du véritable plaisir que je ressens toujours lorsque je reçois des marques de votre souvenir. Je ne me console point de ne vous avoir point trouvé ici, et mon cœur et mon esprit vous y cherchent toujours.

Je ne saurais vous dire avec quel respect, avec quels sentiments de reconnaissance et, si j'ose le dire, avec quelle joie j'apprends par votre lettre la nouvelle que l'Académie[1] m'a fait l'honneur de me nommer un de ses membres : il n'y a que votre amitié qui ait pu lui persuader que je pouvais aspirer à cette place. Cela va me donner de l'émulation pour valoir mieux que je ne vaux ; et il y a longtemps que vous auriez vu mon ambition, si je n'avais craint de tourmenter votre amitié en la faisant paraître. Il faut à présent que vous acheviez votre ouvrage et que vous me

1. L'académie de Berlin.

marquiez ce que je dois faire en cette occasion, à qui et comment il faut que j'aie l'honneur d'écrire, et comment il faut que je fasse mes remerciements. Conduisez-moi, et je serai bien conduit. Si vous pouvez dans quelque conversation parler au roi[1] de ma reconnaissance, et que cela soit à propos, je vous prie de le faire. Je ne puis offrir à ce grand prince que de l'admiration, et en cela même je n'ai rien qui puisse presque me distinguer des autres hommes.

Je suis bien fâché de voir par votre lettre que vous n'êtes pas encore consolé de la mort de M. votre père[2]. J'en suis vivement touché moi-même; c'est une raison de moins pour nous pour espérer de vous revoir.

Pour moi, je ne sais si c'est une chose que je dois à mon être physique ou à mon être moral, mais mon âme se prend à tout. Je me trouvais heureux dans mes terres, où je ne voyais que des arbres; et je me trouve heureux à Paris, au milieu de ce nombre d'hommes qui égale les sables de la mer: je ne demande autre chose à la terre que de continuer à tourner sur son centre; je ne voudrais pourtant pas faire avec elle d'aussi petits cercles que ceux que vous faisiez à Torneo[3].

Adieu, mon cher et illustre ami; je vous embrasse un million de fois.

1. Frédéric II.

2. Étienne-René Moreau de Maupertuis, mort en 1745. Cf. Maupertuis, *Anecdotes physiques et morales*, 1738, in-12.

3. Torneo fut le centre d'opérations de Maupertuis durant son expédition polaire. Cf. la *Relation du voyage fait par ordre du Roi au cercle polaire, pour déterminer la figure de la terre*, 1738 (*Œuvres* de Maupertuis, éd. 1756, t. III, p. 70 et suiv.).

340. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XIII), p. 52. — Laboulaye, VII, 277.

De Paris, 1746 [fin 1746][1].

Vous avez bien deviné et, depuis trois jours, j'ai fait l'ouvrage de trois mois; de sorte que, si vous êtes ici au mois d'avril, je pourrai vous donner la commission dont vous voulez bien vous charger pour la Hollande, suivant le plan que nous avons fait[2]. Je sais à cette heure tout ce que j'ai à faire. De trente points je vous en donnerai vingt-six[3]: or, pendant que vous travaillerez de votre côté, je vous enverrai les quatre autres.

Le P. Desmolets m'a dit qu'il avait trouvé un libraire pour votre manuscrit des *Satires*[4], mais que personne ne veut de votre savante dissertation, parce qu'on est sûr du débit de ce qui porte le nom de satires et très peu des dissertations savantes. Votre censeur est mort; mais je m'en console, puisque l'auteur est encore en vie.

Vous avez bien tort de me reprocher de ne pas vous écrire des nouvelles, vous qui ne m'avez rien dit sur le mariage de Mlle Mimi, ni sur mes ven-

1. La date approximative est donnée par l'allusion à l'invasion de la Provence, à la fin de la lettre.

2. Sur ces projets d'impression de l'*Esprit des Lois* en Hollande, cf. Laboulaye, t. III, p. XXI.

3. Il faut noter que Montesquieu comptait alors donner trente livres à l'*Esprit des Lois :* il se borna à vingt-neuf, auxquels il ajouta, durant l'impression, les livres XXX et XXXI.

4. *Satires du prince Cantemir, précédées de l'histoire de sa vie*, Londres, J. Nourse, 1750, 2 part. in-12.

danges de Clairac, qui ne seront sûrement pas si bonnes qu'elles l'auraient été, par la consommation de raisins que vous avez faite dans mes vignes.

On ne croit pas que les affaires de milord Morton[1] soient aussi mauvaises qu'on l'a cru dans le public, aigri par la guerre contre les Anglais. Le P. Desmolets n'a point eu de tracasseries dans sa congrégation, d'autant plus qu'il ne porte point de perruque[2]; mais il dit que vous lui donnez trop de commissions. Je vous donne la devise du Porc-épic, *Cominus eminus*[3]. Le P. Desmolets dit que vous avez plus d'affaires que si vous alliez faire la conquête de la Provence... : remarquez que c'est le P. Desmolets qui dit cela. Pendant que vous serez à Clairac, prenez bien garde à trois choses : à vos yeux, aux galanteries de M. de La Mire, et aux citations de saint Augustin dans vos disputes de controverse. J'envie à Mme de Montesquieu le plaisir qu'elle aura de vous revoir.

Adieu ; je vous embrasse.

A l'abbé de Guasco, — à Clairac.

1. James Douglas, comte de Morton (1707-1768). « Ce seigneur étant venu à Paris durant la guerre, on l'avait mis à la Bastille. » (Guasco.)

2. « Dans le chapitre général tenu par la congrégation de l'Oratoire, on déclara la guerre à l'appel de la bulle *Unigenitus* et aux perruques de poil de chèvre dont quelques-uns se servaient au lieu de grandes calottes. Plusieurs membres quittèrent plutôt que de se soumettre à ces duretés. Le père Desmolets était bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré [l'Oratoire], et un des plus anciens amis de l'auteur qui, lui ayant montré son manuscrit des *Lettres Persanes* pour savoir si cela serait débité, lui répondit : « Président, cela sera vendu comme du pain. » (Guasco).

3. Devise de l'ordre du Camail ou du Porc-épic.

341. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XVI), p. 66. — Laboulaye, VII, 287.

De Paris, le 6 décembre 1745 [1746].

Mon cher abbé, je vous ai dit jusqu'ici des choses vagues et en voici de précises. Je désire de donner mon ouvrage le plus tôt qu'il se pourra. Je commencerai demain à donner la dernière main au premier volume, c'est-à-dire aux treize premiers livres; et je compte que vous pourrez les recevoir dans cinq à six semaines.

Comme j'ai des raisons très fortes pour ne point tâter de la Hollande, et encore moins de l'Angleterre, je vous prie de me dire si vous comptez toujours de faire le tour de la Suisse avant le voyage des deux autres pays. En ce cas, il faut que vous quittiez sur-le-champ les délices du Languedoc: et j'enverrai le paquet à Lyon, où vous le trouverez à votre passage. Je vous laisse [le] choix entre Genève, Soleure et Bâle. Pendant que vous feriez le voyage et que l'on commencerait à travailler sur le premier volume, je travaillerai au second et j'aurai soin de vous le faire tenir aussitôt que vous me le marquerez; celui-ci sera de dix livres, et le troisième de sept: ce sont des volumes in-quarto[1]. J'attends votre réponse là-dessus; et, si je puis compter que vous partirez sur-le-champ, sans vous arrêter ni à droite ni à gauche, je souhaite ardemment que mon ouvrage ait un parrain tel que vous.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse.

1. Montesquieu modifia cette distribution, et l'*Esprit des Lois* parut en deux tomes in-4°.

342. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XVII), p. 69. — Laboulaye, VII, 288.

De Paris, 24 décembre 1746.

Ma lettre, à laquelle vous venez de répondre, a fait un effet bien différent que je n'attendais : elle vous a fait partir ; et moi je comptais qu'elle vous ferait rester jusqu'à ce que vous eussiez reçu des nouvelles du départ de mon manuscrit ; au moins était-ce le sens littéral et spirituel de ma lettre. Depuis ce temps, ayant appris le passage du Var[1], je fis réflexion que vous étiez Piémontais, et qu'il était désagréable pour un homme qui ne songe qu'à ses études et à ses livres, et point aux affaires des princes, de se trouver dans un pays étranger dans des conjonctures pareilles à celles-ci : de sorte que vous prendriez peut-être le parti de retourner dans votre pays, surtout s'il est vrai que votre bon ami, le marquis d'Orméa, est mort ou n'a plus de crédit[2], comme le bruit en court. Je parlai à notre ami Gendron[3] de la situation désagréable dans laquelle cela vous mettait et il pense comme moi. Mais nous espérons qu'à la paix vous pourrez jouir tranquillement de l'aménité de la France, que vous aimez, et où l'on vous aime. Peut-être, mon cher ami, ai-je

1. Le passage du Var par les Piémontais, le 30 novembre 1746.

2. « L'un et l'autre était vrai. Lorsque je passai à Turin, on me dit que ce ministre, s'apercevant que son crédit était fort baissé, tomba dans une maladie lente, et qu'il mourut au milieu des douleurs et des rugissements. » (Guasco.)

Sur la brouille du marquis d'Orméa et de Guasco, voy. la lettre 290, note 2.

3. Cf. la lettre 368.

porté mes scrupules trop loin; sur cela vous êtes prudent et sage.

Du reste, dans la situation présente, je ne crois pas qu'il me convienne d'envoyer mon livre pour le faire imprimer, d'autant moins que je suis incertain du parti que vous prendrez. Si vous croyez devoir rester en France, je ne doute pas que vous ne revoyiez la Garonne, et que vous ne travailliez à une autre dissertation, pour remporter encore un prix à l'Académie des Inscriptions. Vous imiterez en cela l'abbé Lebeuf[1]; mais vous ne serez pas si bœuf que lui.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

343. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XV), p. 59. — Laboulaye, VII, 282.

De Paris, en 1746.

J'ai lu, docte abbé, votre dissertation[2] avec plaisir; et je suis sûr que je vous mettrai sur la tête un second laurier de mon jardin[3], si vous êtes à La Brède, comme je l'espère, lorsqu'il vous aura été décerné par l'Académie. Le sujet est beau, vaste, intéressant, et vous l'avez fort bien traité. Je suis bien aise de vous voir, vous, chasser sur mes terres. Il y a deux choses dans votre dissertation que je

1. Le tome XX des Mémoires de l'académie des Inscriptions (années 1744-1746) ne contient pas moins de cinq dissertations de l'abbé Lebeuf.

2. *Dissertation sur l'autonomie des villes et des peuples soumis à une puissance étrangère....* Avignon, 1748, in-12.

3. « Ayant appris de Paris que l'Académie avait décerné le prix à la dissertation, M. de Montesquieu fit faire une couronne de laurier et, pendant qu'on était à table, il la fit mettre par Mlle sa fille sur la tête du vainqueur, qui ne s'attendait point à cette surprise. » (Guasco.)

voudrais que vous éclaircissiez: la première, c'est qu'on pourrait croire que vous mettez Carthage, après la seconde guerre punique, au rang des villes *autonomes* soumises à l'Empire romain; vous savez qu'elle continua d'être un État libre et absolument indépendant; la seconde remarque regarde ce que vous dites du titre d'*éleuthérie*. Vous n'indiquez point de différence entre les villes qui prenaient ce titre et celles qui prenaient celui d'*autonomes*. Vous n'avez fait que toucher ce point, et il méritait d'être éclairci. Vous savez qu'on dispute là-dessus, et que des savants prétendent que l'*éleuthérie* disait quelque chose de plus que l'*autonomie*[1]. Je vous conseille d'examiner un peu la chose, et de faire à ce sujet une addition à votre dissertation.

J'ai fait faire une berline, afin que je vous mène plus commodément à Clairac, que vous aimez tant. Nous ne disputerons plus sur l'usure[2], et vous gagnerez deux heures par jour. Mes prés ont besoin de vous. L'Éveillé[3] ne cesse de dire : « Oh ! si M. l'abbat étoit ici ! » Je vous promets qu'il sera docile à vos instructions : il fera tant de rigoles que vous voudrez[4]. Mandez-moi si je puis me flatter que

1. Cf. Bougainville, *Dissertation sur la question: quels étaient les droits des métropoles grecques sur les colonies*, Paris, 1745, in-12. Le sujet avait été mis au concours par l'académie des Inscriptions.

2. « Ce correspondant de M. de Montesquieu avait composé autrefois un traité sur l'usure, suivant le système des théologiens, système contraire à celui de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, et impraticable dans les pays de commerce. » (Guasco.) Cf. *Esprit des Lois*, livre XXII.

3. « Chef des manœuvres de la campagne de M. de Montesquieu. » (Guasco.)

4. « Il avait eu bien de la peine à persuader à ces paysans à faire aller l'eau dans un pré attenant au château de La Brède, qu'il avait entrepris d'améliorer; les paysans s'opposant par la grande raison banale que ce n'était pas la coutume du pays. » (Guasco.)

vous prendrez la route de la Garonne, parce qu'en ce cas je profiterai d'une occasion qui se présente pour envoyer directement mon manuscrit à l'imprimeur. Pour vous avoir, je vous dégage de votre parole. Aussi bien l'impression ne doit point en être faite en Hollande, encore moins en Angleterre, qui est une ennemie avec laquelle il ne faut avoir de commerce qu'à coups de canon. Il n'en est pas de même des Piémontais, car il s'en faut bien que nous soyons en guerre avec eux; ce n'est que par manière d'acquit que nous assiégeons leurs places, et qu'ils prennent prisonniers tant de nos bataillons[1]: vous n'avez donc point de raisons de nous quitter; vous serez toujours reçu comme ami en Guienne. Nous nous piquerons de ne pas céder au Languedoc et à la Provence. Je vous remercie d'avoir parlé de moi *al Serenissimo*[2], très flatté qu'il se soit souvenu que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Modène. Je vous enverrai mon livre que vous me demandez pour lui.

Vous trouverez ci-joints les éclaircissements[3] peu éclaircissants que vous envoie le chapitre de Comminges. L'abbé, vous êtes bien simple de vous figurer que des gens de chapitre se donnent la peine de faire des recherches littéraires; ce n'est pas moi, c'est mon frère, qui est doyen d'un chapitre, qui vous dit de vous mieux adresser. Que cela ne vous fasse cependant pas suspendre votre histoire de

1. « Il s'agit ici de l'affaire d'Asti où neuf bataillons français furent faits prisonniers par le roi de Sardaigne. » (Guasco.)

2. François-Marie d'Este, duc de Modène (1696-1780); sur la réception de Montesquieu à la cour de Modène, cf. *Voyages*, I, p. 137 et suiv.

3. « Ils regardaient l'histoire de Clément Goût, qui fut évêque de Comminges, archevêque de Bordeaux et ensuite pape. » (Guasco.)

Clément V[1]; vous l'avez promise à notre Académie. Revenez, et vous y travaillerez plus à l'aise sur le tombeau de ce pape[2]. Je prétends que vous ne laissiez l'article de Brunissende[3], car je crains que vous ne soyez trop timoré pour nous en parler; je ne vous demande que de mettre une note. Vos recherches vous feront lire des savants, et un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui ne le sont pas.

J'ai envoyé votre médaille[4] à Bordeaux, avec ordre de la remettre à M. de Tourny, pour la remettre à M. l'intendant du Languedoc[5]. Mon cher abbé, il y a deux choses difficiles : d'attraper la médaille, et que la médaille vous attrape.

Adieu; je vous attends, je vous désire, et vous embrasse de tout mon cœur.

344. — MONTESQUIEU A JUDE PÈRE.

Original. Collection Ernest Labadie, à Bordeaux.

A Paris, ce 14e janvier 1747.

Je vous remercie de tout mon cœur, Monsieur, de votre bon souvenir et je vous prie de me le conti-

1. « Cette histoire n'a pas encore paru, et on croit que le mauvais état où se trouve depuis longtemps la vue de l'auteur ne lui permettra pas de l'achever. On a su qu'il en lut le premier livre dans une des assemblées de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, en 1749, et que cette lecture fit souhaiter de voir l'ouvrage achevé. » (Guasco.)

2. « Le tombeau de ce pape est dans la collégiale d'Uzeste près de Bazas, où il fut enterré dans une seigneurie de la maison de Goût. » (Guasco.)

3. « Quelques historiens ont avancé que Brunissende, comtesse de Périgord, était la maîtresse de Clément lorsqu'il était archevêque de Bordeaux, et qu'il continua de la distinguer durant son pontificat. » (Guasco.)

4. La médaille décernée en 1746 par l'académie des Inscriptions à Guasco pour sa *Dissertation sur les Sciences en France sous Charles VI, Charles VII, etc.*

5. Jean le Nain (1608-1750).

nuer. Je suis bien aise que vous vous portiez bien. M. Helvétius m'a paru vous estimer beaucoup. Je suis toujours très content de M. votre fils: il est un très honnête garçon; mais c'est moi qui le fais trop travailler et qui suis un homme dur, car il ne peut pas seulement aller à la comédie.

Je suis, Monsieur, avec une parfaite estime, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU[1].

A Monsieur, Monsieur Jude, garde-magasin du bureau de Bordeaux, — à Bordeaux.

345. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XVIII), p. 72. — Laboulaye, VII, 289.

De Paris, le 30 [*corr.*: 20] février 1747.

Vous m'avez bien envoyé l'extrait de ma lettre;

1. La lettre est de la main de Jude qui a ajouté ce post-scriptum :

« Ce même jour.

« M. de Montesquieu a raison : je ne saurais aller trop souvent à la comédie, car je ne saurais trop distraire ma sensibilité. Je ne trouve chez personne de consolation et je ne puis que m'accuser moi-même, puisque je vois que je ne la mérite pas de vous. M. de Montesquieu ignore mon motif, et c'est parce qu'il l'ignore que je travaille doublement, c'est-à-dire avec lui et avec moi. Je vous supplie pourtant de croire qu'avec lui, à la comédie, toujours, avec mon ombre et tous les moments de ma vie, je ne cesse de faire pour vous, mon cher père, et pour ma chère mère et ma sœur les vœux les plus sincères.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux, mon très cher père, votre très humble et très obéissant serviteur.

JUDE.

Donnez-moi donc, je vous supplie, de vos chères nouvelles et de celles de ma mère et ma sœur, et dites-moi, s'il vous plaît, si Dierx est encore en vie ou s'il me veut mal; il y a deux mois que notre commerce épistolaire est interrompu. Il faut bien aller avec tout cela à la comédie, parents, amis, tout m'abandonnant. »

mais il y a des points qui ne valent rien. Je vous avais mandé que je vous enverrais une partie de mon ouvrage, mais que, quand vous l'auriez reçue, vous ne vous amuseriez plus à autre chose; là-dessus vous êtes parti pour faire toutes vos courses, au lieu d'attendre mon manuscrit. Mon cher ami, quand il y aura une métempsycose, vous renaîtrez pour faire la profession de voyageur; je vous conseille de commencer à vous faire dérater. Mais venons au fait.

Dans trois mois vous recevrez quinze ou vingt livres, qui n'ont besoin que d'être relus et recopiés; c'est-à-dire de cinq parties vous en recevrez trois, qui feront le premier volume; et après cela je travaillerai au second, que vous recevrez deux ou trois mois après. S'il ne vous reste plus de courses littéraires ou galantes à faire dans le Languedoc, vous ferez bien d'aller reprendre votre poste de confesseur de M[me] de Montesquieu, ou celui de pénitent de M. l'évêque d'Agen[1].

Quoi qu'il en soit, en quelque endroit que vous me marquiez, je vous enverrai à la fin d'avril le premier volume. Si vous croyez avoir besoin d'un passe-port de la Cour, je serai votre pis-aller, croyant qu'il vaut mieux que vous employiez pour cela M. Le Nain ou M. de Tourny; ce que je ne dis point du tout pour me dispenser de faire la chose, mais parce que les intendants ont plus de crédit qu'un ex-président.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. J.-G. Gilbert de Chabannes.

346. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XIX), p. 75. — Laboulaye, VII, 290.

De Paris, 1er mars 1747.

J'ai parlé à M. de Boze[1] : il m'a renvoyé assez rudement et assez maussadement, et m'a dit qu'il ne se mêlait pas de ces choses-là ; qu'il fallait s'adresser à M. Fréret[2] et à M. le comte de Maurepas ; que c'était la chimère de ceux qui avaient gagné un prix de croire qu'on les recevrait d'abord à l'Académie. Je ne sais pas s'il n'aurait pas quelque autre en vue. Je parlai le même jour à M. Duclos, qui me paraît d'assez bonne volonté ; mais c'est un des derniers. Or vous ne pouvez avoir M. de Maurepas que par la duchesse d'Aiguillon, votre muse favorite[3]. Vous savez que je suis brouillé avec M. Fréret. Vous ferez donc bien d'écrire à Mme d'Aiguillon ; si je le lui propose, il est sûr et très sûr qu'elle n'en fera rien ; mais, si vous écrivez, elle m'en parlera et je lui dirai des choses qui pourront l'engager. Si vous gagnez encore un prix, cela aplanira les difficultés. Le P. Desmolets m'a dit que vous travailliez ; moi je travaille de mon côté ; mais mon travail s'appesantit.

Le chevalier Caldwell m'a écrit que vous étiez tenté d'aller avec lui en Égypte ; je lui ai mandé que c'était pour aller voir vos confrères les momies. Son

1. Cl. Gros de Boze (1680-1753), membre de l'académie des Inscriptions et de l'Académie française.

2. Secrétaire perpétuel de l'académie des Inscriptions.

3. « C'est à elle qu'il avait dédié la traduction des Satires russes du prince Cantimir sous le nom de Mad. ***, parce qu'elle était fort liée avec le prince Cantimir, et que c'est à sa réquisition que l'on avait fait la traduction française de ses satires. » (Guasco.)

aventure de Toulouse est bien risible[1]; il paraît que dans cette ville-là on est aussi fanatique en fait de politique qu'en fait de religion.

Faites, je vous prie, mes respectueux compliments à M. le premier président Bon[2]: la première chose physique que j'aie vue en ma vie, c'est un écrit sur les araignées, fait par lui[3]. Je l'ai toujours regardé comme un des plus savants personnages de France; il m'a toujours donné de l'émulation quand j'ai vu qu'il joignait tant de connaissances de son métier avec tant de lumières sur le métier des autres : remerciez-le bien des bontés qu'il me fait l'honneur de me marquer.

J'ai eu aussi l'honneur de connaître M. Le Nain à La Rochelle, où j'étais allé voir M. le comte de Matignon. Je vous prie de vouloir bien lui rafraîchir

1. « Le chevalier Caldwel, Irlandais, s'étant arrêté à Toulouse, s'amusait à aller prendre des petits oiseaux hors de la ville. Comme on le voyait sortir tous les matins de bonne heure et rôder autour de la ville avec un petit garçon, tenant souvent du papier et un crayon en main, les capitouls soupçonnèrent qu'il pourrait bien s'occuper à en lever le plan, dans un temps où l'on était en guerre avec l'Angleterre. On l'arrêta en conséquence; et comme, en fouillant dans ses poches, on lui trouva un dessin, qui était celui de la machine avec laquelle il apprenait à prendre les oiseaux, et plusieurs cartes avec un catalogue de mots qui étaient les noms des oiseaux qu'on n'entendait pas parce qu'ils étaient écrits en anglais, on ne douta pas que tout cela n'eût rapport à l'entreprise supposée, et on le mit aux arrêts, jusqu'à ce qu'il eût fait connaître son innocence, la bêtise du soupçon, et jusqu'à ce que quelqu'un eût répondu de lui. *Nota*, que Toulouse n'est point fortifiée. » (Guasco.) Montesquieu l'avait connu à Bordeaux; cf. la lettre 579.

2. « Premier président de la Cour des aides de Montpellier, conseiller d'État et de l'Académie des Sciences, qui trouva le secret de faire filer des toiles d'araignée, d'en faire des bas, et d'en extraire des gouttes égales à celles d'Angleterre contre l'apoplexie. Il découvrit aussi le moyen de rendre utile les marrons d'Inde, pour en nourrir des pourceaux et en faire de la poudre; il avait un cabinet d'antiquités fort curieux. » (Guasco.) Né à Montpellier en 1678, mort à Narbonne en 1761.

3. *Dissertation sur l'Araignée, par M. Bon..., avec une Lettre sur le même sujet, écrite par M. Pouget*. Paris, 1710, in-8°.

la mémoire de mon respect. On dit ici qu'il a chassé les ennemis de Provence par ses bonnes dispositions économiques[1], et que nous lui devons l'huile de Provence.

Votre lettre de change n'est point encore arrivée, mais un avis seulement. Vous voyez bien que vous êtes vif, et que vous avez envoyé M. Jude à perte d'haleine pour une chose qu'il pouvait faire avec toute sa gravité.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

347. — MONTESQUIEU A CERATI.

Lettres familières (XX), p. 81. — Laboulaye, VII, 293.

De Paris, ce 31 mars 1747.

J'ai reçu, Monsieur mon illustre ami, étant à Paris, la lettre que je dois à votre amitié. Vous ne me parlez pas de votre santé, et je voudrais en avoir pour garant quelque chose de mieux que des preuves négatives. Vous avez mis dans votre lettre un article que j'ai relu bien des fois, qui est que vous désireriez venir passer deux ans à Paris, et que vous pourriez de là aller jusqu'à Bordeaux : voilà des idées bien agréables ; et moi je forme le projet d'aller quelque jour à Pise, pour corriger chez vous mon ouvrage ; car qui pourrait le mieux faire que vous ? et où pourrais-je trouver des jugements plus sains ? La guerre m'a tellement incommodé que j'ai été obligé de passer trois ans et demi dans mes

1. Sur l'intendance de Le Nain en Languedoc, cf. L. Dutil, *L'état économique du Languedoc à la fin de l'ancien régime*. Paris, 1911, in-8°, et en particulier sur la culture de l'olivier en Languedoc, p. 188.

terres; de là je suis venu à Paris; et, si la guerre continue, j'irai me remettre dans ma coquille jusqu'à la paix. Il me semble que tous les princes de l'Europe demandent cette paix; ils sont donc pacifiques ? Non, car il n'y a de princes pacifiques que ceux qui font des sacrifices pour avoir la paix, comme il n'y a d'homme généreux que celui qui cède de ses intérêts, ni d'homme charitable que celui qui sait donner. Discuter ses intérêts avec une très grande rigidité est l'éponge de toutes les vertus.

Vous ne me parlez pas de vos yeux; les miens sont précisément dans la situation où vous les avez laissés: enfin j'ai découvert qu'une cataracte s'est formée sur le bon œil; et mon Fabius Maximus, M. Gendron[1], me dit qu'elle est de bonne qualité, et qu'on ouvrira le volet de la fenêtre. J'ai remis cette opération au printemps prochain, pour raison de quoi je passerai ici tout l'hiver. Du reste, notre excellent homme M. Gendron se porte bien. « Avez-vous reçu des nouvelles de Mgr Cerati ? » disons-nous toujours. Il est aussi gai que vous l'avez vu, et fait d'aussi bons raisonnements.

A propos, je trouvai, en arrivant, Paris délivré de la présence du fou le plus incommode et du fléau le plus terrible que j'aie vu de ma vie. Son voyage d'Angleterre m'avait permis quatre ou cinq mois de respirer à Paris, et je ne le vis que la veille de mon départ pour ne le revoir jamais. Vous entendez bien que c'est du marquis de Locmaria[2] dont je veux

1. Cf. la lettre 368.
2. J.-F. Du Parc, marquis de Locmaria, était mort le 2 octobre 1746.

parler, qui ennuie et excède à présent ceux qui sont en enfer, en purgatoire ou en paradis.

L'ouvrage va paraître en cinq volumes. Il y en aura quelque jour un sixième de supplément; dès qu'il en sera question, vous en aurez des nouvelles. Je suis accablé de lassitude: je compte de me reposer le reste de mes jours.

Adieu, Monseigneur; je vous prie de me conserver toujours votre souvenir: je vous garde l'amitié la plus tendre. J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec tout le respect possible.

348. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XXI), p. 85. — Laboulaye, VII, 295.

De Paris, 4 mai 1747.

Je vous donne avis, victorieux abbé, que vous avez remporté un second triomphe à l'Académie[1]. Je n'ai point parlé de votre affaire à Mme d'Aiguillon, parce qu'elle est partie pour Bordeaux comme un éclair; elle n'est occupée que du franc alleu[2]: tout doit céder à cela, même ses amis.

Je vous donne aussi avis qu'au commencement du mois prochain l'ouvrage en question sera fini de copier. Je suis quasi d'avis de le mettre in-12: ce que je vous enverrai formera cinq volumes, distingués dans la copie. Ayez la bonté de me mander où il faut que je vous adresse le paquet. Je

1. Avec la Dissertation sur l'autonomie des villes. Cf. la lettre 343.
2. Allusion à l'affaire de la famille d'Aiguillon contre la communauté de Madaillan. Cf. Tholin, *Ville libre et barons, essai sur les limites de la juridiction d'Agen...* (Paris, Agen, 1886, in-8°), p. 128 et suiv.

compte recevoir votre réponse avant que l'on ait fini; ainsi vous ne devez pas perdre de temps à m'écrire, et à me mander où vous serez tout le mois de juin. Je suis bien aise que votre santé soit meilleure; votre esquinancie m'a alarmé.

Adieu, mon cher ami.

A l'abbé comte de Guasco, — à Aix.

349. — MONTESQUIEU A GUASCO.

Lettres familières (XXII), p. 87. — Laboulaye, VII, 296.

De Paris, ce 30 mai 1747.

Étant aussi en l'air que vous, mon cher ami, et prêt à partir pour la Lorraine avec Mme de Mirepoix[1], j'adresse ma lettre à M. Le Nain. Je ne me suis pas bien expliqué sans doute dans ma lettre. Je lui ai dit qu'il y avait toutes les apparences que vous seriez de l'Académie, et non pas que vous en étiez. Je ne doute pas que l'on ne vous en accorde la place en vous présentant à Paris après cette seconde victoire. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avais remis votre seconde médaille à M. Dalnet de Bordeaux. Comme M. Dalnet a deux ou trois millions de bien, j'ai cru ne pouvoir pas choisir mieux pour confier votre trésor.

Votre lettre m'ayant totalement désorienté, vous voyant des entreprises pour un siècle, et ne sachant

1. Anne-Gabrielle de Beauvau-Craon fut la seconde femme du marquis, puis duc de Mirepoix, lieutenant général en 1744, ambassadeur à Londres en 1749, maréchal de France en 1759. Cf. sur elle Maugras, *La cour de Lunéville*, p. 185 et suiv.

d'ailleurs où vous prendre parmi dix ou douze villes que vous me citiez, voyant de plus que dans les lieux où j'étais obligé de m'adresser pour l'impression, à cause de la guerre, vous ne trouveriez pas vos convenances, je me suis servi d'une occasion que j'ai trouvée sous ma main[1], et j'ai cru que cela vous convenait plus que de déranger la suite de vos voyages.

Je souhaite plutôt que vous preniez la route de Bordeaux : si vous y êtes l'automne prochaine ou le printemps prochain, je vous y verrai avec un grand plaisir, et j'entends que vous preniez une chambre dans mon hôtel ; mais je ne traiterai pas si familièrement un homme qui a remporté deux triomphes à l'Académie.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse mille fois.

350. — MONTESQUIEU A CHAUBINET.

Original. Arch. de La Brède.

A Paris, ce 31 mai 1747.

Je me suis intéressé, Monsieur, pour vous, afin que Mme d'Aguesseau présentât elle-même un

1. « Ce fut M. Sarasin, résident de Genève, qui s'en retournait dans son pays, dont l'auteur profita pour envoyer le manuscrit de l'*Esprit des Lois* au sieur Barillot, imprimeur de cette ville. M. le professeur Vernet fut chargé de présider à l'édition, dans laquelle il se crut permis de changer quelques mots, qu'il ne croyait pas français parce qu'ils n'étaient pas en français de Genève, ce dont l'auteur fut fort piqué, et il les fit corriger dans l'édition de Paris. » (Guasco.) Palissot (*Mémoires*, art. *Vernet*) dit au contraire : « Il n'y eut jamais de résident de Genève en France nommé Sarasin. Ce fut M. Mussard... qui fut chargé du manuscrit. » En réalité le messager s'appelait Saladin ; cf. la lettre 355.

mémoire à M. le chancelier et qu'elle sollicitât pour vous, et pour cela j'ai fait pour elle un mémoire court de votre affaire[1]. Si les pères jésuites ont déjà parlé, tant mieux, d'autant que le ministre à qui vous avez affaire ne s'ébranle pas aisément. J'ai cru qu'il était inutile que je les visse là-dessus; ils agiront de leur côté et moi je fais agir du mien. Je ne pourrai pas vous rendre compte du succès de votre affaire, parce que je pars dans quatre jours pour un voyage.

Je vous souhaite une bonne santé, Monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Monsieur, Monsieur Chaubinet.

351. — MONTESQUIEU A FORMEY.

Œuvres complètes, éd. Ravenel, p. 648; sans indication de provenance. — Laboulaye, VII, 297[2].

A Paris, le 3 juin 1747.

L'honneur infini que l'Académie m'a fait, Monsieur, augmente beaucoup par l'idée que c'est de vos mains que je le reçois. Je vous aurai une véritable obligation si vous voulez bien témoigner à l'Académie, et ma sensibilité et ma reconnaissance. J'espère que parmi toutes les marques d'amitié que M. de Maupertuis m'a toujours données, il voudra bien y ajouter celle de me procurer la vôtre; et je ne suis

1. Cf. p. 404, n. 2.
2. L'indication de cette lettre figure sous le nº 42091 dans le *Bulletin des autographes* de Noël Charavay, nº 236 (avril-mai 1898).

point assez étranger pour ignorer les choses qui doivent me la faire désirer.

Comme je voudrais fort répondre, autant qu'il est en moi, au choix qu'a fait une Académie que je nommerais illustre si je n'en étais pas membre, et que je ne puis le faire qu'en envoyant quelque ouvrage, j'espère que vous, ou M. de Maupertuis, aurez la bonté de me faire savoir en quel genre je dois envoyer, quoiqu'il n'y en ait qu'un dans lequel je puisse faire quelque chose qui soit digne de vous. Je ne pourrais guère donner que quelques morceaux de belles-lettres, ou quelques petites observations que j'ai faites dans mes voyages.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini, Monsieur, etc.

MONTESQUIEU.

A M. Formey, de l'Académie des Sciences de Berlin.

352. — MONTESQUIEU A MAUPERTUIS.

Minute. Arch. de La Brède.

[Fin juin 1747.]

J'ai reçu, mon cher et illustre confrère, votre lettre, celle de M. Formey et votre programme à Lunéville et, pour vous expliquer le sujet de mon voyage, je suis venu, avec Mme de Mirepoix, faire ma cour au roi de Pologne, qui est un prince adorable et je compte y rester encore quelques mois.

Mlle de La Roche-sur-Yon[1] y est venue de Plom-

1. Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti, princesse de La Roche-sur-Yon (1696-1750).

bières et y a amené Mme de La Ferté-Imbault[1] votre amie, Mme de Tournemire[2], le comte de Croy[3] et le vicomte de Rohan. Mme de Lutzelbourg[4] y arriva hier et l'évêque de Metz[5] aussi, de sorte que je me trouve en pays de connaissance.

Il y a bien de la joie et de la gaîté ici : ce sont toujours de nouvelles parties de plaisir et de nouvelles maisons de campagne à voir, de nouvelles fêtes et surtout une très bonne musique. Vous ne sauriez croire les choses charmantes que le roi a faites dans toutes ses maisons. Il est lui-même son architecte, il a formé ses ouvriers et il n'y en a aucune où vous ne voyiez le génie de ce prince pour l'architecture ; il n'y a aucune de ses maisons qui se ressemble et aucune qui ressemble à ce que l'on voit ailleurs. Ce qu'il y a, c'est que, sachant qu'il aura un successeur plus grand seigneur que lui, il ne bâtit que pour lui et qu'il n'a pas le goût des rois d'Égypte. Il a infiniment d'esprit et de bon sens et j'avoue que je suis enchanté toutes les fois que le hasard fait qu'il raconte[a]. Tout cela est joint à une simplicité et un bon naturel admirables[b]. J'avoue que je suis enchanté.

a) *Biffé :* quelqu'un des événements de sa vie ou quelqu'une des choses qu'il a vues dans les différentes circonstances ou des divers pays où il s'est trouvé. — b) *Biffé :* Nos petits maîtres ont connu cette simplicité et ce bon naturel et n'ont pas pu pénétrer plus loin.

1. Marie-Thérèse Geoffrin, marquise de La Ferté-Imbault (1715-1791). Sur son séjour à la cour de Lunéville, voyez P. de Ségur, *Le royaume de la rue Saint-Honoré*, p. 133 et suiv.

2. Louise-Gabrielle Phélipot, mariée en 1712 à Louis-Ignace de Tournemire.

3. Emmanuel de Croÿ (1718-1784), qui devint maréchal de France.

4. Marie-Ursule de Klinglin, femme de Walter de Lutzelbourg, veuve en 1736, morte à 82 ans en 1765.

5. Claude de Rouvray de Saint-Simon, évêque de Metz de 1733 à 1760.

Cette vie a été, comme vous savez, si traversée qu'il a vu bien des choses. Vous ne trouveriez point de particulier plus sensible à l'amitié. Il est dans une position singulière: il ne voit autour de lui que des gens heureux et cela vient en grande partie de ce que les gens de sa cour sont bien et n'ont pas l'espérance et par conséquent l'ambition d'être mieux. On lui reproche un défaut, mais c'est le défaut d'Henri IV; on dit qu'il n'est pas assez de temps à table[1], c'est une chose dont je m'accommode fort et je trouve que depuis un mois que je suis ici, ma santé se fortifie parce que je ne suis plus dans les coupe-gorge des soupers de Paris, outre que je n'ai ici ni le temps ni l'envie de travailler et que je commence à sentir que le grand travail me tue.

J'ai, grâce à Dieu, fini les ouvrages que j'avais commencés et que je voulais absolument faire, et je sens le plaisir que l'on a quand on sort du collège. Quand je serai de retour à Paris, je profiterai de l'honneur que l'Académie me fait de permettre que quelque chose de moi soit inséré parmi ses beaux ouvrages.

Il faut que je vous parle de mes yeux[2]. Il s'est trouvé que j'en ai un sur lequel il y a une cataracte, et c'est précisément celui dont je pouvais lire, car de l'autre je n'ai jamais vu que les gros objets. Ce

1. Cf. Maugras, *La cour de Lunéville,* p. 206: « Il lui arrivait quelquefois, quand il n'avait à sa table que des intimes, d'aborder dès le début du repas un sujet de conversation passionnant; puis, quand il voyait des convives disputant avec la plus vive animation, il s'emparait avec les doigts d'une volaille et la dévorait à belles dents. Aussitôt fait, il se levait de table tranquillement. Force était naturellement à tous les convives de le suivre, mais les dents longues et la mine assez piteuse. ».

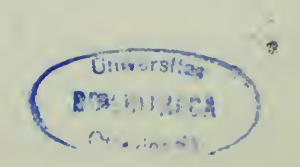
2. Cf. ci-dessus la lettre 347.

défaut naturel est plus commun qu'on ne pense, de voir d'un œil mieux que d'un autre, mais on n'y fait pas d'attention. Ma cataracte est d'une bonne qualité et mon ami, M. Gendron, a cru que je ferais bien d'attendre jusqu'au printemps prochain à me faire aire l'opération. Je vous prie de me mander s'il y a en Allemagne quelqu'un qui soit habile pour cela. On m'a dit qu'un nommé Chancereu, qui était le plus habile homme de Paris, est devenu fou; je serais donc aussi fou que lui si je me mettais entre ses mains. Gendron n'opère pas et le duc de Brancas a envoyé chercher un homme de Marseille pour deux cataractes qu'il a et j'attends qu'il ait guéri ou martyrisé les yeux du vieux duc pour me déterminer. Le dit duc, qui est sourd et aveugle, a pris son parti; il va partout et marche toujours et, comme il n'entend personne, il parle toujours; vous voyez qu'un homme pareil ne doit pas être fort difficile sur ceux qui doivent opérer sur lui.

Vous touchez un endroit bien tendre quand vous me proposez un voyage à Berlin. Imaginez-vous quel bonheur ce serait pour moi, qui ai eu si longtemps devant les yeux les capitaines romains, de voir Frédéric? Je crois bien que si en partant de Paris j'avais pu faire mon plan là-dessus, j'aurais eu la témérité d'entreprendre ce voyage; mais je me trouve conduit par mes arrangements mêmes. D'ailleurs, que feriez-vous d'un pauvre homme qui tombe et se heurte partout, qui ne reconnaît personne et qui ne sait jamais à qui il parle? Je suis ici au milieu de mes amis et je ne leur fais point pitié: tout le monde, jusqu'au roi de Pologne, — et il approuve fort que je le prenne pour un autre, — s'est accoutumé à mes

quiproquos[1]. Mais pourrais-je espérer à Berlin une pareille indulgence ? Comment paraître devant le roi, comment me montrer devant les illustres reines ? Vous voyez qu'il n'y a que mon imagination qui puisse se flatter d'un pareil voyage.

1. Sur l'impression de rusticité produite par Montesquieu à la cour de Lunéville, cf. de Ségur, p. 140.





BORDEAUX. — IMPR. GOUNOUILHOU